

P. WHITNEY LACKENBAUER

AVEC JOHN MOSES, R. SCOTT SHEFFIELD, MAXIME GOHIER



*Les Autochtones et
l'expérience militaire
canadienne : une histoire*



Mer de
Béring



Inuit

Océan
Arctique

Inuit

Athapascans

Tsimshins

Kwakiutl

Nookas

Salish

Sarsis

Piedsnoirs

Gros Ventres

Assiniboines

Cris des
Plaines

Océan
Pacifique

Kilomètres

0 100 200 300

0 50 100 150 200

Milles

Couverture : Chef de la nation outaouaise, guerre de 1812,
tableau de Ron Volstad [ministère de la Défense nationale]

Les peuples autoch
pendant la période
contact initial, 1500



*Les Autochtones et
l'expérience militaire
canadienne : une histoire*



*Les Autochtones et
l'expérience militaire
canadienne : une histoire*

P. WHITNEY LACKENBAUER

AVEC JOHN MOSES, R. SCOTT SHEFFIELD, MAXIME GOHIER

D2-250/2-2009F
978-1-100-91584-5
Direction artistique SMA(AP) DPSAP CS08-0436

Remerciements

Le présent ouvrage sur l’histoire des peuples autochtones et de leur contribution au riche patrimoine militaire canadien est le dernier d’une série rédigée par la *Direction – Histoire et patrimoine* en vue de rappeler une expérience militaire exceptionnelle. C’est feu le lieutenant général Christian Couture, défenseur de la cause des Autochtones dans les Forces, qui a lancé l’idée de ce livre et en a soutenu au départ la réalisation.

Aujourd’hui, plus de 1 800 membres des Premières nations, Inuits et Métis du Canada servent au sein des Forces canadiennes au pays et outre-mer avec la même ferveur et la même fierté que leurs ancêtres. Leur diversité est extraordinaire. En effet, ils représentent plus de 640 bandes distinctes qui partagent des croyances et des pratiques, mais qui sont toutes uniques en leur genre. De plus, il existe 55 langues et dialectes différents qui appartiennent à 11 familles linguistiques.

Nous désirons remercier très sincèrement toutes les personnes et organisations qui ont contribué à cet ouvrage pour l’aide inestimable qu’elles ont apportée. Il s’agit du lieutenant-colonel Marcel Beaudry, du sergent Ryan Davidson, de M. Maurice Desautels, de M^{me} Arlene Doucette, de M. David Duguay, de M. Donald Graves, de M. Ben Greenhous, de M^{me} Madeleine Lafleur-Lemire, du major Paul Lansey, du Dr. John MacFarlane, du major-général Walter Semianiw, de M. Warren Sinclair, du Centre d’imagerie interarmées des Forces canadiennes, de M. Yvan Rompré (traducteur), de M^{me} Élisabeth Leboeuf (révisseuse), de MM. Whitney Lackenbauer, John Moses, Maxime Gohier et Scott Sheffield (auteurs), ainsi que de nos anciens combattants autochtones.

Serge Bernier, Ph. D.

Directeur – Histoire et patrimoine

Au sujet des auteurs

P. Whitney Lackenbauer, Ph. D., est professeur adjoint et titulaire de la chaire d'histoire à l'Université St. Jerome's, à Waterloo, en Ontario. Parmi ses récents ouvrages, mentionnons *Arctic Front: Defending Canada's Far North* (2008), *Battle Grounds: The Canadian Military and Aboriginal Lands* (2007), ainsi que deux volumes sur les peuples autochtones et la participation militaire rédigés en collaboration.

John Moses est restaurateur d'objets et chercheur au Musée canadien des civilisations, à Gatineau, au Québec. Il s'intéresse notamment à l'adaptation des perspectives autochtones dans la pratique muséale courante et à l'enseignement aux non-spécialistes des techniques de préservation des collections. Il est membre inscrit de la bande Delaware, au sein des Six Nations of the Grand River, à Brantford, en Ontario.

R. Scott Sheffield, Ph. D., est chargé de cours au département d'histoire de l'Université de la vallée du Fraser. Ses principales publications comprennent *The Redman's on the Warpath: The Image of the Indian and the Second World War* (2004), *A Search for Equity: The Final Report of the National Round Table on First Nations Veterans' Issues* (2001), ainsi qu'un récent volume publié sur les peuples autochtones et la participation militaire dans la perspective internationale.

Maxime Gohier est titulaire d'une maîtrise en histoire de l'Université du Québec à Montréal. Il est l'auteur du livre *Onontio le médiateur: La gestion des conflits amérindiens en Nouvelle-France (1603-1717)*, qui porte sur la politique indienne de la France en Amérique du Nord. Il poursuit actuellement des études de doctorat sur l'histoire des Autochtones du Québec sous le régime britannique.

Table des matières

INTRODUCTION

LES GUERRES DANS L'AMÉRIQUE DU NORD PRÉCOLOMBIENNE 2

CHAPITRE I

L'ARRIVÉE DES EUROPÉENS : LES GUERRES DU XVII^e SIÈCLE 14

CHAPITRE II

LES GUERRES IMPÉRIALES 38

CHAPITRE III

À LA DÉFENSE DE LEURS TERRES 58

CHAPITRE IV

LES RAPPORTS SE TRANSFORMENT : 1815-1902 90

CHAPITRE V

LES GUERRES MONDIALES 118

CHAPITRE VI

LES SIX DERNIÈRES DÉCENNIES 156

CONCLUSION 184



Introduction

Les guerres dans l'Amérique du Nord précolombienne

Les explorateurs européens qui « découvrent » les Amériques au XV^e siècle débarquent sur une terre déjà habitée par une population indigène importante et hétérogène. Selon les récits de la création du monde chez les Autochtones, leurs ancêtres vivent là depuis toujours. Selon les archéologues, des êtres humains habitent alors ce qui est devenu le Canada depuis au moins 12 000 ans et probablement bien plus longtemps.

La population autochtone comprend plusieurs nations que les ethnologues classent selon leurs caractéristiques culturelles et linguistiques. À l'Est, de la côte atlantique jusqu'à la région des Grands Lacs, les Algonquiens et les Iroquoiens se partagent les ressources de la forêt boréale subarctique et des forêts de feuillus du Nord-Est. Les premiers sont pour la plupart nomades et vivent de chasse, de cueillette et de pêche. En règle générale, les Beothuks à Terre-Neuve, les Mi'kmaq, les Abénaquis et les Malécites dans les Maritimes, ainsi que les Algonquins, les Attikamekw, les Naskapis, les Montagnais (maintenant connus sous le nom d'Innu), les Odawas, les Nipissings, les Ojibways et les Cris au Québec et en Ontario se rassemblent tous en été à des lieux de pêche stratégiques pour se rencontrer, commercer et nouer des alliances.

En automne, ils se dispersent pour l'hiver en bandes de chasseurs apparentés. Les nations de langues iroquoiennes, en revanche, sont beaucoup plus sédentaires. Les Cinq-Nations (aussi connues sous le nom d'Iroquois ou Hodenosaunee), de même que les Hurons, les Neutres, les Pétuns et les Ériés, vivent dans des villages qui peuvent compter jusqu'à 2 000 habitants autour des lacs Ontario, Érié et Huron. Ils habitent des « longues maisons » de 10 à 30 mètres de longueur faites de bois recouvert d'écorce qui logent chacune de trois à cinq familles. Le climat plus doux que chez leurs voisins algonquins leur permet de développer la forme la plus nordique de l'agriculture autochtone en Amérique du Nord, basée sur la culture du maïs, de la courge, de la fève, du tournesol et du tabac.

Guerrier mohawk de Tyendinaga, automne 1813

Bien que peu nombreux, les guerriers de la petite collectivité mohawk de Tyendinaga, près de Kingston, ont participé à beaucoup de combats pendant la guerre de 1812, notamment à Sacketts Harbour et dans la péninsule de Niagara en 1813. C'est au cours de la bataille de Crysler's Farm en novembre 1813 qu'ils se sont le plus illustrés, ayant joué un rôle très important en dépit de leur petit nombre. Ce guerrier est représenté tel qu'on aurait pu le voir à Crysler's Farm.

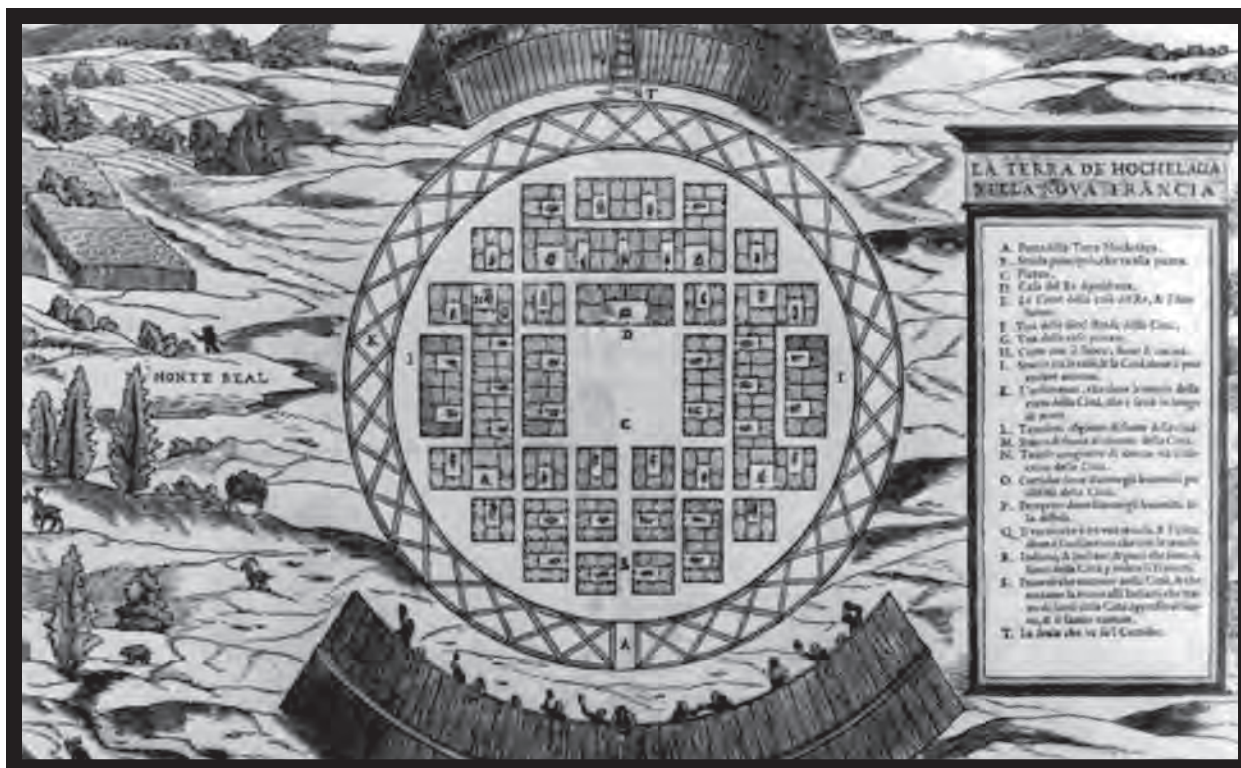
Tableau de Ron Volstad [ministère de la Défense nationale]

Les guerres dans l'Amérique du Nord précolombienne

Dans les plaines du Nord, les Assiniboines et les Pieds-Noirs mènent une vie de piétons nomades. Ils tirent principalement leur subsistance de la chasse au bison, très abondant à l'époque, et qui répond à presque tous leurs besoins : ils se nourrissent de sa chair, utilisent son cuir pour se vêtir et recouvrir leurs habitations et se servent de ses cornes et ses os pour fabriquer des outils et des armes. Dans les forêts subarctiques, qui s'étendent du Nord du Manitoba jusqu'au Yukon en passant par les Territoires du Nord-Ouest, vivent les très nomades nations de langue athapascane, Chipewyans, Esclaves, Sékanis, Plats-Côtés-de-chiens, Castors, Sarsis, Lièvres et autres. Leur mode de vie est analogue à celui des nations algonquiennes et leur principal moyen de subsistance est la chasse à l'orignal et au caribou. Sur l'autre versant des Rocheuses, on retrouve les peuples de la cordillère et de la côte du Pacifique. Ces nations de l'intérieur montagneux comprennent les Kutenais ainsi que diverses peuplades de l'intérieur, de langues athapascane et salish, qui vivent de chasse et de cueillette. Dans la région côtière linguistiquement hétérogène, on retrouve les Haïdas, les Kwakwaka'wakw (Kwakiutl), les Nuuchah Nulth (Nootkas), les Cowichans, les Tlingits, les Tsimshians et d'autres peuplades dont le mode de vie est basé sur le saumon et le cèdre. L'économie de subsistance prospère de la région a donné naissance à certaines des sociétés hiérarchiques les plus peuplées et les plus complexes à s'être constituées chez des chasseurs-cueilleurs dans le monde. Un mode de vie semi-sédentaire au milieu d'une

forêt pluviale côtière d'une extrême richesse a permis la création de traditions artistiques très élaborées dans le domaine de la sculpture sur bois, matériau utilisé pour construire des habitations et fabriquer des canots, des ustensiles et divers objets religieux et cérémoniels. Les Autochtones de cette région seront les derniers à entrer en contact avec les Européens, à l'arrivée des explorateurs russes, espagnols et britanniques entre le milieu et la fin du XVIII^e siècle.

Enfin, les Thuléens et leurs descendants culturels et biologiques, les Inuits, que les Français appellent généralement « Esquimaux », vivent dans l'Arctique au nord de la limite forestière. Grâce à leurs ingénieuses inventions, de l'igloo aux kayaks, ils réussissent à survivre dans un environnement aride où leur subsistance est essentiellement tributaire de ressources animales. Pour la majorité des groupes, la mer est la grande pourvoyeuse : les phoques fournissent de la nourriture pour les humains et les chiens, de l'huile pour chauffer les habitations et cuire les aliments et des peaux dont on fait des bottes, des vêtements d'été, des tentes, des harpons et des harnais pour les attelages de chiens. Le caribou est la principale proie terrestre; on se nourrit de sa viande, le cuir et les tendons servent à la confection des vêtements et les bois, à la fabrication des outils. Le cycle saisonnier des Inuits, tout comme celui des autres peuples autochtones d'Amérique du Nord, est très bien adapté aux caractéristiques de leur terre.



Hochelaga vers 1535

Bibliothèque et Archives Canada (C-10489)

Les guerres dans les sociétés autochtones

Il faut détruire le mythe selon lequel les Autochtones vivaient en parfaite harmonie avant l'arrivée des Européens. En effet, la guerre occupe une place centrale dans la culture et le mode de vie de nombreuses Premières nations. Les guerres sont une réalité permanente partout même si, selon Tom Holm, leur intensité, leur fréquence

et leur caractère décisif sont variables. Les causes sont complexes et souvent interreliées, issues de motivations et de besoins individuels et collectifs. Au niveau personnel, les jeunes hommes ont souvent de puissants mobiles pour prendre part à des opérations militaires, car les actes de bravoure sont une source de grand prestige dans la plupart des cultures autochtones. Selon le récit d'un jésuite du XVIII^e siècle, « l'unique moyen parmi les

Illinois de s'attirer l'estime et la vénération publiques, c'est comme chez les autres Sauvages, de se faire la réputation d'habile chasseur, et encore plus de bon guerrier [...] c'est ce qu'ils appellent être véritablement homme ». Dans les sociétés de la côte Ouest, les biens matériels et les esclaves acquis lors de pillages constituent des moyens importants d'obtenir des richesses suffisantes pour tenir des potlachs et autres cérémonies de don. Au niveau communautaire, la guerre est polyfonctionnelle et on la fait pour différentes raisons. Certains conflits sont motivés par des objectifs économiques et politiques, par exemple conquérir l'accès à des ressources ou un territoire, extorquer un tribut à une autre nation ou contrôler des routes commerciales. Le désir de vengeance est un mobile très fréquent dans toute l'Amérique du Nord et peut déclencher des cycles récurrents de violence, souvent de faible intensité, qui se perpétuent parfois pendant des générations. Les nations iroquoiennes du Nord-Est se livrent à des « guerres de deuil ». Il s'agit de raids destinés à capturer des prisonniers qui sont ensuite adoptés par les familles endeuillées pour remplacer certains de leurs membres morts prématurément de maladie ou tués dans des combats.

Les indices recueillis par les archéologues confirment le rôle de premier plan que tenait la guerre dans les sociétés autochtones bien avant l'arrivée des premiers pionniers européens permanents. Dès l'an 1000, par exemple, les villages hurons, neutres, pétuns et iroquois sont de plus en plus souvent entourés d'une palissade de pieux qui peut atteindre 10 mètres de hauteur, et certains ont une

deuxième, voire une troisième enceinte pour mieux se protéger des attaques de l'ennemi. Craig Keener décrit de quelle façon ces structures deviennent de plus en plus imposantes et élaborées jusqu'aux années 1500. On se sert même parfois de pieux de 24 pouces de diamètre pour construire ces défenses multicouches, ce qui représente un énorme investissement en travail commun que les villageois n'auraient certainement pas fait s'ils ne l'avaient pas jugé nécessaire. Des sièges et des assauts devaient donc être livrés contre ces villages fortifiés avant l'arrivée des Européens et il y en a très certainement eu aux XVII^e et XVIII^e siècles. Les guerres ont aussi entraîné la création de systèmes politiques très complexes parmi ces nations iroquoiennes. Les grandes confédérations, comme la Confédération iroquoise des Cinq-Nations et la Confédération huronne, qui datent probablement de la fin du XVI^e siècle, sont nées du désir de leurs membres de mettre fin aux guerres fratricides qui ravageaient leurs sociétés depuis des centaines d'années. L'organe central de ces organisations est le Conseil de la confédération, auquel on soumet les différends intertribaux afin de les régler sans effusion de sang. Les conseils s'occupent également de questions de politique étrangère, comme l'organisation d'expéditions militaires et la constitution d'alliances.

Pratiques militaires traditionnelles

Avant la colonisation européenne, la façon de faire la guerre est différente selon la région. Nous nous attacherons surtout, dans les paragraphes qui suivent, aux usages dans les forêts du Nord-Est, mais il existe certains traits communs évidents. Dans les régions où il est possible

de rassembler des troupes de guerriers importantes, les batailles sont souvent très ritualisées et livrées de façon à limiter le nombre de victimes, comme en témoigne cette description, consignée par le commerçant de fourrures David Thompson, qu'un aîné peigan, Sauksamappee, a faite d'un combat livré contre les Shoshones dans la région d'Eagle Hills en Saskatchewan, pendant sa jeunesse, bien avant l'arrivée des Européens avec leurs chevaux et leurs fusils.

[Traduction]

Après avoir chanté et dansé, ils se sont assis sur le sol et ont placé devant eux leurs grands boucliers qui les abritaient. Nous avons fait la même chose, mais nous n'avions pas autant de boucliers et certains de nos boucliers devaient protéger deux hommes. Leurs guerriers étaient placés épaule contre épaule; leurs arcs n'étaient pas aussi longs que les nôtres, mais ils étaient faits de meilleur bois et le dos était recouvert de tendons de bison, ce qui les rendait très élastiques, et leurs flèches parcouraient une longue distance et venaient siffler à nos oreilles comme des balles de fusil [...] des deux côtés, il y a eu plusieurs blessés, mais personne ne gisait au sol; et la nuit a mis fin à la bataille sans qu'un scalp ait été prélevé d'un côté ou de l'autre, et en ce temps-là, c'était le résultat habituel à moins que l'un des camps ne soit beaucoup plus nombreux que l'autre.



Attaque d'un fort autochtone

Attaque d'un fort au cours d'une bataille entre deux nations autochtones.
Bibliothèque et Archives Canada (C-92245)

Également, en 1609, l'explorateur français Samuel de Champlain livre bataille aux Iroquois avec ses alliés montagnais. Le récit détaillé qu'il fait de l'affrontement montre que les usages militaires sont très ritualisés et

régis par des règles strictes. Par exemple, lorsque les deux groupes se rencontrent sur les berges du lac Champlain, ils négocient pour décider de l'heure à laquelle on livrera combat. Il est décidé « qu'il fallait attendre le jour pour se reconnaître et qu'aussitôt que le soleil se lèverait », on livrerait bataille. « Toute la nuit se passa en danse et chanson », rapporte Champlain, qui ajoute que les deux camps échangent « une infinité d'injures » et se menacent l'un l'autre. Au lever du soleil, les armées, de plus de 200 guerriers chacune, se placent en rangs serrés l'une en face de l'autre et se rapprochent calmement et lentement, prêtes à engager le combat. Tous les guerriers sont armés d'arcs et de flèches et portent des armures faites de bois et d'écorce reliés par des fibres de coton. Champlain et deux autres soldats français ouvrent le feu avec leurs arquebuses, ils tuent les trois principaux chefs iroquois et l'ennemi bat en retraite. Finalement, un corps à corps s'engage et les alliés des Français capturent 10 ou 12 prisonniers.

La plupart des Européens se moquent de ce sport relativement peu sanglant. C'était « plus un passe-temps qu'un moyen de vaincre ou d'asservir des ennemis » [traduction], conclut le capitaine John Underhill, de Massachusetts Bay, après avoir été témoin d'un tel engagement. Il est toutefois peu probable que les Européens aient pu être témoins des embuscades et des raids plus courants et plus meurtriers, typiques de la façon autochtone de faire la guerre sur le continent. Dans les forêts du Nord-Est et ailleurs, les armes à feu des Européens vont rapidement rendre ces batailles rangées en terrain découvert trop meurtrières selon les normes culturelles autochtones. Après 1609, la plupart des



Guerrier iroquois avec mousquet, v. 1730

Cet homme porte des vêtements autochtones, mais il est armé d'un mousquet militaire français, acquis au combat ou lors d'un échange, d'une hache de guerre avec une lame de fer et d'un petit couteau à scalper accroché autour du cou. À noter : la baïonnette sur le mousquet. Bien que les guerriers autochtones aient adopté les armes européennes, ils n'employaient pas les tactiques des Européens et avaient davantage tendance à dresser des embuscades qu'à mener des combats rapprochés.

Bibliothèque et Archives Canada (C-003163)

observateurs rapportent que les Autochtones « ignorent la manière de se battre en pleine campagne » et les récits des combats livrés par les Autochtones décrivent habituellement des techniques de harcèlement que les Français appellent « la petite guerre ». Il s'agit essentiellement d'une forme de guérilla, dont le principal objectif est d'infliger des pertes, de capturer des prisonniers et de prélever des scalps, tout en épargnant le plus possible ses propres troupes. Pour ce faire, les guerriers se déplacent ordinairement en petits groupes et cherchent à fondre sur l'ennemi par surprise ou à l'encercler, tout en évitant d'être victimes des mêmes tactiques de la part de l'adversaire. Il s'agit de tirer parti du terrain pour rester dissimulés et tendre une embuscade à l'ennemi, ou de fondre sur un camp la nuit pour en surprendre les occupants en plein sommeil. Après avoir atteint leur objectif, les guerriers battent en retraite avant que la riposte puisse s'organiser.

Bien qu'adaptées aux conditions dans les forêts d'Amérique du Nord, les tactiques de guérilla des Autochtones sont aux antipodes des méthodes européennes de l'époque. Aux yeux des Européens, pour qui une discipline rigide est essentielle si l'on veut qu'un soldat soit capable de fournir une puissance de feu maximum au sein d'une formation massée en terrain découvert, les guerriers autochtones font figure de combattants indisciplinés, dénués de tout sens tactique. En outre, les Européens considèrent que se dissimuler derrière les arbres est une preuve de couardise et que le fait de viser surtout les officiers est peu sportif et barbare. En 1715, le réputé officier français Louis Laporte de Louvigny décrit les guerriers autochtones de la façon suivante :

sans ordre, ni discipline, dont les coutumes sont opposées des nôtres, qui promettent sans tenir, suivent autant qu'ils le veulent, et s'en retournent dans leurs villages sans difficulté abandonnant l'entreprise la mieux concertée au moindre rêve, par quelque superstition ou par quelque petit accident imprévu [...] leur combat se borne à tuer quelqu'homme et en avoir la dépouille et quand ils sont assez heureux pour détruire quelque canot français, où ils trouvent des munitions de guerre et de quoi s'habiller, ce sont des richesses immenses pour eux

Les guerriers autochtones, de leur côté, sont très fiers de leurs propres tactiques et ils méprisent souvent les méthodes de combat européennes, qu'ils jugent courageuses, mais téméraires. Par exemple, Makataimeshekiakiak (Épervier noir), un chef de guerre sauk qui a combattu au cours de la guerre de 1812, écrit :

Plutôt que de profiter de toute occasion de tuer l'ennemi et de préserver la vie de leurs propres hommes (ce qui, pour nous, est considéré de bonne politique chez un chef de guerre), ils s'avancent à découvert et combattent, sans égard au nombre de guerriers qu'ils peuvent perdre! La bataille terminée, ils se retirent pour faire la fête et boire du vin, comme si rien ne s'était passé; après quoi ils font une déclaration écrite concernant ce qu'ils ont fait — chaque adversaire prétendant à la victoire! Et aucun des deux ne rend compte de la moitié des tués de son propre camp. Ils ont tous combattu en braves, mais

ne seraient pas de taille à mener une guerre avec nous. Nous avons pour maxime de « tuer l'ennemi et de sauver nos propres hommes ». Ces chefs [blancs] feraient l'affaire pour payer dans un canot, mais pas pour le diriger.

Le contact entre les Autochtones et les nouveaux venus met en présence deux systèmes militaires distincts en Amérique du Nord, enclenchant un processus d'apprentissage et d'emprunt mutuels.

Guerriers et raids

Si les femmes jouent un rôle politique et social important dans les sociétés autochtones, les activités militaires, tout comme la chasse, sont ordinairement réservées aux hommes. Dès leur plus jeune âge, les garçons sont initiés à l'utilisation des armes et on leur apprend à tuer des animaux et des hommes. Les liens entre la guerre et la chasse sont si étroits que les guerriers qui partent pour le combat disent parfois qu'ils vont « à la chasse à l'homme » [traduction]. Les guerriers passent une bonne partie de leur vie à s'entraîner et ils acquièrent une adresse remarquable. Leur dextérité dans le maniement des armes et leur habileté à éviter les flèches de l'ennemi sont notoires. On dit de certains guerriers qu'ils « décochent si adroitement et si promptement [leurs flèches] qu'à peine donnent-ils loisir à ceux qui ont des fusils de coucher en joue ». Ils sont également endurcis aux rigueurs de la vie en plein air et capables au besoin de passer des jours sans se nourrir. Un commentateur contemporain écrit des Iroquois : « Ils se tiennent souvent derrière leurs arbres deux ou trois jours sans manger, attendant l'occasion favorable pour tuer un ennemi. »

Les expéditions militaires importantes sont généralement précédées d'une grande fête à laquelle participe toute la communauté et qui fournit à ceux qui veulent se joindre à l'expédition l'occasion de danser et d'entonner leurs « chants de guerre ». Les guerriers se préparent ensuite spirituellement et physiquement pour prendre le sentier de la guerre et parfois, se peignent le visage en rouge (la couleur du sang et de la guerre) pour dissimuler à l'ennemi « sur leur visage quelque air de pâleur et de crainte ». Les guerriers se parent de temps à autre d'accoutrements distinctifs. Par exemple, les chefs Iroquois portent des coiffures élaborées qui témoignent de leur rang et les guerriers décorent leurs boucliers et leurs armes de symboles héraldiques et spirituels.

Les guerriers passent souvent de longues périodes loin de leurs villages. Selon certains témoins européens contemporains, ils peuvent parcourir de « trois à quatre cents lieues [de 1 200 à 1 600 km] pour casser une tête et enlever une chevelure ». Il s'agit cependant là d'un exemple extrême. Au XVIII^e siècle, les Iroquois de la vallée du Saint-Laurent se rendent jusqu'en Caroline pour livrer bataille aux peuplades qu'ils appellent les Têtes-Plates (terme générique qui inclut les Chickasaws, les Choctaws et les Cherokees). Pour parcourir de telles distances, il leur faut voyager léger. Les guerriers ne transportent que leurs armes et parfois des provisions de maïs; ils chassent en cours de route pour se nourrir. L'été, les canots d'écorce leur permettent de parcourir rapidement les nombreuses voies navigables qui sillonnent le territoire. En hiver, ils se déplacent en raquettes. Dès qu'ils arrivent chez l'ennemi, les guerriers ne circulent plus que de nuit pour ne pas être

vus. Souvent, ils cessent même de chasser, « de crainte que les bêtes n'étant que blessés ne s'enfuient avec la flèche dans le corps et n'avertissent leurs ennemis de se mettre en état de défense ».

À l'arrivée des Européens, la principale arme offensive du guerrier du Nord-Est de l'Amérique du Nord est l'arc et la flèche. La pointe de flèche est ordinairement faite d'os ou d'un éclat de pierre. Lorsqu'ils attaquent un village, les guerriers utilisent parfois des flèches enflammées et on sait que certaines peuplades comme les Ériés empoisonnent leurs pointes de flèches. L'arc a un peu moins de deux mètres de longueur et il est assez puissant pour expédier une flèche à plus de 120 mètres. C'est cependant à courte distance que l'arc et la flèche sont le plus efficace. En 1606, un marin français est tué par une flèche qui a traversé le chien qu'il tient dans ses bras. On apprend donc aux guerriers à s'approcher de l'ennemi pour expédier une volée de flèches avant que l'adversaire ait le temps de réagir. La hachette, mieux connue sous le nom algonquin de « tomahawk », et le casse-tête (une massue d'environ 60 cm, ordinairement en bois très dur et comportant un gros renflement à son extrémité) servent dans les corps à corps à assommer l'adversaire, que souvent on achève au couteau.

Les peuples autochtones adopteront rapidement les armes à feu des Européens. Même si les premières arquebuses sont moins efficaces que l'arc et la flèche, puisque « trop embarrassantes et trop lentes », elles ont l'avantage d'émettre un bruit retentissant quand on tire, ce qui terrifie

l'ennemi et le rend plus vulnérable. Quelques Autochtones réussissent bien à mettre la main sur des armes à feu dans la première partie du XVII^e siècle, mais ce n'est pas avant 1640 qu'ils peuvent en faire l'acquisition à grande échelle. Ils maîtrisent rapidement la nouvelle technologie et deviennent plus habiles dans le maniement de ces armes que les Européens. Patrick Malone affirme même que les tribus algonquiennes de la Nouvelle-Angleterre ont appris à très bien évaluer la technologie. Elles ont rapidement compris les inconvénients des arquebuses à mèche et commencé à réclamer des fusils à silex, plus coûteux, mais mieux adaptés à leur façon de chasser et à leur « guerre d'embuscade ». L'usage de l'arc et de la flèche se maintiendra pendant de nombreuses années, spécialement pour les attaques surprises au cours desquelles la détonation risque d'alerter l'ennemi, mais au début du XVIII^e siècle, la majorité des Premières nations du Nord-Est ont adopté le mousquet pour chasser et combattre.

Scalps, torture et cannibalisme

Certains aspects des guerres autochtones choquent les pionniers européens. Par exemple, la coutume de scalper l'ennemi, c'est-à-dire de le dépouiller de son cuir chevelu préalablement détaché au moyen d'une incision au couteau, scandalise bon nombre d'observateurs européens. Bien que certains chercheurs aient avancé que ce sont les Européens eux-mêmes qui auraient introduit cette pratique lors des premiers contacts, il apparaît désormais certain que la coutume du scalp est bien antérieure à la colonisation. En 1535, l'explorateur Jacques Cartier voit cinq scalps exposés dans le village d'Hochelaga.

Toutefois, même s'ils s'en indignent, les Blancs encouragent cette pratique chez leurs alliés. À compter des années 1630, les Britanniques offrent une récompense à qui leur rapporte les scalps de leurs ennemis et les Français leur emboîtent le pas dans les années 1680. Selon les ethnohistoriens James Axtell et William Sturtevant, ce sont les Européens (particulièrement les colons britanniques) qui ont commencé à pratiquer le scalp après le contact avec les peuples autochtones, alléchés par les récompenses souvent attrayantes versées par les autorités coloniales.

La torture des prisonniers n'est pas rare dans certaines cultures autochtones. Le jésuite Claude Allouez, qui a vécu parmi les Illinois au XVIII^e, raconte :

c'est pour [un guerrier] le comble de la gloire lorsqu'il fait des prisonniers et les ramène vifs. Dès qu'il arrive, tout le village s'assemble et se range en haie sur le chemin où les prisonniers doivent passer. Cette réception est bien cruelle, les uns leur arrachent les ongles, d'autres leur coupent les doigts ou les oreilles; quelques autres les chargent de coups de bâton.

La torture est cependant hautement ritualisée et il semble qu'elle vise à apaiser les âmes des gens décédés de mort violente. Le prisonnier est ordinairement attaché à un poteau, on lui arrache les ongles et on lui brûle diverses parties du corps, souvent à l'aide d'un tison ou d'un outil métallique rougi au feu. L'idée est de prolonger l'agonie

le plus longtemps possible pour que le captif puisse prouver son courage et son endurance. Les tourments s'achèvent ordinairement sur le bûcher, où le prisonnier est finalement immolé. Dans certains cas, les vainqueurs mangent le cœur ou une partie du corps d'un prisonnier dont ils admirent particulièrement le courage. Le jésuite Jean de Brébeuf, qui a vécu parmi les Hurons dans les années 1630, explique le cannibalisme ritualisé en affirmant que si le prisonnier « était vaillant homme, ils leur arrachent le cœur, le font griller sur les charbons et le distribuent en pièces à la jeunesse; ils estiment que cela leur donne du courage ».

Tous les captifs ne sont pas torturés et mis à mort. Les femmes et les jeunes garçons sont généralement épargnés et cédés aux familles endeuillées dont ils remplacent les membres décédés. La prisonnière ou le prisonnier ainsi adopté prend le nom, la personnalité, le rôle et les responsabilités de la personne qu'elle ou il remplace et est traité avec beaucoup d'affection. Si on l'a torturé, on lui prodigue les soins requis pour le guérir. Pierre-Esprit Radisson, jeune aventurier français qui est capturé et torturé par les Iroquois dans les années 1650, raconte : « ma mère [adoptive] se mit à soigner mes plaies et blessures [...] et en moins de quinze jours, les plaies furent guéries ». La guerre tient donc une place importante dans les sociétés autochtones. Par conséquent, les relations des Autochtones avec les Européens seront fréquemment de nature militaire, comme alliés ou comme ennemis.



Arquebusier français

Arquebusier français au Canada, entre 1610 et 1620.

Reconstitution par Michel Pétard [ministère de la Défense nationale]



Chapitre un

L'arrivée des européens : les guerres du XVII^e siècle

Lorsque les Européens commencent à coloniser l'Amérique du Nord, celle-ci est déjà occupée par des nations autochtones en guerre les unes contre les autres. Ces conflits préexistants contribueront à façonner les réseaux d'alliances qui unissent les nouveaux venus et les peuples autochtones et auront d'importantes répercussions sur les guerres coloniales jusqu'à la fin du XVII^e siècle.

Les premiers contacts

Dans l'état actuel de nos connaissances, nous pensons que les Norvégiens (les Vikings) furent les premiers Européens à atteindre l'Amérique du Nord, depuis leurs colonies d'Islande et du Groenland. Les sagas vikings racontent qu'après plusieurs voyages d'exploration sur les côtes de Terre-Neuve et du Labrador, un petit établissement fut fondé vers 1003 ou 1004 à « Vinland » (quelque part sur la côte Nord-Est). L'expédition qui s'établit à Leifsbudir (aujourd'hui L'Anse-aux-Meadows) près de la péninsule de Burin comprenait environ 65 personnes et des animaux domestiques. La petite communauté vivait principalement de chasse, de pêche et de la cueillette de raisins sauvages. Les rapports initiaux entre les Vikings et la population indigène, que les premiers baptisèrent *skrælings* (probablement des Inuits dorsétiens ou des Beothuks), furent assez pacifiques et centrés sur le commerce. Selon certains récits toutefois, un conflit aurait éclaté la deuxième année entre les deux groupes parce que les Vikings refusaient

de vendre des armes aux *skrælings*. Les guerriers autochtones étaient armés d'arcs et de casse-tête probablement aussi efficaces que les haches et les arcs norvégiens dans les petites escarmouches, leurs canots étaient plus manœuvrables que les bateaux vikings et ils se trouvaient dans un environnement familier. Trop peu nombreux pour gagner une guerre, les Vikings abandonnèrent leur colonie au bout de deux ans seulement. Il est possible qu'un deuxième établissement ait vu le jour brièvement, à la même époque, près de l'emplacement actuel de St. Paul's Bay, mais les documents ne concordent pas sur ce point et les archéologues n'en ont encore trouvé aucune trace. Les Vikings continuèrent de venir sur la côte du Labrador jusqu'au milieu du XIV^e siècle, afin d'y chercher du bois pour leurs colonies des terres arides du Groenland. Ces expéditions cessèrent toutefois vers 1350, quand les Inuits réussirent à chasser ces colons européens du Groenland.

Guerriers des forêts de l'Est v. 1600

Ce tableau de David Rickman montre trois guerriers des forêts de l'Est portant divers vêtements et armes. Le personnage du milieu représente un chef de guerre vêtu d'une armure en lattes de bois et armé d'un casse-tête. À gauche, on voit un archer en costume d'hiver et, à droite, un guerrier en tenue d'été armé d'un arc et d'un casse-tête et équipé d'un bouclier en bois.

Tableau de David Rickman [ministère de la Défense nationale PMRC-92-605]

L'arrivée des européens : les guerres du XVII^e siècle

Vers la fin du XV^e siècle, des navigateurs anglais, français et portugais reprirent l'exploration de la côte atlantique du Canada, à la recherche d'une route vers l'Asie et ses trésors légendaires d'épices, de soieries et de métaux précieux. En 1497, John Cabot prend possession de Terre-Neuve (ou de l'île du Cap-Breton) au nom de l'Angleterre et, en 1534, Jacques Cartier explore le golfe du Saint-Laurent pour le roi de France. Dans la baie des Chaleurs, les hommes de Cartier rencontrent un groupe de Mi'kmaq, avec lesquels ils échangent des articles en fer contre des fourrures. Ils atteignent ensuite la péninsule de Gaspé, où ils plantent une croix pour prendre possession du territoire et rencontrent un groupe d'Iroquoiens de la région de Québec (les Stadaconiens). Cartier crée alors un précédent malheureux en kidnappant les deux fils du chef, Donnacona, pour les ramener en France.

Cartier revient l'année suivante avec ses deux prisonniers et, malgré l'avis contraire de Donnacona et des Stadaconiens, il remonte le fleuve jusqu'à Hochelaga (Montréal). Avant de repartir, il kidnappe Donnacona lui-même pour qu'il lui serve de guide lors de futurs voyages. Comme le chef autochtone meurt en captivité, la conduite de Cartier n'aura certainement pas été de nature à favoriser le maintien de relations harmonieuses avec les Stadaconiens. Les tentatives des Français pour fonder un établissement permanent à Québec en 1541-1543 échouent à cause de la rudesse du climat, d'une épidémie de scorbut et, par-dessus tout, de l'hostilité des peuplades iroquoiennes, qui tuent environ 35 Français. D'autres explorateurs connaîtront un sort analogue. En 1577-1578, par exemple, l'Anglais Martin Frobisher a plusieurs accrochages avec des Inuits en longeant la côte de l'île de Baffin à la recherche du passage du Nord-Ouest.

La vague d'exploration et de colonisation par les Européens ne fait que commencer. Dans la deuxième moitié du XVI^e siècle, des pêcheurs basques, britanniques et français, attirés par les stocks de poissons des Grands Bancs de Terre-Neuve, établissent des avant-postes saisonniers sur les côtes du Labrador, dans l'île de Terre-Neuve, en Acadie et dans le golfe du Saint-Laurent. Parallèlement à leurs activités de pêche et de conservation du poisson, ils développent des relations commerciales avec les peuples autochtones. Ils échangent des chaudrons en cuivre, des pointes de flèches, des haches et des couteaux en fer, de la verroterie, des miroirs et des vêtements avec les



Arbalétrier français

Arbalétrier français, vers 1541-1542, portant la livrée blanche et noire des membres de l'expédition de Cartier et Roberval à destination du Canada.

Reconstitution par Michel Pétard [ministère de la Défense nationale]



Autochtones contre des peaux de castor, très prisées en Europe pour la confection de chapeaux de feutre. Cette nouvelle économie attire très rapidement l'attention des marchands de Saint-Malo et, à la fin du XVI^e siècle, des hommes comme François du Pont-Gravé et Pierre du Gua de Monts envoient des expéditions purement commerciales dans la région. En 1604, de Monts, qui a obtenu du Roi le monopole sur le commerce des fourrures, entreprend de fonder des postes de traite dans la baie de Fundy et à

Québec. Il embauche le géographe Samuel de Champlain dans ce but. En 1608, Champlain fonde à Québec le premier établissement français permanent dans la vallée du Saint-Laurent. Dans les deux décennies suivantes, les Anglais, les Hollandais et les Suédois implantent aussi des établissements sur la côte atlantique. Pour les puissances européennes, le lucratif commerce des fourrures et l'établissement de colonies supplantent progressivement la recherche du passage du Nord-Ouest.

L'arrivée des européens : les guerres du XVII^e siècle

La création d'alliances

Les rapports des Français avec les peuples autochtones au début du XVII^e siècle sont largement déterminés par les conflits intertribaux préexistants. À l'époque où Champlain fonde Québec, aucune nation autochtone n'est établie en permanence dans la vallée du Saint-Laurent. Les Iroquoiens que Cartier a rencontrés un demi-siècle plus tôt sont partis. Il semblerait qu'ils aient été décimés par une longue guerre avec les Cinq-Nations (les Mohawks, les Oneidas, les Onondagas, les Cayugas et les Sénécas) – qui occupaient le territoire compris entre le fleuve Hudson et la rivière Genesee, où se trouve l'actuel État de New York – et peut-être par des épidémies d'origine européenne. Ainsi, au début du XVII^e siècle, les rives du Saint-Laurent ne sont plus qu'un lieu de rassemblement estival pour les Algonquins, les Montagnais et les autres peuplades algonquiennes, qui passent le reste de l'année à chasser à l'intérieur des terres. Ces nations nomades guerroyaient contre les Iroquois, qui cherchent apparemment à conquérir l'accès au réseau de traite qui est en train de se créer dans la vallée du Saint-Laurent. Pour établir de solides relations commerciales avec les peuplades algonquiennes des environs de Québec, Champlain décide de s'allier avec elles et de s'engager dans le conflit à leurs côtés.

En 1603, Champlain, qui passe l'été à Tadoussac, conclut une alliance commerciale et militaire avec les Algonquins, les Montagnais et les Malécites. Il s'engage à envoyer des hommes pour les aider à défaire les Iroquois, mais il leur offre aussi son aide pour faire la paix avec leurs ennemis. Comme tous les administrateurs de la Nouvelle-France

qui lui succéderont, Champlain estime que l'établissement d'une paix générale entre tous les peuples autochtones est la meilleure façon de favoriser le commerce et de coloniser pacifiquement le territoire. La réponse des Autochtones ne laisse aucune équivoque : ils sont disposés à permettre aux Français de « peupler leur territoire » [traduction], mais ils refusent de faire la paix avec les Iroquois et ils préfèrent que Champlain fasse la guerre à leurs ennemis. À son retour en 1608, Champlain reconduit l'alliance et il est vite sommé d'honorer ses engagements et de faire la guerre aux côtés de ses alliés. En 1609, 1610 et 1615, il prend part, avec plusieurs soldats français, à des expéditions contre les Iroquois aux côtés de guerriers algonquins, montagnais et hurons. Par la suite, en 1616, des missionnaires et des soldats sont envoyés en Huronie pour y fonder la première mission et, surtout, pour cimenter l'alliance franco-huronne.

Les 15 années qui suivent ne sont marquées d'aucun conflit majeur entre les Iroquois et les alliés des Français, à part quelques raids occasionnels. Les deux camps concluent un traité de paix en 1624. La trêve permet le développement en Nouvelle-France d'un florissant réseau de traite dans lequel les Hurons, une confédération iroquoienne établie dans la région comprise entre la baie Georgienne et le lac Simcoe, dans l'actuelle province d'Ontario, jouent un rôle essentiel d'intermédiaires. Grâce à leur situation géographique stratégique, les Hurons sont en mesure de canaliser vers Québec d'énormes quantités de fourrures qu'ils obtiennent des autres nations de la région des Grands Lacs.

De leur côté, en 1609, les Hollandais commencent à fréquenter les rives du fleuve Hudson. En 1614, ils fondent un poste de traite baptisé Fort Orange près du territoire iroquois, à l'emplacement actuel de la ville d'Albany. Cette arrivée des Hollandais est un facteur important dans la période de calme relatif, qui dure de 1615 à 1630 environ, dans les rapports entre les Iroquois et les alliés des Français, car les Iroquois s'emploient à combattre les Mohegans, nation algonquienne qui leur interdit l'accès aux postes de traite hollandais. Une fois les Mohegans chassés de leurs terres, les Iroquois concluent avec les Hollandais une alliance qui leur assure un accès direct aux marchandises européennes. Il existe désormais dans le Nord-Est de l'Amérique du Nord deux grands réseaux d'alliance qui régiront les relations militaires pendant 150 ans.

Les guerres iroquoises

En 1629, les frères Kirke, au service de Angleterre, chassent les Français de la vallée du Saint-Laurent. Quand ils reprennent possession de la Nouvelle-France en 1632, les Français constatent que la guerre entre leurs anciens alliés et les Iroquois a repris. La situation a toutefois évolué et ce sont désormais les Iroquois qui font des raids dans la vallée du Saint-Laurent. Il est difficile de déterminer les causes précises de ces « guerres iroquoises » qui vont périodiquement éclater au cours des 70 années suivantes. Il semble que des facteurs aussi bien économiques que culturels et politiques entrent en jeu.

La traite des fourrures est probablement un facteur dans ces conflits. Le castor n'abonde pas sur le territoire des Cinq-Nations iroquoises, dont la situation géographique n'est pas idéale pour tirer parti du florissant commerce des fourrures. Cette thèse, avancée par plusieurs historiens, dont initialement Francis Parkman, a été développée par Harold Innis et George Hunt. Essentiellement, ceux-ci croient que les Iroquois font la guerre pour accroître leurs sources d'approvisionnement en fourrures, ressources qu'ils veulent échanger contre des marchandises européennes pour éliminer leurs rivaux et dominer le commerce. Pour atteindre ces objectifs, ils ont trois options : servir d'intermédiaires entre les Européens et les nations autochtones, conquérir de nouveaux terrains de chasse, ou s'embusquer sur les berges pour attaquer et dépouiller les convois autochtones en route vers les postes de traite français. C'est à cause de cette interprétation qu'on a baptisé les guerres iroquoises « guerres du castor ».

Plus récemment, des érudits comme Daniel Richter, George Sioui et José António Brandão ont commencé à remettre en question ou à préciser cette interprétation, en faisant valoir l'importance de la guerre du deuil comme mobile collectif des agressions iroquoises. L'introduction de maladies infectieuses contre lesquelles les peuples autochtones ne possèdent pas d'anticorps est dévastatrice pour bien des sociétés autochtones, dont les Iroquois. Selon certaines estimations, jusqu'à la moitié de la population de la vallée du Saint-Laurent et de la région des

Grands Lacs est décimée par des épidémies d'origine européenne dans la première moitié du XVII^e siècle uniquement. Face à cette vague de décès sans précédent, il est plausible que les Iroquois se soient lancés dans des « guerres du deuil » massivement amplifiées pour remplacer leurs morts, faisant parfois plus de mille captifs en une seule expédition.

Le désir des Iroquois de capturer des groupes entiers est apparemment motivé non seulement par la nécessité de remplacer leurs morts, mais aussi par des objectifs politiques plus larges comme des ambitions hégémoniques et la volonté de dominer les autres nations. Ces ambitions s'expriment clairement dans le mythe de la fondation de la Ligue iroquoise, qui est essentiellement sa Constitution. On y stipule qu'en plus d'établir une alliance entre les Cinq-Nations, la Ligue va étendre la paix, par la diplomatie ou par la force, à toutes les nations voisines du territoire des Iroquois. Une vaste alliance sera créée, au sein de laquelle les Iroquois se voient exercer eux-mêmes un certain degré d'autorité en vertu de leur rôle clé de médiateurs entre les autres nations. Des auteurs européens contemporains mentionnent que les Iroquois affirment fréquemment pendant tout le XVII^e siècle qu'ils espèrent former « un seul peuple » avec toutes les nations du Nord-Est de l'Amérique. Par exemple, Denis Raudot, intendant de la Nouvelle-France, fait les observations suivantes au sujet de la politique des Iroquois au début du XVIII^e siècle :

Ils employaient toute leur industrie pour engager les autres nations à se rendre et à se donner à eux ; ils leur envoyaient des présents et les plus habiles gens de leur nation pour les haranguer, et leur faire connaître que s'ils ne se donnaient pas à eux, ils ne pourraient éviter d'être détruits, et que ceux qui tomberaient en leurs mains souffriraient des tourments les plus cruels ; mais qu'au contraire s'ils voulaient se rendre et se disperser dans leurs cabanes, ils deviendraient les maîtres des autres hommes.

Il serait vain de vouloir isoler, parmi tous ces facteurs, une cause unique des guerres iroquoises. Il est très probable que tous ces facteurs ont joué un rôle décisif à un moment ou à un autre et à divers degrés. Il est cependant clair que les guerres livrées par les Iroquois aux nations autochtones de la vallée du Saint-Laurent et de la région des Grands Lacs ont constitué une sérieuse menace pour le commerce des fourrures en Nouvelle-France et gravement entravé les tentatives des autorités françaises visant à établir une paix générale parmi les peuples autochtones. Les Français se sont donc retrouvés de plus en plus étroitement mêlés au conflit.

À son retour dans la colonie en 1632, Champlain décide de régler le problème iroquois une fois pour toutes en détruisant la Ligue des Cinq-Nations. Il renouvelle son alliance avec les Algonquins, les Montagnais et les Hurons et il promet à nouveau son appui contre leurs

ennemis. Cependant, la colonie éprouve de graves ennuis financiers et Champlain ne réussira jamais à obtenir de la France les soldats nécessaires à l'exécution de ses plans. Il doit se contenter de fournir à ses alliés des armes comme des couteaux et des pointes de flèches en fer. Les difficultés économiques persisteront après sa mort en 1635 et les Français ne seront jamais en mesure de bien appuyer leurs alliés avant les années 1660.

Malgré ce modeste appui des Français, les alliés autochtones réussissent à continuer la guerre et à infliger de lourdes pertes aux Iroquois jusqu'à la fin des années 1630. En 1636, par exemple, des guerriers Algonquins organisent un raid en territoire mohawk, au cours duquel ils tuent 28 Iroquois et en capturent un certain nombre d'autres, dont 5 sont ramenés vivants à Québec pour être torturés. En 1638, les Hurons réussissent également à capturer plus de 100 Iroquois et à en tuer beaucoup d'autres.

Dans les années 1640, le vent tourne graduellement et la situation de l'alliance franco-autochtone se détériore. Cela tient notamment au fait que les Iroquois ont modifié leurs tactiques militaires, comme en témoigne ce compte rendu d'un jésuite :

Les années précédentes, les Iroquois venaient en assez grosses troupes en certains temps de l'été et laissaient après la rivière libre, mais cette année présente, ils ont changé de dessein et se sont divisés en petites troupes de vingt,

trente, cinquante et de cent au plus, par tous les passages et endroits de la rivière et quand une bande s'en va, l'autre lui succède. Ce ne sont que petites troupes bien armées qui partent sans cesse, pour occuper toute la grande rivière et y dresser par tout des embuscades, dont ils sortent à l'imprévu et se jettent indifféremment sur les Montagnais, Algonquins, Hurons et Français.

Les Iroquois cherchent également à briser l'alliance franco-autochtone et tentent de négocier avec les Français une paix séparée excluant les autres nations autochtones. Deux tentatives sont faites, l'une en 1641 et l'autre en 1645. Même si ces efforts sont absolument contraires à la volonté des Français d'établir une paix générale parmi les nations autochtones, ils débouchent finalement sur un traité franco-iroquois ratifié en 1645. Les Iroquois réussissent, dans un accord conclu secrètement avec les Français, à exclure du traité tous les peuples autochtones non convertis au christianisme. Même si la paix ne dure qu'un an, ce traité réussit à miner l'alliance franco-autochtone.

Le facteur décisif dans le soudain renversement de l'équilibre des forces entre les Iroquois et les alliés des Français, c'est que les Iroquois ont désormais des armes à feu. En 1639, les Hollandais mettent fin au monopole de la traite des fourrures à Fort Orange. Les marchands affluent donc au poste de traite et, en dépit d'interdictions répétées du gouvernement, ils commencent à vendre des armes à

feu aux Iroquois. En 1643, les Mohawks possèdent près de 300 mousquets, face à des Hurons, des Montagnais et des Algonquins qui n'en ont que très peu parce que les Français, qui craignent de voir un jour ces armes retournées contre eux, restreignent la vente d'armes à feu aux peuplades autochtones qui ont accepté de se convertir au catholicisme. Les jésuites rapportent que « les Hurons [...] n'ayant aucune arquebuse, s'ils sont rencontrés [par les Iroquois], comme il arrive d'ordinaire, ils n'ont autre défense que la fuite et s'ils sont pris, ils se laissent lier et massacrer comme des moutons ».

Mieux armés que leurs ennemis, les Iroquois entreprennent la destruction systématique de la Huronie vers la fin des années 1640. En 1647 et dans les années suivantes, plusieurs villages hurons déménagent à la suite d'attaques iroquoises répétées. En 1648, le village de Saint-Joseph est anéanti et 700 Hurons sont faits prisonniers, selon les jésuites. L'année suivante, près de mille Iroquois attaquent et détruisent les villages de Saint-Louis et Saint-Ignace, brûlant vif sur place les pères Gabriel Lallemant et Jean de Brébeuf, les deux jésuites qui dirigeaient les missions. Selon les récits des survivants, les Iroquois remportent une victoire facile à Saint-Ignace :

L'ennemi fit irruption à la pointe du jour, mais si secrètement et promptement, qu'il était maître de la place avant qu'on se mit en défense, le monde étant alors dans un profond sommeil, et n'ayant pas eu le loisir de se reconnaître. Ainsi, ce bourg fut pris quasi sans coup férir, n'y ayant eu que

dix Iroquois de tués, tous les hommes, femmes et enfants ayant été un partie massacrés sur l'heure même, les autres faits captifs et réservés à des cruautés plus terribles que la mort.

Ces attaques répétées des Iroquois, combinées aux divisions au sein de la société huronne et au désespoir suscité par les épidémies, détruisent le moral des Hurons. Le reste de la population décide d'abandonner le territoire, de brûler les villages et de se disperser. Nombreux sont ceux qui décident de rendre les armes pour se joindre à la Ligue des Cinq-Nations, d'autres trouvent refuge chez les Pétuns, les Neutres et les Ériés, leurs voisins, tandis que d'autres enfin s'enfuient sur l'île Saint-Joseph dans la baie Georgienne. L'île est malheureusement trop petite pour assurer la subsistance des milliers de Hurons qui y trouvent refuge et, l'hiver suivant, des centaines d'entre eux meurent au cours d'une grande famine. En 1650, un groupe de plusieurs centaines de Hurons chrétiens décide de s'établir à Québec, dans la colonie française, tandis que le reste de la nation s'expatrie vers l'ouest. Le premier groupe, qui s'établit initialement sur l'île d'Orléans et se déplace fréquemment dans les années suivantes, finit par se fixer définitivement à Lorette (Wendake) dans les années 1690.

Les Hurons ne sont pas le seul peuple autochtone à éprouver la puissance des Iroquois au cours des guerres qui suivent. En 1649, les Pétuns, nation vivant au sud de la baie Georgienne qui a appuyé les Hurons contre les Iroquois et abrité de nombreux réfugiés hurons, sont aussi

attaqués. Le village de Saint-Jean, où vivent plusieurs jésuites depuis une dizaine d'années, est assiégé et détruit. Pour échapper au même destin, les populations des huit autres villages de la confédération décident de s'enfuir vers l'ouest et trouvent refuge sur les rives de la baie Green, à l'ouest du lac Michigan. Les Iroquois se tournent alors contre les Neutres, qui, comme leur nom l'indique, sont restés neutres dans le conflit entre les Hurons et les Iroquois. Des armées de 1 200 à 1 500 guerriers iroquois détruisent un village à l'automne 1650, puis un autre l'hiver suivant. Comme les Pétuns, les Neutres survivants préfèrent se disperser vers l'ouest plutôt que de risquer d'être massacrés et torturés par les Iroquois. Entre 1653 et 1657, les Iroquois attaquent les Ériés, plus au sud, qu'ils dispersent également. Les Iroquois remportent d'importants succès même dans la vallée du Saint-Laurent. En 1651, les jésuites rapportent que des guerriers iroquois ont remonté la rivière Saint-Maurice pour aller attaquer les Attikamekw sur leur propre territoire, qui semblait virtuellement inaccessible, et qu'ils ont détruit des campements entiers.

Cette série de victoires iroquoises a de graves conséquences pour la Nouvelle-France. Militairement, les Français se retrouvent complètement isolés : ils sont désormais privés non seulement de l'aide des Hurons – qui exerçaient auparavant une pression constante sur la partie ouest du territoire iroquois – mais aussi de celle de leurs alliés algonquiens de la région Laurentienne (Algonquins, Attikamekw et Montagnais), qui n'osent plus fréquenter la colonie par crainte des embuscades iroquoises. Les

établissements français sans défense deviennent la cible favorite des Iroquois. Entre 1650 et 1653, ils frappent un peu partout entre Montréal et Québec, n'épargnant pas plus les colons qui s'aventurent dans les bois pour chasser que ceux qui travaillent dans les champs. « Les Iroquois ont tant fait de ravages en ces quartiers qu'on a cru quelque temps qu'il fallait repasser en France », écrit sœur Marie de l'Incarnation en 1650. La colonie est aussi en position économiquement précaire. Comme les commerçants autochtones n'osent plus s'aventurer dans la vallée du Saint-Laurent, le produit de la traite des fourrures diminue radicalement à partir de 1650. Sans les revenus de la traite, qui suffisaient presque à eux seuls à subvenir aux besoins de la colonie, la Nouvelle-France n'est plus en mesure de se défendre contre les incursions iroquoises.

En 1653, les Iroquois profitent des circonstances favorables pour négocier une paix à leurs propres conditions avec les Français. Ils exigent que des soldats français viennent dans leurs villages les défendre contre leurs ennemis et que des jésuites construisent une résidence sur leur territoire. Un avant-poste français est donc établi en 1655 à Onondaga, la capitale de la Ligue iroquoise. Pendant trois ans, la paix règne entre les Français et les Iroquois. En 1658 toutefois, les Français changent leur politique envers les Cinq-Nations et abandonnent leur nouvelle mission pour rentrer dans la colonie, résolus à affronter les Iroquois et à leur imposer la paix, par les armes au besoin.



Canadien en raquettes

Canadien en raquettes marchant sur la neige pour aller à la guerre, à la fin du XVII^e siècle. C'est la seule illustration contemporaine connue d'un milicien canadien.

Bibliothèque et Archives Canada (C-113193)

Quand Louis XIV monte sur le trône de France, la situation de la Nouvelle-France change considérablement. En 1663, le jeune roi décide de prendre les choses en main. Il déclare la Nouvelle-France colonie de la Couronne et y envoie le Régiment de Carignan-Salières, qui comprend 1 500 soldats réguliers commandés par Alexandre de Prouville, marquis de Tracy, pour contraindre les Iroquois à faire la paix. Le Régiment débarque à Québec à l'été 1665 et commence à construire une série de forts sur la rivière Richelieu, principale route de pénétration des Iroquois dans la vallée du Saint-Laurent. On organise également deux grandes expéditions contre les Iroquois. La première, qui comprend 300 soldats du Régiment et 200 volontaires des colonies françaises, quitte Québec le 9 janvier 1666. Les résultats sont désastreux. Les soldats sont mal équipés pour une campagne hivernale : la plupart n'ont pas de raquettes ou ne savent pas s'en servir et ils ne sont pas assez habillés pour « un froid qui passe de beaucoup la rigueur des plus rudes hivers de l'Europe ». En outre, l'armée se met en marche en toute hâte, sans attendre ses guides algonquins, qui arrivent en retard au lieu de rassemblement. L'erreur sera fatale aux troupes, qui doivent emprunter des routes qu'ils ne connaissent pas et qui dévient constamment de leur itinéraire. Les soldats ne tardent pas à se perdre. Après avoir erré dans la région du lac Champlain pendant trois semaines, ils arrivent finalement au village hollandais de Schenectady, où ils reçoivent avec reconnaissance l'aide des marchands locaux. Près de 400 soldats sont morts d'hypothermie, de faim et de maladie dans cette expédition de cinq semaines.

Après cette campagne désastreuse, les Français se rendent compte à quel point ils dépendent de leurs alliés autochtones pour faire la guerre en Amérique du Nord. En octobre 1666, ils lancent une seconde expédition contre les villages iroquois. Le corps expéditionnaire comprend cette fois une centaine d'Autochtones en plus des 600 soldats français et 600 volontaires canadiens-français. Ces alliés autochtones servent de guides et ils chassent pour nourrir la troupe. Mieux préparée que la première, cette expédition atteint finalement les villages mohawks après deux semaines de marche. Les Français constatent toutefois avec consternation que les villages sont déserts. Les Mohawks ont en effet préféré battre en retraite plutôt que d'affronter la grande armée française. Les Français doivent se contenter d'incendier les villages et les récoltes avant de rentrer à Québec.

Dès 1663, les Français ont entamé des pourparlers de paix avec quatre des cinq nations iroquoises (les Oneidas, les Onondagas, les Cayugas et les Sénécas). L'arrivée du Régiment de Carignan-Salières accélère les négociations et chacune des quatre nations ratifie un traité en 1665 et 1666. Les Français continuent cependant leurs incursions chez les Mohawks, qui ont obstinément refusé de prendre part aux discussions entamées par le reste de la Ligue. Lorsque les Mohawks constatent que les Français sont capables de les attaquer chez eux, dans leurs villages, ils cèdent et finissent par ratifier le traité de paix à Québec, en juillet 1667. Les Iroquois sont alors en guerre avec les Susquehannahs (Andaste), une nation iroquoise de Pennsylvanie, et la paix avec les Français leur évite d'avoir à combattre sur deux fronts à la fois.

Le traité de 1667 : La reconstitution de l'alliance franco-autochtone

La paix franco-iroquoise dure 15 ans. C'est une période de prospérité pour la Nouvelle-France. Les Français parviennent à reconstituer leur réseau d'alliances dans la région des Grands Lacs. Depuis la destruction de la Huronie par les Iroquois en 1650, seule une poignée d'intrépides coureurs des bois comme Pierre-Esprit Radisson et Médart Chouard des Groseillers s'aventurait encore dans la région à la recherche de nouveaux partenaires de traite. Après le traité de 1667, la route des Grands Lacs devient beaucoup plus sûre et les voyageurs français ne tardent pas à apparaître dans la région. Les jésuites se mettent aussi en route, à la recherche de nouvelles âmes à convertir. À partir de 1665, ils fondent une série de missions dans les « Pays d'en Haut ». La première, située à Chagouamigon sur le lac Supérieur, est baptisée Saint-Esprit.

Les nations que les Français rencontrent autour du lac Supérieur et du lac Michigan sont presque toutes en guerre avec les Cinq-Nations iroquoises, et occasionnellement l'une contre l'autre. La majorité d'entre elles ont fui leurs terres dans les années 1650 et 1660 et se sont réfugiées plus à l'ouest pour échapper aux Iroquois. Elles sont heureuses de l'arrivée des Français, en qui elles voient des arbitres externes puissamment armés qui peuvent les protéger. Lorsque l'aventurier Cavelier de La Salle visite les Potawatomis pour la première fois dans les années 1670, ceux-ci exposent en ces mots leurs motifs pour s'allier aux Français : « Tu es un des premiers esprits, puisque tu fais le fer, c'est toi qui doit dominer et protéger tous les hommes, loué soit le Soleil qui t'a éclairé et t'a rendu sur notre terre. »

De leur côté, les Français trouvent dans les Autochtones d'excellents partenaires commerciaux et de nouveaux alliés pour défendre la colonie. Fidèles à leur politique de médiation, ils tentent de rétablir la paix entre toutes ces nations (souvent décrites comme ennemies) et de conclure une alliance commerciale et militaire avec elles. Pour les inciter à combattre les Iroquois, les Français commencent à leur donner des présents, s'insinuant dans leurs bonnes grâces au moyen du système autochtone de diplomatie basée sur la distribution de cadeaux. Les Français ne font pas la même erreur qu'avec les Hurons; ils distribuent libéralement les armes à feu en cadeau, autant pour confirmer leur alliance que pour armer leurs nouveaux alliés. L'historien Bacqueville de La Potherie, qui vit dans la colonie à la fin du XVII^e siècle, décrit la formation de l'alliance franco-autochtone : « Les Français [...] ont pénétré insensiblement dans leurs pays [celui des Amérindiens] [...] l'union s'est cimentée de part et d'autre, on a pris leurs intérêts communs et ils se sont déclarés nos amis : on les a soutenus dans leurs guerres et ils se sont déclarés en notre faveur. »

Le contact prolongé entre les Français et les Autochtones dans la région a de profondes répercussions sur la société canadienne-française et spécialement sur les pratiques militaires. Vers 1650, les colons français commencent à adopter les tactiques de guérilla de leurs alliés afin de contrer les attaques iroquoises plus fréquentes. Lorsqu'ils commencent à se rendre régulièrement dans la région des Grands Lacs et à beaucoup commercer avec les Autochtones,

ils perfectionnent ces tactiques. Selon l'historien Arnould Balvay, dans les années 1680, les Canadiens-Français « se mettent à porter des mocassins, s'allègent pour être plus mobiles et participent à des combats 'à la sauvage' aux côtés de leurs alliés amérindiens. De ce métissage résulte la parfaite maîtrise des Canadiens dans l'art de la petite guerre dès la fin du XVII^e siècle ». Quand les Britanniques attaquent Québec en 1690, ils sont défaits par une milice canadienne-française inférieure en nombre qui, selon un chroniqueur contemporain, l'emporte grâce à des tactiques de guérilla :

[Les Canadiens] étaient divisés en plusieurs petits pelotons et attaquaient sans tenir presque d'ordre, et à la manière des Sauvages, ce gros corps [d'Anglais] qui était fort serré. Ils firent plier un premier bataillon et l'obligèrent de regagner la queue. Le feu dura plus d'une heure, nos gens voltigeaient incessamment autour des ennemis, d'arbre en arbre, et ainsi les furieuses décharges que l'on faisait sur eux ne les incommodaient pas beaucoup, au lieu qu'ils tiraient à coup sûr sur des gens qui étaient tous en un corps.

Il ne faut cependant accorder que peu de crédit à l'image romantique – propagée par certains chroniqueurs des XVII^e et XVIII^e siècles et reprise plus récemment par quelques historiens – des miliciens français qui auraient été de féroces guerriers, toujours prêts à se battre à titre

de soutien principal des forces françaises en Amérique du Nord. L'historien Jay Cassel a montré que la milice canadienne- française était souvent mal armée et, qu'à part une petite élite, ces miliciens n'ont pris part aux campagnes militaires françaises que rarement et en petits nombres. L'importance de cette milice diminue énormément au XVIII^e siècle, après la création des Compagnies franches de la Marine ou Troupes de la Marine, corps militaire mis sur pied par le ministère français de la Marine et des colonies en 1684. Comme les miliciens, les Troupes de la Marine s'adaptent rapidement aux tactiques de guérilla, qu'ils apprennent de leurs alliés autochtones et qu'ils pratiquent à leurs côtés lorsque le terrain s'y prête.

L'alliance franco-autochtone étend ses ramifications jusque dans la vallée du Saint-Laurent. Dans l'espoir de cimenter la paix, le traité franco-iroquois de 1667 prévoit que les jésuites vont fonder des missions en territoire iroquois. En échange, les Iroquois promettent d'envoyer plusieurs familles se fixer dans la vallée du Saint-Laurent. Des groupes d'Iroquois commencent à émigrer à La Prairie-de-La Magdelaine, mission jésuite non loin de Montréal sur la rive Sud du Saint-Laurent en 1667. L'allure de l'émigration s'accélère après 1675. La majorité des émigrés sont d'anciens Hurons que les Iroquois ont capturés vers 1650 et qui ne désirent pas continuer de vivre chez leurs conquérants. D'autres sont de nouveaux convertis au catholicisme qui veulent fuir les tensions créées par la pratique de leur nouvelle religion et les « désordres » provoqués par l'alcool. Les Français encouragent la

migration, autant pour affaiblir les Iroquois que pour rendre la colonie plus sûre :

M. de Courcelle [le gouverneur], qu'on avait soin d'instruire de tout, fut charmé de voir les néophytes iroquois dans le dessein de s'établir parmi les Français. Il comprit que leur nombre augmentant, il s'en pourrait former une peuplade, qui, avec le temps, servirait de barrière contre les cantons [iroquois] mêmes, si la guerre recommençait.

Comme les terres autour de La Prairie-de-La-Magdelaine ne se prêtent guère à la culture du maïs, les Iroquois décident de se déplacer vers la fin des années 1670 et ils se divisent en deux groupes : l'un suit les jésuites à Sault Saint-Louis (Kanawake) et l'autre s'en va à la mission sulpicienne de La Montagne (près du mont Royal). La mission La Montagne déménage à Sault-au-Récollet en 1697, puis au lac des Deux-Montagnes (Kanesatake) en 1721, où elle se trouve toujours aujourd'hui. Ces « Iroquois domiciliés » deviennent les alliés stratégiques des Français, tout comme les Hurons de la région de Québec et les Abénaquis, qui commencent à arriver dans la région de Trois-Rivières en 1675.

D'autres groupes réorganisent également leur réseau d'alliances à la suite du traité franco-iroquois de 1667. Lorsque les Britanniques se rendent maîtres de la Nouvelle-Hollande en 1664, les Iroquois sont coupés de leurs alliés politiques et commerciaux. En 1677,

les Iroquois qui sont en sérieuse difficulté dans leur guerre contre les Susquehannahs, concluent avec les Britanniques une alliance analogue au pacte qui les unissait aux Hollandais. Connu sous le nom de « Chaîne d'alliance », ce pacte était un traité d'alliance mutuelle entre les deux alliés en cas de guerre. Il garantissait aussi aux Iroquois l'accès privilégié au marché britannique ainsi qu'un rôle d'intermédiaires dans les relations entre les Anglais et les Autochtones.

Les guerres abénaquises : 1675-1678 et 1687-1697

Tandis que les guerres iroquoises orientent le développement de la colonie française dans la vallée du Saint-Laurent et la région des Grands Lacs, une autre guerre oppose les Mi'kmaq et les Abénaquis en Acadie. Champlain a fondé le premier établissement français dans les Maritimes en 1604 sur l'île Sainte-Croix. L'année suivante, celui-ci a été déménagé à Port-Royal (Annapolis Royal), devenu le centre de la colonie acadienne. À l'époque, la région était habitée par les Mi'kmaq, nation algonquienne qui entretenait des rapports d'hostilité avec les Abénaquis du Maine et du Massachusetts voisins. Vers 1604, les Français ont noué des relations commerciales avec les Mi'kmaq, qui utilisaient des armes françaises comme des pointes de flèches en métal, des épées et même des armes à feu pour combattre les Abénaquis.

Dans les années 1620, toutefois, la situation géopolitique de l'Acadie change rapidement. Après le traité de 1624 entre les Iroquois et les nations de la vallée du

Saint-Laurent, les Mi'kmaq et les Abénaquis deviennent la cible de raids iroquois. Ces attaques contribuent à apaiser les tensions entre les Mi'kmaq et les Abénaquis et poussent les Abénaquis à entamer des négociations avec les Français pour conclure une alliance militaire et commerciale. Les premières approches sont faites en 1629, année où un émissaire abénaquis se rend à Québec pour solliciter l'aide de Champlain contre les Iroquois et propose une étroite amitié entre leurs nations respectives. Comme Champlain est alors incapable de fournir aux Abénaquis une aide concrète, l'alliance proposée restera lettre morte jusqu'en 1651, année où le jésuite Gabriel Druillette visitera les Abénaquis pour obtenir leur participation à un front commun contre les Iroquois.

En 1654, l'Acadie tombe aux mains des Britanniques. Les Français ne récupèrent le territoire qu'en 1670 et ils y fondent un nouveau poste en territoire abénaquis, à l'embouchure de la rivière Penobscot (aujourd'hui Castine, Maine). Dans les années qui suivent, les jésuites et les récollets fondent plusieurs missions chez les Abénaquis et les Mi'kmaq, tandis qu'une certaine proportion de la petite et largement masculine population de colons français épouse des femmes autochtones. L'alliance franco-abénaquise, fragile jusqu'alors, se cimente rapidement.

Le baron de Saint-Castin est un bon exemple des liens étroits qui unissent les Français et les Abénaquis au cours de cette période. Jeune soldat arrivé au Canada avec le Régiment de Carignan-Salières, Jean-Vincent d'Abadie

de Saint-Castin devient l'amant d'une femme autochtone nommée Pidianske, fille de Madockawando, important chef abénaquis de la nation penobscot. Au départ, les rapports entre Saint-Castin et les Abénaquis sont de nature purement commerciale, mais au bout de quelques années, le baron décide de s'établir chez les Abénaquis, où il acquiert une influence politique considérable.

En 1675, la guerre du roi Philippe (ainsi nommée d'après le nom anglais de Metacom, le chef wampanoag contre lequel les puritains de Plymouth engagent les hostilités) oppose les colonies britanniques de Nouvelle-Angleterre à la plupart des nations algonquiennes de la côte Est de l'Amérique du Nord, y compris les Abénaquis et les Mi'kmaq. C'est l'expansion des colonies britanniques en territoire autochtone qui est à la source du conflit. Celui-ci aboutit à l'extermination de la plupart des peuplades autochtones du Massachusetts et du Connecticut, et à l'exode de milliers d'Abénaquis. Certains se réfugient à Pentagoët avec Saint-Castin et ses alliés, tandis que d'autres partent pour la vallée du Saint-Laurent rejoindre les membres de leur peuple qui se sont retirés à la mission jésuite de Sillery dans les années 1660, après les guerres iroquoises. Les jésuites relatent l'arrivée d'un grand nombre de réfugiés :

Dès le commencement de la guerre que les Abénaquis ont eue avec les Anglais, plusieurs d'entre eux se résolurent de se retirer dans le pays habité par les Français... Deux nations,

principalement, à savoir celle qui se nomme des Sokokis et celle des Abénaquis exécutèrent ce dessein et se mirent en chemin vers le commencement de l'été de l'année 1675. Les Sokokis prirent la route des Trois-Rivières où ils se sont habitués et les Abénaquis... se retirèrent en ce lieu appelé Sillery.

Après la guerre du roi Philippe, les Britanniques se mettent à empiéter sur les terres des Abénaquis et des Mi'kmaq. Les colons de la Nouvelle-Angleterre commencent à pêcher au large des côtes de l'Acadie, s'emparent des terrains de chasse des Autochtones et y construisent des forts pour leur défense. En 1687, une autre guerre – souvent baptisée guerre de la Ligue d'Augsbourg – oppose à nouveau les Britanniques à des groupes autochtones. Pendant ce conflit, les Français fournissent aux Abénaquis et aux Mi'kmaq des armes pour combattre les Britanniques, les appuient dans certaines batailles et continuent d'accueillir les réfugiés qui fuient la guerre. La population de Sillery croît si rapidement que la mission devient vite surpeuplée. Un groupe d'Abénaquis, dont les membres arrivent principalement du Maine, s'établit à Sault de la Chaudière près de Québec, puis déménage à l'embouchure de la rivière Saint-François (Odanak) en 1700. Les Abénaquis du Vermont (connus sous le nom de Sokokis) choisissent de relocaliser leur village à Bécancour (Wolinak) sur la rive Sud du Saint-Laurent. Tout comme les missions iroquoises, ces villages abénaquis servent les desseins

des Français. Le père Charlevoix rapporte que « le dessein du gouverneur général en faisant cet établissement était d'opposer une digue aux Iroquois, au cas que ces Sauvages se laissassent persuader par les Anglais de recommencer la guerre ». Mais ils servent aussi les intérêts des Abénaquis, en les mettant à l'abri de leurs ennemis du Sud tout en laissant les guerriers abénaquis libres de combattre les colons anglais.

En Acadie, l'hostilité des Autochtones envers les Britanniques persistera jusqu'à la fin du régime français en 1760 et elle sera au cœur de l'alliance franco-autochtone qui durera jusqu'à cette date. En 1697, quand les Britanniques veulent faire la paix avec les Abénaquis, ces derniers expriment clairement leur opposition à l'expansion coloniale britannique et leur attachement aux Français. Le chef abénaquis précise dans les conditions de paix :

1. *Qu'il [le gouverneur anglais] commença par faire retirer pour toujours les Anglais de leur pays.*
2. *Qu'ils [les Abénaquis] ne voyaient pas sur quel fondement il prétendait être leur maître; que ni lui ni aucun de ses prédécesseurs ne l'avaient jamais été; qu'ils s'étaient donnés de plein gré et sans être contraint au roi de France et qu'ils ne recevraient jamais les ordres d'aucun autre que de lui et de ses généraux.*
3. *Qu'ils ne permettraient jamais aux Anglais d'avoir des habitations sur leurs terres et*

qu'ils avaient accordé cette permission aux seuls Français.

Reprise des guerres iroquoises : 1684-1701

Après une trêve de 15 ans, les hostilités reprennent entre les Français et les Iroquois en 1680, parce que les Sénécas (la nation la plus à l'ouest de la Ligue) commencent à dépouiller les coureurs des bois français et à attaquer les Illinois, nouveaux alliés des Français. Il est probable que, tout comme dans les années 1640, les Iroquois reprennent la guerre dans le but de faire des captifs et d'accroître leur approvisionnement en fourrures. Ils sont particulièrement irrités toutefois par la politique française de médiation, qui heurte directement leurs ambitions hégémoniques. Une déclaration d'un chef iroquois, consignée par les jésuites en 1670, témoigne de l'ampleur de leur frustration :

Pour qui est-ce que nous prend Onontio [le gouverneur français], dirent-ils ? Il se fâche que nous allions en guerre ; il veut que nous mettions bas nos haches, et que nous laissions en repos ses alliés. Qui sont ses alliés ? Comment veut-il que nous les connaissions, puisqu'il prétend prendre sous sa protection tous les peuples que découvrent ceux qui vont porter la parole de Dieu par toutes ces contrées et que tous les jours, selon que nous l'apprenons de nos gens qui s'échappent de la cruauté des feux, ils font de nouvelles découvertes et entrent dans des nations qui ne nous ont jamais été qu'ennemies.

Pendant ce temps, grâce à leur nouvelle alliance avec les Britanniques, les Iroquois ont vaincu les Susquehannahs à la fin des années 1670. Libérés de cette pression et avec l'aide des Britanniques, les Iroquois peuvent désormais reprendre leurs incursions contre les Français et leurs alliés.

Dans cette nouvelle phase du conflit, les alliés autochtones – ceux qui vivent dans les missions de la vallée du Saint-Laurent et ceux de la région des Grands Lacs – jouent un rôle important. Entre autres, ils prennent part à de nombreuses expéditions que les Français organisent contre les villages iroquois. En 1684, quand le gouverneur Le Febvre de La Barre lance une attaque contre les Sénécas, 378 guerriers « indiens domiciliés », dont des Iroquois, des Abénaquis, des Algonquins, des Nipissings et des Hurons de Lorette, accompagnent son contingent de 680 hommes. Environ 1 000 guerriers autochtones de la région des Grands Lacs doivent se joindre à l'expédition, de même qu'une centaine de coureurs des bois français. L'expédition est un échec : souffrant de la fièvre et à court de provisions, les troupes françaises n'atteignent jamais le territoire iroquois. La Barre est contraint de signer avec les Iroquois un traité de paix « déshonorant » pour la Nouvelle-France et il abandonne ses alliés illinois.

Après cet échec, La Barre est rappelé en France. Son successeur, René Brisay de Denonville, soldat professionnel, lance une nouvelle attaque contre les Sénécas en 1687 et, encore une fois, les Autochtones jouent un rôle important dans la campagne. Cette fois, au moins

300 « Indiens domiciliés » et 400 autres Autochtones de la région des Grands Lacs marchent aux côtés des 1 800 miliciens et soldats français. Selon le baron de Lahontan, membre de l'expédition, les guerriers alliés viennent à la rescousse des troupes françaises lorsque celles-ci tombent dans une embuscade des Iroquois :

Nos bataillons furent aussitôt divisés en pelotons, qui courraient sans ordre pêle-mêle à droite et à gauche, sans savoir où ils allaient. Nous tirions les uns sur les autres, au lieu de tirer sur les Iroquois [...] Enfin, nous étions tellement brouillés que ces ennemis venaient fondre sur nous la massue à la main, lorsque nos Sauvages, rassemblés, les repoussèrent et les poursuivirent avec tant de chaleur jusqu'à leurs villages, qu'ils en tuèrent plus de quatre-vingts, dont ils rapportèrent les têtes, sans compter les blessés qui se sauvèrent.

L'expédition Denonville, comme celle du marquis de Tracy vingt ans auparavant, n'est qu'une demi-victoire pour les Français. Quand ils atteignent le pays séneca, les troupes françaises trouvent les villages abandonnés : « Le seul avantage que l'on tira de cette grande entreprise fut de ravager toutes les campagnes, ce qui causa une grande famine parmi les Iroquois, qui leur fit périr bien du monde dans la suite. » Il est plus évident que jamais aux yeux des Français qu'ils ont absolument besoin de leurs partenaires autochtones pour faire la guerre dans les forêts d'Amérique du Nord. « Comme nous ne pouvons détruire

les Iroquois avec nos seules forces, affirme Lahontan, nous sommes obligés de toute nécessité d'avoir recours à nos Sauvages alliés. »

Les Iroquois, qui ont jusque-là évité d'attaquer directement la colonie française, ripostent à l'expédition Denonville en lançant un raid à grande échelle contre le village de Lachine, non loin de Montréal, le 5 août 1689. Environ 1 500 guerriers surprennent à l'aube les habitants français encore endormis. Les chiffres ne concordent pas quant au nombre des victimes : ils vont de 200 Français tués et 120 faits prisonniers à des estimations plus conservatrices de 24 Français tués et 70 capturés. Les Iroquois mettent aussi le feu à des granges et à des maisons avant de se retirer pour torturer et faire périr sur le bûcher certains captifs. Dans les années qui suivent, les petites expéditions guerrières iroquoises se multiplient contre la Nouvelle-France, armées et encouragées par les Britanniques, qui sont en guerre avec les Français. Les Iroquois frappent partout – La Chesnaye, île Jésus, Verchères – massacrant ou capturant les habitants.

Dans l'espoir de mettre fin aux raids, les Français ripostent en multipliant les expéditions militaires en territoire iroquois. En janvier 1693, des Hurons de Lorette, des Abénaquis de Sault de la Chaudière ainsi que des Algonquins et des Sokokis de Trois-Rivières accompagnent les soldats français dans une expédition contre les Mohawks. Pour la première fois, les Français ne trouvent pas les villages désertés. Ils réussissent à prendre trois villages par surprise et à faire plus de 300 prisonniers.

Cette victoire montre qu'ils commencent à maîtriser les tactiques de guérilla. En 1696, 500 guerriers autochtones et environ 1 600 soldats français et miliciens canadiens organisent une dernière expédition contre des villages onondagas et oneidas. Ils sont commandés par le comte de Frontenac, alors âgé de 74 ans, qui voyage dans les forêts en chaise à porteurs. Cette fois encore, les Iroquois se retirent avant l'arrivée de l'armée et les Français se consolent en détruisant les récoltes et les villages, pratique devenue quasi rituelle.

Si certaines nations autochtones appuient les Français contre les Iroquois, ce ne sont pas des alliées inconditionnelles et elles fixent des limites à leur participation à la guerre. Les Iroquois qui vivent à Sault et à La Montagne ne sont généralement guère enclins à massacrer leurs cousins des Cinq-Nations, avec lesquels ils entretiennent toujours des relations cordiales. Après l'expédition de 1693 contre les villages mohawks, par exemple, les Français ordonnent que les 300 prisonniers soient mis à mort afin qu'ils ne soient pas un fardeau pour le voyage de retour. Toutefois, les quelques Iroquois de Sault Saint-Louis qui sont présents s'y opposent vigoureusement :

Les Sauvages soutenaient qu'ils étaient chargés de prisonniers et l'on ne pût jamais les faire résoudre de leur casser la tête, quoiqu'ils l'eussent promis [...] lors de leur départ de Montréal [...]

Ces sortes de nations ne se gouvernent pas comme les autres, ils promettent volontiers ce qu'on leur demande se réservant à l'exécuter selon que leurs intérêts (qu'ils ne connaissent pas toujours bien) ou leur caprice leur suggère.

Les Iroquois « domiciliés » s'avèrent beaucoup plus utiles comme intermédiaires diplomatiques entre les Français et les Cinq-Nations pour porter les propositions de paix et ramener les contre-propositions.

Les peuples autochtones de la région des Grands Lacs ne combattent pas seulement parce que les Iroquois sont leurs ennemis traditionnels. Ils sont aussi des alliés parce que les Français entretiennent les liens d'amitié par de généreuses distributions annuelles de cadeaux. « On envoyait de gros présents à toutes les nations des Outaouais pour les engager à harceler et divertir les courses de Iroquois » expliquait l'officier français Gédéon de Catalogne. Lorsque le flot de présents se tarit, ces nations, qui sont de plus en plus dépendantes de ces cadeaux pour s'approvisionner en balles et en poudre, sont très mécontentes et l'alliance des nations de l'Ouest avec les Français se désagrège. En 1697, le chef potawatomi Onanguice déplore :

qu'on leur promettait [aux Amérindiens] ordinairement beaucoup plus qu'on n'avait apparemment dessein de leur tenir; qu'on les avait souvent assurés de ne les point laisser manquer de munitions et qu'il y avait plus d'un an

qu'on ne leur en avait fourni aucune; que les Anglais n'en usaient pas de même avec les Iroquois et que si l'on continuait à les abandonner de la sorte, ils ne paraîtraient plus à Montréal.

Ce ne sont pas des menaces en l'air, car les peuples autochtones de la région des Grands Lacs négocient secrètement avec les Iroquois pour mettre fin à la guerre et se joindre à la Chaîne d'alliance. Ainsi, les autorités canadiennes affirment en 1696 que de telles négociations sont en cours entre les Iroquois, les Hurons et vraisemblablement d'autres nations :

La plupart des nations [de la région des Grands Lacs], du moins les Hurons, ennuyés de prendre nos intérêts, reçurent agréablement les députés des Iroquois. La politique [des Iroquois] qui ne se rebutaient point de nuls obstacles qui survenaient dans toutes leurs tentatives, fut si grande qu'ils s'insinuèrent adroitement dans l'esprit de plusieurs de nos Alliez [sic], qui jusqu'alors avoient fait paraître beaucoup d'empressement pour nos intérêts. Ils commencèrent à tenir leurs Conseils en secret sans le communiquer au Commandant de Michilimakinak, et ils recevaient les Colliers des Iroquois.

Malgré ces manœuvres diplomatiques, les alliés de l'Ouest jouent un rôle important dans la guerre franco-iroquoise. Selon l'historien Gilles Havard, ils sont le principal facteur dans la défaite des Iroquois à la fin des

années 1690. Ils multiplient les raids contre les Iroquois en groupes comprenant généralement plusieurs douzaines ou même une centaine de guerriers. Les autorités coloniales rapportent qu'en 1692 seulement, « toutes les nations d'en haut [...] avaient plus de 800 hommes détachés en différents petits partis qui tous les jours étaient aux portes des villages des Iroquois ou qui les harcelaient dans leurs chasses ». Ces tactiques « les incommode à un point qu'on ne saurait exprimer ». L'historien Bacqueville de La Potherie, qui se trouve dans la colonie à la fin du XVII^e siècle, écrit des nations de la région des Grands Lacs :

Dès que ces nations quitteront nos intérêts ce sera une catastrophe dans le Canada. Ils en sont le soutien et le bouclier, ce sont eux qui tiennent les Iroquois en bride dans tous leurs partis de chasse qu'ils sont obligés de faire hors de chez eux pour pouvoir subsister. Bien plus ils portent jusques dans le centre de leur pays le fer et le feu.

Les raids des nations des Grands Lacs, ainsi que des épidémies désastreuses, réduisent la population iroquoise de moitié entre 1689 et 1697. En outre, lorsque le traité de Ryswick met fin à la guerre entre les Français et les Britanniques en 1697, les Iroquois perdent l'appui de leurs alliés britanniques dans leur guerre contre la Nouvelle-France. Isolés, affaiblis et alarmés par la puissance militaire croissante des Français, qui ont porté la guerre

jusqu'à la plupart de leurs villages, les Iroquois signent la Grande paix de Montréal le 4 août 1701. Les historiens ont longtemps prétendu que les Iroquois avaient été forcés d'accepter les conditions dictées par les Français. Certains écrivains, comme Francis Jennings et William Eccles, ont même affirmé que la Grande paix pouvait être assimilée à une reddition des Iroquois. Mais en fait le traité de 1701 est essentiellement un compromis entre les Français et les Iroquois. Dans les négociations de plus de cinq ans qui ont conduit à la signature du traité, les Iroquois ont arraché d'importantes concessions aux Français. Ils ont entre autres exigé que le gouverneur français s'engage à les défendre si les peuples autochtones de la région des Grands Lacs continuaient leurs raids contre eux. Le gouverneur a accepté, en précisant toutefois qu'avant d'engager des troupes dans un conflit, il chercherait à obtenir par voie diplomatique réparation raisonnable pour la victime de l'attaque. En échange de cet engagement, les Iroquois ont promis de rester neutres dans un éventuel conflit franco-britannique.

Les guerres des Renards : 1712-1714 et 1730-1735

Les guerres autochtones continuent de jouer un rôle décisif dans l'histoire militaire de la Nouvelle-France, même au cours des périodes de paix entre la France et la Grande-Bretagne au XVIII^e siècle. La guerre des Renards est un bon exemple d'un conflit qui a contribué à la fois à réaffirmer et à compromettre l'alliance franco-autochtone.



Expédition contre les Iroquois, 1695

On voit ici le comte de Frontenac, gouverneur de la Nouvelle-France encore actif à l'âge de 74 ans, qui se fait transporter en canot au cours de l'expédition qu'il a menée contre les Iroquois en 1695.

Bibliothèque et Archives Canada (C-6430)

Les Renards vivent au sud-est du lac Michigan, sur la rivière à laquelle ils ont donné leur nom (Fox River). Leur premier contact avec les Français date de la fin des années 1660. À l'époque, leur nation entretient des rapports d'hostilité avec de nombreux alliés des Français. Pendant une quarantaine d'années toutefois, des personnages influents, comme le célèbre coureur des bois et commandant de fort Nicolas Perrot, sont en mesure de s'interposer entre ces nations pour maintenir la paix. En 1710, les Renards déménagent leur village près du fort français de Détroit, où une collectivité autochtone hétérogène est déjà rassemblée. D'anciennes querelles ressurgissent alors qui sont envenimées par l'attitude arrogante des Renards envers leurs nouveaux voisins. Les tensions entre les différentes nations s'exacerbent rapidement et, en 1712, un groupe d'Odawas attaque les Mascoutens, fidèles alliés des Renards. Les Mascoutens se réfugient à Détroit parmi les Renards, qui prennent leur défense et organisent une contre-attaque contre les Odawas. La plupart des nations de la région (Hurons, Miamis, Illinois, Potawatomis...) joignent leurs forces à celles des Odawas pour assiéger les Renards et les Mascoutens. Ces derniers sollicitent à plusieurs reprises l'aide du commandant français du fort de Détroit, qui refuse de la leur accorder. Au cours du siège de 19 jours, près de 1 000 Renards et Mascoutens sont tués ou faits prisonniers par les alliés.

Dans les années suivantes, les alliés autochtones de la France demandent fréquemment au gouverneur, Philippe

de Rigaud de Vaudreuil, d'envoyer des soldats vers l'ouest pour les aider à « détruire » les Renards. Vaudreuil, dont le peuple est en guerre avec les Britanniques à l'époque, tente d'abord de désamorcer le conflit par la médiation, en proposant à ses alliés que « si [...] le Renard vous demandait la paix, je crois qu'il serait plus à propos de lui accorder que de faire une guerre qui durera peut être [sic] longtemps, et causera bien des peines et des pleurs dans vos villages ». Mais les Renards ont tôt fait de reprendre leurs raids contre les alliés, spécialement les Illinois, et contre les coureurs des bois français. Les autorités canadiennes sont donc forcées d'envoyer des troupes vers l'ouest dans l'espoir d'intimider les Renards récalcitrants. En 1716, environ 450 soldats français et 350 guerriers autochtones commandés par Louis Laporte de Louvigny, un officier des Troupes de la Marine, se rendent jusqu'au Wisconsin, où ils attaquent le principal village renard. Louvigny rapporte qu'« après trois jours de tranchée ouverte, soutenu d'un feu continu de fusiliers, de deux canons et d'un mortier à grenade, ils [les Renards] se sont vus réduits à demander la paix quoiqu'ils fussent cinq cent hommes de guerre dans le fort qui faisaient beau feu et plus de trois mil femmes ».

Même si Louvigny affirme en 1716 avoir « laissé ce pais-là dans une entière paix », les Renards continuent leurs raids contre les Illinois et les Français. Conscients que « la guerre avec les Sauvages, ne convient point à la colonie dans l'état où elle est, sans troupes, ni sans argent », les Français tentent à nouveau d'avoir recours à la diplomatie

pour rétablir la paix dans la région des Grands Lacs. Leurs efforts se butent systématiquement au refus des Autochtones de cesser les hostilités. Par conséquent, « après avoir tenté [sans succès] les voies de la douceur », les Français décident dans les années 1720 de « détruire entièrement » et d'« exterminer » les Renards. En 1730, alors que les Renards sont en route pour se réfugier chez les Iroquois, ils sont interceptés par un groupe de guerriers illinois, qui engagent le combat et les forcent à se terrer dans un fort de fortune. Les Illinois sont vite rejoints par des Autochtones de presque toutes les nations de la région des Grands Lacs, ainsi que des Iroquois et des Hurons vivant dans les missions et les Sauks et les Weas, anciens alliés des Renards. En tout, près de 1 100 combattants (dont seulement 100 Français) se rassemblent pour assiéger les Renards. Ceux-ci essaient à plusieurs reprises de négocier, mais le commandant français, Robert Groston de Saint-Ange, refuse. Après plus d'un mois de siège, les Renards tentent de s'échapper à la faveur d'une nuit de tempête, mais leurs ennemis ont tôt fait de les intercepter et ne font pas de quartier. À la fin de la bataille, plus de 500 Renards gisent morts et de nombreux autres sont capturés; les captifs seront soit envoyés en France pour y être emprisonnés, soit torturés, soit adoptés par leurs ennemis.

En 1735, une dernière campagne française est montée contre les Renards. Aux yeux des alliés de l'Ouest

toutefois, ceux-ci ont été assez punis pour leur arrogance et leur hostilité envers leurs voisins et la détermination des Français d'anéantir le peuple renard paraît excessive et déplorable. La plupart des nations refusent de combattre aux côtés de l'armée française, préférant « vivre en paix et chasser pour [nourrir] leurs femmes et leurs enfants ». Les quelques guerriers autochtones qui accompagnent les 84 Français en Iowa (majoritairement des Iroquois « domiciliés ») refusent de combattre une fois rendus à destination, ce qui cause l'échec de l'expédition. Dans une lettre au ministre des Colonies, le gouverneur de l'époque, Charles de La Boische de Beauharnois, explique en ces termes les mobiles du peuple autochtone :

Vous pouvez croire, Monseigneur, que les Sauvages ont leur politique comme nous la nôtre, et qu'ils ne sont pas bien aise de voir détruire une nation, dans la crainte d'avoir leur tour. Ils font paraître aux François beaucoup d'ardeur et agissent tout autrement, nous en avons une preuve récente chez les Outaouais, qui ont demandé grâce pour les Sakis, quoiqu'ils eussent leurs intérêts pour venger la mort de leurs gens et de leur grand chef.

Le gouverneur ajoute : « Les Sauvages en général craignent beaucoup les Français, mais ils ne les aiment point et tout ce qu'ils leur font paraître n'est jamais sincère. »



Chapitre deux

Les guerres impériales

À compter de 1689, les rivalités impériales entre la France et l'Angleterre exercent une influence croissante sur les politiques des deux pays en Amérique du Nord. La guerre de la Ligue d'Augsbourg (1689-1697), la guerre de Succession d'Espagne (1702-1713), la guerre de Succession d'Autriche (1744-1748) et la guerre de Sept Ans (1756-1763) procèdent surtout d'antagonismes européens. Ce qui se passe outre-mer a peu d'influence directe sur les alliances existantes, mais de nouvelles rivalités se surimposent aux anciens conflits autochtones, qu'elles relèguent graduellement au second plan.

En 1689, au début des guerres impériales, la Nouvelle-France compte environ 12 000 habitants, alors que la population des colonies britanniques, au sud, dépasse les 250 000 habitants. Soixante-dix ans plus tard, au moment de la Conquête, la population du Canada n'est toujours que de 70 000 habitants, alors que celle des Treize colonies excède le million et demi. Les colonies britanniques sont confinées sur une étroite bande de territoire le long de la côte atlantique, alors que la Nouvelle-France va de l'Acadie jusqu'à la Louisiane au sud et aux futures Prairies canadiennes à l'ouest. Pour compenser leur faiblesse démographique et géostratégique, les Français doivent s'appuyer sur leurs alliés autochtones. C'est en grande partie grâce à ceux-ci que la Nouvelle-France pourra survivre jusqu'en 1760. Si toutefois ils soutiennent les Français dans leurs batailles, les peuples autochtones ne deviennent pas pour autant de simples instruments de

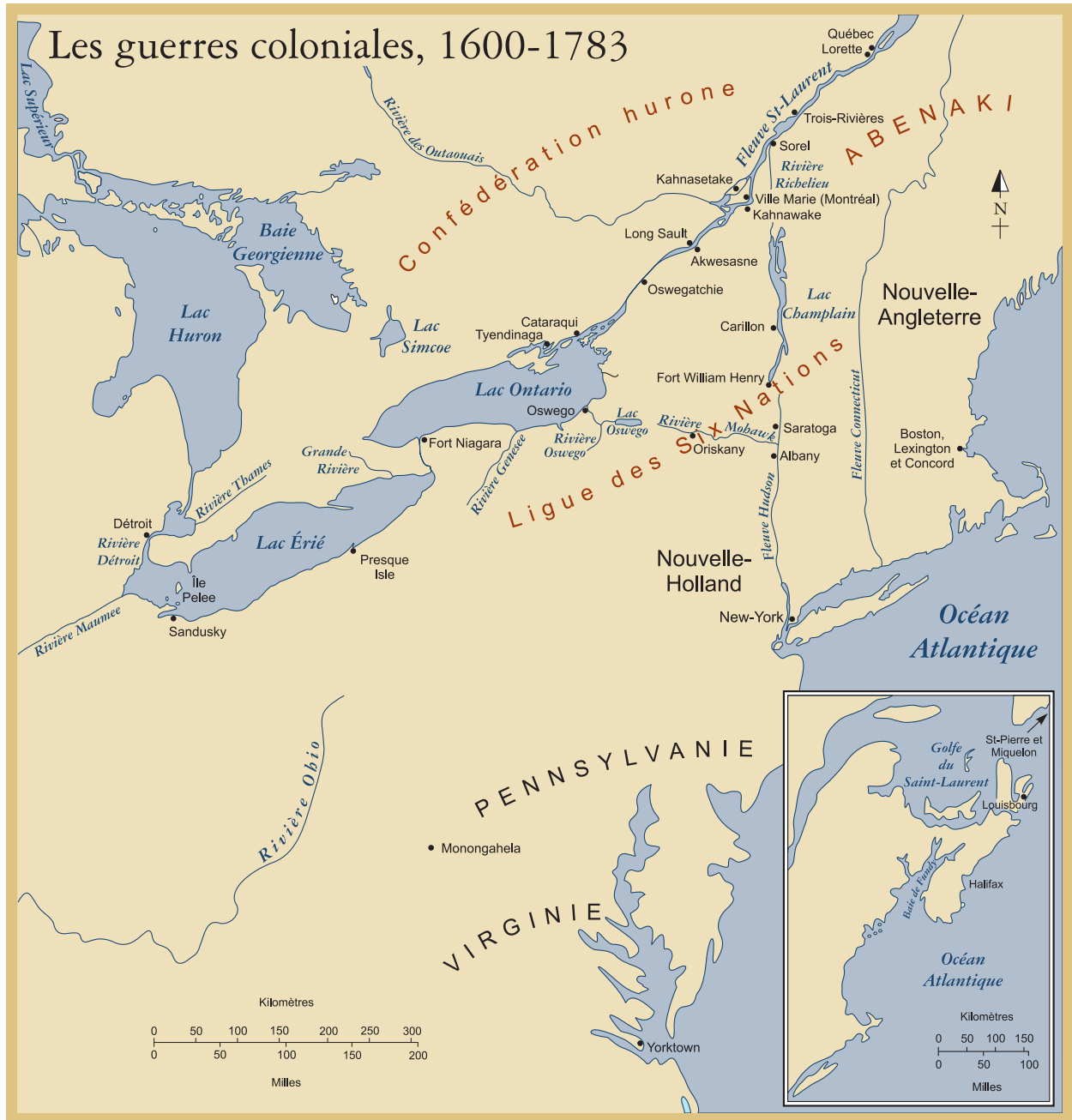
l'impérialisme français. Ils continuent aussi à défendre leurs propres intérêts.

La guerre de la Ligue d'Augsbourg : 1689-1697

La politique expansionniste du roi Louis XIV de France conduit, à la fin du XVII^e siècle, à la guerre de la Ligue d'Augsbourg, qui oppose la France à une alliance anglo-hollando-autrichienne. Le conflit s'étend aux Amériques, avec l'arrivée du comte de Frontenac au Canada en 1689. L'objectif initial du nouveau gouverneur est de conquérir la colonie britannique de New York. Il espère ainsi isoler les Iroquois et les forcer à cesser leurs incursions en Nouvelle-France. Quand Frontenac arrive en Nouvelle-France, la saison est trop avancée pour mettre ce plan à exécution et il doit se rabattre sur des projets moins ambitieux.

Chef iroquois entre 1760 et 1790

Reconstitution par G.A. Embleton [Parcs Canada]



Au mois de janvier 1690, les Français organisent trois expéditions contre les colonies britanniques de la Nouvelle-Angleterre. Des corps expéditionnaires composés de miliciens canadiens et de guerriers autochtones commandés par des officiers canadiens-français des Troupes de la Marine, comme Jean-Baptiste Hertel de Rouville et Pierre Le Moyne d'Iberville, attaquent des forts et des villages britanniques. Leur tactique allie les attaques surprises à la guerre de siège et combine efficacement tactiques de guérilla autochtones et techniques européennes. Le premier détachement, constitué de 96 guerriers iroquois et de 114 Canadiens français, quitte Montréal et marche vers le sud pour aller attaquer le village de Schenectady. Les alliés y arrivent le 9 février au milieu de la nuit et lancent une attaque surprise contre les habitants : « Le cri d'attaque se fit à la manière des Sauvages, et tout le monde donna au même temps. » On met le feu aux maisons, la garnison entière est passée au fil de l'épée et tous ceux qui tentent de se défendre sont tués. Seuls 50 vieillards, femmes et enfants réussissent à s'échapper et survivre. Trente Iroquois qui se trouvent dans le village au moment de l'attaque sont aussi épargnés : « l'on fit connaître que l'on n'en voulait qu'aux Anglais. » Le grand nombre d'Iroquois « domiciliés » au sein des troupes françaises contribue certes à cette attitude conciliante. Le deuxième groupe comprend 25 Canadiens français et 25 Abénaquis et Algonquins de Sillery. Il se met en route pour Salmon Falls, au New Hampshire, où il arrive le 27 mars. Le contingent attaque trois petits forts, fait 54 prisonniers britanniques et « se retir[e], de peur de tomber entre les mains de deux cens Anglais [...] qui venaient après lui ». Il fait jonction avec le troisième

détachement, composé de 50 Canadiens français et de 60 Abénaquis de la mission Saint-François, qui a quitté Québec pour la région de Casco Bay dans le Maine. D'autres Abénaquis d'Acadie se joignent au groupe. À la fin, de 400 à 500 guerriers et 75 Canadiens français marchent ensemble sur Fort Loyal et assiègent le poste. Un témoin raconte :

La nuit du vingt-huit [mai] la tranchée fut ouverte, nos Canadiens et nos Sauvages n'étaient pas fort expérimentés sur la manière d'assiéger des places, ils ne laissèrent pas de travailler fort vigoureusement et par bonheur ils avaient trouvé dans les forts abandonnés des outils propres à remuer la terre, cet ouvrage s'avancait avec tant de vitesse que [...] le lendemain matin [...] l'on serait arrivée [sic] par tranchée à leurs palissades à y mettre le feu avec un baril de goudron que l'on avait aussi trouvé et quelques autres matières combustibles. Voyant cette machine s'approcher fort près d'eux et ne pouvant l'empêcher [...] [les Anglais] mirent pavillon blanc pour capituler.

En plus de ces expéditions importantes, des groupes d'Autochtones lancent aussi de petits raids individuels contre des villages frontaliers des colonies britanniques, d'où ils rapportent des scalps pour les vendre aux Français. Ces derniers encouragent cette pratique dans le but d'affaiblir l'ennemi et de semer la terreur parmi les colons britanniques, mais ils sont vite confondus par l'efficacité des guerriers autochtones. Gédéon de Catalogne relate :

Les guerres impériales



M. de Frontenac, pour animer nos Sauvages alliés à ne point se réconcilier avec l'Anglais, leur promet dix écus par chaque chevelure qu'ils apporteraient, ce qui faisait que nous avions toujours des partis en campagne, et souvent des chevelures, de qui nous [ne] pouvions rien apprendre. Ainsi, dans la suite, on changea cet ordre, c'est-à-dire que les chevelures furent mises à bas prix, mais que pour chaque prisonnier on donnait vingt écus (c'est-à-dire de ceux qui seraient pris autour de Boston ou d'Orange [Albany]) et pour ceux de la campagne, dix écus, et cela afin de pouvoir savoir des nouvelles certaines [des colonies anglaises].

Enfin, les alliés des Français aident aussi à défendre la colonie contre les Britanniques. Ceux-ci ripostent aux attaques contre Schenectady, Salmon Falls et Casco Bay en lançant deux expéditions contre la Nouvelle-France. La première est une impressionnante opération navale contre Québec en 1690, dont les alliés autochtones semblent avoir été exclus. Des groupes de guerriers autochtones participent toutefois à la seconde, que le maire d'Albany, Peter Schuyler, lance l'année suivante contre le fort de La Prairie-de-La-Magdelaine. Un groupe d'Odawas, d'Algonquins du Témiscamingue, de Hurons de Lorette et d'Iroquois de Sault Saint-Louis combat à côté des Français pour repousser un contingent ennemi mixte constitué d'environ 270 miliciens de New York et 150 Mohegans et guerriers des Cinq-Nations.

En Acadie, les hostilités ont repris entre les Algonquins des Maritimes et les Britanniques même avant qu'éclate la guerre de la Ligue d'Augsbourg. En 1688, les Abénaquis réagissent aux empiètements britanniques en attaquant la plupart des établissements anglais de la côte atlantique du Maine, et font le serment que « ni eux, ni leurs enfants, ni les enfants de leurs enfants [...] ne feraient jamais [la paix] avec l'Anglais qui les avait si souvent trahis ». En 1692, ils réussissent à chasser les Britanniques de Fort Pemaquid (aujourd'hui Bristol, dans le Maine), qu'ils pillent et rasant. De leur côté, les Mi'kmaq attaquent les bateaux britanniques qui viennent pêcher sur leurs côtes. En 1696, il est rapporté que des Mi'kmaq du fleuve Saint-Jean, rejoints par quelques Abénaquis de Pentagoët,

[Traduction]

... équipent un groupe de 70 canots pour un raid contre les Anglais; alors qu'ils longent la côte, ils rencontrent un petit bateau anglais, qu'ils attaquent et capturent [...] Les Indiens ramènent leur prise dans la rivière Pentagoët, pillent toutes les marchandises, s'emparent d'une somme d'argent d'environ 1 000 à 1 200 livres qu'ils trouvent à bord et font prisonniers les sept Anglais de l'équipage.

Le conflit entre Français et Britanniques vient se greffer à l'ancienne rivalité, créant une nouvelle dynamique dans la guerre que livrent les Mi'kmaq et les Abénaquis. Par exemple, on commence à voir des Mi'kmaq, qui ont

prouvé leur habileté dans la guerre de course, apparaître dans les équipages des corsaires français. Grâce aux missionnaires et aux colons qui vivent maintenant dans les villages autochtones, les Français sont en mesure d'exploiter à leur avantage l'hostilité entre les Anglais et les Autochtones. Le baron de Saint-Castin, en particulier, joue un rôle important dans la guerre, au point que les colons de Nouvelle-Angleterre baptisent le conflit « guerre de Saint-Castin ». À l'hiver de 1690, par exemple, le baron presse ses alliés abénaquis de rejoindre la force franco-autochtone qui va attaquer le village de Casco Bay. Puis, en 1695, il persuade les Abénaquis et les Mi'kmaq de se joindre à la flotte de Pierre Le Moyne d'Iberville pour aller assiéger Fort Pemaquid, que les Britanniques viennent tout juste de rebâtir. Les Autochtones s'emploient notamment à dégager une route pour que les troupes françaises puissent tirer les canons et les mortiers des navires jusqu'au fort.

Si l'alliance avec les Français permet aux nations autochtones d'avoir de l'appui pour leurs propres guerres contre les Britanniques, il arrive aussi qu'elle nuise à leurs intérêts. Par exemple, en 1693, des chefs abénaquis tentent de négocier une paix avec les Britanniques, mais les Français multiplient les efforts pour saboter les pourparlers et pousser leurs alliés autochtones à reprendre la hache de guerre.

La guerre de Succession d'Espagne : 1702-1713

La guerre de Succession d'Espagne est d'une certaine façon la continuation de la guerre de la Ligue d'Augsbourg. En 1700, le roi Charles II d'Espagne meurt sans postérité et il lègue sa couronne à Philippe d'Anjou, petit-fils de Louis XIV. Pour empêcher l'unification des



Guerrier mi'kmaq v. 1740

Reconstitution par Francis Back. Forteresse de Louisbourg. [Parcs Canada]

trônes français et espagnol, l'Angleterre, les Pays-Bas et l'Autriche renouvellent leur alliance et déclarent la guerre à la France le 13 mai 1702.

Quand la nouvelle de la guerre atteint l'Amérique du Nord à l'automne 1702, les Abénaquis font connaître leur intention de rester neutres. Privés de ses précieux alliés, le gouverneur français Philippe de Rigaud de Vaudreuil organise un raid contre les villages de Casco et Wells en Nouvelle-Angleterre l'année suivante, en encourageant vivement les Abénaquis à se joindre à lui. Même si peu d'entre eux répondent à son appel et si les troupes sont majoritairement constituées de Canadiens et d'Iroquois domiciliés, les autorités britanniques réagissent immédiatement en déclarant la guerre aux Abénaquis. Ceux-ci sont ainsi entraînés dans le conflit contre leur volonté. Les rivalités impériales commencent petit à petit à redéfinir les conflits autochtones.

Dans les années qui suivent, les Abénaquis continuent d'attaquer les postes britanniques du Maine et du Massachusetts. En 1708, 60 Abénaquis se joignent à 100 Français et 220 Iroquois domiciliés pour un raid contre le village de Haverhill. Ils aident également à repousser les attaques britanniques contre Port Royal en 1707 et 1708. Une troisième attaque, en 1710, fait cependant tomber la ville aux mains des Anglais. Lorsque la guerre se termine en 1713, le Traité d'Utrecht cède l'Acadie à l'Angleterre selon « ses anciennes frontières » qui sont, par ailleurs très mal définies. Les Mi'kmaq et les Abénaquis sont furieux d'apprendre que les Français ont cédé par ce traité leurs territoires traditionnels, des terres qu'à leurs yeux, les Français n'ont nullement le droit d'aliéner et

qu'ils n'ont aucune intention de quitter. Pour solidifier leur emprise sur ce territoire nouvellement conquis, les Britanniques se hâtent de construire quelques postes en Acadie. Initialement, la rancœur des Abénaquis envers les Français et leur désir d'obtenir de meilleurs prix pour leurs fourrures font en sorte qu'ils accueillent pacifiquement les colons britanniques. Cependant, les Français sont mécontents de l'expansion britannique dans un territoire qu'ils espèrent un jour récupérer et ils tentent donc de rebâtir leurs bonnes relations avec les Abénaquis et les Mi'kmaq. Ils y parviennent au bout d'un certain temps, grâce à leurs missionnaires en Acadie (dont le père Sébastien Râle, qui vit parmi les Abénaquis de Narantsuak, et le père Antoine Gaulin, qui vit chez les Mi'kmaq de Nouvelle-Écosse). Les encouragements des Français et les provocations des Britanniques aboutissent à une reprise des hostilités des Abénaquis et des Mi'kmaq contre les Britanniques. En 1716, le roi de France crée même un fonds spécial de 2 000 livres pour financer la distribution annuelle de cadeaux aux Abénaquis et aux Mi'kmaq.

La guerre entre les Anglais et les Abénaquis ne reprendra qu'en 1722, mais les Mi'kmaq commencent à arraisonner des bateaux de pêche britanniques dans leurs eaux en 1715 : ils capturent près de 40 bateaux entre 1715 et 1722. Harrold Prins, un anthropologue, écrit :

[Traduction]

Chaque été, quelque 200 bateaux de la Nouvelle-Angleterre venaient pêcher sur la côte de la Nouvelle-Écosse, ce qui ulcérait les Français. De 1715 à 1722, les Mi'kmaq harcelèrent cette



Etow oh Kowan, chef iroquois, 1710

Chez les Autochtones, comme chez les Blancs, le statut politique et militaire était indiqué par des vêtements et des accessoires recherchés. Ce chef iroquois, très en vue vers 1700, est représenté en tenue d'apparat combinant vêtements autochtones et vêtements européens. Il est à noter qu'il tient un casse-tête de guerre, mais qu'il porte aussi, dans un fourreau, une épée européenne décorée, laquelle pourrait lui avoir été remise en cadeau par la Couronne française ou la Couronne anglaise lors d'une cérémonie.

Bibliothèque et Archives Canada (C-092421)





Chef mi'kmaq v. 1740

Reconstitution par Francis Back, forteresse de Louisbourg [Parcs Canada]

flotte. Armés et encouragés par leurs alliés français retranchés au Cap-Breton, ils constituèrent une force intrépide d'une soixantaine de marins. Croisant sur leurs côtes en chaloupe ou s'y déplaçant parfois à l'aviron dans leurs canots rapides, ils recherchaient les ketchs et les goélettes venus de ports éloignés. Ces bateaux britanniques constituaient des cibles faciles pour une attaque surprise, surtout quand ils étaient ancrés dans quelque anse. Fondant sur leur proie, les Mi'kmaq tentaient de monter à bord et de surprendre l'équipage. Au lieu de tuer les marins pêcheurs, les Mi'kmaq préféraient les prendre vivants pour en tirer rançon. Après avoir pillé tout ce qui leur paraissait avoir de la valeur, y compris la cargaison de poissons séchés, ils conduisaient leur prise dans les colonies françaises pour l'y vendre.

Il ne faut pas supposer que ces guerriers autochtones sont de simples mercenaires au service de la France. Au contraire, ils cherchent avant tout à protéger leurs propres intérêts et leurs terres. Aux Britanniques qui tentent d'expliquer aux Abénaquis que le Traité d'Utrecht fait d'eux des sujets britanniques, un chef abénaquis répond que « le roi de France peut disposer de ce qui lui appartient; quant à lui, il a sa terre, où Dieu l'a placé et aussi longtemps qu'il restera un enfant de sa nation encore en vie, il se battra pour la garder » [traduction]. La pénétration des colons à l'intérieur des terres et en territoire abénaquis provoque de nouveaux heurts, et le sachem Grey Lock des Abénaquis de l'Ouest réussit à chasser les colons de l'actuel New Hampshire et de certaines

parties du Vermont grâce à une très efficace campagne de guérilla menée à partir des montagnes Vertes. Plus à l'est, la guerre tourne au désavantage des Abénaquis. Lorsque les combats cessent finalement en 1726, les Abénaquis et les Mi'kmaq signent avec les Britanniques des traités par lesquels ils reconnaissent le droit de ceux-ci à s'établir en territoire autochtone.

Si le Massachusetts est lourdement touché par les attaques franco-autochtones, la colonie de New York est presque complètement épargnée par la guerre. Les autorités canadiennes et celles de New York ont officiellement convenu, au début des hostilités, de rester neutres. Cet accord sert principalement les intérêts des peuples autochtones et, en fait, il a été négocié par les Iroquois, qui voulaient probablement éviter d'être entraînés dans le conflit par les Britanniques, ce qui les aurait à nouveau exposés aux raids des Français et de leurs alliés. Ils expliquent au gouverneur français :

[Traduction]

Vous, Européens, êtes de mauvais esprits [...] a déclaré un chef iroquois. Vous vous battez au nom de Dieu et prenez le sentier de la guerre pour des choses insignifiantes. Nous, par contre, nous ne prenons le sentier de la guerre que lorsque nous voyons que le sang est versé et que des têtes tombent. Pour empêcher que cela se produise, je prends la hache de mon père Onontio et j'ai demandé à mon frère Corlard [le gouverneur de New York] de prendre la sienne et nous allons les enterrer toutes deux dans le



*trou où mon regretté père Onontio les a enterrées
quand il a fait la Grande paix.*

Les Iroquois domiciliés (surtout ceux de Sault St. Louis) bénéficient aussi grandement de la trêve, grâce à laquelle ils peuvent se rendre librement à Albany, où leurs fourrures sont d'un meilleur rapport qu'à Montréal. Cela donne naissance à un important commerce clandestin entre Montréal et Albany, car les Iroquois commencent à apporter des fourrures achetées de marchands de Montréal jusqu'à New York. Les autorités canadiennes ferment les yeux sur ce commerce illicite, qui permet à la colonie d'écouler ses excédents de fourrures et d'acheter des marchandises qu'elle ne pourrait pas obtenir autrement.

La guerre de Succession d'Autriche : 1740-1748

La signature du Traité d'Utrecht en 1713 ouvre une période de paix entre la France et l'Angleterre qui durera jusqu'en 1744. Pendant 30 ans, il n'y aura aucun conflit entre la Nouvelle-France et les colonies britanniques. Toutefois, la paix ne met pas fin aux ambitions impériales et la rivalité anglo-française en Amérique du Nord demeure tout aussi vive. Les tractations du gouverneur Vaudreuil pour inciter les Mi'kmaq et les Abénaquis à résister à l'expansion britannique en Acadie en sont la meilleure illustration. Pour compenser leur perte de territoire, les Français construisent sur l'Isle Royale (île du Cap-Breton) la forteresse de Louisbourg, un des plus gros ouvrages militaires jamais édifiés en Amérique du Nord qui, espèrent-ils, facilitera la défense du Canada contre une éventuelle invasion britannique et protégera leurs

intérêts dans les pêches de la côte Est. Les Britanniques, de leur côté, profitent de la paix pour nouer des liens commerciaux avec les nations des Grands Lacs, dans l'intention, entre autres, de déstabiliser l'alliance franco-autochtone. Petit à petit, les commerçants britanniques commencent même à s'aventurer dans la région de l'Ohio, où de nombreux Autochtones sont retournés après la Paix de Montréal et le déclin de la puissance iroquoise.

La guerre de Succession d'Autriche éclate en 1740, lorsque l'Angleterre déclare la guerre à la Prusse, qui convoite le trône de la jeune impératrice Marie-Thérèse d'Autriche. Quatre ans plus tard, la France se range aux côtés de la Prusse et de l'Espagne contre l'Angleterre, entraînant à nouveau l'Amérique dans la guerre. Cette fois, les Français ont beaucoup de mal à obtenir l'appui de leurs alliés autochtones contre les Britanniques. En 1745, le gouverneur Charles La Boische de Beauharnois se plaint du peu d'intérêt des « Indiens domiciliés » à combattre les Britanniques. Il avance que « le village du Saut St Louis pencherait volontiers à se tenir neutre ». De toute évidence, les Iroquois domiciliés ont tout intérêt à rester neutres afin de protéger leur lucratif commerce de fourrures avec la colonie de New York. Face à ce peu d'enthousiasme, le gouverneur rassemble une troupe de 200 Canadiens français commandée par Paul Marin de La Malgue « pour tomber sur les côtes des environs de Boston ». Ils sont rejoints par 300 ou 400 Abénaquis et Iroquois domiciliés. En fin de compte, l'expédition change de destination et attaque le village de Saratoga, où elle fait une centaine de prisonniers. L'année suivante, Pierre-François de Rigaud de Vaudreuil, à la tête d'un détachement de 400 Français

et 300 guerriers des Grands Lacs et des missions, va attaquer Fort Massachusetts (Adams, au Massachusetts). Un observateur rapporte : « Ce parti a fait beaucoup de ravage et a brûlé dans l'espace de 15 lieues de pays tous les établissements et grains qui se sont trouvés sur pied, avec granges, moulins, temple, tanneries, etc. » Toutefois, même s'ils prennent part aux activités militaires françaises, les nations autochtones tentent de protéger leurs propres intérêts. Les Iroquois du Sault et du lac des Deux-Montagnes, par exemple, sont très réticents à continuer de servir d'éclaireurs le long de la frontière de New York, de crainte d'entrer en conflit avec leurs frères de la Ligue.

Seuls les Mi'kmaq et les Abénaquis acceptent avec empressement de guerroyer contre les Britanniques. Encouragés encore une fois par leurs missionnaires, les deux nations prennent part à deux sièges de la ville d'Annapolis Royal, en 1744 et 1745, qui se soldent chaque fois par un échec. En 1745, les Britanniques s'emparent de la citadelle de Louisbourg, que les Français croyaient imprenable. Dans l'espoir de reconquérir la forteresse, les Français organisent deux expéditions, avec l'aide de centaines d'Abénaquis et de Mi'kmaq, mais sans résultat. Les alliés ont plus de succès sur l'île Saint-Jean (Île-du-Prince-Édouard) en 1746, où une centaine de Mi'kmaq et 15 Français réussissent à repousser un escadron britannique de 200 hommes qui tente de s'emparer du poste de Port La Joie (aujourd'hui Adams, près de Charlottetown).

Dans la région des Grands Lacs, les peuples autochtones paraissent d'abord sympathiques à la cause française. En 1744, le gouverneur Beauharnois écrit que les Odawas, les Hurons et les Miamis de Détroit « avaient accepté la hache [qu'il] leur avai[t] fait présenter pour frapper d'abord dans le courant de cet hiver sur les Anglais établis à la Belle Rivière ». Quelques incursions sont même tentées sur les frontières de Pennsylvanie et de Virginie en 1744. Toutefois, la volonté d'aider les Français se transforme rapidement en hostilité. Après la chute de Louisbourg, les Britanniques sont en mesure d'empêcher les navires français de pénétrer dans le Saint-Laurent. Québec n'est plus approvisionnée, ce qui provoque une pénurie de munitions et de marchandises à échanger. Le commerce dans la région des Grands Lacs est vite paralysé et le prix que les négociants autochtones doivent payer pour les marchandises monte en flèche. De surcroît, les Français ne sont plus capables de donner à leurs alliés les présents annuels dont ceux-ci sont de plus en plus dépendants. Selon l'historien Richard White, les peuples autochtones voient dans ce soudain changement « un exemple de la cupidité des Français qui ont violé l'alliance » [traduction]. Les Français seront par la suite incapables d'obtenir l'appui de leurs alliés, qui préféreront rester neutres dans le conflit. En 1747, l'officier français Charles des Champs de Boishébert se plaint d'un « accord parmi les Peaux-Rouges ces années passées pour cesser de se détruire les uns les autres et laisser les visages pâles se combattre entre eux » [traduction]. Certaines peuplades deviennent carrément hostiles à la présence française dans la région et tuent tous les coureurs des bois qu'elles rencontrent pour s'emparer de leurs marchandises.



En octobre 1748, le Traité d'Aix-La-Chapelle met fin à la guerre de Succession d'Autriche, au grand soulagement des Français, qui récupèrent la forteresse de Louisbourg en échange de l'île de Madras, arrachée aux Britanniques en 1746, et qui sont en mesure de rétablir l'ordre dans la région des Grands Lacs. Toutefois, l'opposition massive et concertée à l'autorité française, même si elle n'a duré que quelques années, représente le premier mouvement panautochtone d'envergure dans la région des Grands Lacs et il pave la voie au soulèvement de Pontiac en 1763.

La guerre de Sept Ans : 1754-1763

À la différence des précédents conflits, la guerre de Sept Ans éclate en Amérique du Nord avant de s'étendre à l'Europe. Le Traité d'Aix-la-Chapelle, qui a mis fin à la guerre de Succession d'Autriche, a tout simplement rétabli en Amérique le *statu quo* qui prévalait avant la guerre; la rivalité anglo-française née dans la vallée de l'Ohio demeure bien vivante. Les Français revendiquent la propriété du territoire, affirmant que ce sont eux qui l'ont découvert dans les années 1680. Les Britanniques ont les mêmes prétentions, alléguant qu'ils ont acquis les droits de propriété auprès des Iroquois (qui affirmaient avoir conquis la région dans les années 1650) par le Traité de Lancaster en 1744. Pour défendre leurs intérêts, les Français organisent une expédition vers l'Ohio en 1749, dans l'espoir de prendre officiellement possession du territoire, d'en chasser les commerçants britanniques et de rétablir l'ordre parmi les « rebelles » autochtones. En 1753, un groupe de spéculateurs fonciers de Virginie

crée la Compagnie de l'Ohio et achète les droits sur la vallée de l'Ohio du roi George II d'Angleterre, dans le but d'établir des colons sur le territoire. La même année, les Français construisent deux forts dans la région (Le Bœuf et Presqu'Isle) pour maintenir la liaison entre le Canada et la Louisiane. Considérant cela comme un affront, les Virginiens envoient un contingent armé commandé par le jeune George Washington chasser les Français et faire valoir leurs droits. Le combat qui oppose alors les troupes françaises et britanniques marque le début des hostilités connues dans les colonies britanniques sous le nom de *French and Indian War* et chez les Français sous le nom de guerre de Sept Ans.

Si les peuples autochtones étaient réticents à défendre les Français lors de la guerre précédente, ils n'hésitent pas cette fois à leur accorder leur appui. La raison principale de cette volte-face, c'est la perception négative qu'ont les Autochtones des Britanniques et de leur politique territoriale. S'adressant à des Autochtones de la région des Grands Lacs en 1754, un Iroquois de mission leur explique ainsi les différences fondamentales entre les usages coloniaux français et britanniques :

Ignorez-vous nos frères quelle différence il y a entre notre père et l'Anglais? Allez voir les forts que notre père a établi [sic], et vous y verrez que la terre sous ses murs est encore un lieu de chasse, ne l'étant placé dans ces endroits que nous fréquentons que pour nous y faciliter nos

Guerriers des forêts de l'Est à l'époque de la guerre de Sept Ans

Cette reconstitution moderne montre de quoi pouvaient avoir l'air un chef et des guerriers des peuples des forêts de l'Est dans les années 1750, au cours de la grande lutte entre la France et l'Angleterre pour le contrôle de l'Amérique du Nord. Les guerriers portent un amalgame de vêtements européens et autochtones, mais leurs armes sont principalement d'origine européenne. L'un des guerriers s'est peint le visage, activité traditionnelle avant le combat.

Tableau de David Rickman [ministère de la Défense nationale]



besoins lorsque l'Anglais au contraire n'est pas plutôt en possession d'une terre que le gibier est forcé de désert, les bois tombent devant eux, la terre se découvre et nous ne trouvons à peine chez eux de quoi nous mettre la nuit à l'abris [sic].

Au départ, l'appui des Autochtones donne aux Français l'avantage sur les Britanniques. En 1754, un groupe de

100 Autochtones et 500 Français s'empare d'un fort britannique dans la vallée de l'Ohio (Fort Necessity) défendu par environ 300 soldats. L'année suivante, une armée de 1 500 réguliers et miliciens britanniques marche sur Fort Duquesne sur la rivière Monongahela, un affluent de l'Ohio, afin d'en chasser les Français. Une contre-force de 637 Autochtones et 263 Français attire l'armée britannique dans une embuscade et la met en déroute, tuant ou blessant 977 hommes, sans subir de pertes importantes. Aux yeux de beaucoup, cette bataille est un exemple classique qui montre la supériorité des tactiques de guérilla autochtones sur les techniques de combat traditionnelles des Européens dans une forêt épaisse. L'historien Peter MacLeod écrit :

[Traduction]

Une fois le centre allié stabilisé, les Britanniques ont commencé à découvrir les limites des tactiques de grenadiers en forêt. Debout en rangs serrés, ils avaient conquis un ascendant éphémère sur les Français, mais ils présentaient maintenant un objectif invitant aux ennemis « au tir desquels ils offraient une cible très étendue alors qu'eux-mêmes, dissimulés derrière les arbres ou étendus à plat ventre, étaient beaucoup plus difficiles à viser. » Les pièces de campagne ont été réduites au silence par les Autochtones qui « tenaient les canons sous un feu ininterrompu et ont très rapidement abattu nos hommes ».

Milicien canadien

Les miliciens canadiens revêtaient un capot court, des jambières, une culotte et des mocassins lorsqu'ils partaient effectuer de longues expéditions en forêt.

Reconstitution par Francis Back. [Parcs Canada]



En 1755, la France décide d'envoyer 3 000 soldats commandés par le général Jean-Armand Dieskau en renfort dans la colonie. Ces renforts n'ont initialement que peu d'impact et les Autochtones continuent de jouer un rôle capital dans les combats. Cette même année, par exemple, 600 guerriers autochtones, 600 miliciens canadiens-français et 200 réguliers français attaquent un camp britannique au lac George, en territoire mohawk. L'année suivante, 250 guerriers autochtones prennent part au siège de Fort Oswego sur la rive sud du lac Ontario, aux côtés de 2 787 miliciens et soldats français commandés par le général Montcalm, qui a succédé à Dieskau.

Toutefois, alors que les Canadiens (y compris le gouverneur Pierre de Rigaud de Vaudreuil) ont toujours fondé leurs tactiques militaires sur une importante participation autochtone, les soldats de l'armée régulière fraîchement arrivés de France manifestent une indifférence frisant le dégoût pour les tactiques de guérilla des Autochtones. L'officier français Louis-Antoine de Bougainville, par exemple, écrit que les guerriers autochtones sont un mal nécessaire, ajoutant : « Quel fléau ! L'humanité gémit d'être obligé [*sic*] de se servir de pareils monstres, mais sans eux la partie serait trop inégale. » Il ne faut pas longtemps pour que les Autochtones se rendent compte du mépris des officiers français. En 1757, 820 « Indiens domiciliés » et 979 Autochtones des Grands Lacs (provenant d'un total de 32 nations) accompagnent 6 753 soldats français (miliciens et réguliers) pour faire le siège de Fort William-Henry, au sud du lac George. À cette occasion, le marquis de Montcalm manifeste pour les opinions et

tactiques de ses alliés autochtones un manque de considération qui les offense grandement. Ils lui disent : « Mon père, tu as apporté dans ces lieux l'art de la guerre de ce monde qui est au-delà du grand lac ; nous savons que dans cet art tu es un grand maître, mais pour la science et la ruse des découvertes, pour la connaissance de ces bois et la façon d'y faire la guerre nous l'emportons sur toi. Consulte-nous et tu t'en trouveras bien. » La guerre de siège à la mode européenne, sans combat corps à corps, mécontente les Autochtones, qui restent sur la touche et qui ne peuvent ni faire des prisonniers, ni prendre des scalps ni conquérir du butin. Leurs frustrations ne sont pas apaisées quand Montcalm offre à la garnison la possibilité de se rendre avec les honneurs de la guerre et de sortir avec armes et bagages, drapeaux au vent. Les mystérieuses formalités de la guerre européenne n'ont de toute façon aucun sens pour les Autochtones. Des centaines de guerriers suivent furtivement la colonne et s'en prennent aux soldats paniqués et aux non-combattants pour s'emparer de butin et de captifs. Nombreux sont ceux qui sont battus, capturés ou tués au cours de cet épisode confus et dangereux, qui sera par la suite démesurément exagéré dans les colonies britanniques, où on parlera d'un massacre de trois heures qui aurait coûté la vie à des centaines, voire plus d'un millier d'hommes, de femmes et d'enfants. Ian Steele, dans une récente analyse de l'événement, estime qu'entre 67 et 184 Britanniques ont été tués. Cette scène chaotique marque profondément le psychisme des Britanniques : le « massacre » devient le symbole de la perfidie et de la sauvagerie des Autochtones et, par extension, de leurs alliés français. Cependant, côté massacre, les



Britanniques de l'époque soutiennent bien la comparaison avec les Français. Par exemple, en 1759, un groupe de rangers britanniques commandé par Robert Rogers rase le village abénaquis de Bécancour, dont les habitants ont refusé l'offre de neutralité des diplomates britanniques. Au cours du raid, les rangers brûlent le village entier, tuant environ 30 personnes et faisant 5 prisonniers. Au moins deux des captifs sont mangés par les rangers, qui sont à court de vivres.

En 1758, les rapports entre les Français et les Autochtones se sont encore détériorés. Montcalm est à Fort Carillon sur le lac Champlain et vient tout juste de soutenir un siège contre une armée de près de 15 000 soldats britanniques quand les guerriers de Sault St. Louis arrivent, une fois les combats terminés. Montcalm leur fait un accueil particulièrement désagréable : « Vous venez dans un temps où je n'ai plus besoin de vous. N'êtes-vous venus que pour voir des corps morts? Allez derrière le fort, vous en trouverez. » Le général refuse même de permettre aux guerriers d'aller reconnaître le camp ennemi, et il leur dit : « Vous pouvez aller au diable si vous n'êtes pas contents. » [traduction] Offensés, les guerriers retournent à Montréal et se plaignent au gouverneur Vaudreuil, qui réprimande sévèrement Montcalm en lui rappelant le rôle crucial que les alliés autochtones jouent depuis toujours dans les affaires militaires de la Nouvelle-France. Les attitudes respectives de Montcalm et de Vaudreuil sont symptomatiques du gouffre qui s'est creusé entre les sociétés française et canadienne.

En 1759, le vent a commencé à tourner et la France perd du terrain. L'année précédente, le premier ministre britannique, William Pitt, a décidé d'investir des sommes énormes dans la guerre coloniale. Il a réussi à lever une armée de 23 000 hommes, dont 13 000, commandés par James Wolfe, vont attaquer Louisbourg en 1758. Environ 200 Mi'kmaq se joignent à quelque 2 500 Français pour résister à l'assaut mais, au bout de près de 22 jours de siège, la citadelle doit capituler. L'année suivante, une armée de 11 000 soldats britanniques est envoyée pour attaquer Québec. En 1755, Londres a décidé de centraliser la gestion des affaires indiennes en Amérique et de la prendre en charge. Deux services sont créés, l'un pour les colonies du Nord et l'autre pour les colonies du Sud. Sir William Johnson, un homme influent auprès des Cinq-Nations iroquoises, est nommé surintendant pour le Nord. La nouvelle politique est très efficace et, en 1759, Johnson a déjà réussi à convaincre les Iroquois de prendre les armes contre les Français et de participer à l'attaque de Fort Niagara, l'un des points stratégiques du réseau de défense de la Nouvelle-France.

Malgré l'attitude de plus en plus arrogante de certains administrateurs français, de nombreuses nations autochtones demeurent leurs alliées jusqu'à la reddition de Québec à l'automne 1759. À la bataille des Plaines d'Abraham, des tireurs d'élite autochtones sont embusqués dans les buissons avec des miliciens canadiens du côté nord du champ de bataille. L'historien Peter MacLeod écrit : « Quelques-uns des premiers coups de

Buste d'un Mohawk par Sempronius Stretton, 1804

Cet homme a le visage peint de rouge, de noir et de jaune, couleurs que privilégiaient les guerriers sur le point d'engager le combat. Les peuples iroquois affectionnaient particulièrement la coiffure ressemblant à un casque portée par ce guerrier, qui s'est en outre paré de bijoux et d'ornements d'origine tant autochtone qu'européenne. À noter : le crucifix.

Bibliothèque et Archives Canada (C-14827)





Conseil autochtone, 1764

Après leur victoire dans la guerre de Sept Ans, les autorités britanniques n'ont pas tenu compte du conseil de Johnson, qui recommandait de maintenir la pratique consistant à donner annuellement des cadeaux aux alliés autochtones de la Couronne. Il s'est ensuivi une agitation dont le point culminant a été la Rébellion de Pontiac, en 1763. Cette illustration montre l'un des conseils tenus entre chefs autochtones et officiers britanniques qui ont mis fin à la rébellion et ont permis de rétablir de bonnes relations avec les alliés importants de la Couronne.

Bibliothèque et Archives Canada (C-000299)

feu de la bataille des Plaines d'Abraham ont été tirés par des Amérindiens. » [traduction] Les Autochtones aident aussi les miliciens canadiens à couvrir la retraite des troupes françaises. Un soldat français a raconté après la bataille que les Britanniques lancés à la poursuite des troupes françaises qui battaient en retraite « ont trouvé sur leur chemin un boisé dans lequel nous avions des Indiens et des francs-tireurs ».

Toutefois, leur influence sur la bataille est minime, car les choses ont changé en Amérique du Nord : l'action décisive est le choc des armées française et britannique sur les Plaines.

La fin de l'alliance franco-autochtone

Afin d'affaiblir les Français, les Britanniques essaient de briser l'alliance franco-autochtone et de neutraliser les guerriers. Dès 1755, William Johnson se sert de la Ligue iroquoise pour faire parvenir aux peuples autochtones de la vallée du Saint-Laurent des messages les encourageant à laisser les Britanniques et les Français se battre entre eux. Les chefs autochtones refusent poliment l'invitation de Johnson et lui répondent qu'eux et les Français sont « frères de sang » [traduction] et qu'ils préfèrent mourir à leurs côtés.

Johnson multiplie les avances au cours de la guerre pour persuader les Autochtones domiciliés de rester neutres, mais ce n'est qu'en 1760 que les alliés acceptent finalement de déposer les armes. Plus de 18 000 soldats

britanniques convergent alors vers Montréal, dernier bastion de la puissance française au Canada. Une troupe, commandée par William Haviland, approche par la rivière Richelieu; un deuxième contingent, commandé par James Murray, a quitté Québec pour remonter le Saint-Laurent; enfin, le général Jeffrey Amherst et William Johnson sont à la tête d'une troisième armée partie du lac Ontario qui descend le fleuve en bateau. Face à des ennemis dont la supériorité est si écrasante, les nations autochtones n'ont d'autre choix que de négocier la paix. Le 30 août, à Oswegatchie (ou La Présentation, un village d'Iroquois de mission fondé par les jésuites en 1749 à l'emplacement de l'actuelle ville d'Ogdensburg, dans l'État de New York), William Johnson rencontre des représentants des Sept-Nations du Canada, qui incluent tous les « Indiens domiciliés » de la vallée du Saint-Laurent et signe un traité avec eux :

[Traduction]

Certains de ces Indiens se sont joints à nous, rapporte Johnson, et se sont greffés à des groupes pour faire des prisonniers, etc., alors que le reste a observé une neutralité si stricte que nous avons traversé tous les rapides dangereux et parcouru tout le chemin sans la moindre opposition, et nous nous sommes ainsi approchés si près des deux autres armées que l'ennemi ne pouvait rien tenter de plus sans faire courir un risque imminent à la ville et aux habitants.

Le 8 septembre 1760, renonçant à livrer une bataille perdue d'avance, le gouverneur Vaudreuil signe la reddition de Montréal. Une semaine plus tard, les Sept-Nations du Canada rencontrent à nouveau William Johnson à Sault St. Louis pour confirmer les termes du Traité d'Oswegatchie. Johnson promet essentiellement aux Autochtones qu'ils pourront conserver « la paisible possession du coin de terre » [traduction] où ils vivent, continuer de pratiquer leur religion et conserver leurs coutumes, et qu'ils profiteront d'un « libre commerce » [traduction]. En retour, les groupes autochtones se disent prêts à faire le pas suivant : « enterrer la hache française dont nous nous sommes servis, dans le trou sans fond, pour qu'elle ne soit jamais déterrée ni par nous ni par notre postérité. » [traduction]

Pour leur part, les Abénaquis et les Mi'kmaq se retrouvent isolés après la déportation des Acadiens en 1755 et la chute de Louisbourg en 1758. Sans leurs alliés français, les deux nations n'ont d'autre choix que de faire la paix avec les Britanniques, en juin 1761. La destruction du village abénaquis de Bécancour par les rangers de Robert Rogers deux ans plus tôt a pu faire entrevoir aux Algonquiens des Maritimes le sort qui les attendait s'ils continuaient de s'opposer à l'autorité britannique. Quoi qu'il en soit, quand le Traité de Paris met officiellement fin à la guerre de Sept Ans en 1763, la paix entre les Autochtones et les Britanniques est déjà scellée dans l'Est du Canada.





Chapitre trois

À la défense de leurs terres

La chute de la Nouvelle-France et la fin de l'influence française à l'intérieur du continent modifient la situation géostratégique des peuples autochtones dans le Nord-Est de l'Amérique du Nord. Malheureusement pour la Grande-Bretagne et ses alliés autochtones, la victoire dans la guerre de Sept Ans n'assure pas une paix durable en Amérique du Nord. Les groupes autochtones seront en effet plongés dans une succession de guerres au cours des 55 années suivantes, d'abord contre les Britanniques et plus tard contre la nouvelle République des États-Unis, pour défendre leur liberté et leurs terres, voire pour survivre.

Les rapports changent

En 1760-1761, après la disparition de la menace française, les dirigeants britanniques ne se sentent plus obligés de se plier aux désirs des Autochtones. Cela est particulièrement manifeste parmi les nations de l'Ouest des Grands Lacs et de la vallée de l'Ohio, alliées traditionnelles de la France.

Les colons britanniques des Treize colonies, dont la pénétration dans les terres autochtones de cette région avait jusque-là été ralentie par la crainte d'être attaqués par les Français et les Indiens, affluent désormais librement. Ils commencent à construire des fermes, parfois sans consulter d'abord les Miamis, ou les Odawas, ou les Wyandots sur les terres desquels ils s'établissent. Dans d'autres cas, les spéculateurs fonciers britanniques réussissent à conclure des transactions d'achat de terrains pour le moins suspects.

Cette transformation radicale des relations des Autochtones avec les Européens provoque un profond ressentiment chez les peuples autochtones de part et d'autre de la frontière. L'un des chefs de l'Ouest explique à son homologue britannique :

[Traduction]

... Bien que vous ayez conquis les Français, vous ne nous avez pas encore conquis! Nous ne sommes pas vos esclaves. Ces lacs, ces forêts et ces montagnes nous ont été légués par nos ancêtres. Ils sont notre héritage et nous ne les céderons à personne. Votre nation suppose que, comme les Blancs, nous ne pouvons pas vivre sans pain, sans porc et sans bœuf! Mais vous

Chef de la nation des Outaouais, guerre de 1812

Représenté dans la tenue qu'il aurait été susceptible de revêtir pour un conseil officiel avec des officiers britanniques du département des Affaires des Sauvages pendant la guerre, ce chef porte des vêtements finement brodés et il est paré de bijoux d'origine tant autochtone qu'européenne.

Tableau de Ron Volstad [ministère de la Défense nationale]

À la défense de leurs terres



devriez savoir que Lui, le Grand Esprit et le Maître de la Vie, nous fournit la nourriture, dans ces vastes lacs et dans ces montagnes boisées.

Sir William Johnson, surintendant du département des Affaires des Sauvages, l'organisme créé en 1755 par la

Couronne britannique pour gérer les affaires autochtones en Amérique du Nord britannique, est conscient de ce ressentiment. Il prévient le commandant en chef britannique, le major-général sir Jeffrey Amherst, que la situation est grave, mais Amherst est déterminé à réduire les dépenses en Amérique du Nord en mettant fin à la pratique



Costume des indiens domiciliés, v. 1807

Ce dessin exécuté en 1807 par George Heriot montre, dans un camp temporaire de chasse et de pêche, des Autochtones du début du XIX^e siècle utilisant un amalgame d'armes, d'outils et de vêtements traditionnels et européens. À l'époque de la guerre de 1812, un grand nombre de groupes autochtones de l'Est du Canada avaient choisi de vivre dans des endroits fixes.

Bibliothèque et Archives Canada (C-012781)

traditionnelle de la distribution de présents. Il considère cette coutume comme du mercenariat; de plus, il n'a pas l'intention « de se gagner par des présents l'amitié des Indiens » [traduction]. Il est en outre d'avis que la rareté des approvisionnements et des munitions chez les nations de l'Ouest, combinée à la fermeté des Britanniques, fera tenir celles-ci tranquilles.

La Rébellion de Pontiac en 1763

Au printemps de 1763, de nombreuses rumeurs font craindre que les peuples autochtones ne préparent une offensive contre la frontière britannique. Ces rumeurs sont fondées. Ce qu'on a appelé la Rébellion de Pontiac, qui éclate en 1763, est une autre série de combats livrés par des Autochtones désespérés pour préserver leur territoire,

À la défense de leurs terres



leur indépendance et leur culture et s'opposer aux intrusions des Européens. En mai, les nations de l'Ouest s'allient sous le commandement du chef odawa, Pontiac. La première cible de Pontiac est le principal fort britannique de la région, établi à Détroit. Averti de cette menace, le commandant britannique réussit à déjouer les tentatives de Pontiac pour s'emparer du fort par la ruse. Ce dernier n'a d'autre choix que d'en faire le siège. C'est le signal d'attaque pour les guerriers de toutes les peuplades autochtones alliées de la région des Grands Lacs et de l'Ohio, et les résultats stupéfient les Britanniques. Contre toute attente, les guerriers autochtones attaquent et prennent presque tous les forts britanniques de la région : Fort Sandusky tombe aux mains des Odawas; Fort St. Joseph à celles des Potéouatamis; Fort Miami à celles des Miamis; Fort Ouiatenon à celles des Miamis, des Kickapoos et des Illinois; Fort Michilimakinaw aux mains des Ojibways; Fort Edward Augustus à celles des Odawas, des Wyandots et des Ojibways; et les forts Venango, Le Bœuf et Presque'Isle aux mains des Sénécas et d'autres nations. De plus, les guerriers fondent sur les colons et en tuent jusqu'à 2 000 lors de raids contre des fermes et des villages de la vallée de l'Ohio au cours de cet été sanglant.

Malgré ses succès, Pontiac ne réussit pas à réduire Détroit, ce qui mine graduellement son prestige, et la puissance ainsi que la cohésion de ses alliances se désagrègent. Sir William Johnson, un résident du Nord de la colonie de New York, qui est lié par mariage à l'un des chefs de la Ligue iroquoise des Six-Nations (les Tuscaroras ont joint la Ligue vers 1720), est en mesure de faire la paix et de

rétablir la traditionnelle distribution de présents. Fait plus important encore, traumatisés par les morts et les dépenses de la guerre avec les peuples autochtones toujours puissants de l'intérieur du continent, les Britanniques édictent la Proclamation royale de 1763. Ce document important établit la colonie de Québec et dicte des règlements et des règles de conduite pour les rapports avec les Indiens dans le commerce des fourrures et les transactions foncières. De plus, il trace une frontière entre les colonies britanniques et un territoire indien désigné où les colons blancs n'auront pas le droit de pénétrer. Cette proclamation, ainsi qu'un traité subséquent signé à Fort Stanwix en 1768, établissent une frontière entre Blancs et Autochtones, dont le tracé va du lac Oneida, au nord de la colonie de New York, jusqu'aux limites de la Pennsylvanie, puis vers le sud-ouest jusqu'à la rivière Ohio, dont il épouse ensuite le parcours. Ces mesures sont destinées à protéger les nations des Grands Lacs et à permettre une expansion pacifique et graduelle de la zone frontière.

Les pionniers américains, qui convoitent les riches terres de l'intérieur, voient cela d'un autre œil. Pour eux, il s'agit d'une tentative arbitraire de la Grande-Bretagne pour limiter leur expansion vers l'Ouest. De fait, la Grande-Bretagne se trouve à remplacer la France comme barrière à l'expansion coloniale américaine. Les pressions colonisatrices pour le franchissement de la frontière et la pénétration en territoire indien s'avéreront en fin de compte trop grandes et les moyens du gouvernement britannique pour verrouiller la frontière, trop limités. Dans la décennie suivant la Rébellion de Pontiac, les colonies continueront de s'étendre dans ce

Sir William Johnson (1715-1774)

Premier surintendant du département britannique des Affaires des Sauvages, sir Johnson a aidé à établir une alliance entre la Couronne britannique et la Ligue iroquoise des Six Nations qui a bien servi les intérêts britanniques au cours de la guerre de Sept Ans et de la Révolution américaine.

Bibliothèque et Archives Canada (C-005197)



Thayandenaga ou Joseph Brant (1742-1807)

Thayandenaga, chef de guerre de la nation mohawk, a mené des forces autochtones dans le Nord de l'État de New York au cours de la Révolution américaine. Par suite de la défaite britannique, il a amené son peuple au Canada pour qu'il s'établisse le long de la rivière Grand. Brant est demeuré jusqu'à sa mort une figure dominante de la diplomatie autochtone en Amérique du Nord.

Bibliothèque et Archives Canada (C-011092)

que les Américains considèrent comme le Nord-Ouest, en dépit de la Proclamation royale. Les tentatives britanniques pour verrouiller la frontière sont les premières de nombreuses mesures, dont la hausse des impôts, qui provoqueront le ressentiment généralisé à l'origine des désordres civils en Amérique.

La Révolution américaine : 1775-1783

Les Treize Colonies se dirigent vers une rupture totale des liens avec les Britanniques dans les années 1770. Au départ, les deux camps espèrent et escomptent que les Autochtones vont demeurer neutres mais, bientôt, on s'affaire des deux côtés à recruter des alliés autochtones. Pendant toute la guerre de l'Indépendance, la puissance militaire autochtone dans la région des Grands Lacs est une considération majeure pour les chefs militaires britanniques du théâtre du Nord. Les plus grands efforts diplomatiques sont dirigés vers la Ligue des Six-Nations iroquoises, qui est presque toujours restée neutre dans les guerres entre Européens depuis 1701. Même si la Ligue tente de conserver sa neutralité, elle est bientôt attirée dans le conflit et déchirée par sa propre guerre intestine. Les guerriers de la Ligue iroquoise et des Sept-Nations du Canada contribuent à stopper une offensive des rebelles contre un Canada mal défendu, à l'automne de 1775. Le retard ainsi causé force les Américains à prolonger leur campagne pendant l'hiver, ce qui va ultimement causer leur défaite aux portes de Québec. À l'été de 1777, une armée de réguliers britanniques, de Loyalistes et de guerriers remporte un succès notable à la bataille d'Oriskany, mais les alliés autochtones jouent un rôle moins décisif dans la

malheureuse offensive du major-général John Burgoyne dans la vallée du Champlain ce même automne. La défaite de Burgoyne et la reddition de Saratoga précipitent la France dans la guerre aux côtés des colonies rebelles et le conflit tourne à la guerre générale en Europe.

Au cours des cinq années suivantes, les alliés autochtones des Britanniques au Nord, commandés par le chef mohawk Thayandenaga, ou Joseph Brant, participent à une série de campagnes et de raids contre les établissements frontaliers des colonies de New York et de Pennsylvanie. On se fait peu de quartier de part et d'autre. Même si le pôle principal du conflit se déplace vers le sud en 1780, les alliés autochtones des Britanniques remportent deux de leurs plus importants succès – Sandusky et Blue Licks – après la reddition de Cornwallis à Yorktown en 1781. Les peuples autochtones subissent aussi des pertes terribles. Les territoires de la Ligue iroquoise sont dévastés par une campagne punitive des Américains en 1779, et le pire carnage, tous camps confondus, est peut-être le massacre par les troupes américaines de plus d'une centaine de Delawares chrétiens, hommes, femmes et enfants, à la mission de Gnadehutzen dans la région de l'Ohio en 1782.

Invaincus sur le champ de bataille, Brant et ses guerriers sont consternés par les termes du Traité de Paris de 1783, qui met fin à la guerre et trace une nouvelle frontière internationale entre les possessions nord-américaines de la Grande-Bretagne et ses anciennes colonies. Négocié en Europe par des hommes d'État européens et américains,

ce traité ne contient pas une seule mention des nations autochtones qui ont participé au conflit, mais il cède à la nouvelle république américaine les terres de ceux qui ont combattu aux côtés de l'Angleterre. Les Indiens, écrit à Londres un officier du département des Affaires des Sauvages, se sentent avec raison trahis par ce traité. Ils :

[Traduction]

... estiment que nous nous sommes conduits envers eux d'une manière traîtresse et cruelle; ils m'ont dit qu'ils ne pouvaient pas croire que notre roi pouvait prétendre céder aux États-Unis ce qui ne lui appartient pas [...], qu'ils défendraient leurs justes droits ou périraient jusqu'au dernier homme, qu'ils n'étaient qu'une poignée, mais qu'ils mourraient comme des hommes, ce qu'ils croyaient préférable à la misère et à la détresse qui seraient leur lot s'ils étaient privés de leurs terrains de chasse.

Ce ressentiment est si fort que, bien après 1783, les autorités britanniques craignent d'être attaquées par leurs alliés d'hier mais, fort heureusement pour les Britanniques affaiblis par la guerre, cela ne se produira pas. Les Britanniques offrent des terres au Canada et une compensation financière aux Loyalistes iroquois, tout comme aux Loyalistes blancs. Brant, le chef de guerre mohawk, et Tekarihogen, le chef de paix, conduisent 1 800 Mohawks, Cayugas et autres Autochtones des Six-Nations dans un vaste territoire situé en bordure de la rivière Grand, au

À la défense de leurs terres



nord du lac Érié, pendant que John Deserontyon implante une plus petite communauté mohawk à Tyendinaga, dans la baie de Quinte sur le lac Ontario. John Graves Simcoe, gouverneur de la nouvelle colonie du Haut-Canada (créée en 1791), espère que ces nouveaux établissements autochtones vont constituer une barrière efficace contre une éventuelle agression américaine venue du Sud.

Troubles dans le Nord-Ouest : 1783-1794

Certains des anciens alliés autochtones de la Grande-Bretagne décident de demeurer dans la nouvelle république américaine, un choix que beaucoup vont regretter. Dès que les interdits imposés par la Proclamation royale de 1763 et le Traité de Fort Stanwix de 1768 sont abolis, la position du gouvernement américain est que les nations qui ont combattu dans le camp des Britanniques pendant la guerre sont des peuples conquis et que leur territoire est confisqué. Il impose de durs traités aux Iroquois vivant toujours aux États-Unis, les chassant de leur territoire traditionnel pour les confiner dans des réserves. Ironiquement, les plus mal traités sont les Oneidas et les Tuscaroras qui ont appuyé les révolutionnaires pendant la guerre. Les Américains ont moins de chance avec les peuples algonquiens et iroquoiens qui vivent plus à l'ouest dans la vallée de l'Ohio. Plus nombreux, plus unis pour défendre leur territoire et plus éloignés des centres de population blanche, ceux-ci refusent toute modification de la frontière de la rivière Ohio fixée dans les années 1760. Or,

le gouvernement américain victorieux, mais au bord de la faillite, considère cette région comme son patrimoine, son héritage, et il a besoin des revenus de la vente de ces terres pour rembourser ses importantes dettes de guerre. Tout est en place pour un nouveau conflit.

Les nations du Nord-Ouest (les États modernes de l'Illinois, de l'Indiana, du Michigan et de l'Ohio) fondent en 1786 une nouvelle confédération qu'ils baptisent « les Nations indiennes unies », afin de défendre leur territoire. Le jeune gouvernement américain, coincé entre une masse de colons désireux de s'installer dans la région de l'Ohio et des Autochtones intraitables qui tiennent mordicus à conserver la rivière comme frontière, doit intervenir militairement après que la Confédération autochtone eut attaqué des colonies illégalement implantées de son côté de la rivière. En septembre 1790, le brigadier-général Josiah Harmer reçoit l'ordre « d'expulser, si possible » [traduction] les attaquants et, à la tête de 1 400 réguliers et miliciens, il part de Fort Washington (aujourd'hui Cincinnati) pour envahir le territoire miami. Il est de retour à sa base moins de trois semaines plus tard, ayant perdu plus de 200 hommes et ayant dû se contenter de brûler quelques villages abandonnés.

Les Américains ont perdu tout espoir d'une victoire rapide. Un membre du Congrès résume ainsi la situation : « Nous faisons face à une terrible guerre indienne » [traduction], car la Confédération, plutôt que d'avoir été humiliée par

Officier, département des Affaires des Sauvages, 1812

Au cours de la guerre de 1812, les Autochtones des Grands Lacs ont joué un rôle important dans la défense du Canada contre l'invasion américaine. Les guerriers sur le terrain étaient souvent accompagnés par des officiers du département britannique des Affaires des Sauvages, qui parlaient leur langue et connaissaient leurs coutumes et qui assuraient la liaison entre les chefs autochtones et les commandants britanniques. Cet officier du département des Affaires des Sauvages est pour ainsi dire vêtu pour le service en campagne. Il porte un chapeau mou à larges bords en feutre, une vieille veste d'uniforme rapiécée et des bottes lacées plutôt que des bottes d'équitation hautes. Il ne se servirait pas beaucoup de son épée au combat, mais il la porte comme symbole de son grade.

Tableau de Ron Volstad [ministère de la Défense nationale]

À la défense de leurs terres

l'expédition Harmar, « semble déterminée à mener une guerre générale » [traduction]. Au début de l'été de 1791, le major-général Arthur St. Clair rassemble une force plus importante – 1 500 réguliers et 800 miliciens – mais doit retarder son départ pour entraîner une armée composée de recrues qu'un membre de l'état-major qualifie de « déchets des cités et villes, aveulés par l'oisiveté, la débauche et des vices de toutes natures » [traduction]. St. Clair ne peut se mettre en marche qu'en septembre, à pas de tortue et accompagné d'une longue horde de civils. À l'aube du 4 novembre 1791, le campement de St. Clair, établi sur les rives de la rivière Wabash, est attaqué par 2 000 guerriers dirigés par le Shawni Blue Jacket, et le Miami Michikinikwa (Petite tortue), chefs de guerre de la Confédération. Vieux, malade et affaibli, St. Clair a négligé de disposer des sentinelles autour de ce campement mal situé, mais les deux premières attaques sont tout de même repoussées. Cependant, raconte un témoin, les guerriers, « irrités au-delà de toute mesure » [traduction], se replient simplement pour se réorganiser

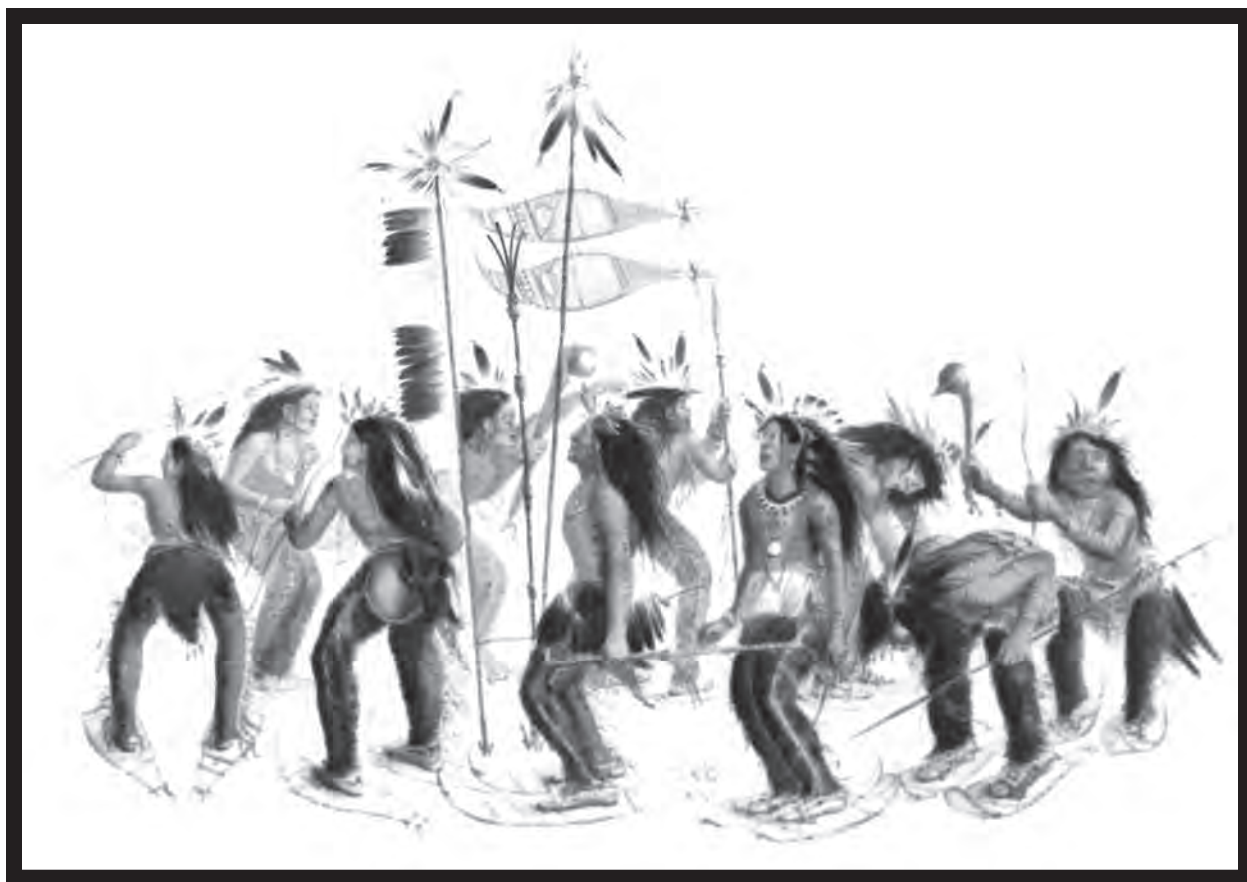
[Traduction]

... à courte distance, où ils se regroupèrent par tribu et, chacune menée par son propre chef, ils revinrent à l'assaut tels des Furies et s'emparèrent presque immédiatement de près de la moitié du camp – ils y trouvèrent une rangée de sacs de farine et de provisions qui leur servirent de rempart derrière lequel ils maintinrent un feu nourri et constant; les Américains les chargèrent plusieurs fois à la baïonnette, mais furent à chaque fois repoussés; finalement, le

général Butler, commandant en second, ayant été tué, la confusion s'empara des Américains, ils durent abandonner leur canon, autour duquel furent tués une centaine de leurs plus braves soldats, la déroute devint générale et se fit dans le plus grand désordre; les Indiens les pourchassèrent sur six milles et plusieurs tombèrent, victimes de leur furie.

À la fin de l'engagement, les Américains comptent 647 hommes tués et 229 blessés; ils ont en outre perdu 21 pièces d'artillerie et tous leurs approvisionnements. Chez les Autochtones, on dénombre une cinquantaine de guerriers tués ou blessés. La bataille de Wabash est la plus grande victoire militaire jamais remportée par les Autochtones sur les forces armées des États-Unis.

À la suite de ce triomphe, la Confédération du Nord-Ouest ravage durant presque deux ans les colonies implantées du côté indien de la frontière de 1768, mais s'abstient d'attaquer en territoire américain. Elle profite, tout au long de cette lutte, des conseils du département britannique des Affaires des Sauvages de Détroit, qui ignore cependant ses demandes d'appui militaire, même si la Grande-Bretagne a conservé ses postes au sud de la frontière. La Grande-Bretagne s'offre comme médiatrice et propose la création d'un État autochtone neutre et indépendant entre le Mississippi, l'Ohio et les Grands Lacs, mais, comme il fallait s'y attendre, le gouvernement américain rejette catégoriquement ce qu'il considère comme une ingérence intempestive dans ses affaires intérieures. Pendant presque trois ans, la Grande-Bretagne, les États-Unis,



La danse des raquettes, 1844

Bibliothèque et Archives Canada (C-006271)

la Confédération du Nord-Ouest et les Six-Nations du Canada (représentées par Joseph Brant) organisent une série de conférences dans l'espoir de résoudre la controverse au sujet des frontières, mais les Autochtones du Nord-Ouest ne cèdent pas d'un pouce, tenant absolument à ce que la rivière Ohio demeure la frontière.

Leurs rêves d'indépendance s'écroulent en 1794 lorsqu'une nouvelle armée américaine, bien entraînée cette fois et commandée par le major-général Anthony Wayne, envahit leur territoire et repousse une série d'attaques autochtones avant de remporter, en août, la grande victoire américaine de Fallen Timbers. Lorsque les commandants militaires britanniques refusent

À la défense de leurs terres



Tecumseh (1768-1813)

Le chef shawni Tecumseh rêvait de former une confédération regroupant toutes les nations autochtones, des Grands Lacs au golfe du Mexique. Il a rallié ses partisans à la cause des Britanniques au cours de la guerre de 1812, mais des revers militaires ont entraîné sa mort au combat en 1813. Autant que l'on sache, il n'existe pas de portrait de Tecumseh, mais la plupart des spécialistes s'entendent pour dire que ce croquis, dessiné à partir d'une description faite par un témoin, est celui qui le représente le plus fidèlement.

Bibliothèque et Archives Canada (C-000319)

toute aide militaire aux guerriers autochtones en pleine retraite, la Confédération du Nord-Ouest commence à se disloquer. La tension dans les relations entre la Grande-Bretagne et les États-Unis, aggravée par les troubles dans le Nord-Ouest et des frictions relatives à la navigation en haute mer, s'atténue avec la signature du Traité Jay (1794). Par ce dernier, la Grande-Bretagne cède les postes qu'elle a conservés en sol américain en échange de la garantie que les sujets britanniques et les Autochtones seront libres de franchir la frontière à leur gré. Cette issue désespère la Confédération : les Britanniques les ont encore abandonnés. Certains Autochtones s'enfuient au Canada, mais la plupart signent en 1795 avec Wayne un traité de paix qui cède aux Américains toute la vallée de l'Ohio. La résistance aux États-Unis, qui a duré 12 ans, est brisée, mais elle aura néanmoins fourni amplement de temps à la jeune province du Haut-Canada pour prendre racine et prospérer.

Tecumseh, sa confédération et le chemin de la guerre

Pendant presque 10 ans après la bataille de Fallen Timbers, le Nord-Ouest connaît une paix relative. Les colons blancs affluent dans la région et les nouveaux territoires de l'Illinois, de l'Indiana, du Michigan et de l'Ohio sont créés. En 1810, quelque 200 000 Américains vivent en Ohio seulement. Mais les nations du Nord-Ouest, qui n'ont pas oublié leur humiliation, prêtent une oreille de plus en plus attentive à un jeune Shawni nommé Tecumseh qui prône la création d'une vaste confédération autochtone allant de la frontière canadienne au territoire espagnol du Mexique qui serait assez puissante pour résister aux empiétements des Américains, surnommés les

« Grands Couteaux ». Tecumseh voyage sans répit, portant son message aux peuples autochtones, des Grands Lacs jusqu'à l'embouchure du Mississippi. Mais s'il suscite de l'espoir pour l'avenir chez ceux qui l'écoutent, il leur conseille aussi de ne pas prendre les armes contre les Américains avant que le temps ne soit venu.

Il va sans dire que la popularité de ce leader charismatique inquiète les autorités américaines. William Henry Harrison, gouverneur de l'Indiana, qui rencontre deux fois Tecumseh dans l'espoir d'apaiser la tension entre colons blancs et Autochtones, est à la fois impressionné et inquiet :

[Traduction]

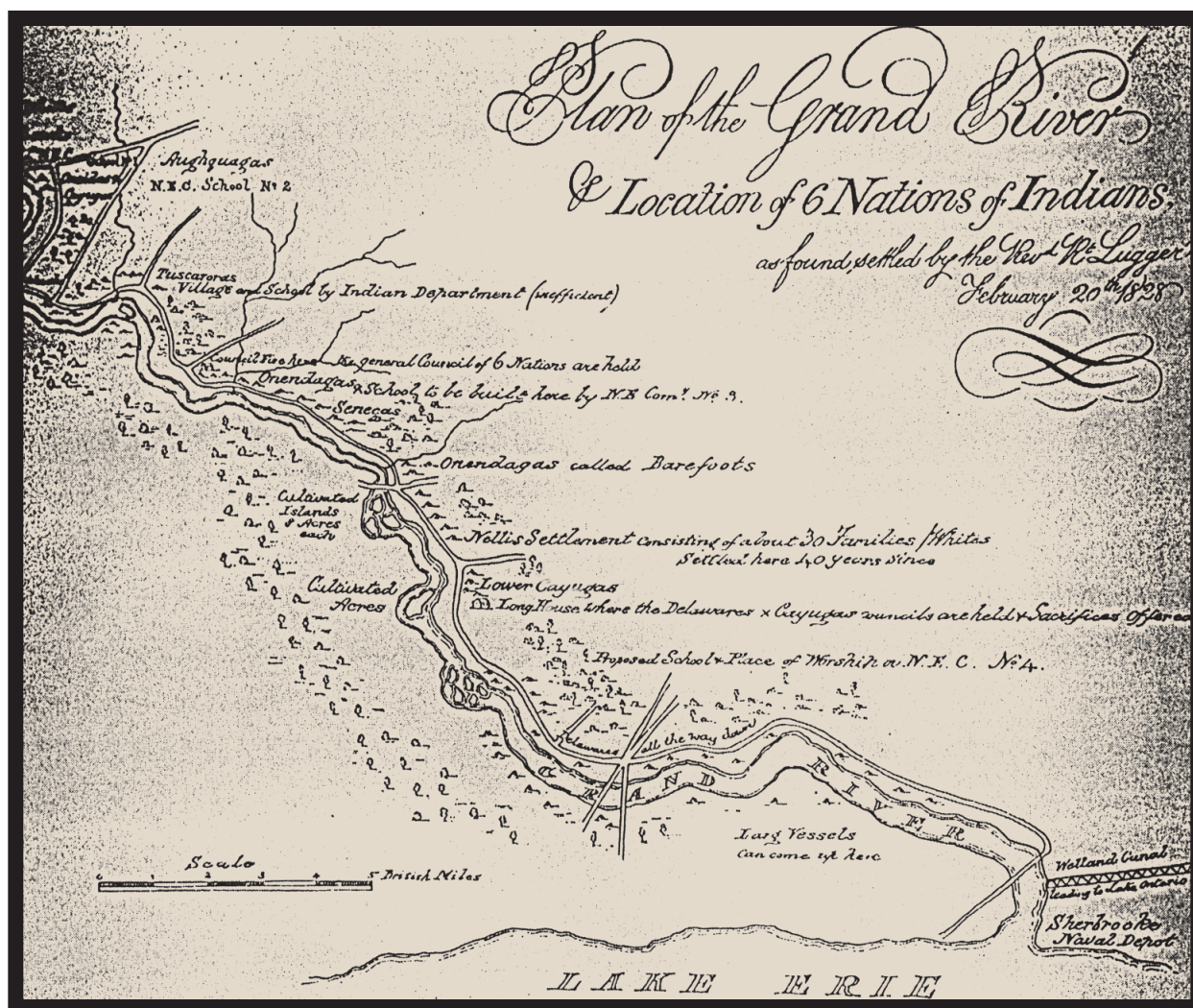
L'obéissance implicite et le respect manifestés envers Tecumseh par ses partisans sont vraiment stupéfiants et, plus que tout autre facteur, le définissent comme un de ces rares génies qui surgissent occasionnellement pour provoquer des révolutions et renverser l'ordre établi. Si ce n'était de la proximité des États-Unis, il serait peut-être le fondateur d'un empire qui rivaliserait de gloire avec ceux du Mexique ou du Pérou. Aucune difficulté ne l'arrête. Depuis quatre ans, il n'a cessé de se déplacer. Vous le voyez



Lequel est Tecumseh?

Voici deux portraits différents de Tecumseh. Celui de gauche, dessiné en 1808, le représente en tenue traditionnelle. Celui de droite, peint en 1848 par Benson Lossing, était fondé sur le croquis plus ancien, mais il montre Tecumseh vêtu de l'uniforme d'un général britannique, grade que lui attribuait (à tort) à l'époque la croyance populaire. Il est également à noter que Tecumseh porte un ornement de nez, élément qui n'était habituellement pas représenté dans les portraits d'Autochtones de cette période.

À la défense de leurs terres



Plan de la rivière Grand et emplacement des Six Nations d'Indiens, selon les établissements découverts par le révérend R.T. Lugg, le 26 février 1828.

Selon ce qui avait été prévu lors de sa fondation en 1784, la concession originale de la rivière Grand fournissait un corridor militaire qui permettait de vérifier efficacement les possibilités d'invasion soit par la frontière Détroit-Windsor à l'ouest, soit par la frontière du Niagara à l'est. Comme dans le cas des groupes anishinabeg avoisinants, les guerriers de la rivière Grand ont été mobilisés avec succès dans l'intérêt de la Couronne pendant la guerre de 1812, puis durant les rébellions de 1837-1838. Leur proximité par rapport au gouvernement et aux agglomérations, aux garnisons militaires, aux voies de transport et de communication et aux frontières avec les É.-U. ainsi que leurs adaptations économiques découlant de ces situations ont influé sur la façon dont les Premières nations allaient par la suite appuyer militairement la Couronne au cours de la guerre et d'autres conflits.

Metropolitan Toronto Reference Library (971.3-C4)

aujourd'hui sur la Wabash et vous entendrez parler de lui demain sur les rives des lacs Érié ou Michigan, ou sur les berges du Mississippi; et partout où il va, il crée une impression favorable à ses desseins. Il en est maintenant à la dernière tournée qui lui permettra de parachever son œuvre.

À l'automne de 1811, Harrison décide de lancer une attaque préventive contre cette toute nouvelle confédération. Au début de novembre, pendant que Tecumseh est en tournée dans le Sud, il conduit un détachement de réguliers et de miliciens à proximité du village de Tippecanoe (non loin de l'emplacement actuel de LaFayette, en Indiana), fondé par le frère de Tecumseh, nommé Tenskawatawa ou Le Prophète. Ce dernier est incapable de retenir ses guerriers et des échanges de coups de feu entre sentinelles des deux camps dégénèrent en une bataille rangée dont les Américains sortent vainqueurs. Parmi les vaincus, beaucoup s'enfuient au Canada. De retour dans la région au début de 1812, Tecumseh entreprend de rebâtir sa confédération et d'apaiser les autorités américaines. Parallèlement, il sollicite l'aide des officiers britanniques du département des Affaires des Sauvages, qui prêtent l'oreille à ses demandes en partie parce qu'ils croient qu'une guerre contre les Américains est imminente.

Si Tecumseh conseille toujours la paix, il pense aussi que la guerre est imminente et il promet à la Grande-Bretagne l'aide de sa confédération en cas de conflit. À ses interlocuteurs, il déclare que « si leur père le Roi était sérieux et déployait des forces suffisantes, ils [les Indiens] se tiendraient à ses côtés » [traduction]. Il affirme aussi que

ses partisans sont déterminés à défendre leur territoire et que, s'ils n'attendent pas de la Grande-Bretagne qu'elle s'engage dans des opérations militaires, ils escomptent qu'elle leur fournira un soutien logistique : « Vous nous fournirez les approvisionnements qui pourraient nous être nécessaires. » [traduction] De son côté, le Département prévient la Confédération de ne pas attaquer avant que la guerre ne soit déclarée. Un officier s'exprime ainsi : « Ne me quittez pas des yeux; mon tomahawk est levé. Soyez prêts, mais ne frappez pas avant que je n'en donne le signal. » [traduction] Tecumseh accepte ce conseil, mais il met en garde les Britanniques :

[Traduction]

Si nous entendons dire que les « Grands Cou-teaux » viennent vers notre village pour parler de paix, nous les recevrons, mais si nous apprenons qu'ils ont blessé l'un des nôtres ou s'ils avancent vers nous de manière hostile sans avoir été provoqués, sachez que nous nous défendrons comme des hommes. Et si nous apprenons que l'un des nôtres a été tué, nous ferons immédiatement appel à toutes les nations vivant dans la région du Mississippi et ce territoire se soulèvera comme un seul homme.

Durant toutes ces années, le département des Affaires des Sauvages n'a pas cessé de distribuer chaque année des présents aux peuples autochtones des États-Unis, notamment des armes et des balles, et de donner asile aux réfugiés des batailles d'outre-frontière, ce qui suscite beaucoup de méfiance chez les autorités américaines. Si certains guerriers provenant de nations vivant au Canada

À la défense de leurs terres

ont participé aux combats de la vallée de l'Ohio, les leaders autochtones du Canada prônent le règlement pacifique des différends entre les nations du Nord-Ouest et les Américains. Les Sept-Nations du Canada et les peuples iroquoiens du Haut-Canada ont assez combattu au siècle précédent et préfèrent rester à l'écart des conflits anglo-américains.

Cette volonté de neutralité devient cependant difficile à soutenir, car la guerre est sur le point d'éclater entre la Grande-Bretagne et les États-Unis dans cette première décennie du XIX^e siècle. Comme toujours, les tensions naissent d'abord en Europe. En 1793, la France révolutionnaire a déclaré la guerre à la Grande-Bretagne, déclenchant un conflit qui va s'étendre, sauf un bref intermède, sur 23 ans. Les deux pays ont adopté des politiques maritimes restrictives, qui interdisent aux navires des nations neutres qui commercent avec l'un des belligérants de faire aussi du commerce avec l'autre, ce qui réduit considérablement les profits des marchands américains. Comme les Britanniques sont les maîtres absolus des mers, particulièrement après la grande victoire de Nelson à Trafalgar en 1805, la rancœur des États-Unis est exacerbée par la propension de la Royal Navy à arraisonner les navires américains en haute mer pour enrôler de force leurs marins (dont certains sont des déserteurs britanniques) au service de la Grande-Bretagne. Nombreux aussi sont ceux qui soupçonnent ce pays de fomenter des troubles dans le Nord-Ouest en soutenant activement les nations de la confédération de Tecumseh. Préoccupée par la guerre en

Europe, la Grande-Bretagne semble imperméable aux inquiétudes américaines et, quelques semaines après la bataille de Tippecanoe en 1811, le président américain James Madison, convaincu que son pays ne peut obtenir satisfaction que par la guerre, décide d'appeler la république « aux armes » et de se préparer à des hostilités contre la Grande-Bretagne. Compte tenu de l'écrasante supériorité navale de l'adversaire, les États-Unis n'ont pratiquement qu'une seule option militaire : attaquer le Canada.

Imminence de la guerre en 1812

Le lieutenant-général sir George Prevost, gouverneur général et commandant en chef des colonies britanniques d'Amérique du Nord, sait qu'à cause des engagements militaires britanniques en Europe, il ne peut espérer de renforts massifs au Canada. Il dispose d'environ 5 600 réguliers dans le Haut et le Bas-Canada, appuyés par quelque 60 000 miliciens dans le Bas-Canada et à peu près 11 000 dans le Haut-Canada. Confronté à une population ennemie évaluée à plus de sept millions d'habitants, il projette d'abandonner le Haut-Canada, enclavé sur trois côtés par le territoire américain, pour se replier sur Montréal et, au besoin, sur Québec, jusqu'à l'arrivée de renforts de Grande-Bretagne. Le major-général Isaac Brock, qui commande dans le Haut-Canada et qui est subordonné à Prevost, s'oppose à cette prudente stratégie défensive. Il soutient que sa province peut être défendue avec succès si on encourage les nations autochtones du Nord-Ouest à attaquer les établissements frontaliers de la région, ce qui

Guerrier mohawk de Tyendinaga, automne 1813

Bien que peu nombreux, les guerriers de la petite collectivité mohawk de Tyendinaga, près de Kingston, ont participé à beaucoup de combats pendant la guerre de 1812, notamment à Sacketts Harbour et dans la péninsule de Niagara en 1813. C'est au cours de la bataille de Crysler's Farm en novembre 1813 qu'ils se sont le plus illustrés, ayant joué un rôle très important en dépit de leur petit nombre. Ce guerrier est représenté tel qu'on aurait pu le voir à Crysler's Farm.

Tableau de Ron Volstad [ministère de la Défense nationale]





Teyoninhokarawen ou John Norton, le chef de guerre mohawk (1760-1830)

Fils d'un père cherokee et d'une mère écossaise, Norton est adopté par les Mohawks de la rivière Grand et devient un chef de guerre de cette nation. De 1812 à 1815, il s'est révélé, après Tecumseh, l'un des chefs militaires autochtones les plus loyaux et efficaces. Ayant été éduqué dans des écoles de Blancs, il a non seulement traduit les Évangiles en langue mohawk, mais a aussi rédigé des mémoires personnels parmi les plus clairs et les plus complets, tant du point de vue autochtone que du point de vue européen, en ce qui a trait à la guerre de 1812. À noter : le turban, autre coiffure populaire chez les Iroquois.

Bibliothèque et Archives Canada (C-123832)

contrecarrerait d'éventuels plans d'invasion des Américains. Toutefois, comme en convient Brock, avant que les Britanniques puissent « s'attendre à une collaboration active de la part des Indiens, la prise de Détroit et de Michilimackinac doit convaincre ce peuple, qui considère avoir été sacrifié à notre politique en 1794, que nous sommes en guerre pour de bon » [traduction].

Durant les six mois qui précèdent la déclaration de guerre américaine en juin 1812, les officiers du département des Affaires des Sauvages s'activent secrètement chez les Autochtones en territoires canadien et américain, où ils estiment pouvoir obtenir l'appui de 10 000 guerriers. La plus grande proportion, 8 410 selon le Département, viendra des nations de l'Ouest que leur propre conflit avec les Américains rend « sympathiques à la cause » [traduction]. Les guerriers disponibles sont beaucoup moins nombreux en territoire canadien. On estime à 1 040 le nombre de guerriers qui peuvent être recrutés chez les Sept-Nations du Canada, tandis que dans le Haut-Canada, les Iroquois de la rivière Grand et de Tyendinaga, ainsi que les Mississaugas (Mississagues) et les Ojibways ne peuvent fournir que 550 hommes. Si les nations de l'Ouest sont pour la plupart disposées à s'allier aux Britanniques, la réponse des Autochtones du Canada s'avère plus équivoque.

Cette allégeance incertaine est particulièrement manifeste dans les nations de la rivière Grand, la plus puissante force autochtone des deux Canadas, qui adoptent une attitude de neutralité face au conflit imminent, à l'instigation de leurs frères Iroquois vivant aux États-Unis. Les Six-Nations nourrissent de très anciens griefs à l'encontre des responsables du département des Affaires des Sauvages, qu'ils soupçonnent de profiter de la vente de leurs terres aux Blancs. Même la promesse de Brock d'examiner

leurs griefs et, s'ils sont fondés, de corriger la situation en leur faveur ne réussit pas à les faire changer d'avis. Les Six-Nations jugent plus convaincant cet argument avancé par une délégation de chefs cayugas et onondagas venus des États-Unis à la rivière Grand en juin 1812 pour conseiller la prudence :

[Traduction]

Nous sommes venus de nos foyers pour vous prévenir, afin que vous puissiez éviter des souffrances à vous-mêmes et à vos familles. Nous apprenons que les Britanniques et les Américains sont à la veille d'une guerre – ils se querellent à propos de certains droits sur la mer, qui ne nous sont pas familiers; si cela doit se terminer par un conflit, tenons-nous à l'écart. Pourquoi devrions-nous nous battre de nouveau et nous attirer le ressentiment des conquérants? Nous savons qu'aucune de ces puissances n'a de considération pour nous [...] sauf quand elles veulent quelque chose de nous. Pourquoi alors devrions-nous mettre en péril notre confort, et même l'existence de nos familles, pour n'avoir de ces puissances que des sourires et uniquement la journée où elles ont besoin de nous?

La majorité des Six-Nations qui vivent au bord de la rivière Grand y voit un argument de poids pour se tenir loin des querelles des Blancs, malgré les exhortations d'une petite faction pro-Britanniques conduite par John Norton, Teyoninhokarawen (ou *the Snipe*). Fils d'un père cherokee et d'une mère écossaise, Norton est devenu un chef respecté parmi les Six-Nations et, en 1812, un éminent chef de guerre. Les nations de la rivière Grand vont

rester neutres et Norton doit rapporter à Brock que la communauté est divisée; cependant, si elle était menacée par une invasion américaine, « je suis certain qu'ils ne sont pas dépravés au point d'être déloyaux » [traduction], ajoute-t-il.

1812 : Une année de victoires

Le 18 juin 1812, les États-Unis déclarent la guerre à la Grande-Bretagne. Les leaders américains sont confiants : « la conquête du Canada cette année sera une simple promenade » [traduction], clame l'ex-président Thomas Jefferson. La réalité s'avère bien différente. En 1812, les combattants britanniques, canadiens et autochtones, bien qu'inférieurs en nombre, remportent une série de batailles cruciales qui stoppent les Américains pour l'année et consolident l'alliance anglo-autochtone dans la région Grands Lacs-Ohio.

Submergés de demandes urgentes de la part des gouverneurs des territoires du Nord-Ouest qui veulent mettre leurs établissements frontaliers à l'abri de Tecumseh et de ses alliés, les Américains décident d'axer leur offensive principale sur la région de Détroit. Ainsi, dès le début des hostilités, la stratégie américaine est influencée par la nécessité de réduire ce que l'on perçoit comme une dangereuse menace autochtone au Nord-Ouest, se détournant ainsi de l'objectif plus décisif – la vulnérable voie de navigation du Saint-Laurent. Quand la guerre éclate, le brigadier-général William Hull est cantonné à Détroit, la meilleure partie des forces régulières américaines et une importante milice étant placées sous son commandement. Cette politique ne changera pas pendant toute la durée de la guerre et, peut-être plus que les victoires et les prouesses militaires, constituera la plus importante contribution des peuples autochtones à la défense du Canada.

À la défense de leurs terres

Le 17 juillet, un petit contingent britannique comprenant quelques réguliers, des commerçants de fourrures et 130 guerriers menominees (Folles Avoines), winnebagos (Puants) et sioux encercle le fort américain de l'île de Mackinac qui commande la voie d'eau donnant accès au lac Michigan et il persuade le commandant américain de se rendre sans combat. Même si Hull a traversé la rivière Détroit avec le gros des troupes placées sous son commandement le 12 juillet et a conquis le village de Sandwich, la victoire à Mackinac convainc les peuples du Nord-Ouest que les Britanniques sont sérieux et ils commencent à menacer les lignes de ravitaillement de Hull, forçant celui-ci à se retirer du Canada pour se cantonner dans une position défensive à Détroit le 8 août. Début août, des contingents commandés par Tecumseh rôdent activement autour de la position américaine et attaquent les colonnes de ravitaillement. Hull commence à perdre son sang-froid. La victoire de Mackinac a permis à Brock d'atteindre l'un des deux objectifs dont il jugeait la réalisation nécessaire pour obtenir l'appui des peuples du Nord-Ouest, et elle porte déjà ses fruits.

Le second objectif de Brock, c'est Détroit. Début août, il fait mouvement vers Amherstburg, à l'ouest, avec une troupe de réguliers et de miliciens afin d'opérer sa jonction avec quelque 600 guerriers du Nord-Ouest. C'est là que, le 13 août, il rencontre pour la première fois Tecumseh; les deux hommes se plaisent et se font confiance mutuellement au premier regard. Brock écrit à Prevost : « Je ne crois pas qu'il existe un guerrier plus sagace et plus brave » [traduction] que ce chef shawni. La force combinée composée de réguliers britanniques, de miliciens canadiens et de guerriers autochtones se met ensuite en route vers Détroit, où Hull, convaincu d'être encerclé par un

nombre supérieur de réguliers britanniques et de guerriers autochtones, commence à s'affoler. Son inquiétude s'accroît encore davantage à la lecture d'une missive de Brock qui laisse planer une peu réjouissante perspective : « étant donné les nombreux Indiens qui se sont joints à mes troupes et qui ne seront plus contrôlables au moment de la bataille » [traduction], Hull doit capituler pour « prévenir une inutile effusion de sang » [traduction]. Le commandant américain refuse d'abord mais, après que l'artillerie de Brock eut ouvert le feu, il accepte de se rendre avec ses 2 000 soldats bien retranchés, à Brock et à ses 1 300 combattants britanniques, miliciens et guerriers autochtones. Le bluff de Brock a été payant et la seule force de campagne de l'armée américaine est amenée en captivité. La victoire de Détroit, qui suit de près celle de Mackinac, électrise Européens et Autochtones du Haut-Canada et de la région Grands Lacs-Ohio, dont beaucoup s'attendaient à la capitulation de la province devant la supériorité numérique écrasante de l'ennemi.

Bien que secoués par leur première défaite, les Américains n'abandonnent pas si facilement. Fin septembre et début octobre, les troupes américaines commencent à se masser sur la frontière du Niagara. Pour contrer cette menace, Brock déplace le gros de ses troupes à Fort George, près de Newark (aujourd'hui Niagara-on-the-Lake). Il y est rejoint par Norton, à la tête d'une troupe de guerriers de la rivière Grand qui, rendus optimistes par les récentes victoires dans l'Ouest, ont décidé de prendre une part active à la défense du Canada. Norton est à Newark le matin du 13 octobre lorsqu'il apprend que les forces américaines ont traversé la rivière Niagara et pris position au village de Queenston, à sept milles au sud. Il reçoit l'ordre de rassembler ses guerriers pour se rendre à l'endroit menacé

et, en cours de route, il apprend que Brock a été tué lors d'une contre-attaque et que les envahisseurs tiennent une forte position sur les hauteurs dominant Queenston. Les forces britanniques sont inférieures en nombre et il faudra un certain temps avant que puissent arriver des renforts de troupes régulières. Les hommes de Norton hésitent, mais l'un de ses guerriers exhorte vivement ses « camarades et frères » [traduction] à :

[Traduction]

... être des hommes, à se rappeler la gloire des anciens guerriers, qui ne reculaient jamais devant des nombres supérieurs. Nous avons trouvé ce que nous étions venus chercher [...] ils sont là, il ne reste qu'à combattre [...] Tournez votre regard vers le ciel, c'est Lui là-haut qui décide de notre destin. Nos braves amis, les Habits rouges, viendront bientôt nous soutenir.

La troupe escalade les hauteurs par un sentier peu connu et parvient à l'arrière de la position des Américains, d'où les tireurs embusqués ouvrent le feu et harcèlent les Américains avec « courage et sang-froid » [traduction] jusqu'à l'arrivée des renforts britanniques.

On déclenche alors contre les envahisseurs une attaque générale qui les repousse au bord des falaises surplombant la gorge de la Niagara. John Norton a raconté les derniers instants de la bataille.

[Traduction]

Nous avons foncé vers l'avant et avons vu les grenadiers, menés par le lieutenant Bullock, surgir par la droite le long des berges de la

rivière. L'ennemi disparut sous la berge; beaucoup plongèrent dans la rivière. Des irréfléchis continuèrent de les prendre pour cibles [dans l'eau] et ne s'arrêtèrent qu'après plusieurs ordres de cesser le feu. Le porteur du drapeau blanc envoyé par le général américain se présenta ensuite au général Sheaffe [successeur britannique de Brock], pour proposer une reddition sans condition des derniers envahisseurs. Le nombre de prisonniers s'éleva à environ 900.

La bataille de Queenston Heights est une victoire écrasante, mais la mort de Brock, rappelle Norton, « assombrit la joie provoquée par ce brillant succès » [traduction].

1813 : Triomphes et désastres

La vague de victoires britanniques et autochtones se poursuit jusqu'au début de 1813 sur la frontière ouest. La perte de Détroit est un revers cuisant pour les États-Unis et le gouvernement Madison entreprend immédiatement de préparer une contre-attaque. William Henry Harrison, efficace et populaire gouverneur du territoire de l'Indiana, reçoit le commandement d'une armée de 6 000 réguliers et miliciens et il est chargé de soumettre les nations de l'Ouest et de reprendre Détroit. L'un de ses subalternes, le brigadier-général James Winchester, s'impatiente et marche précipitamment sur l'avant-poste britannique de Frenchtown sur la rivière Raisin, à une quarantaine de kilomètres au sud-ouest de Détroit. Le nouveau commandant britannique à la frontière ouest, le brigadier-général Henry Procter, rassemble une troupe comprenant 550 réguliers et miliciens ainsi qu'environ 600 guerriers des nations du Nord-Ouest et il défait Winchester le 22 janvier.

À la défense de leurs terres

Dans l'ivresse de la victoire, Procter néglige de placer ses prisonniers sous bonne garde, de sorte qu'un groupe de guerriers potéouatamis et wyandots massacre une trentaine de blessés américains. La guerre aux frontières entre Autochtones et Blancs est depuis longtemps caractérisée par la cruauté et l'usage calculé de la terreur par les deux camps, et cette guerre n'est pas différente. Les Américains, surtout les miliciens des frontières, ne font ni ne demandent quartier, déterminés qu'ils sont à annihiler la menace autochtone dans la région. Les peuples du Nord-Ouest, qui considèrent la guerre comme un combat pour leur survie, répondent à l'avenant. Assiginack (ou Black Bird), un chef odawa, résume très bien la nature cruelle de ce conflit dans une réplique adressée à des représentants du département des Affaires des Sauvages, qui lui ont reproché de ne pas réfréner les excès de ses guerriers au combat.

[Traduction]

Nous avons écouté vos paroles, paroles qui viennent de notre Père. Nous vous adresserons maintenant quelques mots. Au printemps dernier, nous avons combattu les Grands Couteaux au pied des rapides, et nous avons perdu là quelques-uns des nôtres. Lorsque nous nous sommes retirés, les Grands Couteaux se sont emparés de certains de nos morts. Non contents de les avoir tués, ils les ont découpés en petits morceaux. Cela nous a mis très en colère. À mon peuple, mes paroles étaient : « Tuez et scalpez tant que la poudre se fait entendre [...] », mais ceux qui étaient derrière nous sont venus et se sont mal conduits. [...]

L'année dernière à Chicago et à Saint-Joseph, les Grands Couteaux ont détruit tout notre maïs. Cela était de bonne guerre, mais, mon frère, ils n'ont pas laissé les morts reposer en paix. Ils ont déterré les tombes et jeté les os de nos ancêtres et nous n'avons jamais pu les retrouver à notre retour pour les rendre à la terre.

J'ai écouté avec attention le souhait de notre Père. Si les Grands Couteaux, après avoir tué les gens de notre couleur, les abandonnent sans les couper en petits morceaux, nous suivrons leur exemple. Tout est leur faute. La manière avec laquelle ils traitent nos morts et les restes de ceux qui reposent dans leurs tombes dans l'Ouest, remplit nos peuples de rage lorsqu'ils rencontrent les Grands Couteaux. À chaque fois qu'un des nôtres tombe entre leurs mains, ils le coupent en petits morceaux comme on ferait de la viande.

Nous pensions que les Blancs étaient chrétiens. Ils devraient nous donner un meilleur exemple. Nous ne troublons pas leurs morts. Ce que je dis est connu de tous les gens présents. Je ne mens pas.

Bien que des incidents du genre aient pu se produire isolément, John Norton croit qu'« il serait inutile, tout autant qu'interminable, de faire état de tous les actes de cruauté dénoncés et tout aussi carrément niés – faute de preuves à l'appui des allégations de l'un ou l'autre camp » [traduction]. Des récits grandement exagérés, quoique



Voltigeurs en marche, 1813

Voltigeurs canadiens en marche en 1813. Un éclaireur autochtone (à gauche) accompagne les soldats.

Reconstitution par G.A. Embleton [Parcs Canada]

non prouvés, du massacre de Frenchtown circulent aux États-Unis, suscitant une soif de vengeance.

Frenchtown n'est pas la seule victoire que remportent les défenseurs du Haut-Canada cet hiver-là. Le matin du 22 février, une troupe mixte britanno-canadienne qui comprend aussi 30 guerriers mohawks de Tyendinaga traverse à pied le Saint-Laurent gelé et s'empare du village américain d'Ogdensburg au terme d'un bref mais féroce combat. Par la suite, le vent tourne, car les États-Unis réussissent à mobiliser des effectifs supérieurs en nombre pour lancer des offensives majeures. À la fin d'avril 1813, une expédition américaine amphibie attaque York, écrase les défenseurs, dont 40 guerriers ojibways et mississaugas. Les Américains s'emparent de la capitale du Haut-Canada, qu'ils brûlent.

Un mois plus tard, les Américains réussissent un autre débarquement à Fort George, à l'embouchure de la rivière Niagara, forçant les Britanniques et leurs alliés autochtones de la péninsule du Niagara à se replier à l'ouest, dans la région où se trouve aujourd'hui la ville de Hamilton. Une victoire britannique au cours d'un combat de nuit à Stoney Creek le 6 juin force toutefois les envahisseurs à battre en retraite et à se retrancher dans le camp fortifié qu'ils ont construit près de Fort George. Des réguliers britanniques et des miliciens canadiens, accompagnés de leurs alliés autochtones, ne tardent pas à se masser autour de la position américaine.

À la défense de leurs terres



Deux chefs outaouais venus avec d'autres de Michillimackinac, près du lac Huron, pour discuter avec leur Illustre Père le roi ou son représentant.

Aquarelle montrant un groupe de chefs autochtones, peut-être à l'île Bois Blanc, près d'Amherstburg, en Ontario, vers 1813-1820.

Bibliothèque et Archives Canada (C-14384)

Le commandant américain, le major-général Henry Dearborn, décide de répliquer en montant une expédition contre la maison De Cew, connue pour être le dépôt d'approvisionnement des guerriers autochtones qui harcèlent ses positions et qui est tenue par une garnison d'une cinquantaine de soldats britanniques commandés par le lieutenant James FitzGibbon. À l'insu des Américains, un contingent composé de 200 guerriers de la rivière Grand, de 180 guerriers des Sept-Nations et de 70 guerriers ojibways et mississaugas du Haut-Canada, commandé par Dominique Ducharme et John Brant, est campé à environ deux kilomètres à l'est du poste de FitzGibbon, non loin d'une zone d'étangs et de ruisseaux appelée Beaver Dams (à proximité de l'emplacement actuel de la ville de St. Catharines).

Le 23 juin, une troupe de 600 fantassins et cavaliers de l'armée régulière américaine, équipée de trois pièces d'artillerie et commandée par le lieutenant-colonel Charles Boerstler, quitte Fort George à destination de la maison De Cew. Le contact a lieu peu après l'aube le lendemain, lorsque la troupe tombe dans une embuscade tendue par Ducharme et Brant, dont les combattants sont dissimulés dans les bois bordant la route qui mène aux Beaver Dams. Les guerriers alliés massacrent l'avant-garde et la cavalerie régulière des Américains, puis s'avancent sous le couvert des bois vers le gros de l'armée américaine en train de se déployer. Malgré les pertes que leur infligent les mousquets et les canons américains, les guerriers continuent de progresser en tiraillant et « leurs horribles hurlements épouvantent à ce point l'ennemi que celui-ci se retire précipitamment » [traduction] dans une cuvette, où il est encerclé. Deux heures plus tard, le lieutenant

FitzGibbon s'avance, porteur d'un drapeau blanc. Il dit à Boerstler que la troupe qui les encercle est composée non seulement de guerriers des deux Canadas, mais également d'autres du Nord-Ouest qui « sont très difficiles à contrôler » et qui, « ayant durement souffert, sont déchaînés et pourraient se livrer à un massacre général » [traduction] si Boerstler ne se rend pas immédiatement. Les Américains capitulent. FitzGibbon écrira plus tard :

[Traduction]

Quant à cet épisode avec le capitaine [sic] Boerstler, pas un seul coup de feu ne fut tiré par notre camp, sinon par les Indiens. Ils semèrent l'épouvante dans le détachement américain et mon seul mérite fut de profiter d'un moment favorable pour leur offrir [à l'ennemi] protection contre le tomahawk et le couteau à scalper.

La bataille des Beaver Dams est l'une des plus remarquables victoires autochtones de la guerre de 1812 – les guerriers y tuèrent, blessèrent ou capturèrent 600 soldats américains en n'ayant eux-mêmes à déplorer qu'une vingtaine de tués et de blessés.

Les deux victoires de Stoney Creek et des Beaver Dams enlèvent tout mordant à la campagne américaine dans la péninsule du Niagara, mais à l'ouest, Procter et Tecumseh, après une vigoureuse mais vaine offensive dans le territoire de l'Ohio, sont contraints de se replier sur Amherstburg. Même cette position s'avère vite intenable, car les lignes de ravitaillement britanniques dépendent de leur maîtrise navale du lac Érié. Or, les Américains se sont fiévreusement employés à construire une escadre de

À la défense de leurs terres

navires de guerre à Presque'Isle, sur la rive sud du lac, afin de leur disputer cette maîtrise. Début septembre, ils réussissent à se rendre maîtres des eaux après avoir coulé ou capturé les navires britanniques. À l'annonce de ce désastre, Procter décide de se replier sur Burlington Bay (aujourd'hui Hamilton Harbour). Il omet toutefois d'en informer Tecumseh et les milliers de guerriers qui, avec leurs familles, campent à Amherstburg ou dans les environs. Ceux-ci ont cependant des soupçons quand ils voient les Britanniques s'affairer à démanteler les fortifications du poste et à charger des chariots de matériel et de munitions en vue de la retraite. Le 18 septembre 1813, au cours d'un conseil réunissant Procter, ses officiers et les chefs autochtones, Tecumseh adresse à ses alliés britanniques de cinglants reproches résumant les déceptions et les désastres qui affligent régulièrement les Autochtones quand ils se mêlent aux conflits des Blancs. Dans ce qui sera plus tard connu sous le nom de « discours du chien jaune » [traduction], Tecumseh fustige Procter, le comparant à « un animal bien gras qui se pavane la queue en l'air, mais qui, quand il a peur, s'enfuit la queue entre les pattes » [traduction].

La décision de Procter est prise, cependant, et fin septembre, sa petite armée amorce sa retraite vers le lac Ontario, accompagnée d'un Tecumseh réticent et de ceux de ses guerriers qui ne sont pas rentrés chez eux, dégoûtés par ce qu'ils considèrent comme une nouvelle trahison des Britanniques. Le 5 octobre, le major-général William Henry Harrison, vieil adversaire de Tecumseh, les rattrape non loin de la mission de Moraviantown, sur les rives de la rivière Thames. Procter déploie mal son infanterie régulière, qui est écrasée par la cavalerie de Harrison, après quoi le général britannique prend la fuite. Tecumseh et ses guerriers se battent assez longtemps et assez bien pour

permettre à leurs alliés blancs de s'échapper et, toujours déterminés, se retirent finalement dans les bois. Mais Tecumseh ne les accompagne pas; il a été tué pendant la bataille. Ses guerriers subtilisent son corps, qu'ils enterrent en un lieu resté secret. Les troupes victorieuses de Harrison comptent dans leurs rangs de nombreux *frontiersmen* du Kentucky, qui se montrent « particulièrement cruels envers les familles des Indiens qui n'ont pas eu le temps de s'échapper ou de se cacher » [traduction]. Les Américains demeureront maîtres du Sud-Ouest du Haut-Canada jusqu'à la fin du conflit.

Les derniers mois de l'année sont favorables aux armées britanniques. En octobre et novembre, les victoires de Châteauguay et de Crysler's Farm, auxquelles contribuent des guerriers autochtones, stoppent deux armées américaines en route vers Montréal. Mais la désastreuse défaite de la Thames et la mort de Tecumseh marquent la fin de la puissance militaire des Autochtones du Nord-Ouest. Certaines nations continuent de combattre et remportent un certain succès à Prairie du Chien (haut Mississippi) en 1814, mais la plupart concluent une paix séparée avec les États-Unis ou s'enfuient en territoire britannique.

La fin de la guerre et le Traité de Gand

En 1814, troisième année de la guerre, les campagnes militaires sont principalement menées, dans les deux camps, par un nombre croissant de troupes régulières qui se livrent des batailles rangées dans la péninsule du Niagara et la vallée du lac Champlain. Certaines nations autochtones du Nord-Ouest et leurs alliées des deux Canadas participent à quelques-uns de ces engagements, mais elles le font en qualité d'auxiliaires et leur contribution est moins cruciale pour l'issue des combats.



Bataille de Moraviantown sur la Thames, 5 octobre 1813

La défaite de la force britannique et autochtone au cours de cette bataille est survenue près de la ville aujourd'hui appelée London, en Ontario. Tecumseh a été tué pendant le combat, mais ses partisans ont emporté son corps afin qu'il soit inhumé dans un tombeau anonyme.

Bibliothèque et Archives Canada (C-041031)



Délégation des Nations autochtones du Mississippi, 1814

Au printemps de 1814, une délégation de chefs autochtones représentant les nations de l'Ouest s'est rendue à Québec pour rencontrer sir George Prevost, le commandant en chef de l'Amérique du Nord britannique. À noter : l'épée portée par l'un des guerriers, ainsi que le guerrier noir. L'adoption d'étrangers était une coutume beaucoup plus répandue chez les Autochtones que chez les Blancs. Cet homme noir était peut-être un esclave enfui.

Bibliothèque et Archives Canada (C-134461)

En août 1814, des négociations de paix sont entamées dans la ville de Gand, qui fait alors partie des Pays-Bas. Conscients de la désastreuse omission des peuples autochtones dans le Traité de Paris, qui avait mis fin à la guerre de l'Indépendance américaine, les négociateurs britanniques exigent que les alliés autochtones de la Grande-Bretagne soient inclus dans le traité et « qu'une frontière précise de leur territoire soit tracée » [traduction]. Les Américains sont abasourdis d'apprendre que « le but du gouvernement britannique était que les Indiens constituent une barrière permanente entre nos colonies de l'Ouest et la province britannique adjacente » [traduction] et qu'aucun des deux pays « ne devrait désormais avoir le droit d'acheter ou d'acquérir une quelconque partie du territoire ainsi reconnu comme appartenant aux Indiens » [traduction]. La position britannique est totalement inacceptable pour les Américains, dont une centaine de milliers de citoyens vivent dans le territoire indien proposé. Par conséquent, les négociations s'enlisent.

Après maintes discussions, les délégués américains proposent que le traité comporte plutôt « une disposition d'amnistie générale et réciproque garantissant à toutes les personnes, rouges autant que blanches, l'exercice des droits dont elles jouissaient avant le déclenchement de la guerre » [traduction]. Les négociateurs britanniques rejettent cette proposition mais, après consultation avec Londres, ils reçoivent l'ordre d'abandonner l'exigence de création d'un État-tampon et de proposer plutôt d'inclure dans le traité l'article suivant :

[Traduction]

Les États-Unis d'Amérique s'engagent à mettre fin, immédiatement après la ratification du présent traité, aux hostilités contre toutes les

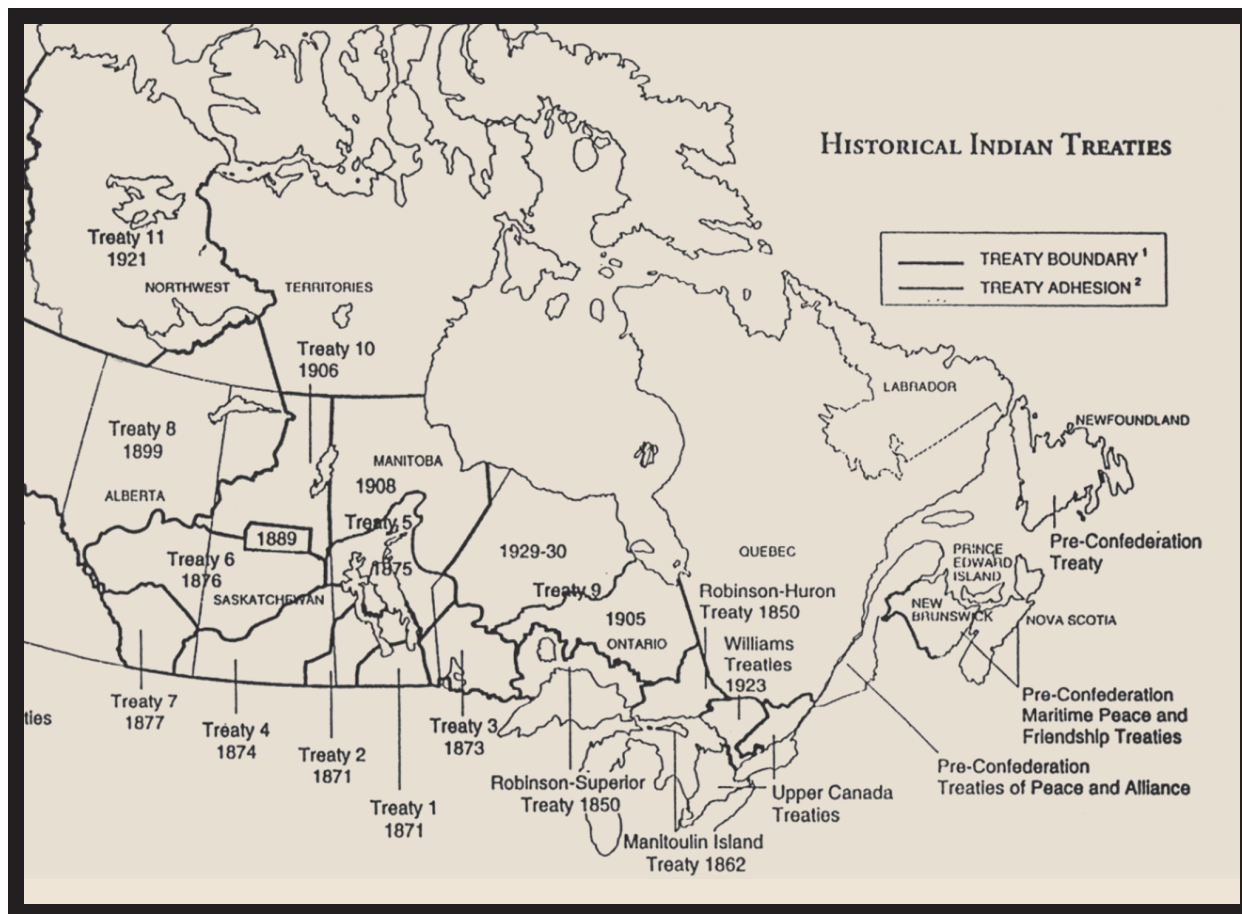
tribus ou nations indiennes avec lesquelles ils auraient pu être en guerre au moment de telle ratification et de rendre sur-le-champ à telles tribus ou nations, respectivement, toutes les possessions ainsi que tous les droits et privilèges dont elles auraient pu jouir et auxquels elles auraient eu droit en 1811, avant les hostilités.

Étant entendu toujours, que lesdites tribus ou nations accepteront de renoncer à toutes hostilités contre les États-Unis d'Amérique, leurs citoyens et leurs sujets, dès que la ratification du présent traité aura été signifiée auxdites tribus ou nations, lesquelles cesseront les hostilités en conséquence.

Il est pratiquement certain que les auteurs de l'article visaient les nations autochtones résidant en territoire américain et qui avaient combattu pour la Grande-Bretagne durant la guerre, particulièrement celles du Nord-Ouest qui avaient adhéré à la Confédération de Tecumseh. La preuve en est que l'article fait référence à 1811, année où la guerre éclata dans le Nord-Ouest, et non à 1812, année où les États-Unis déclarèrent la guerre à la Grande-Bretagne. Au terme de longues discussions, les délégués américains acceptent la proposition, qui devient l'article IX du Traité de Gand, signé le 24 décembre 1814.

Trois jours plus tard, le gouvernement britannique fait tenir un exemplaire du traité à sir George Prevost et attire son attention sur les articles relatifs aux peuples autochtones « qui peuvent être en guerre contre l'une ou l'autre des parties signataires » [traduction]. On lui enjoint de leur faire savoir que la Couronne « n'aurait pas accepté

À la défense de leurs terres



Traités indiens historiques

Après la guerre de 1812, les tensions frontalières entre l'Amérique du Nord britannique et les É.-U. se sont quelque peu stabilisées, tandis que les populations autochtones continuaient de décliner et que l'immigration de non-Autochtones s'accroissait radicalement. Les gouvernements coloniaux de l'Amérique du Nord britannique, qui ne recherchaient plus les Autochtones comme partenaires économiques en temps de paix ni comme alliés militaires en temps de guerre, ont commencé à considérer les Premières nations comme des obstacles au développement agricole et industriel. L'élargissement subséquent de la confédération canadienne était basé sur l'assimilation des peuples autochtones et l'acquisition de leurs terres par traité, loi ou autre moyen. Au cours de cette période, la mesure dans laquelle les Autochtones ont tenté de participer à diverses entreprises militaires nationales ou impériales à l'appui de la Couronne (ou y ont été autorisés) a varié d'une région à l'autre et d'une décennie à l'autre. (traduction libre)

Archaeological Resource Management in a Lands Claim Context, Parcs Canada, 1997

de faire la paix avec les États-Unis à moins que les nations ou tribus qui avaient été nos alliées ne soient incluses dans [le processus de] la pacification » [traduction]. Prevost est prié de faire « tout en son possible » [traduction] pour amener les peuples autochtones vivant aux États-Unis à conclure une paix séparée avec le gouvernement américain, « car nous ne pourrions être fondés à leur apporter davantage assistance s'ils persistaient dans la guerre » [traduction].

La guerre de 1812 assura la persistance de la domination des Anglais en Amérique du Nord britannique, et les

guerriers autochtones ont joué un rôle de premier plan dans la défense des intérêts britanniques. En vérité, ce rôle fut décisif dans certaines des premières batailles. Malheureusement, l'issue de la guerre fut moins favorable aux peuples autochtones de la région des Grands Lacs et de la vallée de l'Ohio, car elle mit une fin définitive à leur longue lutte pour défendre leur autonomie et leurs terres contre les empiètements des colons européens et américains. Dès lors, les peuples autochtones du Nord-Est du continent ne seront plus en mesure de se défendre par les armes. Pourtant, 1815 ne sera pas la dernière année où les Autochtones seront appelés à la défense du Canada.



Photo prise en studio en juillet 1882 des derniers survivants parmi les guerriers des Six-Nations qui avaient combattu avec les Britanniques dans la guerre de 1812

Pendant tout le reste du XIX^e siècle, la présence exemplaire et la très bonne réputation d'anciens combattants comme ceux-ci a garanti la survie de la tradition du service militaire au sein des collectivités autochtones dans le centre et l'Est du Canada. De gauche à droite, on voit les anciens combattants de la guerre de la rivière Grand en 1812 Jacob Warner (92 ans), John Tutlee (91 ans) et John Smoke Johnson (93 ans). La photo a été prise à Brantford en 1882.

Bibliothèque et Archives Canada (C-085127)

À la défense de leurs terres



Chapitre quatre

Les rapports se transforment : 1815-1902

La fin de la guerre de 1812 clôt une époque de l'histoire canadienne. À compter de 1815, les peuples autochtones de l'Est du pays, submergés par l'afflux d'immigrants, voient rapidement décliner leur influence militaire et politique. Le nombre d'Européens dans la population du Haut-Canada passe de 60 000 avant 1812 à plus de 400 000 dans les années 1830, alors que la maladie continue de décimer la population autochtone. Forts de cette nouvelle réalité démographique, les résidents européens commencent à se désintéresser du potentiel militaire des contingents tribaux ou nationaux de guerriers autochtones. Les autorités coloniales britanniques commencent à voir les autochtones comme une source de problèmes administratifs plutôt que comme d'éventuels alliés militaires. On assiste au XIX^e siècle à une profonde transformation des rapports que les Britanniques, et plus tard les Canadiens, entretiennent avec les peuples autochtones.

L'expansion graduelle de l'autorité impériale et de la colonisation à l'Ouest et au Nord constitue un autre important processus historique en cours. Cette expansion se fait progressivement, à la faveur de la traite des fourrures et sous l'égide de la Compagnie de la Baie d'Hudson, qui régit à distance et avec une certaine indifférence les territoires pour lesquels elle jouit d'un monopole commercial, à savoir la Terre de Rupert et le Territoire du Nord-Ouest (la majeure partie de l'Ouest et du Nord du Canada en

réalité). Dans les faits, les Autochtones vivent comme ils le désirent, assujettis aux seules réalités politiques, sociales et militaires de la traite des fourrures. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, cette présence discrète est peu à peu remplacée par la colonisation de la côte du Pacifique et des Prairies. L'extension du contrôle administratif et de l'autorité de l'État dans la région à compter de 1869 a des conséquences encore plus grandes pour les Autochtones de l'Ouest et du Nord. La Compagnie de

Nicholas Vincent Isawahoni, chef huron, tenant une ceinture wampum, 1825

Tout au long du XIX^e siècle et pendant une bonne partie du XX^e siècle, en temps de paix comme en temps de guerre, les groupes autochtones sont restés inébranlablement fidèles à l'idée établie de leur relation unique avec la Couronne, même si le gouvernement colonial ou, par la suite, le gouvernement du Dominion ne voulait pas ou ne pouvait pas maintenir ce lien.

Bibliothèque et Archives Canada (C-38948)

Les rapports se transforment : 1815-1902

la Baie d'Hudson cède alors le contrôle de la Terre de Rupert au gouvernement du nouveau dominion, ce qui fait passer plus de 100 000 Autochtones sous l'autorité d'Ottawa. À l'aube du XX^e siècle, l'emprise étatique sur les peuples autochtones est solidement établie de l'Atlantique au Pacifique.

La consolidation de la mainmise britannique, et plus tard canadienne, sur le Nord du continent est graduelle et modifie le statut des peuples autochtones : autrefois alliés indépendants, ceux-ci deviennent pupilles de la Couronne. Les traités signés entre les nations autochtones et les autorités impériales/coloniales jouent un rôle

capital dans cette transformation. La signature de traités, inaugurée par la Proclamation royale de 1763, commence à se généraliser après la Révolution américaine, parce que les autorités impériales veulent obtenir des Mississaugas des terres pour y établir les Loyalistes de l'Empire-Uni et des Loyalistes autochtones comme les Six-Nations. Les traités sont importants pour les deux parties, car ils permettent de régler les litiges au sujet des terres et des ressources avant qu'ils ne dégénèrent en conflits entre Autochtones et colons. Les premiers traités de cession de territoire sont habituellement des ententes ponctuelles pour troquer des terrains contre de l'argent ou des marchandises. On assiste cependant, dans la première moitié du XIX^e siècle, à une évolution formelle de ces ententes, évolution qui aboutit aux traités Robinson-Huron et Robinson-Supérieur signés avec les Ojibways (Anishinaabeg) en 1850. Les traités subséquents s'inspirent de ce modèle et prévoient généralement une extinction de ce qu'on désigne aujourd'hui sous le nom de « titre ancestral » à l'égard d'une vaste étendue de territoire traditionnellement occupée. En échange, la Couronne accepte de verser à perpétuité de petites rentes à chaque membre d'une bande, de garantir des droits de chasse et de pêche dans toutes les terres cédées et de réserver pour chaque bande une étendue de terrain de propriété commune qu'on baptisera « réserve ». Dans les 11 traités recensés qui sont signés dans le Nord-Ouest entre les années 1870 et le début du XX^e siècle, le gouvernement fait de nouvelles concessions aux habiles négociateurs autochtones, s'engageant notamment à fournir soins médicaux, enseignement et soutien pour la transition vers l'agriculture.



Hommes anishinaabeg à Coldwater (région du lac Simcoe) en 1844

Plusieurs centaines d'Anishinaabeg à beaucoup d'endroits un peu partout dans le Haut-Canada, notamment des groupes au nord et à l'est de Toronto, se sont mobilisés à l'appui des forces de la Couronne à de nombreuses occasions, de 1830 à 1840.

Aquarelle de Titus Hibbert Ware (Metropolitan Toronto Library T 14386)



Canotier solitaire sur le fleuve Saint-Laurent, avec en arrière-plan le moulin à vent et le fort Wellington, v. 1840

Les Autochtones étaient spécialistes des activités de navigation fluviale et côtière en petites embarcations. L'une des principales tâches des milices des Premières nations en 1837-1838 consistait à patrouiller dans les eaux frontalières du Bas et du Haut-Canada. En plus de signaler les activités suspectes, les Autochtones s'employaient à appréhender les déserteurs des garnisons de l'Armée britannique. Tandis que les déserteurs se révélaient un perpétuel problème pour les commandants militaires, les primes versées pour leur capture constituaient une source de revenu occasionnelle, mais stable pour les membres des Premières nations établis près des avant-postes britanniques.

Bibliothèque et Archives Canada (C-11863)

Le cantonnement dans les réserves indiennes signifie la transformation de peuples libres en pupilles de l'État, même si la création des réserves devait, en principe, être une mesure de protection. En pratique toutefois, les réserves deviennent des laboratoires sociaux où l'on s'emploie à inculquer aux habitants la langue et

les valeurs du christianisme et du monde occidental. En 1876, le passage au statut d'administrés est officialisé dans un texte législatif canadien, l'*Acte des Sauvages*. Dès lors, les administrateurs canadiens des Affaires des Sauvages font de plus en plus ouvertement pression en faveur de l'assimilation qui, à leurs yeux, est la solution

logique à ce qu'ils appellent le « problème indien ». Pourtant, même si les rapports entre les peuples autochtones et l'État eurocanadien ont bien changé depuis 1815, un lien militaire subsiste.

Les rébellions

Ce lien militaire est renouvelé en 1837-1838, lorsque les peuples autochtones du Haut et du Bas-Canada décident, pour la plupart, soit de rester neutres, soit de soutenir activement les Britanniques pour réprimer la rébellion dans les deux provinces. Ces soulèvements politiques violents éclatent après des années de turbulence de la part de minorités véhémentes d'agitateurs des deux provinces à la rhétorique de plus en plus incendiaire. Il s'agit dans chaque cas de réformateurs radicaux, baptisés patriotes dans le Bas-Canada, qui réclament l'élimination des systèmes administratifs non démocratiques entachés de népotisme pour les remplacer par des gouvernements républicains comme celui des États-Unis. Les affrontements sont plus violents dans le Bas-Canada, en partie parce qu'on y retrouve des dimensions religieuse et ethnolinguistique qui sont absentes dans le Haut-Canada.

Le premier acte de rébellion ouverte est posé le 4 novembre 1837 dans le Bas-Canada. Une troupe de 75 patriotes commandée par Joseph-Narcisse Cardinal, qui cherche à se procurer des armes, est mêlée à une échauffourée avec des Mohawks de Caughnawaga (aujourd'hui Kahnawake). Dans son ouvrage intitulé *Rébellion : le soulèvement patriote de 1837 au Bas-Canada*, Joseph Schull relate ainsi les événements :

Une Amérindienne qui cherchait sa vache perdue avait vu le groupe approcher et elle était allée en toute hâte prévenir le chef. Elle le trouva à la messe, le prévint et l'église se vida instantanément. Quant les patriotes s'avancèrent sur le chemin à l'entrée du village, les Amérindiens dissimulés dans les bois des deux côtés de la route les attendaient de pied ferme. Le chef amérindien s'avança seul, grave et désireux de savoir quel était le but de cette visite non annoncée. Sur le même ton solennel, Cardinal répondit que les patriotes avaient besoin d'armes. De quelle autorité, demanda le chef, se réclamait-il pour faire une telle demande? « De ceci! », dit Cardinal, sortant de sa poche un pistolet qu'il pointa sur la tête du chef.

Ce fut son dernier geste guerrier. D'un coup rapide de la main, le chef écarta l'arme pointée vers lui. Des cris de guerre à figer le sang rompirent le calme du dimanche et une centaine de guerriers armés encerclèrent rapidement les patriotes. Des soixante-quinze membres de l'expédition, onze seulement réussirent à s'échapper, mais le chef disposa promptement des autres [...] Au milieu de la matinée, ils traversèrent à Lachine pour livrer soixante-quatre insurgés à la cavalerie volontaire...

Dans les semaines qui suivent, on assiste dans le Bas-Canada à une escalade de la violence, qui débute dans les rues de Montréal par des bagarres entre des groupes de



Village indien à Saint-Régis

Les Iroquois et d'autres groupes des Premières nations, notamment ceux de Saint-Régis (Akwesasne), Kahnawake et Kanesatake, qui souhaitent eux aussi assurer la stabilité du gouvernement de la Couronne, ont appuyé la cause des Loyalistes au cours des rébellions dans le Bas-Canada.

Aquarelle de W.H. Bartlett (collection du musée McCord, Université McGill)

patriotes, appelés Fils de la Liberté, et les Loyalistes du Doric Club. La *Riot Act* (loi sur les émeutes) est proclamée et les troupes britanniques ne tardent pas à rétablir l'ordre, mais l'agitation est de plus en plus vive dans les campagnes et un conflit ouvert semble imminent. Le 16 novembre, les pouvoirs publics lancent des mandats d'arrêt contre 26 chefs patriotes. Les troupes régulières britanniques se heurtent aux rebelles dans un premier engagement important à Saint-Denis le 23 novembre. Elles sont forcées de se replier, mais elles remportent une nette victoire à Saint-Charles deux jours plus tard et, à la mi-décembre, elles écrasent une troupe rebelle à Saint-Eustache, ce qui met effectivement fin à la rébellion du Bas-Canada une semaine à peine après le début du soulèvement dans le Haut-Canada. Dans cette dernière province, le principal incident (affrontement serait un mot trop fort) est la rencontre qui frise le ridicule entre

rebelles et Loyalistes à un endroit situé non loin des actuelles rues Yonge et Dundas à Toronto. Les rebelles, commandés par William Lyon Mackenzie, marchent vers le sud au début de décembre pour s'emparer de la capitale provinciale. On assiste alors à une sorte de tragi-comédie : dès les premiers coups de feu, les hommes des deux camps tournent les talons et s'enfuient avant de s'affronter à nouveau non loin de la taverne Montgomery (à quelques kilomètres au nord) dans une escarmouche qui fait une douzaine de morts et deux fois plus de blessés chez les

Les rapports se transforment : 1815-1902

rebelles. Ailleurs dans le Haut-Canada, le sort de la rébellion se joue en quelques brefs épisodes relativement mineurs, à savoir : la dispersion rapide (sans combat) des rebelles du district de London; la capture par les rebelles de l'île Navy, dans la rivière Niagara; la bataille dite de Short Hills, à St. John's, sur l'escarpement du Niagara à l'ouest de Thorold; la capture et l'incendie, par les Loyalistes blancs, du vapeur américain *Caroline*, qui ravitaille les rebelles de l'île Navy; et des raids avortés sur l'île Pelée et sur Windsor.

Le gouvernement compte sur le soutien des communautés autochtones dans la crise. Une directive expédiée en novembre 1838 par John Macaulay, secrétaire de l'administration civile pour le Haut-Canada, exige les mesures suivantes de la part des fonctionnaires de la colonie :

[Traduction]

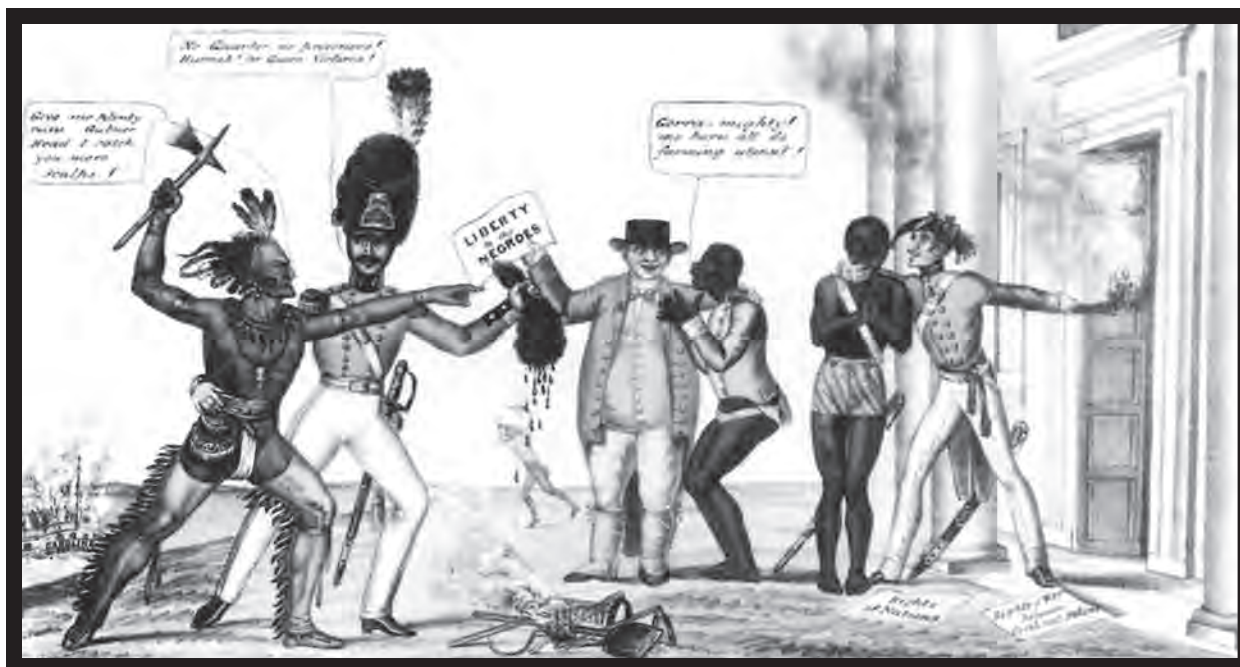
Le lieutenant-gouverneur ayant pris connaissance de l'existence, à l'intérieur de la frontière américaine, d'une importante organisation visant à envahir leur [sic] province, j'ai reçu l'ordre de vous prier d'amener les Indiens de votre secteur à se tenir prêts au combat et à agir promptement et efficacement sous votre commandement au moindre avertissement qui pourrait vous être communiqué d'une invasion par un ennemi étranger ou d'une insurrection en instance d'aide étrangère, dans toute partie de la province.

Les Autochtones, on le comprendra, ne sont pas tous très chauds à l'idée de participer aux batailles des Blancs. À la mission St. Clair (aujourd'hui Sarnia, en Ontario), les disciples de Pazhekezhikquashkum déclarent :

[Traduction]

... nous considérons que le mieux est de nous asseoir en fumant nos pipes et de laisser ceux qui aiment la poudre et les balles livrer leurs propres batailles. Nous avons consulté, il y a quelque temps, les Indiens qui nous entourent et nous avons tous convenu de rester tranquilles; nous espérons que tous les Indiens en feront autant, car nous n'avons rien à gagner et tout à perdre en combattant [...] Serions-nous assez stupides pour nous laisser entraîner dans une guerre contre les Blancs d'un parti ou de l'autre, nous n'en serions encore que plus détestés de ces derniers. Nous nous contenterons de remarquer que personne ne peut nous obliger à aller nous battre pour quelque camp que ce soit; nous mentionnons ce fait afin que, si l'on vous y invitait, vous sachiez que vous êtes des hommes libres et que vous n'êtes assujettis à personne qui ait l'autorité de vous obliger à prendre les armes.

Certains Loyalistes craignent néanmoins que les Indiens, même s'ils ne se joignent pas aux rebelles, se soulèvent pour leur propre compte. Les rumeurs vont bon train. « On nous rapporte que 400 Indiens ont attaqué Toronto



et massacré plusieurs habitants [...] cela semble sans fondement » [traduction], écrit Catherine Parr Traill dans son journal du 7 décembre.

En fait, la majorité des Autochtones préfère le gouvernement en place et redoute les effets qu'une république à l'américaine pourrait avoir sur leur situation et leur bien-être. C'est ce qui explique les nombreux contingents autochtones qui offrent leur appui aux autorités britanniques et aux commandants de milices loyalistes des deux Canadas. Un jour environ avant la bataille de Saint-Eustache, alors qu'il semblait encore que les combats pourraient être beaucoup plus violents, environ 200 Mohawks de Caughnawaga rejoignent les forces

« Donne-moi beaucoup rhum, soldat du Govneu »

Prévoyant les conséquences probables pour leurs peuples respectifs dans l'éventualité où les réformistes prendraient le pouvoir – notamment l'annexion possible par les É.-U. – les membres des Premières nations et les Noirs étaient disposés à appuyer le maintien au pouvoir du gouvernement de la Couronne dans le Haut-Canada au cours des rébellions de 1837-1838. Ce faisant, ils sont devenus l'objet d'attaques racistes de la part des propagandistes réformistes.

Bibliothèque et Archives Canada (C-40831)

loyalistes aux environs de Montréal et de Lachine. « Tous les guerriers de Caughnawaga traversaient pour rejoindre la brigade de Lachine » [traduction], se rappelle John Fraser, l'un des Blancs de la brigade. « L'arrivée des guerriers indiens est saluée par des cris de bienvenue de la

Les rapports se transforment : 1815-1902

[...] troupe de bénévoles » [traduction]. Les Iroquois de la rivière Grand, commandés par William Johnson Kerr, et des Mohawks de Tyendinaga (Deseronto), conduits par John Culbertson, aident à repousser les rebelles de l'intérieur et les « patriotes » venus des États-Unis. Kerr relate fièrement que « les guerriers indiens ont répondu avec empressement et se sont joints à leurs frères de la milice pour défendre le pays, ses lois et ses institutions, à une époque où il n'existait pas de troupes régulières dans le pays [...] qu'il soit dit, à leur honneur, qu'il n'y avait parmi eux ni Indiens radicaux ni Indiens rebelles. » [traduction] Tyendinaga offre de fournir assez d'hommes pour former une compagnie de fusiliers, mais on ne sait pas avec certitude aujourd'hui si cette compagnie a réellement été créée. Anthony Manahan, officier de la milice, écrit au colonel James FitzGibbon en ces termes : « une bande d'Indiens qui est ici avec le chef John Culbertson [...] a exprimé le souhait de se joindre à mon régiment en tant que compagnie de fusiliers volontaires dont Culbertson serait le capitaine. [...] Je vous prie d'accorder une attention favorable à cette idée d'une compagnie de fusiliers indiens. Une telle compagnie ferait davantage qu'un régiment d'infanterie régulière pour réprimer les troubles, à cause de la terreur qu'ils [les guerriers indiens] inspirent. » [traduction]

Sir George Arthur, qui succède à Francis Bond Head au poste de lieutenant-gouverneur du Haut-Canada, expédie ensuite à lord Glenelg, secrétaire aux Colonies en Angleterre, une lettre qui explique et justifie le recours aux guerriers autochtones :

[Traduction]

À plus d'une reprise depuis l'automne dernier, les Indiens ont été invités à se porter à la défense du Pays. L'hiver dernier, ils ont fourni un fort contingent pour protéger la frontière du Niagara qui était menacée par une force armée considérable, constituée de réfugiés canadiens et d'aventuriers américains qui s'étaient emparés de l'île Navy; et à cette occasion, de même qu'à chaque fois que leurs services eurent été requis par mon prédécesseur, leur conduite a été tout à fait irréprochable.

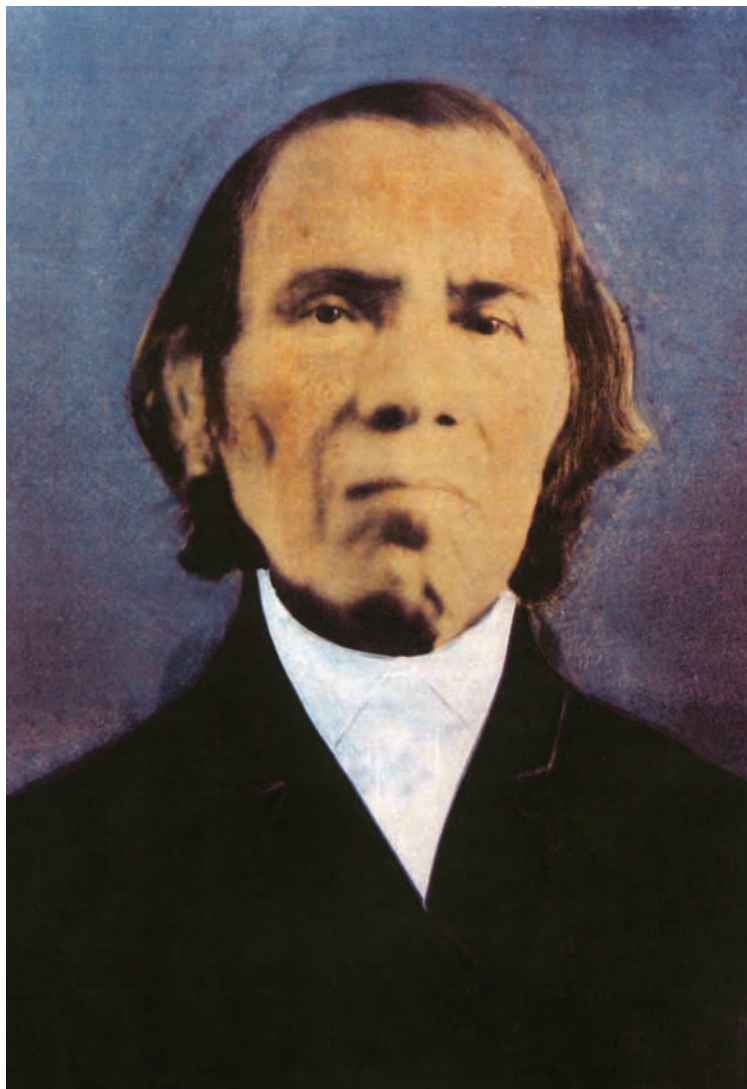
En faisant appel à leurs services en juin dernier, j'avais pour objectif principal de couper les communications entre le groupe d'insurgés et de bandits, en armes à Short Hills, et la partie désaffectée des districts de London et de Talbot, et d'intercepter tous les fugitifs. Les Indiens furent ainsi employés à une tâche qui leur convenait particulièrement bien [...]

Les guerriers de ces tribus, qui répondirent rapidement à mon appel, étaient dirigés par des chefs qui appliquèrent volontiers mes recommandations formelles concernant le maintien d'un ordre rigoureux et l'observance scrupuleuse des lois de la guerre civilisée.

Vingt-sept (27) soldats et près de 300 rebelles sont tués au cours de la campagne du Bas-Canada, et un nombre bien inférieur dans la rébellion du Haut-Canada. En tout, plus d'une douzaine de rebelles sont envoyés au gibet et des douzaines d'autres sont bannis et expédiés dans la colonie pénitentiaire britannique de Van Diemen's Land (l'actuelle Tasmanie), au large de la côte Sud-Est de l'Australie. Tous ces hommes, ainsi que certains des principaux leaders qui se sont enfuis aux États-Unis, finiront par recevoir leur pardon. Tout compte fait, la participation des guerriers autochtones aux combats est limitée, mais les Britanniques aussi bien que les Loyalistes sollicitent leur aide. Ces rébellions avortées au Canada réaffirment, quoique modestement, les liens militaires.

La milice

En dépit de la stabilité et de la paix relatives qui règnent au Canada pendant le reste du XIX^e siècle, la dimension militaire n'est jamais absente. Celle-ci est évidente dans les traités que la Couronne négocie avec les peuples autochtones de l'Ouest. Ces derniers sont incités à cesser tous les combats avec les Européens ou les autres nations autochtones et à vivre en paix. Fait d'importance, plusieurs groupes autochtones craignent que la signature d'un traité ne les oblige à combattre pour la Couronne. Le négociateur de la Couronne, Alexander Morris, assure les Saulteux lors de la négociation du Traité 3 (aussi connu sous le nom de Traité de l'angle Nord-Ouest) en 1873 que « les Anglais n'entraîneront jamais les Indiens à l'extérieur du pays pour combattre à leurs côtés » [traduction]. De même, à Fort Pitt en 1876, les Cris reçoivent l'assurance suivante : « Vous demandez de ne pas être obligés de combattre en cas de guerre. J'ai confiance qu'il n'y aura pas de guerre, mais s'il devait y en avoir une, je pense que



Épreuve ferrotypique colorée de Cornelius Moses

Cornelius Moses, membre de la bande de la rivière Grand, du Delaware, a aidé à mettre sur pied une Garde territoriale afin d'assurer la défense du territoire lors de l'incursion des Fenians de 1866, à Ridgeway, dans le Canada-Ouest. Toutefois, les efforts déployés par la suite pour que cette garde devienne officiellement une compagnie de la milice volontaire demeureront vains pendant un autre quart de siècle. Au milieu du XIX^e siècle, les autorités coloniales dans certaines régions ont d'abord nourri des soupçons au sujet des Autochtones qui cherchaient à s'organiser sur le plan militaire, bien que le mouvement de milice volontaire à l'époque de la Confédération ait effectivement eu des partisans et des défenseurs au sein de collectivités particulières entretenant de solides liens avec les Loyalistes de l'Empire-Uni. Ces défenseurs ont refait surface au cours de la guerre d'Afrique du Sud et de la Première Guerre mondiale, réclamant des unités entièrement composées de Canadiens autochtones.

Collection J. Moses

la Reine vous laisserait à l'écart. Je suis certain qu'elle ne demanderait pas à ses enfants indiens de combattre pour elle, sauf si ceux-ci le désirent. » [traduction] Ces assurances verbales vont s'avérer importantes lors des crises de la conscription des deux guerres mondiales au XX^e siècle. À l'époque, ces exemples montrent que les capacités militaires des guerriers autochtones, bien que latentes, demeurent pertinentes, tant pour les Autochtones que pour l'État.

Toutefois, ni le gouvernement impérial ni le gouvernement canadien ne définissent officiellement de rôle ou de structure pour les peuples autochtones dans l'établissement de la défense du Canada au XIX^e siècle. En 1855, l'ancienne milice sédentaire non rémunérée est tombée en désuétude et le gouvernement des deux Canadas (l'Acte d'Union a réuni en 1840 le Haut et le Bas-Canada, devenus le Canada-Est et le Canada-Ouest) estime nécessaire d'adopter une nouvelle Loi de la Milice qui conserve le principe d'un service militaire universel non rémunéré auquel on peut avoir recours en cas d'urgence, mais crée aussi une nouvelle milice active ou volontaire, forte de 5 000 hommes équipés par le gouvernement et rémunérés 10 jours par année pour s'entraîner. Face à la menace de l'expansionnisme américain, le gouvernement canadien ne tarde pas à doubler l'effectif autorisé. Pourtant, à part quelques exemples locaux de petites unités de milice autochtones, il n'existe au Canada rien d'équivalent aux unités d'éclaireurs ou aux unités régulières autochtones séparées qu'on retrouve aux États-Unis. Cela s'explique en partie par les conflits qui sont plus rares dans l'Ouest canadien, de sorte que le besoin de telles forces y est moins grand.

La place limitée des guerriers autochtones dans la milice tient aussi à la structure et au rôle de cette organisation dans la société canadienne de l'ère victorienne. Après la réorganisation et l'expansion de la milice active, servir dans la milice devient de plus en plus à la mode et l'appartenance aux nouvelles unités ne tarde pas à être un symbole de statut social. Devenues des sortes de clubs réservés aux hommes, les unités rivalisent les unes avec les autres dans des compétitions de tir et de drill. On attend souvent des hommes qu'ils fassent don de leur solde à leur unité, qui s'en sert pour faire l'achat de trophées et de décorations ou pour organiser des dîners régimentaires. En 1862, les colonies des Maritimes emboîtent le pas, « de sorte que l'on voit bientôt 18 000 miliciens défiler joyeusement pendant leurs temps libres dans les cités et villes de toute l'Amérique du Nord britannique » [traduction]. Les mots clés sont ici « cités et villes ». Il n'y a que peu d'unités rurales; il existe bien sûr des compagnies dans différents villages, mais la plupart ont la taille d'un bataillon et on les retrouve dans les centres populeux, où il est plus facile de réunir un grand nombre d'hommes. Cette organisation urbaine élitiste tend à marginaliser la participation des Autochtones, dont les collectivités sont surtout rurales. Elle montre aussi que l'on fait de moins en moins appel, contrairement à auparavant, à des contingents tribaux ou nationaux d'Autochtones comme combattants non spécialisés. Ce processus sera évident dans les Prairies de l'Ouest quand le peuple métis voudra influencer l'expansion du Canada vers l'ouest dans les années 1870 et 1880.

La résistance des Métis

Les rapports entre l'État canadien et les peuples autochtones au XIX^e siècle ne sont pas toujours amicaux. En 1869-1870, le jeune gouvernement du Canada, qui se prépare à prendre en charge la Terre de Rupert et le Nord-Ouest, ne consulte ni les Premières nations ni les Métis de la région de la rivière Rouge qui habitent déjà ce territoire. Menés par un jeune homme dynamique du nom de Louis Riel, les résidents de la rivière Rouge bloquent le transfert des pouvoirs pour protéger leurs droits individuels et collectifs et défendre leur religion, leur langue et leurs terres. Ils veulent aussi s'assurer de jouer un rôle politique au sein de tout nouveau gouvernement provincial. Les Métis proclament un gouvernement provisoire et s'emparent de Fort Garry pour montrer leur détermination et forcer les dirigeants canadiens à négocier. Riel et ses camarades obtiennent des garanties pour la création d'une nouvelle province du Manitoba. Les pouvoirs publics canadiens envoient cependant un corps expéditionnaire à la rivière Rouge. Commandée par un officier de l'armée régulière britannique, le colonel Garnet Wolseley, l'expédition de la rivière Rouge est destinée à affirmer l'autorité de la Couronne. On trouve des Mohawks, des Cris-des-Plaines et des Moskégons, ainsi qu'un nombre important de Métis de l'Ontario et du Québec parmi les quelque 400 civils embauchés pour transporter les troupes et leur matériel.

La présence et la participation de voyageurs et de bateliers autochtones expérimentés contribuent de façon importante à la réussite du voyage et à l'arrivée à destination au Manitoba du corps expéditionnaire. Wolseley a appris à connaître les talents des bateliers mohawks de

Kahnawake en 1862, année où, jeune lieutenant-colonel, il a été affecté comme instructeur à l'école de formation des officiers de la milice de La Prairie, en face de Montréal sur le Saint-Laurent, tout près de la réserve de Kahnawake. Il fait donc appel à Simon Dawson, ingénieur civil et arpenteur du Dominion pour organiser le transport du corps expéditionnaire et recruter quelque 140 voyageurs métis et indiens.

Le transport réussi d'environ 400 réguliers britanniques et 700 miliciens, avec tout le matériel et les fournitures nécessaires, de Collingwood, dans la baie Georgienne, jusqu'à Fort Garry – sans perdre un seul homme – est un exploit logistique. Au cours de ce voyage difficile, l'expédition traverse 47 portages et franchit environ 82 kilomètres de rapides. Les soldats n'ont qu'à se louer de leurs convoyeurs autochtones. Le lieutenant Henry Riddell, du British 60th (le King's Royal Rifle Corps) écrit : « Heureux était l'officier qui avait pour manœuvrer son embarcation les habiles Iroquois, les meilleurs bateliers du Canada. » [traduction] Le corps expéditionnaire se divise en 21 « brigades » d'une cinquantaine d'hommes chacune. Il y a 10 ou 12 soldats par embarcation, avec un voyageur comme rameur de proue et barreur. L'expédition comprend aussi trois canots de maître et plusieurs canots d'écorce plus petits transportant des voyageurs. Le colonel Wolseley décide de faire le voyage dans l'un de ces canots propulsés par des pagayeurs autochtones. Il peut ainsi se déplacer rapidement d'une extrémité du convoi à l'autre. C'est son expérience avec ces voyageurs autochtones qui l'incitera à requérir leurs services des années plus tard lors de l'Expédition du Nil.



À gauche : Archibald acceptant l'offre d'aide des Métis faite par Riel et Royal contre les Fenians, 8 octobre 1871.

Musée Glenbow (NA 22-33)



À droite : Chasseur métis non identifié à cheval v. 1890.

Photographie par R. Randolph, musée Glenbow

Les Métis proposèrent officiellement, sous le leadership politique de Louis Riel, d'aider à contrer la menace que faisaient peser les Fenians sur le Manitoba en 1871. On mobilisa, pour la défense du territoire, des unités irrégulières de cavaliers métis qui agiraient comme infanterie montée; disposés en petites escouades de 10 « soldats » chacune qui étaient dirigées par des « capitaines » élus, ils devaient combattre en appliquant des méthodes dérivées de la chasse au bison. Gabriel Dumont a eu recours à ce même type d'organisation au cours de la rébellion du Nord-Ouest en 1885. Parmi les autres tactiques utilisées, il y avait la construction de fosses pour les tireurs, sous les chariots placés en cercle. Grâce à de telles tactiques, les Métis ont pu vaincre leurs ennemis des Premières nations auxquels ils disputaient l'accès aux troupeaux de bisons en décroissance. La bataille contre les Sioux du Dakota à Grand Coteau en juillet 1851 constitue le meilleur exemple documenté de l'efficacité des méthodes de combat employées.

Lorsque le corps expéditionnaire canadien arrive à la rivière Rouge, les négociations entre les Métis et le Canada sont terminées et Riel, en fuite, est introuvable. Comme le gouvernement provisoire de Riel a ordonné l'exécution d'un orangiste procanadien nommé Thomas Scott, de nombreux protestants ontariens réclament à cor et à cri que Riel soit pendu. Bien que les Métis aient toujours leurs griefs même après la création du Manitoba en 1870, ils sortent quand même en force

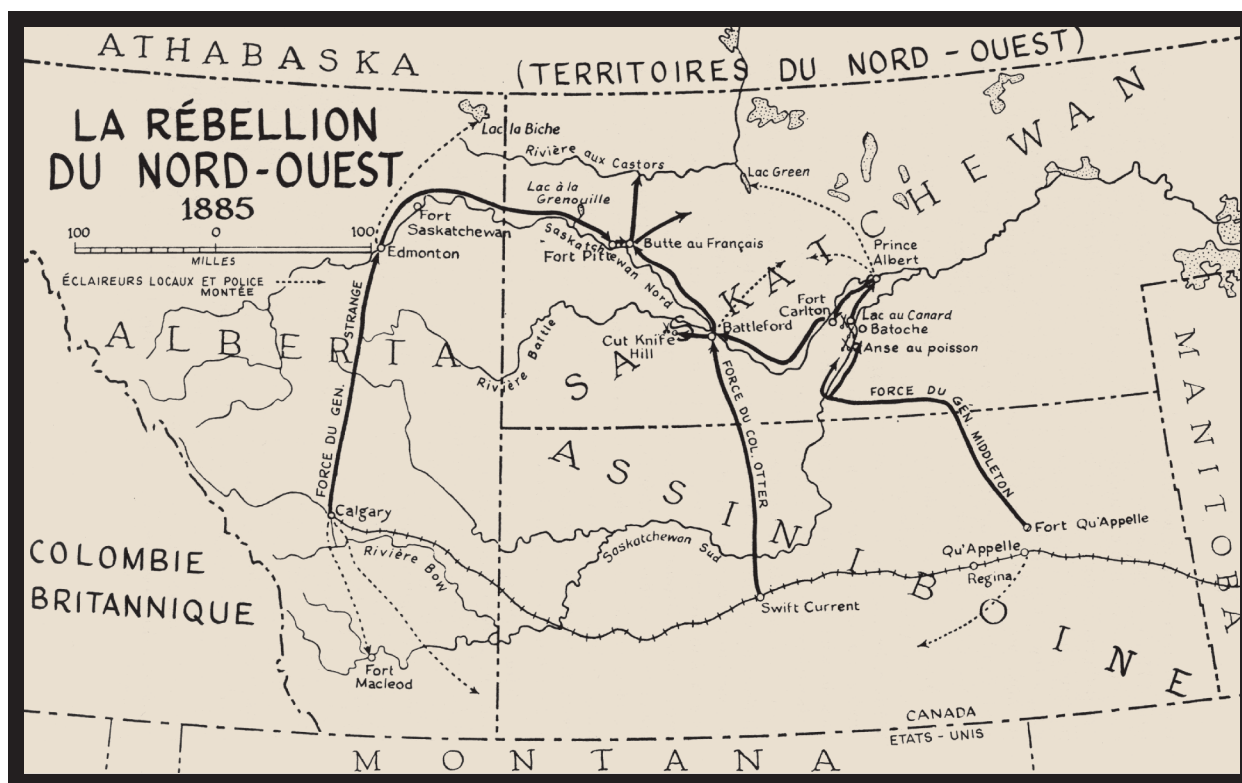
l'année suivante pour contrer une menace qui risque d'être sérieuse pour la nouvelle province. Il n'existe pas encore de milice organisée capable de résister à une incursion venue du Sud comme celle de 1871. Baptisée « Raid des Fenians » (les Fenians sont une fraternité irlandaise constituée pour forcer la Grande-Bretagne à accorder l'indépendance à l'Irlande), cette attaque ne mérite guère ce nom, car elle n'a jamais été approuvée par le conseil de la fraternité des Fenians.

Inspirée et organisée par William O'Donahue, qui fut trésorier de l'éphémère gouvernement provisoire de Riel, elle visait à desserrer l'étreinte canadienne et britannique sur la région. O'Donahue réussit à obtenir l'appui d'un certain nombre de Fenians, dont le « général » O'Neill (le vainqueur de Ridgeway), ce qui confère à l'entreprise une certaine dimension.

O'Donahue, bien sûr, table sur le mécontentement des Métis de la rivière Rouge face à Ottawa. Toutefois, ceux-ci, après avoir dûment délibéré, offrent officiellement leur aide au gouvernement canadien pour faire échouer une éventuelle attaque des Fenians. Dans une déclaration officielle de loyauté, les paroisses métisses de la rivière Rouge formulent l'opinion suivante : « Étant sujets de Sa Majesté la reine Victoria, nous croyons de notre devoir de lui obéir, [et] ayant reçu, par l'intermédiaire de son représentant, l'ordre de nous réunir pour combattre les Fenians, nous le faisons et nous sommes résolus à suivre les ordres que nous communiqueront les autorités compétentes. » [traduction] Des unités irrégulières de cavaliers métis, sorte d'infanterie à cheval, sont mobilisées et divisées en pelotons ou escouades d'une dizaine d'hommes, commandés par un « capitaine » élu, qui emploient des tactiques dérivées de la chasse au bison. « J'entends dire partout que les Anglais ont vraiment peur, écrit un ecclésiastique de Saint-Boniface. S'il est vrai que les Fenians sont au nombre de 1 500, il n'y a que les cavaliers métis pour les arrêter. Les Anglais ont dit que les Métis ne valaient rien; c'est maintenant qu'ils vont voir [ce qu'ils valent]. » [traduction] La troupe de Fenians, forte de peut-être 75 hommes, traverse la frontière le

6 octobre, occupe le bureau des douanes canadiennes et pille un magasin de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Les pillards se dispersent immédiatement et s'enfuient à l'approche de troupes américaines. Les autorités américaines, et même la milice de Fort Garry, arrêteront bon nombre d'entre eux et O'Donahue lui-même sera capturé par des volontaires métis. Tous les prisonniers canadiens seront remis aux Américains, mais aucun ne sera traduit en justice.

Dans les années qui suivent, les Métis commencent à quitter le Manitoba, en partie à cause de la pression des dizaines de milliers de nouveaux colons et en partie pour suivre vers l'ouest les hordes de bisons de moins en moins nombreuses. Des camps temporaires dans les vallées de la Qu'Appelle et de la Saskatchewan se transforment petit à petit en établissements permanents où les familles métisses se fixent à nouveau dans des fermes de style français traditionnel, établies sur des lots longs et étroits. Encore une fois, les Métis demandent au gouvernement fédéral de confirmer officiellement leurs titres de propriété et réclament une plus grande autonomie économique et politique, mais sans guère de succès. Mécontents et en proie à des difficultés économiques croissantes au début des années 1880, les Métis et certains résidents européens de la région décident de faire appel à leur ancien héros, Louis Riel. Ce dernier, qui enseigne alors au Montana, accepte en novembre 1884 de revenir prendre la tête des Métis. Il a passé une bonne partie de la dernière décennie en terres d'asile et en exil aux États-Unis, mais est toujours un personnage dynamique et charismatique.



La campagne du Nord-Ouest de 1885

Une histoire militaire du Canada, Desmond Morton (ministère de la Défense nationale)

Incapable de se faire entendre du gouvernement canadien, Riel opte pour la même ligne de conduite qu'en 1869-1870, à savoir prendre les armes et proclamer un gouvernement provisoire avant d'entamer des négociations avec Ottawa. Malheureusement, cette fois, le processus déclenche presque immédiatement un violent conflit. Riel et une troupe de cavaliers métis, voulant se procurer des armes et des munitions au magasin de Duck Lake, se heurtent à une colonne constituée d'éléments de la Police à cheval du Nord-Ouest et de volontaires à cheval partis de Fort Carleton. Les Métis remportent une nette victoire mais, par la suite, le cours des événements se précipite et Riel est vite dépassé. Nous ne sommes plus en 1870 et le gouvernement fédéral n'a plus à s'embarrasser de subtilités juridiques au sujet de la souveraineté dans le Nord-Ouest. En outre, les lignes télégraphiques et la liaison ferroviaire presque complète avec Ottawa permettent désormais à l'information et aux troupes de voyager très rapidement, ce qui accélère l'intervention en cas de crise. En 1870, il a fallu des mois à l'expédition Wolseley pour compléter son difficile voyage jusqu'au Manitoba. En 1885, les premiers éléments de la milice canadienne partent de Qu'Appelle pour marcher vers le nord, derrière les éclaireurs autochtones, moins de deux semaines après l'affrontement de Duck Lake. Malgré les astuces de Gabriel Dumont, leur rusé chef militaire, les quelque 350 combattants métis chevronnés concentrés à Batoche sont incapables de soutenir l'assaut de la force canadienne, inexpérimentée

mais bien plus nombreuse, que commande le major-général britannique Frederick Middleton. La défaite des Métis à la bataille de Batoche en mai 1885 et la reddition de Riel quelques jours plus tard ont pour effet de briser la résistance, même s'il y aura d'autres combats.

Plusieurs escarmouches opposent la police montée, la milice et certaines des Premières nations des Plaines dans la région. Il importe de souligner toutefois que la majeure partie de la population autochtone des Prairies ne veut pas se mêler de ce qui, à ses yeux, est l'affaire des Métis. Même si Riel se targue de défendre leurs intérêts et malgré la colère et le désespoir qui règnent chez les peuples des Plaines, des leaders cris-des-plaines et assiniboines en vue, comme Big Bear, Poundmaker, Little Pine et Piapot, travaillent depuis des années à trouver avec le gouvernement fédéral un règlement pacifique de leurs griefs issus des traités. De son côté, la puissante confédération des Pieds-Noirs établie dans ce qui est aujourd'hui le Sud de l'Alberta, décide d'honorer ses obligations conventionnelles et de rester à l'écart des hostilités. Si les 25 000 ou 35 000 Autochtones qui, selon les estimations, vivent alors dans la région (contre à peu près 2 000 Euro-Canadiens) s'étaient rangés massivement aux côtés de Riel et des Métis, le gouvernement canadien aurait fort bien pu se retrouver face à une situation militaire excédant ses ressources. Mais seuls certains Cris-des-Plaines menés par Big Bear, Poundmaker et quelques autres chefs participent aux combats,

Les rapports se transforment : 1815-1902



À gauche : Dog Child, un éclaireur de la Police à cheval du Nord-Ouest, et sa femme, tous deux membres de la nation des Pieds-Noirs, v. 1890.

Bibliothèque et Archives Canada (PA-195224)



À droite : Hommes métis travaillant pour la Boundary Commission (1872-1874) : les 49th Rangers.

Archives du Manitoba (N14060)

Au cours de l'expansion du Dominion vers l'Ouest et vers le Nord, des organisations paramilitaires comme la Police à cheval du Nord-Ouest (à gauche) et la British North American Boundary Commission (à droite) embauchaient régulièrement des Autochtones de l'endroit, tant des hommes que des femmes, comme éclaireurs civils, guides, traqueurs, pourvoyeurs et interprètes. Les « 49th Rangers », composés de Métis de la rivière Rouge, ont fourni une escorte de cavaliers armés aux arpenteurs de la Boundary Commission de 1872 à 1874.

tantôt poussés par des éléments belliqueux de leur propre population (massacre de Frog Lake), tantôt pour se défendre contre la milice canadienne (Cut Knife Hill et Frenchman's Butte). C'est toutefois l'exception et non la règle : comme Blair Stonechild et Bill Waiser le démontrent bien dans leur livre, la plupart des Autochtones restent « loyaux jusqu'à la mort » [traduction].

La plupart des collectivités métisses restent aussi à l'écart des combats. Le gouvernement du Dominion recrute chez les Métis des unités de fusiliers montés et d'éclaireurs d'autres régions pour patrouiller la frontière avec les

États-Unis, protéger les voies de communication et de transport, enrayer la contrebande d'armes et bloquer le passage à d'éventuels renforts métis ou indiens désireux de faire jonction avec Riel. Jean Louis Légaré, originaire du Québec, dirige le poste de traite de la Compagnie de la Baie d'Hudson dans la région de Wood Mountain. Il explique à Edgar Dewdney, lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest, que les Métis de Willow Branch et de Wood Mountain sont « en état de famine [et] qu'ils souhaitent demeurer chez eux, de façon à ne participer d'aucune façon à la rébellion, et qu'ils seraient heureux d'obtenir tout emploi » [traduction] qui

permettrait de soulager leur misère. Ainsi, comme ce sera le cas au XX^e siècle, les nécessités économiques sont souvent l'un des grands mobiles de la participation des Métis et d'autres Autochtones à des entreprises militaires ou paramilitaires du gouvernement canadien. La Police à cheval du Nord-Ouest est parfaitement satisfaite de ce mode de fonctionnement, car les patrouilles métis « servaient un double objectif : occuper utilement des sans-emploi et assurer une surveillance complète du pays » [traduction].

Des Métis servent aussi dans des unités essentiellement composées de Blancs. En fait, si l'on en croit un câble expédié à Ottawa par Harvey Dwight, directeur général

(né aux États-Unis) de la Compagnie du Grand Télégraphe du Nord-Ouest du Canada, un Métis fait même partie de la patrouille de trois hommes qui capture Riel après sa défaite de Batoche :

[Traduction]

Riel a été capturé aujourd'hui, à midi, par trois éclaireurs nommés Armstrong, D. H. Diehl et Howrie, à quatre milles au nord de Batoche. Les éclaireurs étaient tous partis le matin explorer la région, mais ces trois hommes s'étaient éloignés du groupe principal et, comme ils émergeaient des broussailles et s'engageaient dans un sentier peu fréquenté qui mène à Batoche, ils



À gauche : Homme métis, portant une veste décorée, qui était éclaireur pour la Police à cheval du Nord-Ouest, v. 1885.

Photographie par Fred A. Russell, musée public de Kalamazoo

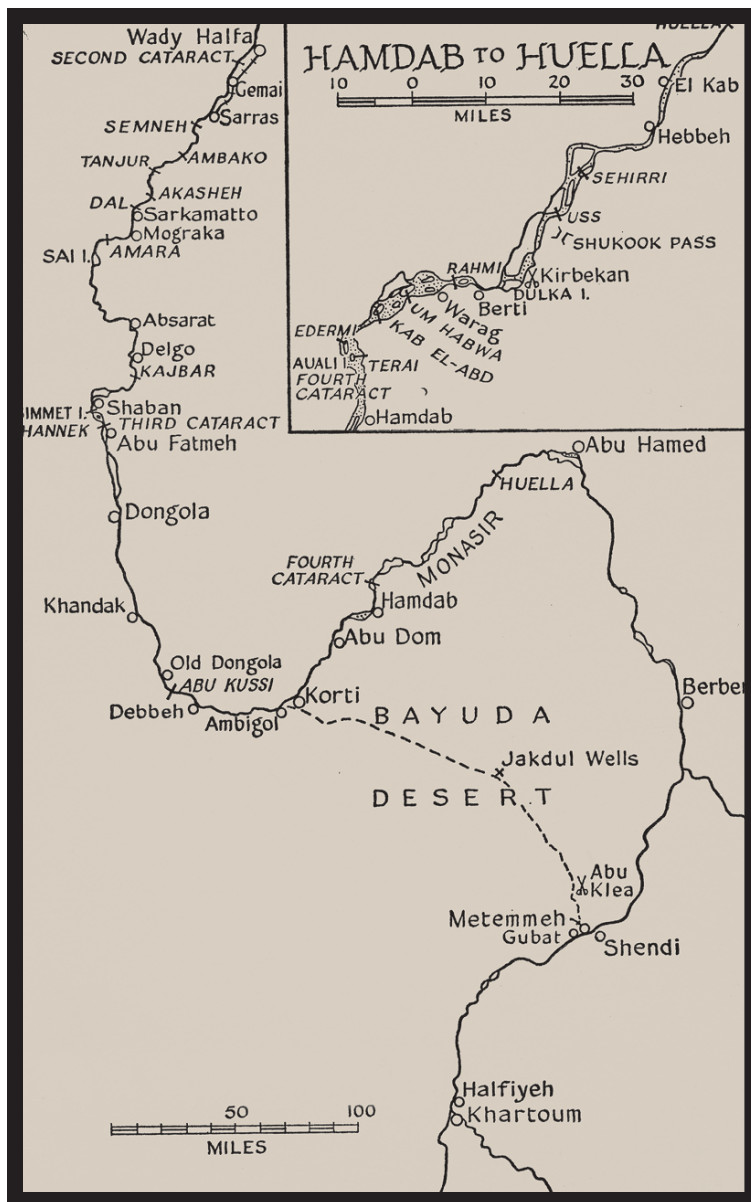


À droite : French et ses hommes

Bibliothèque et Archives Canada (C-18942)

Au cours de la Rébellion du Nord-Ouest de 1885, Louis Riel et ses partisans ne bénéficiaient pas de l'appui de tous les Métis et membres des Premières nations de l'endroit. Des unités spécialement levées et constituées de carabiniers et d'éclaireurs montés métis, notamment les Wood Mountain Scouts affectés à la Police à cheval du Nord-Ouest (à gauche), étaient recrutées par le gouvernement du Dominion pour patrouiller à la frontière avec les États-Unis et garder les lignes de communication et de transport. Thomas Hourie, un Métis servant parmi les éclaireurs de French (à droite) dans la colonne de Middleton, est l'un des trois traqueurs civils à qui l'on attribue la véritable arrestation de Riel. Certains chefs des Premières nations des Prairies comme Crowfoot ont choisi de respecter l'esprit de nombreux traités ratifiés précédemment avec la Couronne.

Les rapports se transforment : 1815-1902



La vallée du Nil supérieur
Ministère de la Défense nationale

aperçurent Riel et trois de ses compagnons. Il n'était pas armé, mais ses compagnons avaient des fusils [...] Il ne tenta pas de s'enfuir et, après une brève conversation durant laquelle les éclaireurs se dirent étonnés de le retrouver là, il leur dit qu'il avait l'intention de se rendre. Il ne craignait qu'une chose : être abattu par les soldats [...] On lui donna l'assurance d'un procès équitable, ce qui était apparemment son seul désir [...] Afin d'éviter de rencontrer le gros des éclaireurs, Riel fut conduit dans une coulée située non loin de là et dissimulé à la vue des autres pendant que Diehl s'occupait de lui trouver un cheval.

Thomas Hourie (et non Howrie) est un Métis qui sert chez les éclaireurs francophones attachés à la colonne de Middleton. Le procès de Riel a-t-il été équitable? La controverse demeure vive chez les historiens à cet égard. Quoi qu'il en soit, le prévenu est trouvé « coupable » de haute trahison et pendu. Gabriel Dumont, l'adjoint et commandant militaire de Riel, s'enfuit aux États-Unis.

Les aventures impériales en Afrique

Pendant que certains Autochtones affrontent les forces militaires canadiennes dans le Nord-Ouest, d'autres s'embarquent pour aller participer à des opérations militaires de l'Empire britannique outre-mer. La première aventure du genre est la fameuse Expédition du Nil en 1884-1885, organisée pour secourir une garnison britannique commandée par le général Charles (« Chinese »)



Ci-haut : « The Canadian Voyageurs' first touch of the Nile » (Les voyageurs canadiens parviennent au Nil), C.P. Stacey, *The Nile Voyageurs*, 1884-1885

The Graphic, Londres, 22 novembre 1884

Ci-contre : Frontispice et page titre de l'ouvrage de Louis Jackson intitulé *Our Caughnawagas in Egypt : A narrative of what was seen and accomplished by the Contingent of North American Voyageurs who led the British Boat Expedition for the Relief of Khartoum up the Cataracts of the Nile* (1885).

Par Louis Jackson, de Caughnawaga, capitaine du contingent

En 1884-1885, des Canadiens formant une unité ont pris part pour la première fois à une action militaire outre-mer. Sur les 367 préposés civils à la manœuvre des embarcations constituant le Contingent des voyageurs canadiens affecté à l'Expédition du Nil, non moins de 86 étaient des Indiens du Québec, de l'Ontario et du Manitoba. Un nombre inconnu de Métis servaient aussi. On voit ci-haut les baleinières spécialement construites pour permettre aux membres de l'Expédition de remonter le Nil; à bord se trouvent les réguliers de l'Armée britannique et les équipages canadiens. Au dessous figure le portrait de Louis Jackson, capitaine et contremaître du contingent des Mohawks de Kahnawake. On trouve ce portrait sur le frontispice et la page titre des mémoires de Jackson concernant l'Expédition.



Les rapports se transforment : 1845-1902



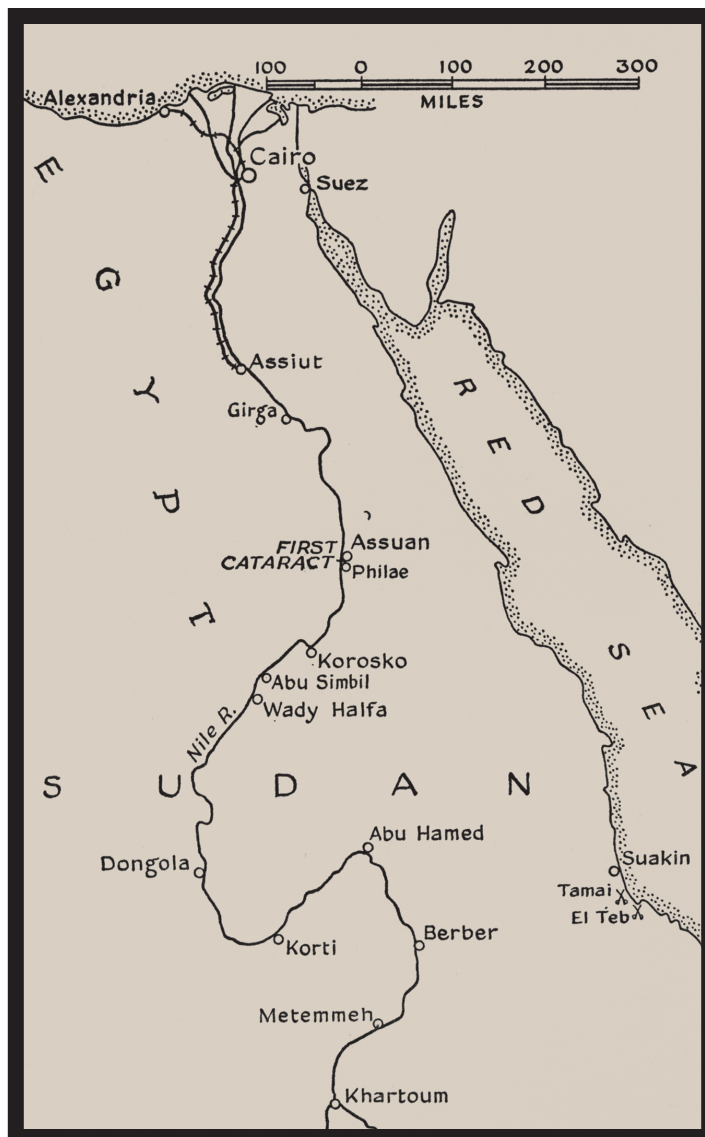
L'expédition de la rivière Rouge, 1877

Des bateliers mohawks de Kahnawake, quelques membres des Premières nations du Manitoba et un nombre non consigné de Métis de l'Ontario et du Québec comptaient parmi les quelque 400 civils embauchés par contrats pour transporter des troupes et du matériel au cours de l'expédition de la rivière Rouge, en 1877. L'emploi d'Autochtones comme bateliers au sein de l'industrie de l'exploitation forestière dans les bassins hydrographiques du fleuve Saint-Laurent et la rivière des Outaouais constitue l'un des premiers exemples de la participation des Autochtones à la nouvelle économie basée sur les salaires qui se développe dans le centre du Canada. Par la suite, les Mohawks de Kahnawake deviendront monteurs de hautes charpentes métalliques et militaires professionnels. Le processus selon lequel les Autochtones acceptaient des emplois individuels rémunérés à l'appui de projets militaires coloniaux ou du Dominion était complexe et il s'est développé au fil du temps, à mesure que les peuples et collectivités autochtones étaient davantage mis en contact avec le grand courant de l'économie basée sur les salaires. Initialement embauchés à l'époque de la rébellion de la rivière Rouge et de l'expédition du Nil en tant que travailleurs civils possédant des compétences spécialisées dans la manœuvre des bateaux et d'autres tâches s'appliquant au domaine militaire, les Autochtones n'ont commencé à envisager de s'enrôler comme soldats dans les forces de la Couronne que vers la fin du XIX^e siècle.

Bibliothèque et Archives Canada (C-134480)

Gordon, emprisonnée dans la ville de Khartoum par les troupes du Mahdi – chef religieux islamique qui combat pour l’indépendance de l’Égypte et l’établissement d’une république islamique. Le major-général sir Garnet Wolseley, qui s’est fait un nom à la rivière Rouge, commande l’expédition de secours. L’une de ses premières décisions est de prier le gouverneur général du Canada de « tâcher d’embaucher 300 bons voyageurs de Caughnawaga, de Saint-Régis et du Manitoba comme barreaux pour les bateaux de l’Expédition du Nil » [traduction].

Les choses ont bien changé en quatorze ans et il est tout simplement impossible de recruter 300 voyageurs. En 1884, les canotiers, qui ont pendant longtemps assuré le transport de personnes et de marchandises sur de grandes distances, ont presque tous cédé la place au chemin de fer. Il existe cependant en abondance un autre type de spécialistes de la navigation fluviale. Dans les bois du Québec et de l’Ontario, des hommes abattent des arbres pendant l’hiver et empilent les billes sur les berges. Quand la glace se disloque au printemps, et ensuite pendant tout l’été, ces « draveurs » conduisent de grands radeaux de billes vers l’aval, franchissant de nombreux rapides pour atteindre les scieries. Ils connaissent très bien les cours d’eau, ce qui constitue un atout, mais il leur manque l’habileté des voyageurs pour manœuvrer canots et petites embarcations. En tout, 367 hommes sont recrutés, dont 86 Indiens inscrits du Québec, de l’Ontario et du Manitoba. Cinquante-six (56) d’entre eux sont des Mohawks de Caughnawaga, menés par Louis Jackson, qui rédigera plus tard un opuscule intitulé *Our Caughnawagas in Egypt*, où il relate leurs expériences. « Il y



La vallée du Nil

Ministère de la Défense nationale

Les rapports se transforment : 1815-1902

a quelque chose d'inusité, écrit le préfacier anonyme de l'ouvrage, à penser que les Autochtones du Nouveau Monde sont envoyés en Égypte pour apprendre aux Égyptiens à franchir les cataractes du Nil, chose que ceux-ci accomplissent d'une manière ou d'une autre depuis des milliers d'années... » [traduction]

La remontée du Nil à partir de la tête de ligne de Wadi Halfa s'avère longue, épuisante et dangereuse. Le lieutenant-colonel Frederick Charles Denison, milicien de Toronto, et ses hommes débarquent au pied de la deuxième cataracte le 26 octobre 1884. Ils sont à peu près à mi-chemin de Khartoum, il leur reste 1 300 kilomètres, quatre cataractes et de nombreux rapides plus petits à franchir. Ils réussissent à transporter les troupes britanniques jusqu'au Haut-Nil, où ils rencontrent en janvier 1885 des vapeurs envoyés de Khartoum par Gordon. Le 24 janvier, ces vapeurs constatent que la ville est tombée aux mains des Mahdistes et que Gordon est mort. L'expédition Wolseley est arrivée 56 heures trop tard. Par la suite, les Britanniques redescendent le Nil, habilement guidés par les draveurs canadiens.

Malgré l'échec de l'opération militaire pour libérer l'infortunée garnison de Khartoum, l'efficacité du contingent canadien est indubitable. Le lieutenant-colonel Coleridge Grove, commandant à Gemai et adjudant général adjoint des services fluviaux, rapporte :

[Traduction]

L'emploi des voyageurs fut une réussite manifeste. Sans eux, il est douteux que les bateaux eussent remonté le fleuve et, s'ils y étaient

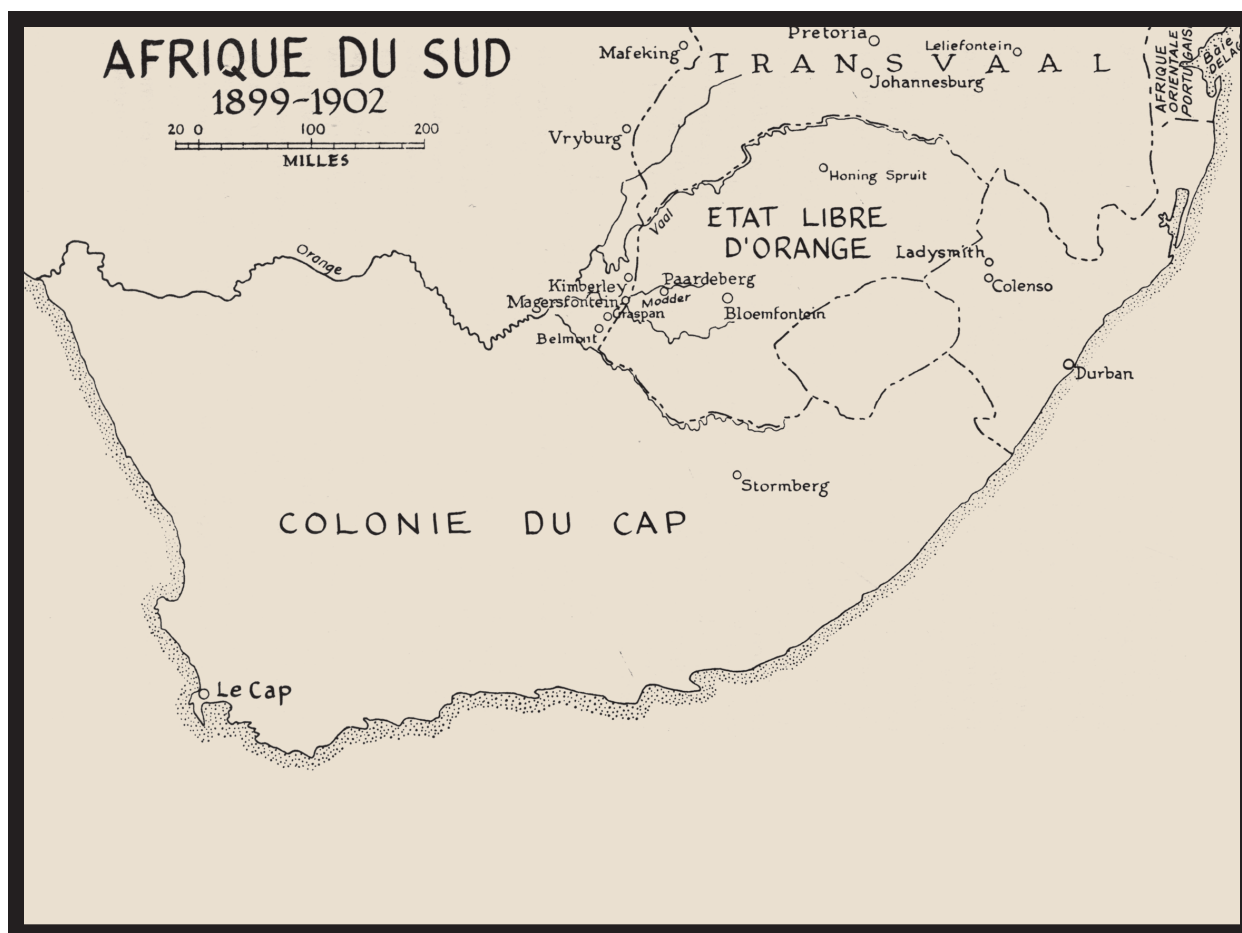
parvenus, on peut tenir pour certain qu'il leur aurait fallu davantage de temps et que les pertes de vie auraient été beaucoup plus nombreuses.

Le brigadier-général F. W. Grenfell, responsable des communications de l'expédition, endosse pleinement l'opinion de Grove : « À mon avis, les Indiens étaient les mieux adaptés au travail dans les rapides. Leur habileté à diriger un bateau dans des eaux turbulentes fut exceptionnelle. Le corps expéditionnaire aurait difficilement pu se passer de leur précieuse assistance. » [traduction] Et finalement, Butler conclut que les meilleurs voyageurs sont :

[Traduction]

... les Canadiens français, les Iroquois de Lachine et les Indiens des Plaines et les Métis de Winnipeg. Si nous avions pu obtenir environ 200 autres voyageurs de cette trempe, nous aurions gagné un temps énorme – tellement, en fait, que nous aurions pu consacrer une semaine de plus à concentrer nos forces à Korti.

Aux bateliers qui atteignent Khartoum, on décerne la barrette KIRBEKAN et la médaille THE NILE (1884-1885). Seize Canadiens, dont un Saulteux et deux Indiens de Caughnawaga (Kahnawake), ont perdu la vie. Six se sont noyés dans les cataractes du Nil, deux se sont tués en tombant d'un train en Égypte et huit sont morts de causes naturelles. Même s'ils n'étaient pas très nombreux, les voyageurs autochtones ont joué un rôle important dans l'Expédition du Nil. Et ce ne sera pas la dernière fois que des Autochtones feront partie de corps expéditionnaires



Afrique du Sud, 1899-1902

(Musée canadien de la guerre)

canadiens affectés à l'appui d'opérations militaires de la Couronne, loin de leurs territoires traditionnels.

En 1899, les Britanniques se retrouvent engagés dans un autre conflit colonial en Afrique, cette fois à l'extrémité sud, contre la République des Boers. Après quelques défaites initiales aux mains de combattants boers résolus et bien armés, l'Empire britannique commence à concentrer des renforts importants au Cap et demande à ses dominions

de lui fournir des hommes. Pressé par la population anglo-canadienne, le gouvernement de Wilfrid Laurier accepte d'envoyer des contingents de volontaires en Afrique du Sud. En tout, plus de 8 000 Canadiens s'engagent dans le premier grand corps expéditionnaire international du Canada. Presque tous ces volontaires sont des soldats « amateurs », car la minuscule force régulière du Canada, la « Force permanente », ne comprend que quelques centaines d'hommes. Nous ne connaissons malheureusement

Les rapports se transforment : 1845-1902

[illegible]



À gauche : Milice des Six-Nations devant la salle du Conseil, v. 1880

Warriors, A Resource Guide, Woodland Indian Cultural Educational Centre, 1985

À droite : Un uniforme éclectique

The Indian Magazine, vol. III, n° 4, janvier 1896

Bien qu'elle ait été constituée dès 1892, la Compagnie d'Oshweken (Six-Nations) des 37th Haldimand Rifles (à gauche), milice canadienne, a essayé en vain de se faire transférer aux fins de service actif outre-mer au cours de la guerre d'Afrique du Sud. Des tentatives distinctes en 1896 pour lever un régiment complet exclusivement parmi les volontaires iroquois de la rivière Grand ont elles aussi été infructueuses, en dépit de l'uniforme éclectique proposé.

jamais le nombre exact de recrues autochtones qui servent dans les troupes canadiennes en Afrique du Sud, car l'enrôlement se fait de façon individuelle et l'origine raciale n'est pas précisée dans les documents d'enrôlement. Ceux qui s'enrôlent le font à titre individuel et certains ont l'expérience de la milice. Il est possible que certaines unités de milice canadiennes en aient recruté quelques-uns en considérant que leur culture et les connaissances acquises dans leurs tribus les préparaient particulièrement bien à remplir des fonctions nécessaires comme celles d'éclaireurs et de tireurs d'élite, mais il ne s'agit que de conjectures.

Il y a au moins une tentative pour inclure une unité autochtone dans le corps expéditionnaire canadien. Dès 1892, une compagnie oshweken (Six-Nations) du

37th Haldimand Battalion of Rifles est rassemblée. Toutefois, les tentatives de transfert en bloc de la compagnie de milice dans l'un des contingents canadiens recrutés pour combattre en Afrique du Sud échouent. Il est possible que le rapport d'un agent des Affaires des Sauvages qui fait état de « rumeurs circulant dans le Nord-Ouest selon lesquelles des Indiens voudraient se joindre aux forces des Boers dans le Transvaal » [traduction] ait fait craindre au gouvernement qu'en fin de compte, les Indiens n'utilisent contre l'État l'entraînement et l'organisation militaires modernes qu'il leur aurait fournis.

L'un des volontaires est le soldat Walter White, de la bande wendate (Hurons) émancipée d'Anderdon, près de Sarnia en Ontario. Il s'enrôle dans le 2^e Bataillon (service spécial), Royal Canadian Regiment of Infantry,

Les rapports se transfèrent : 1815-1902

et fait partie du premier contingent; il avait été auparavant sergent du drapeau consacré au sein du 21^e Bataillon des Essex Fusiliers. Comme bien d'autres volontaires pour l'Afrique du Sud, il accepte de sacrifier son grade pour s'enrôler. Malheureusement, ce jeune homme de 19 ans est tué au combat « à moins de 20 mètres des tranchées boers et bien avant tout autre soldat britannique » à la bataille de Paardeberg en Afrique du Sud, le 18 février 1900. Ceux qui s'enrôlent au Canada s'épargnent au moins l'humiliation infligée à John Brant-Sero, un Mohawk de la rivière Grand, qui se rend en Afrique du Sud pour s'enrôler dans une unité britannique :

[Traduction]

J'arrive tout juste d'Afrique du Sud, déçu à bien des égards, mais je ne désire pas que ces lignes soient interprétées comme un grief. J'ai quitté le Canada pour aller dans ce pays en espérant pouvoir m'enrôler dans les fusiliers montés; cependant, n'étant pas d'ascendance européenne, on m'a refusé de servir la cause de Sa Majesté comme l'avaient fait mes ancêtres au Canada [...] Je suis un Canadien trop authentique.

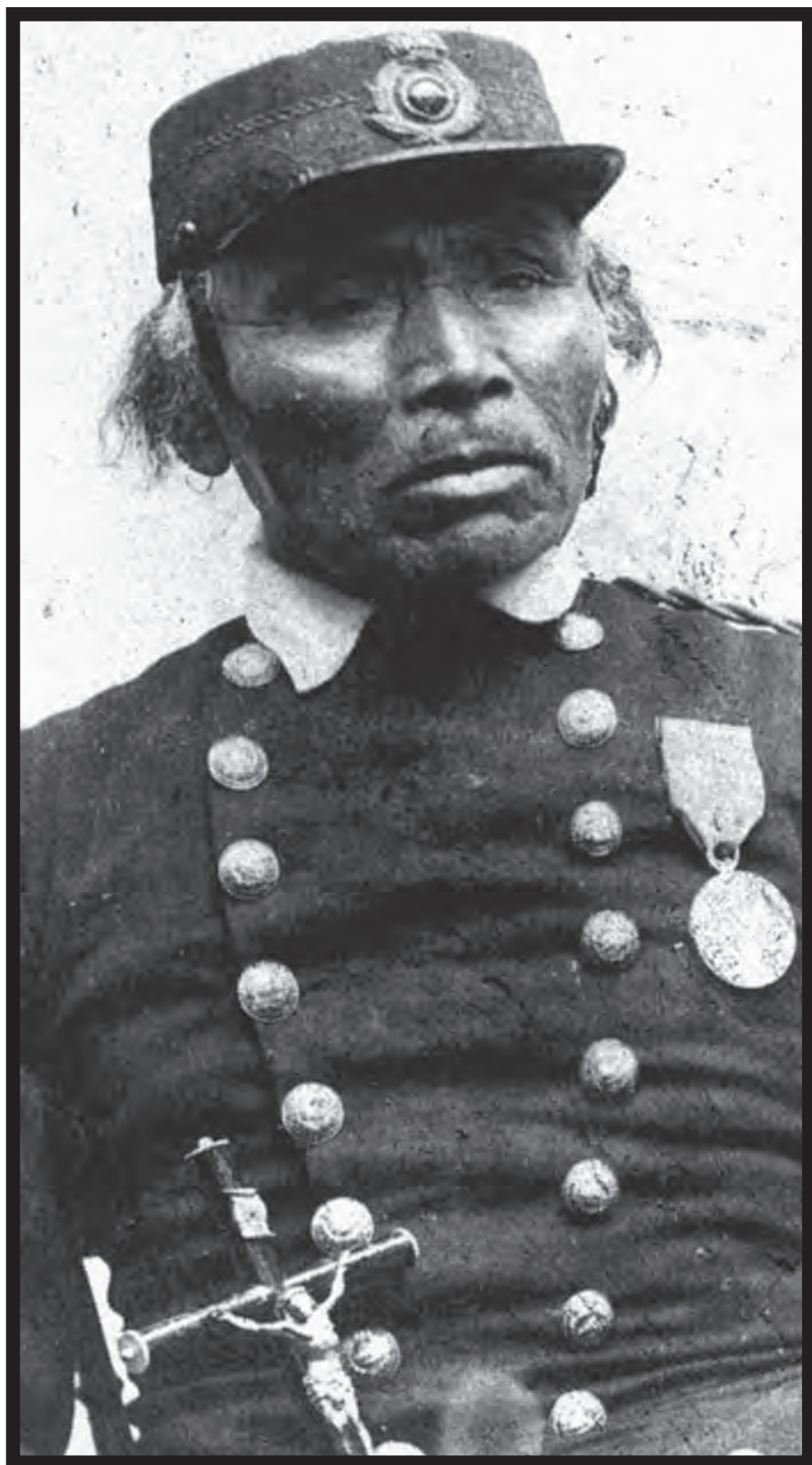
Lors de la prochaine guerre à laquelle le Canada participera, on recommencera à admettre des Autochtones dans des régiments canadiens malgré la persistance de sentiments analogues dans certaines parties du Dominion.

Au début du XX^e siècle, les rapports entre l'État et les peuples autochtones du Canada se sont radicalement transformés par rapport au siècle précédent. Jadis politiquement indépendants, les peuples autochtones sont désormais assujettis, en tant que pupilles de la Couronne, à un régime administratif et législatif de plus en plus contraignant. Malgré cela, ils ont continué à répondre aux appels aux armes, contre les rebelles et les Fenians au Canada et contre les ennemis de la Couronne sur des champs de bataille lointains. Au début, ils combattaient au sein de leurs propres contingents tribaux ou nationaux. Au fil des ans, on a appris à rechercher leurs qualités individuelles et leurs habiletés particulières pour la manœuvre d'embarcations, les techniques de campagne ou le tir de précision. Le service a changé de forme, mais non les traditions militaires.

**Chief Lo-Haar, de la bande
Comiaken de Cowichan
(1824-1899)**

Des années 1840 à la fin du XIX^e siècle, des Prairies à la côte du Nord-Ouest, des unités spéciales locales composées de volontaires indiens et métis (unités territoriales, constabulaires ou de milice) étaient périodiquement levées pour faire face à des circonstances particulières. Elles pouvaient tout aussi bien fournir de l'aide au pouvoir civil en appréhendant des fugitifs indiens et autres qui voulaient se soustraire au droit colonial, que lutter contre de possibles invasions par les Russes, les Américains ou les Fenians. On voit ici, en uniforme de la milice coloniale, le chef Lo-Haar (1824-1899), de la bande Comiaken de Cowichan. En 1856, il a travaillé en étroite collaboration avec les autorités civiles, militaires et navales afin d'arrêter des individus recherchés pour des attaques contre des habitants de la colonie de la Couronne de l'île de Vancouver. Les raisons pour lesquelles des individus et des groupes se liguèrent avec les autorités coloniales contre d'autres Autochtones étaient complexes et variées. Elles allaient du désir d'agir contre des ennemis traditionnels à la conviction que l'avancement de l'hégémonie de la Couronne aiderait à stabiliser les relations intertribales.

*Photo du Royal British Columbia Museum
(PN 5935)*



Les rapports se transforment : 1815-1902



Chapitre cinq

Les guerres mondiales

Au cours de la Première Guerre mondiale (1914-1919) et de la Seconde Guerre mondiale (1939-1945), des milliers d'hommes et de femmes autochtones s'engagent volontairement dans les forces armées du Canada et servent dans des unités, aux côtés d'autres Canadiens, sur tous les fronts où les forces canadiennes sont engagées. Plus de 500 Indiens inscrits devenus des militaires canadiens meurent sur des champs de bataille étrangers pendant les deux guerres mondiales, et les pertes, si l'on inclut les blessés, sont plus considérables encore. Leur contribution remarquable à l'effort de guerre deviendra une source d'inspiration et un motif d'affirmation pour eux-mêmes, pour leurs communautés et pour l'ensemble des Canadiens.

La Première Guerre mondiale (1914-1919)

Lorsque la Grande-Bretagne déclare la guerre en août 1914, le Dominion du Canada – en tant que colonie – est aussi en guerre légalement. Il reste encore à déterminer quelle sera l'ampleur de l'engagement du Canada et personne n'a encore idée des horreurs à venir. La Première Guerre mondiale, ou « Grande Guerre », comme on en viendra à la désigner, contraint nations et empires à mobiliser leurs ressources à une échelle encore inégalée. Le Canada fait sa part dès le début, tout comme les Autochtones du pays.

Pratiquement dès le commencement de la guerre, les autorités canadiennes songent à mettre les Autochtones à contribution. Au début, Ottawa hésite. Dans la littérature populaire de l'époque, les « Peaux-Rouges » sont associés à la torture et au scalp, usages parfaitement inacceptables selon les règles de la guerre établies dans la Convention de Genève, ratifiée en 1906. Selon le discours officiel, « même si les soldats britanniques seraient fiers d'être associés à leurs compatriotes sujets de la Couronne, les Allemands pourraient refuser d'accorder à ceux-ci les privilèges de la guerre civilisée » [traduction]. Le

Un Indien dans le Corps forestier canadien

À l'époque de la Grande Guerre, le service militaire conférait simultanément aux soldats autochtones le statut de guerrier, qui était très estimé dans de nombreuses cultures et collectivités autochtones au pays, leur permettait de se familiariser avec les rouages de l'économie basée sur les salaires, que beaucoup connaissait encore mal, et leur offrait souvent la possibilité d'utiliser des compétences acquises en exerçant leur métier civil, que ce soit comme ouvrier forestier, spécialiste de la navigation fluviale, chasseur, éclaireur ou traqueur. L'exécution d'au moins une certaine période de service militaire est considérée encore aujourd'hui comme un important rite de passage au sein de nombreuses collectivités autochtones canadiennes.

Bibliothèque et Archives Canada (PA 5424)

Les guerres mondiales

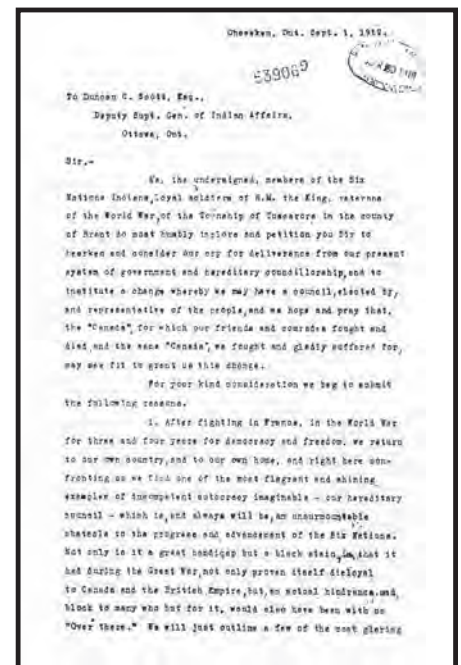
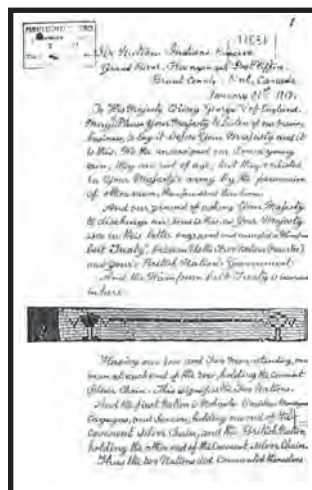


Front occidental, 1914-1918
Ministère de la Défense nationale

recrutement d'« Indiens inscrits » au Canada est donc interdit. Pendant que cette question est débattue toutefois, de nombreux Autochtones enthousiastes et dévoués se sont déjà précipités vers les bureaux de recrutement et ont commencé leur entraînement pour le service outre-mer. De deux choses l'une : ou bien les unités de la milice ignorent cette interdiction, ou bien elles ont décidé de ne pas en tenir compte.

Dans certains milieux de la société canadienne, ces craintes d'un traitement différentiel sont jugées sans fondement; on se dit, au contraire, qu'il faut s'empresse

de recruter des Indiens dans l'armée. Pendant toute la Première Guerre mondiale, l'incertitude règne quant au rôle précis des agents des Sauvages dans le recrutement et aux politiques du département des Affaires des Sauvages concernant l'enrôlement d'Indiens des réserves, incertitude qui s'explique par le mandat contradictoire du Département, chargé à la fois de protéger les droits des Indiens inscrits et d'agir dans l'intérêt du gouvernement fédéral. L'historien James Dempsey a relevé les incohérences apparentes dans la façon dont les administrateurs et les recruteurs du gouvernement appliquaient les règles. La décision du gouvernement de recruter



Ci-haut : Pétition des mères de clan des Six-Nations au roi George V, 1917

Bibliothèque et Archives Canada, Groupe d'archives (RG) 10 Affaires indiennes (volume 6767, dossier 452-15, partie 1)

À droite : Pétition des anciens combattants des Six-Nations, D.C. Scott, surintendant général adjoint des Affaires des Sauvages, 1919

Bibliothèque et Archives Canada, RG 10 Affaires indiennes (volume 7930, dossier 32-32, partie 2)

Comme cela sera de nouveau le cas au cours de la période de 1939 à 1945, l'appui des Autochtones à la participation militaire des leurs à la Première Guerre mondiale est loin d'être unanime, et les pressions dans un sens comme dans l'autre divisent les collectivités et les familles. Dans de nombreuses cultures autochtones, les femmes se voient confier un important rôle de leadership. Ainsi, en 1917, un groupe de mères de clan des Six-Nations de la rivière Grand envoie une pétition au roi George V, invoquant le Two-Row Wampum Treaty (traité à deux rangs ou deux sentiers) et la Chaîne d'alliance qui consignent la condition de souveraineté-association existant entre la Couronne et la Confédération des Six-Nations (ci-haut). Les mères de clan demandent au roi de libérer sur-le-champ du service militaire un certain nombre de leurs fils enrôlés bien qu'ils soient mineurs. Après la guerre, des anciens combattants fraîchement rentrés du combat et appartenant à la même réserve s'organisent sur le plan politique pour aider à déposer le système traditionnel des chefs héréditaires, lequel à leur avis ne les a pas aidés, eux et leurs familles, au cours de la guerre (à droite).

activement des Indiens semble largement motivée par les efforts du premier ministre, Robert Borden, pour combler, en 1916, les pertes de plus en plus lourdes subies par les unités affectées au front. Toutefois, les efforts de recrutement ne produisent pas nécessairement les résultats escomptés. Le surintendant général adjoint des Affaires des Sauvages de l'époque, Duncan Campbell Scott, donne

son appui à certains conseils de bande et aux agents locaux qui s'élèvent contre les tactiques dont usent les officiers chargés du recrutement dans les réserves. Pour ne citer que cet exemple, lorsque les aînés pieds-noirs demandent que 15 Pieds-Noirs enrôlés soient libérés de l'armée, les Affaires des Sauvages ordonnent au commandant du district militaire d'obtempérer.



À gauche : 107th Battalion, Compagnie A, subalternes

Collection J. Moses

Ci-haut : Insigne du 107th Battalion

Musée canadien de la guerre

La fortune des armes; subalternes de la Compagnie A, 107th « Timber Wolf » Battalion, en France, le 29 juillet 1917 (à gauche). Assis au premier rang, à gauche, on voit le Lieutenant Oliver Martin, un Mohawk de la réserve de la rivière Grand. Debout à l'arrière, à droite, se trouve le Lieutenant James Moses, un Delaware de la même réserve. Par la suite, ils ont tous deux été détachés auprès du Royal Flying Corps. Martin, qui était pilote, a survécu à la guerre et est demeuré actif au sein de la milice canadienne entre les deux guerres. Il a ensuite été nommé brigadier au cours de la Seconde Guerre mondiale. Moses a été porté disparu, puis on a confirmé sa mort, survenue le 1^{er} avril 1918 tandis qu'il servait comme observateur aérien. Un troisième officier subalterne autochtone du 107th Battalion, John Randolph Stacey, un Mohawk de Kahnawake, est lui aussi devenu pilote, mais il a été tué dans un accident d'avion en Angleterre une semaine après Moses. Ci-haut, on voit l'insigne porté par les membres du 107th « Timber Wolf » Battalion.

Le plus souvent, les recruteurs essaient de persuader les Indiens de s'enrôler, au lieu de les y contraindre. Des Canadiens, comme simples citoyens, contribuent à l'effort de recrutement. Un peu partout au pays, des prêtres, des missionnaires et des enseignants des pensionnats indiens prodiguent leurs encouragements aux Indiens qui songent à s'enrôler volontairement et les influencent dans ce sens. Dans le Sud de l'Ontario, une personnalité connue offre de financer et de soutenir un bataillon entier constitué exclusivement de guerriers des Six-Nations. Ni les représentants d'Ottawa ni le conseil local des chefs indiens n'acceptent l'offre, quoique pour des raisons différentes. La politique officielle du gouvernement limite toujours la participation des Indiens et, de ce fait, les autorités de la Défense jugent l'offre « inopportune » [traduction]. La réponse des chefs des Six-Nations reflète des vues politiques plus larges. Selon les traités et alliances du passé, les Six-Nations se considèrent comme une nation distincte et estiment, par conséquent, que la Couronne britannique doit leur adresser une demande officielle, de nation à nation. Le gouvernement canadien ne peut se résoudre à formuler cette demande, par crainte des répercussions politiques et juridiques qui en résulteraient. Néanmoins, les réserves iroquoises se révèlent être des bastions qui apportent leur soutien actif à l'effort de guerre; les réserves des environs de Brantford (Six-Nations) et de Tyendinaga (Mohawks de la baie de Quinte) sont celles qui fourniront le plus grand nombre de recrues indiennes au Canada.

En principe, le gouvernement ne forme pas d'unités « ethniques » pendant le XX^e siècle. Il n'y a donc pas d'unités « intégralement indiennes » pendant les guerres mondiales, ce qui rend difficile toute analyse systématique de la contribution des Indiens et toute généralisation à cet égard. Il n'en reste pas moins que plusieurs régiments

comptent dans leurs rangs de nombreux soldats autochtones. Un grand nombre des membres du 114^e bataillon, mieux connu sous le nom de « Brock's Rangers », proviennent des Six-Nations de Grand River et des communautés de Caughnawaga et de Saint-Regis, au Québec. Des officiers indiens commandent d'ailleurs deux compagnies « indiennes » du 114^e Bataillon. Comme de nombreux autres bataillons, celui-ci est démantelé à son arrivée en Angleterre et ses membres sont répartis dans d'autres bataillons de combat. Le 107^e Bataillon « Timber Wolf », constitué à Winnipeg, est une autre unité où l'on retrouve beaucoup d'Autochtones, soit plus de 500. Il est converti en bataillon de pionniers en Angleterre, puis s'embarque en 1917 pour la France, où il prend part à la bataille de la Côte 70, juste au nord de Lens. Le Surintendant général adjoint des Affaires des Sauvages souligne de façon particulière l'apport des Anishnawbes qui servent dans le 52^e Bataillon :

[Traduction]

Les bandes ojibways des environs de Fort William méritent une mention spéciale, pour avoir envoyé outre-mer plus de 100 hommes, sur une population comptant au total 282 adultes de sexe masculin. Lors de l'adoption de la Loi du Service Militaire, il fut constaté qu'il ne restait plus que deux Indiens de première classe dans la réserve de Nipigon, et un seul dans la réserve de Fort William [...] Pour la plupart, les recrues indiennes provenant de ce district furent enrôlées dans le 52^e Bataillon, mieux connu sous le nom de bataillon Bull Moose. Leur commandant, le colonel Hay, qui fut tué, a dit en maintes occasions que les Indiens comptaient au nombre de ses meilleurs soldats. Le fait que le nom de



chacun des Indiens de cette unité figure sur la liste des pertes témoigne de leur bravoure. La fière allure de ces soldats indiens a été relevée par la presse dans les différentes villes où le bataillon a défilé avant son départ pour le front. L'un des membres du 52^e Bataillon, le soldat Rod Cameron, est sorti bon premier d'un concours de tir face aux meilleurs tireurs d'élite de 12 bataillons. Il a rendu des services émérites au front comme éclaireur et tireur d'élite et a par la suite été tué au combat.

Le soldat Joseph Delaronde, un autre Indien nipigon, affecté au 52^e Bataillon, a été décoré d'une médaille pour sa bravoure au combat. Son cousin, Denis Delaronde, mort au combat, a été le premier homme du 52^e Bataillon à pénétrer dans les tranchées ennemies. Deux autres membres de cette famille d'Indiens combattants, Charles et Alexander Delaronde, ont également servi dans le même bataillon. Alexander a été blessé, rapatrié et libéré, puis s'est enrôlé de nouveau et est retourné au front. Le sergent Leo Bouchard est un autre Indien nipigon du 52^e Bataillon à avoir été décoré, dans son cas de la Médaille de conduite distinguée. Le soldat Augustin Belanger, autre Indien membre du 52^e Bataillon, qui est mort au combat, a été pour sa part décoré de la Médaille militaire.

Le Caporal suppléant John Shiwak

L'isolement géographique a limité, mais n'a pas empêché l'enrôlement d'Inuits au cours des Première et Seconde Guerres mondiales, et pendant la guerre de Corée. John Shiwak (Sikoak), un Inuit du Labrador établi à Rigolet, a servi au sein du Royal Newfoundland Regiment. Il a été tué le 20 novembre 1917 au cours d'un combat à Cambrai. Frederick Freida est un autre volontaire inuit de la côte du Labrador qui a servi durant la Grande Guerre. Au cours de la Seconde Guerre mondiale, la présence d'Inuits le long de la côte du Labrador a compliqué les efforts des équipages des U-boot allemands pour ce qui était d'installer des stations météorologiques automatiques à terre. À l'heure actuelle, dans l'ensemble du Nord canadien, les membres inuits des groupes de patrouilles des Rangers canadiens (Réserve des Forces canadiennes) font partie intégrante de notre présence militaire dans l'Arctique.

Légion royale canadienne, Happy Valley (Labrador)

Alexander Chief, un Indien de Fort William membre du 52^e Bataillon, est rentré au Canada après 2 années de service et après avoir subi pas moins de 12 blessures. En dépit de son excellente santé physique, il a été victime de la tuberculose causée par les privations qu'il avait endurées, et il est mort en 1918.

À la fin de la guerre, des soldats autochtones auront servi dans toute l'armée. « Nombre de soldats d'ascendance autochtone se seront distingués, à titre individuel, dans divers bataillons, honorant en cela les usages de leur mode de vie traditionnel et de leur culture, dans laquelle, de rappeler l'historien Fred Gaffen, l'héroïsme individuel au combat est tenu en haute estime. » [traduction]

Le département des Affaires des Sauvages, en particulier par la voix de Duncan Campbell Scott, louange les hauts faits de guerre des Indiens inscrits. Le rapport annuel qu'il remet en 1919 précise que, selon les registres officiels, plus de 4 000 Indiens se sont enrôlés, soit l'équivalent d'environ 35 p. 100 de l'ensemble des Indiens inscrits de sexe masculin en âge de servir. Compte tenu des difficultés qui attendent ces recrues, Scott qualifie de remarquable le fait « que le pourcentage des Indiens qui s'enrôlent est en tout point comparable à celui que l'on observe dans d'autres sections de la population et, de fait, bien supérieur à la moyenne dans un certain nombre de cas » [traduction]. En outre, ces statistiques n'incluent pas les Indiens non inscrits, les Métis ni les Inuits, de sorte que les Autochtones qui ont servi dans les forces armées sont encore plus nombreux que ne l'indiquent les registres officiels.

Dans plusieurs communautés autochtones, le nombre d'enrôlements est impressionnant. Près de la moitié des Mi'kmaq et des Malécites admissibles du Canada atlantique s'enrôlent. Tous les hommes admissibles de la réserve Mi'kmaq, près de Sydney, en Nouvelle-Écosse, se portent volontaires. Les bandes du Nouveau-Brunswick envoient au front 62 de leurs 116 hommes admissibles, tandis que 30 des 64 Indiens admissibles de l'Île-du-Prince-Édouard s'enrôlent. Bien que Terre-Neuve-et-Labrador demeure une colonie distincte pendant les guerres mondiales, on estime à 15 le nombre d'hommes de descendance inuite à avoir servi dans le Royal Newfoundland Regiment de l'armée britannique. Les statistiques pour le Québec sont quelque peu imprécises, mais il y a lieu de penser que le pourcentage d'Indiens qui s'enrôlent y est élevé. En Ontario, tous les hommes admissibles, à l'exception de trois, de la bande algonquienne de Golden Lake, s'enrôlent et une centaine d'Anishnawbes (Ojibways) issus de communautés isolées du Nord de l'Ontario se rendent à Port Arthur (Thunder Bay) pour s'enrôler. Comme nous l'avons dit plus tôt, la réserve des Six-Nations de Grand River aura fourni plus de soldats que toute autre communauté indienne au pays, soit environ 300. Au Manitoba, 20 hommes de la bande Peguis serviront au front – une statistique impressionnante si l'on considère que l'on n'y dénombre que 118 hommes d'âge adulte. Malheureusement, 11 d'entre eux ne reverront pas leur foyer. Dans la même veine, la bande The Pas, la bande sioux de Griswold et la bande St. Peter's enverront toutes trois plus de 20 p. 100 de leur population mâle adulte outre-mer. Plus de la moitié des hommes adultes admissibles de la réserve Cote en Saskatchewan serviront outre-mer. Seuls 29 Indiens de l'Alberta serviront, mais 17 d'entre eux proviennent de

la réserve des Gens-du-Sang. En Colombie-Britannique, tous les hommes de la bande Head of the Lake ayant entre 20 et 35 ans s'enrôlent. Tous ces cas sont absolument exemplaires. Les hommes qui vivent dans le Nord territorial se portent rarement volontaires, en raison de leur mode vie de subsistance, de leur méconnaissance des événements internationaux et de la quasi-absence de liens avec le monde, inconnu pour eux à quelques exceptions près – entre autres John Campbell, qui parcourt 3 000 milles à pied, en canot et en navire à vapeur pour aller s'enrôler à Vancouver – afin de participer à l'effort de guerre. D'expliquer D.C. Scott, à la fin de la guerre : « Rappelons qu'une partie importante de la population indienne vivait dans des lieux isolés, voire inaccessibles, ne connaissait pas la langue anglaise et n'était de ce fait pas en mesure de comprendre la nature de la guerre, ses causes ou ses conséquences » [traduction]. Le nombre élevé d'Indiens qui s'enrôlent n'en est que plus remarquable.

Pourquoi s'enrôlent-ils? À cette question, Janice Summerby répond « qu'une seule réponse ne saurait suffire; dans les entrevues données à la presse, dans les récits oraux, les biographies et autres ouvrages publiés, les anciens combattants autochtones – comme leurs homologues non autochtones – parlent de leur goût de l'aventure, de l'attrait d'une solde régulière et de leur désir de suivre leurs amis et les membres de leur famille qui partent servir » [traduction]. Les motivations ne manquent pas; elles vont du patriotisme à leur statut au sein de la communauté. Aux dires d'un agent des Sauvages : « les chefs d'un certain nombre de bandes de la côte Ouest ont dit souhaiter être autorisés à servir l'empire dans ce conflit

et ont offert d'envoyer un grand nombre de leurs jeunes hommes si on le leur demande [traduction]. En Ontario, le chef F.M. Jacobs, de Sarnia, écrit à D.C. Scott pour lui faire savoir que son peuple est prêt à porter « assistance à la mère patrie dans le cadre de la lutte qu'elle mène en Europe. La race indienne est, par principe, loyale à l'Angleterre; cette loyauté fut créée par la plus noble reine qui vécut jamais, la reine Victoria » [traduction]. Un tel patriotisme n'est pas étranger aux identités et à la culture autochtones. Pour sa part, James Dempsey parle de « l'éthique du guerrier », [traduction] qui prévaut toujours parmi les Indiens des Prairies et qui pousserait les jeunes hommes à s'enrôler.

Ceux qui servent vivent un choc des cultures d'un type tout à fait particulier. « Pour les Indiens élevés dans un mode de vie traditionnel, l'adaptation à la vie dans l'armée comportait sa part de difficultés bien particulières » [traduction], observe Gaffen. La hiérarchie militaire stricte du Corps canadien établit une nette distinction entre officiers et soldats, alors que les rapports traditionnels entre chefs et guerriers sont plus égalitaires et familiers. D'autres différences systémiques posent également des difficultés aux Indiens enrôlés pendant la Première Guerre mondiale. Les recrues qui proviennent de communautés isolées se butent à des barrières linguistiques dès le moment où commence leur entraînement dans les grands centres. Certains, comme l'Anishnawbe William Semia, originaire du Nord de l'Ontario – qui parcourt plus de 400 kilomètres pour s'enrôler et qui, du coup, met les pieds dans une ville pour la première fois – ont tout de même la chance de rencontrer d'autres recrues autochtones qui suivent leur entraînement de base et qui sont

en mesure de les aider. Semia finit par maîtriser l'anglais et il combattra dans les tranchées boueuses de Passchendaele. Quelques-uns ont la chance de se voir affecter au 107^e Bataillon, au sein duquel le lieutenant-colonel Glen Campbell parle la langue autochtone de plusieurs de ses hommes, ou encore dans une unité albertaine qui compte dans ses rangs 16 interprètes – dont le commandant, qui parle lui-même le cri, le chipewyan, le dogrib et plusieurs dialectes de l'inuktitut. Un autre facteur, la santé, joue contre la population autochtone, en particulier pour les Autochtones issus des endroits les plus isolés du pays, où ils ont eu peu de contacts avec l'homme blanc et avec les maladies dont il est porteur. Ces soldats enrôlés sont particulièrement vulnérables à des maladies comme la tuberculose et la pneumonie et beaucoup de ceux qui s'enrôlent sont emportés très tôt dans leur carrière militaire. Cette vulnérabilité sera aussi l'une des raisons invoquées par les aînés restés au pays pour demander la libération d'Autochtones servant à l'étranger, comme ce sera le cas chez les Pieds-Noirs de l'Alberta.

De nombreuses communautés autochtones souhaitent ardemment contribuer par tous les moyens possibles. Leurs dons au Fonds patriotique deviennent matière à propagande; des affiches font valoir que les peuples autochtones sont si généreux que les autres Canadiens devraient leur emboîter le pas. Des communautés des réserves font des dons à la Croix-Rouge, recueillent des fonds par la vente d'articles d'artisanat et tricotent des chaussettes et des chandails pour les soldats qui servent outre-mer. Des représentants du gouvernement comme D.C. Scott apportent la preuve, statistiques à l'appui, que même s'ils sont souvent pauvres, les Autochtones contribuent généreusement à l'effort de guerre. Les montants



Premières lignes du front occidental, 1914-1918

Ministère de la Défense nationale

varient grandement; ils vont des 7,35 \$ donnés par les enfants de la réserve John Smith, à plus de 8 000 \$ provenant de l'agence de File Hills. Même les dons les plus modestes sont remis du fond du cœur. Les Sioux d'Oak River envoient leur don de 101 \$ directement au Roi, et déclarent : « Personne ne nous l'a demandé; nous le faisons de notre plein gré; c'est peu; mais nous offrons ce don de tout cœur » [traduction].

Les contributions volontaires sont une chose; les contributions sous la contrainte en sont une autre. La question qui soulève la plus vive controverse parmi les peuples autochtones du Canada au cours des deux guerres mondiales est la conscription, c'est-à-dire le service militaire obligatoire. Bien que les membres de tant de communautés (autochtones) soient nombreux à s'enrôler volontairement, ils considèrent que le service militaire ne devrait pas leur être imposé. En 1917, après l'éclatante victoire du Corps canadien à la crête de Vimy, le gouvernement fédéral, qui manque cruellement de troupes outre-mer, décide que la conscription est devenue nécessaire. Lorsque la *Loi du Service Militaire* est initialement rédigée, les autorités gouvernementales ne prévoient rien pour le cas particulier des Indiens. Or, les communautés indiennes ne tardent pas à réagir, et l'avalanche de lettres de la part d'Indiens et d'agents des Sauvages exigeant que les Indiens inscrits soient exemptés de conscription prend le département des Affaires des Sauvages au dépourvu. « Je ne connais aucun motif général permettant de soustraire les Indiens au service militaire ou de les en exempter » [traduction], déclare D.C. Scott dans un premier temps, ce qui signifie que les Indiens, au même titre que quiconque au Canada, seront conscrits. Nombreuses sont les communautés indiennes à y voir une grave injustice et elles s'empressent de rappeler au gouvernement les promesses verbales faites dans le cadre des traités, selon lesquelles elles n'auraient jamais à prendre les armes contre leur gré. Bien des lettres font valoir que les Indiens inscrits ne jouissent pas des pleins droits associés à la citoyenneté; à titre d'exemple, ils ne peuvent voter et sont juridiquement considérés comme des « pupilles » ou des « enfants » de l'État. Du fait de ce statut, en

quoi serait-il juste de les contraindre à servir et à assumer les mêmes responsabilités que les personnes émancipées? Finalement, les pressions soutenues des Autochtones auprès du gouvernement portent leurs fruits. Le Cabinet, par un décret (C.P. 111) qu'il promulgue le 17 janvier 1918, soustrait les Indiens à l'application de la *Loi du Service Militaire*. Les Indiens peuvent cependant être appelés à jouer un rôle de non-combattant au Canada, mais ce décret leur permettra plus facilement de demander à être dispensés de service, pour travailler en industrie ou en agriculture. C'est ainsi que les Indiens inscrits qui servent outre-mer pendant la Première Guerre mondiale le font en tant que volontaires.

Les récits de guerre nous apprennent que les soldats autochtones se distinguent tout particulièrement dans les missions dangereuses mais essentielles de l'infanterie. Les comptes rendus d'actes de bravoure individuels ne manquent pas, entre autres dans des études comme *Forgotten Soldiers* (Gaffen), *Native Soldiers, Foreign Battlefields* (Janice Summerby) et *Warriors of the King* (James Dempsey). Plusieurs thèmes en ressortent clairement. D'abord et avant tout, les soldats autochtones sont louangés pour leurs exploits comme tireurs d'élite et éclaireurs. Gaffen conclut qu'en situation de combat, « les habiletés du chasseur et guerrier indien ont tôt fait de ressortir » [traduction]. On reconnaît aux soldats autochtones leur sens de l'adaptation et leur patience, mais aussi leur sens de l'observation, leur endurance et leur courage. Ainsi, parce qu'ils sont d'origine autochtone et ont un mode de vie rustique (à quoi s'ajoutent les vieux stéréotypes qui attribuent aux Autochtones un sens extraordinaire de la ruse et de la dissimulation),

certaines individus se voient parfois confier par l'armée les missions les plus périlleuses. On dit aussi que beaucoup d'Indiens recherchent ce genre de missions et y excellent. Francis Pegahmagabow, un Ojibway de l'agence de Parry Island en Ontario, est sans doute l'Indien le plus réputé pour son adresse au tir. Il s'engage en août 1914 et sert successivement à Ypres, dans la Somme, à Passchendaele et à Amiens. Comme tireur d'élite, il aurait fait plus de 378 victimes dans les rangs ennemis, ce qui fait de lui l'un des meilleurs francs-tireurs parmi les Alliés du front ouest. Il recevra de nombreuses décorations pour bravoure, dont la Médaille militaire et deux barrettes, honneur qui ne fut accordé qu'à 39 militaires du Corps expéditionnaire canadien (CEC). Le Métis Henry Norwest se distinguera aussi comme tireur d'élite. « Il lui est arrivé de devoir attendre deux jours durant parce que deux tireurs ennemis avaient entendu le bruit de son arme, et de faire comme s'il était l'un des leurs, sachant que l'ennemi soupçonnait sa présence » [traduction], de rappeler l'un de ses camarades après la guerre. « Finalement, il les prendra tous deux par surprise, à 15 minutes d'intervalle. » Le caporal suppléant Norwest portera officiellement 115 coups mortels et sera décoré de la Médaille militaire avant de tomber sous un tir ennemi en août 1918. Au total, au moins 37 soldats d'infanterie autochtones seront décorés pour bravoure. Des soldats autochtones se distinguent dans d'autres rôles militaires et, l'Armistice venu, il s'en trouve au sein de bataillons de pionniers, de forestiers et de manœuvres, ainsi que dans les troupes ferroviaires, le Service vétérinaire, l'Intendance militaire et le Génie canadien.



Tombe d'Henry Norwest

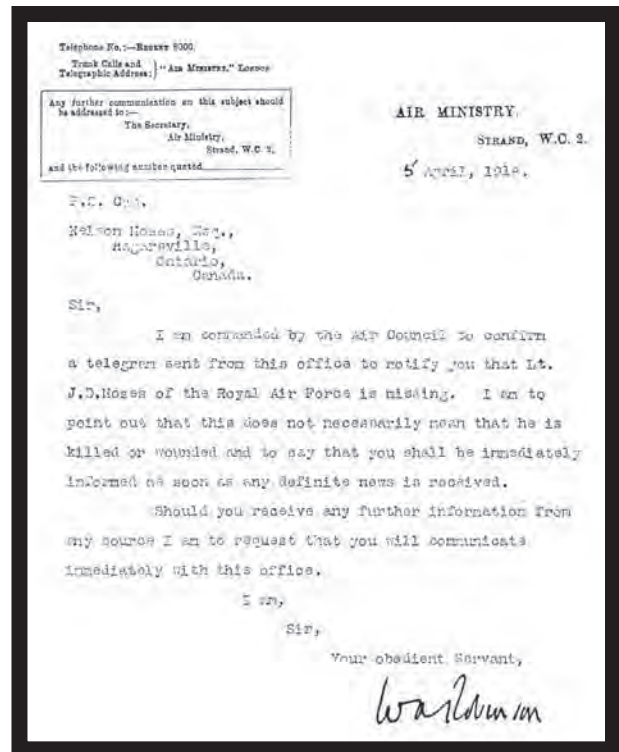
Au cours des deux guerres mondiales et de la guerre de Corée, en raison de leur gagne-pain civil, ainsi que des stéréotypes de longue date attribuant aux Autochtones une furtivité et une ruse extraordinaires, les soldats autochtones occupaient souvent les emplois les plus dangereux que l'Armée avait à offrir. Henry Norwest, un sellier, cow boy, trappeur et chasseur cri-métis de l'Alberta, a servi comme tireur d'élite dans le 50^e Bataillon, CEC. Norwest, qui a officiellement fait 115 victimes, soit le nombre le plus élevé consigné jusque-là dans les armées de l'Empire britannique, a été tué au combat le 18 août 1918 près d'Amiens.

Archives Glenbow

Du fait de leur instruction limitée, peu d'Autochtones peuvent aspirer au grade d'officier, mais beaucoup deviennent sous-officiers : caporaux, caporaux suppléants et sergents. Dans les rôles de leadership qui leur sont confiés, les Autochtones instaurent la confiance et démontrent autant de compétence et d'intelligence que leurs camarades non autochtones. Quelques-uns obtiennent le titre d'officier, souvent à cause de leur valeur au combat; c'est le cas notamment des lieutenants Cameron Brant et Oliver Milton Martin, ainsi que des capitaines Alexander Smith et Charles D. Smith, tous issus des Six Nations, et de Hugh John McDonald, originaire de la vallée du Mackenzie. Un petit nombre d'Autochtones servent aussi dans le Royal Flying Corps/la Royal Air Force, entre autres le lieutenant James David Moses, d'Oshweken, et le lieutenant John Randolph Stacey, de Kahnawake. Fin mars 1918, Moses écrit à ses parents

[Traduction]

Mon pilote et moi avons vécu, récemment, quelques expériences très excitantes. Nous avons bombardé les soldats allemands à très basse altitude et avons eu le plaisir de tirer des centaines de balles de mitrailleuses dans ces masses compactes. Ils se sont simplement éparpillés en tous sens en trébuchant. Inutile d'ajouter que ça a chauffé et, lorsque nous sommes revenus à l'aérodrome, nous nous sommes aperçus que notre avion était passablement mal en point.



Le Lieutenant J. D. Moses, de la Royal Air Force, est porté disparu.

Le télégramme redouté. Il a été par la suite révélé, dans des documents de la Force aérienne allemande, que l'appareil DH4 du 57^e Escadron de la RAF, à bord duquel Moses servait comme observateur, avait été abattu par le Lt Hans Joachim Wolf, du Jagdgeschwader Freiherr von Richthofen, communément appelé Flying Circus. Le Lieutenant Moses avait 28 ans et son pilote, le Sous-lieutenant Douglas Price Trollip (un Sud-africain), 23 ans.

Collection J. Moses

Le 1^{er} avril, son avion est abattu par un tir antiaérien et il perd la vie. Il est l'un des 88 volontaires des Six-Nations qui meurent pendant le conflit.

En tout, plus de 300 Indiens inscrits meurent pendant la Grande Guerre. Des centaines d'autres en sortent meurtris, de corps et d'esprit. Certains reviennent des combats souffrant de tuberculose et d'autres maladies contractées dans les conditions horribles qui règnent alors sur le front ouest. À leur retour dans leurs communautés isolées à la fin de la guerre, ils sont porteurs, à leur insu, de la grippe mortelle qui ravagera le pays en 1919. Ils ont fait de durs sacrifices aux côtés de leurs camarades du reste du Canada, et les peuples autochtones se souviendront de leurs contributions patriotiques à la victoire. « La paix revenue, les Indiens du Canada peuvent contempler avec une juste fierté le rôle qu'ils ont tenu durant la Grande Guerre, à la fois au pays et sur les champs de bataille » [traduction], dira Edward Ahenakew, pasteur cri de la Saskatchewan, en 1920, avant d'ajouter :

[Traduction]

Ce n'est pas en vain que nos jeunes hommes sont morts dans un pays étranger; ce n'est pas en vain que, pour la première fois depuis le commencement du monde, nos ossements indiens se sont mêlés à une terre étrangère; ce n'est pas en vain que les pères et mères indiens ont vu leurs fils partir pour affronter des dangers incompréhensibles pour eux; les larmes que nos mères ont versées en silence dans bien des réserves indiennes isolées feront peut-être éclore les désirs, les efforts et les aspirations qui nous permettront de prendre plus vite notre place aux côtés des hommes blancs.



Photo portrait de Charlotte Edith Anderson Monture, AEF
Manifestant l'indépendance d'esprit traditionnelle des femmes iroquoises, Edith Anderson, de la réserve de la rivière Grand (Six-Nations), vivait et travaillait comme infirmière autorisée à New York lorsque les É.-U. sont entrés en guerre en 1917. S'enrôlant dans le corps expéditionnaire américain (AEF) comme infirmière militaire, elle a servi en France jusqu'à sa démobilisation en 1919. Elle est ensuite retournée à la réserve pour continuer à travailler comme infirmière et élever une famille. Les femmes autochtones au front au cours des guerres mondiales ont grandement contribué aux œuvres de bienfaisance et aux diverses formes de secours et d'appui fournies aux soldats. Pendant la Seconde Guerre mondiale, un certain nombre de femmes autochtones ont fait partie des services féminins des trois éléments.

Collection J. Moses



Photo portrait du Lieutenant F.O. Loft

« En tant que citoyens pacifiques et respectueux de la loi par le passé, et même dans la récente guerre, nous avons accompli notre devoir envers le roi, le pays et l'Empire, et nous avons le droit d'exiger comme récompense plus de justice et d'équité. »

Le Lieutenant Frederick Ogilvie Loft avait servi au sein du Corps forestier canadien au cours de la Première Guerre mondiale. Ce Mohawk des Six-Nations de la rivière Grand a fondé en 1919 la League of Indians of Canada, première organisation politique autochtone nationale au pays. Les activités politiques de la ligue (entièrement autofinancées), qui visaient à faire valoir les droits des Indiens et à favoriser une réforme politique, sont vite devenues un sujet de discorde pour le gouvernement fédéral. Au cours de la panique bolchévique des années 20 au Canada, certains représentants du gouvernement craignaient que les organisations politiques autochtones naissantes soient d'une certaine façon affiliées aux ligues communistes et aux mouvements syndicaux ouvriers engagés. Les modifications apportées à la *Loi des Indiens* de 1927 visaient à limiter l'activité politique autochtone. Bien qu'elles n'aient jamais pleinement atteint leur but, ces clauses restrictives sont demeurées en vigueur jusqu'en 1951.

En échange de ce sacrifice, des changements vont devoir être apportés pour améliorer la vie des Indiens au Canada.

Les événements politiques de l'entre-deux-guerres

Dans le rapport annuel du département des Affaires des Sauvages de 1918-1919, le surintendant adjoint des Affaires des Sauvages, Duncan Campbell Scott, écrit :

[Traduction]

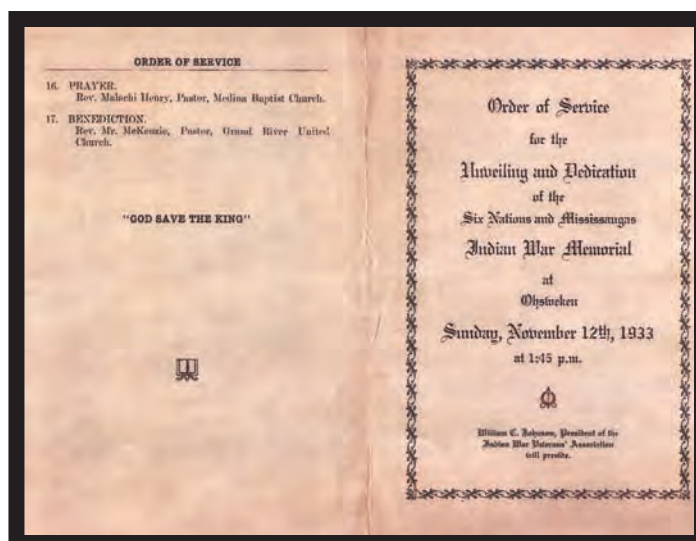
Maintenant que la paix est revenue, les Indiens du Canada ont raison d'être fiers du rôle qu'ils ont joué dans la Grande Guerre, au pays et sur le champ de bataille. Ils ont su être fidèles à la tradition de leurs valeureux ancêtres qui ont si bien défendu la cause britannique en 1776 et en 1812 et y ont ajouté un héritage d'honneur immortel, qui servira d'exemple et de source d'inspiration à leurs descendants.

Au lendemain de la guerre, toutefois, la continuité l'emporte sur les changements dans l'administration des peuples autochtones. « Contrairement au pays, qui a réalisé des gains politiques et économiques », conclut Gaffen, « le sort des Indiens demeure essentiellement le même. Le sacrifice des morts et des blessés ne leur a guère profité politiquement, économiquement ou socialement » [traduction]. L'historien James Dempsey décrit la déception ressentie par de nombreux anciens combattants indiens des Prairies à leur retour chez eux. Leur découverte du vaste monde les a transformés profondément, mais la société paternaliste qu'ils avaient quittée n'a pas changé. Eux qui avaient le droit de voter outre-mer



À gauche : Monument commémoratif de guerre à l'intention de soldats indiens – Réserve indienne Wekwemikong

Musée canadien des civilisations (no 78927)



À droite : Livret liturgique pour le dévoilement et l'inauguration du monument commémoratif de guerre à l'intention des Indiens des Six-Nations et des Mississaugas... Le dimanche 12 novembre 1933.

Collection J. Moses

Ci-contre : Avis aux intrus dans les réserves indiennes, v. 1922.

Musée canadien des civilisations (no 56862)

Comme les villes, villages et hameaux un peu partout au Canada, pendant l'entre-deux-guerres, les collectivités autochtones se sont rappelé les sacrifices de leurs membres morts au champ d'honneur (à gauche et à droite). Malgré la récente période de service outre-mer d'un grand nombre de leurs membres, les Autochtones n'ont pas connu de sensibles améliorations de leur sort au Canada après la guerre (ci-contre). Les répercussions de la Grande Dépression se sont révélées particulièrement difficiles pour les collectivités autochtones. Les modifications apportées à la *Loi des Indiens* en 1920 ont brièvement imposé l'affranchissement obligatoire (perte du statut juridique d'Indien) des Indiens plus « avancés », c'est-à-dire ceux qui, selon le département des Affaires des Sauvages, avaient atteint un niveau acceptable d'autonomie. Par définition, on avait tendance à inclure dans cette catégorie beaucoup d'anciens combattants autochtones qui venaient de rentrer au pays. Des modifications apportées antérieurement à la *Loi des Indiens* avaient exigé pendant un certain temps l'affranchissement obligatoire de tout Indien détenant un diplôme universitaire.



140. Tout Indien ou autre individu qui prend part ou aide à la célébration ou encourage directement ou indirectement quelqu'un à faire la célébration d'une fête, danse ou autre cérémonie indienne, dont l'un des traits ou caractères consiste à donner, à payer ou à remettre de l'argent, des marchandises ou des objets de toute sorte, soit que ce don d'argent, de marchandises ou d'objets ait lieu avant, pendant ou après la célébration, ou qui prend part ou aide à la célébration d'une cérémonie ou danse, dont l'un des traits ou caractères consiste à mutiler ou blesser le corps, mort ou vivant, d'un être humain ou d'un animal, est coupable de contravention et passible, après déclaration sommaire de culpabilité, d'un emprisonnement de deux à six mois.

2. Rien dans le présent article ne peut s'interpréter de *Exception*,
façon à empêcher la tenue de foires ou expositions agricoles,
ni le don de prix pour des objets qui y sont exposés.

2337

S.R., 1927.

56

Indiens.

Restriction
des données
indiennes,
etc.**Primer**

Recevoir de l'argent pour la poursuite d'une réclamation.

141. Quiconque, sans le consentement du surintendant général exprimé par écrit, reçoit, obtient, sollicite d'un Indien ou lui demande un versement ou une contribution ou la promesse d'un versement ou d'une contribution dans le but de prélever des fonds ou de fournir de l'argent en vue de la poursuite d'une réclamation que la tribu ou bande indienne à laquelle appartient cet Indien, ou dont il est membre, a ou est réputée avoir pour le recouvrement d'une créance ou de deniers au bénéfice de ladite tribu ou bande, est coupable d'une infraction et, sur déclaration sommaire de culpabilité, passible pour chaque pareille infraction d'une amende de cinquante à deux cents dollars, ou d'emprisonnement pour toute période n'excédant pas deux mois. 1927, c. 32, art. 6.

perdent leurs droits démocratiques après la guerre. De plus, le caractère injuste des critères d'admissibilité et des mesures d'attribution de l'argent et des terres en vue de l'établissement des anciens combattants désavantagent un grand nombre des Indiens qui ont participé à la guerre. Le fait d'avoir combattu outre-mer ne change rien à leur statut légal; ils demeurent pupilles de la Couronne.

Loi des Indiens, 1938, articles 140 et 141

lorsque les Indiens inscrits qui ont combattu manifestent leur intérêt à pratiquer l'agriculture dans leurs propres réserves, les Affaires des Sauvages prennent le relais du ministère du Rétablissement civil des soldats dans l'application de cette loi. Les complications relatives à la propriété des terres, à la fois dans les réserves et hors de celles-ci, font en sorte qu'il devient quasi impossible pour les anciens combattants indiens d'obtenir des prêts aux fins de rétablissement. Les allégations selon lesquelles les soldats qui reviennent sont émancipés contre leur gré (perdant ainsi leur titre d'Indiens inscrits) et se voient refuser les avantages prévus dans la *Loi sur les allocations aux anciens combattants*, et d'autres encore selon lesquelles l'application du Fonds du souvenir est inéquitable et plus de 85 000 acres des terres de réserve soi-disant « excédentaires » auraient été cédées en faveur d'anciens combattants non autochtones désireux de s'établir concourront à mécontenter encore plus les anciens combattants autochtones, dans les années 1920 et 1930.

Les anciens combattants suscitent une attention empreinte de sympathie. Pendant l'entre-deux-guerres (entre 1919 et 1939), aucun compte rendu [de la Grande Guerre] n'est complet sans que l'on salue au passage la bravoure des Indiens du Canada à la guerre, pour paraphraser l'historien Jonathan Vance. Les liens de camaraderie transcendent les frontières culturelles. La Légion royale canadienne admet que les anciens combattants autochtones sont traités injustement et adopte des résolutions demandant des avantages égaux pour les Indiens inscrits. En 1936, les politiques du gouvernement sont revues afin de refléter ces recommandations. Toutefois, on peut déjà voir le ciel

s'obscurcir dans le paysage politique de l'Extrême-Orient et de l'Europe. Lorsque, peu après, l'orage éclate, des Autochtones du Canada se retrouvent de nouveau aux côtés de leurs camarades, à combattre pour libérer le monde de la tyrannie de la dictature.

La Seconde Guerre mondiale (1939-1945)

Le 10 septembre 1939, le Parlement du Canada déclare la guerre à l'Allemagne nazie. Les armées hitlériennes ont envahi la Pologne et les leaders du monde occidental constatent que la politique de l'apaisement n'est plus viable. Il faut contrer l'agression nazie, et le Canada ne peut rester en marge d'une autre grande guerre dans laquelle la Grande-Bretagne est impliquée. Pourtant, le premier ministre, William Lyon Mackenzie King, répugne à s'y engager totalement. Au départ, l'effort de guerre du Canada sera donc « à responsabilité limitée ». Un modeste contingent d'une seule division est envoyé outre-mer, et le gouvernement fait porter le reste de son effort sur le Programme d'entraînement aérien du Commonwealth britannique et sur la préparation à la production de guerre. Des événements terribles ne tardent pas à entraîner le Canada dans le conflit et, pendant six pénibles années, les Canadiens investissent leurs énergies dans un combat destiné à protéger et à maintenir les idéaux démocratiques de l'Occident. À la fin de la guerre, sur une population de seulement 11 millions d'habitants, plus d'un million de Canadiens et de Canadiennes auront servi dans les Forces.

En dépit du mécontentement exprimé par les anciens combattants autochtones pendant l'entre-deux-guerres, un vent de patriotisme indéniable souffle sur le Canada

après le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale. Lorsque les armées allemandes envahissent successivement le Danemark, la Norvège, la Hollande, la Belgique et la France en mai et en juin 1940, le gouvernement passe d'un « effort de guerre limité » à une politique de « guerre totale ». Les peuples autochtones, comme tous les autres Canadiens, sont appelés à faire des sacrifices et à contribuer à la croisade nationale lancée dans le but de vaincre l'agresseur totalitaire. Des militaires autochtones figurent parmi les victimes tombées à Hong Kong et à Dieppe; d'autres combattent en Italie et en Sicile. D'autres encore escortent des convois dans la bataille de l'Atlantique et font partie d'équipages de bombardiers et de chasseurs, un peu partout dans le monde. Certains prennent part au débarquement du jour J avec la 3^e Division d'infanterie canadienne et aux campagnes de Normandie et de l'Europe du Nord-Ouest. La guerre rassemble tous les Canadiens qui sont prêts à sacrifier leur vie pour rétablir la paix et la sécurité dans un monde en pleine tourmente.

Les raisons de se porter volontaire pour défendre le Canada et la Grande-Bretagne sont nombreuses et, comme dans le cas de la Première Guerre mondiale, elles sont aussi diversifiées que le sont les Autochtones qui y prennent part. Lawrence Martin, un Ojibway de la bande de Red Rock, dans le Nord de l'Ontario, compte de nombreux membres de sa famille ayant servi dans les deux guerres mondiales. Son oncle a trouvé la mort à Passchendaele et son père a été blessé deux fois pendant la Première Guerre mondiale. Ce dernier lui dit : « Si tu dois aller à la guerre, ne te soustrais pas à ton devoir. » [traduction] Martin servira dans le Lake Superior Regiment, en Europe. Sidney Gordon, qui a grandi

dans la réserve de Gordon en Saskatchewan, s'enrôle dans l'armée en avril 1941. « J'étais célibataire; alors, je me suis dit que ce serait une bonne expérience pour moi de m'enrôler dans l'armée » [traduction], de se rappeler Gordon. À l'époque, il touche un maigre salaire comme ouvrier agricole. Il ajoute : « Alors je me suis dit qu'un dollar et demi par jour serait mieux que ce que je gagnais; et puis je serais nourri et vêtu; alors, j'y ai bien réfléchi. » [traduction] Russell Modest, un membre de la bande Cowichan ayant servi durant la Seconde Guerre mondiale, se rappelle s'être enrôlé dans l'armée en raison de l'expérience qu'il a vécue au pensionnat indien Coqualeetza de Sardis, en Colombie-Britannique : « J'ai entendu certains employés parler d'un membre de leur famille ou de proches qui avaient été tués dans les bombardements à Londres, en Écosse et de frères et de cousins qui avaient été tués en Afrique. » [traduction] Son expérience de la vie au pensionnat l'avait préparé à la vie militaire :

[Traduction]

Nous nous alignions tous les matins pour tout : le déjeuner, le dîner, le souper, l'église [...] Alors, quand je suis entré dans l'armée, ce n'était rien de nouveau pour moi; je me suis intégré rapidement et plus facilement que certains des Blancs qui arrivaient de la ville et n'avaient aucune idée de ce qu'était la discipline militaire, vous comprenez. J'étais donc un peu préparé. J'ai quitté l'école à 16 ans et j'ai travaillé quelques années [...] Quand j'ai eu 18 ans, au lieu d'aller travailler [...] dans l'industrie forestière [...] je me suis présenté au service du recrutement et je me suis enrôlé.

Comme d'autres, il s'enrôle par esprit patriotique, animé du désir d'aider à vaincre les Allemands; il veut « faire sa part » [traduction]. Son père est bouleversé. Modest explique : « Il m'a dit je sais ce que tu as fait et ça ne te regarde pas. Si la guerre se passait au Canada, je comprendrais que tu fasses ce que tu as fait et que tu aides ton pays, mais la guerre se passe en Europe, c'est une guerre européenne, tu n'as rien à y voir, ça ne te regarde pas et je n'approuve pas ce que tu as fait. Je lui ai dit qu'il était trop tard, que j'avais prêté serment et que je ne pouvais plus reculer » [traduction]. Outre-mer, Modest ira au front avec le Lanark and Renfrew Scottish Regiment, qui combattront dans les montagnes, les vignobles et les petites villes d'Italie.

Pour certains soldats autochtones, le service militaire est une aventure, une possibilité de manifester leur loyauté envers le Roi et la Reine. Le chef Walking Eagle, de Rocky Mountain House, en Alberta, incarne ce sentiment lorsqu'il déclare : « Chaque Indien au Canada se battra pour le roi George. » [traduction] Pour d'autres, ce sera l'occasion de perpétuer la tradition du guerrier ou de se libérer du climat suffocant qui règne dans les réserves. Pour un grand nombre de recrues remplies d'espoir, le service militaire représente une chance d'échapper au chômage. La dépression des années 1930 a fait des ravages dans bien des communautés des réserves et, comme d'autres Canadiens, les hommes autochtones veulent subvenir aux besoins de leur famille par tous les moyens possibles. Devenir soldat assure un bon salaire, auquel s'ajoute une allocation pour personnes à charge. Après le déclenchement de la guerre, les volontaires enthousiastes sont nombreux et les files d'attente pour l'enrôlement s'allongent.

Au début de la guerre, la Marine royale du Canada, l'Armée canadienne et l'Aviation royale du Canada se montrent sélectives envers les candidats à l'enrôlement. L'Armée recherche des candidats en bonne santé et répondant à des exigences minimales quant à l'instruction. Partout au pays, il y a beaucoup plus de volontaires que d'élus, et les barrières raciales à la participation autochtone qui étaient évidentes pendant la Première Guerre mondiale existent toujours. Dans l'ensemble, les Autochtones ont un niveau d'instruction bien inférieur à celui de la plupart des autres Canadiens, ce qui, au début de la guerre, en empêchera beaucoup de s'enrôler. L'incidence de la tuberculose et d'autres maladies infectieuses parmi les populations autochtones est largement supérieure à celle que l'on observe dans les communautés non autochtones. Un rapport de la division des Affaires indiennes révèle que les cas de tuberculose parmi les Indiens pendant la guerre sont « dix fois supérieurs aux taux constatés parmi la population blanche » [traduction]. En fait, un surintendant adjoint des services médicaux note qu'il est possible de déterminer l'état de santé de la communauté d'une réserve d'après le nombre de recrues qui en sont issues. D'autres obstacles à l'enrôlement des Autochtones s'ajouteront, apparemment motivés par des préférences individuelles. Ainsi, dans certaines régions, verra-t-on des officiers de recrutement locaux hésiter à retenir des candidats parmi les volontaires autochtones, en dépit des lettres élogieuses provenant d'Ottawa qui vantent les mérites des Autochtones. Dans certains cas, ces refus découlent d'idées préconçues selon lesquelles les recrues autochtones ne peuvent supporter les rigueurs du programme d'entraînement et le confinement dans les casernes.

La Marine royale du Canada se montre plus sélective encore que l'Armée dans sa politique de recrutement. Selon la politique en vigueur au début de la guerre, seule une personne « de pure ascendance européenne et de race blanche » [traduction] peut être admise dans la Marine. Dans les faits, cette politique empêche toute participation autochtone. Cette politique discriminatoire tient à trois raisons, exposées dans un rapport du commandant de la côte du Pacifique, à savoir : que l'exiguïté des espaces ne se prête pas à une interaction positive des races; que l'accès des Autochtones à l'alcool est frappé de restrictions légales (la Marine est alors le seul service à distribuer encore une indemnité de grog à ses troupes); que les Indiens doivent disposer de mess distincts. Le gouvernement canadien maintient cette politique jusqu'au 12 mars 1943. Notons cependant que cette politique n'est pas appliquée de façon absolue, puisque le rapport de 1942-1943 des Affaires indiennes indique que la Marine compte déjà neuf Indiens inscrits dans ses rangs.

L'Aviation royale du Canada applique des standards d'instruction élevés et, du reste, n'accepte pas les candidats d'origine ethnique. L'Aviation royale du Canada est étroitement liée à son équivalent britannique, la Royal Air Force, dont elle est censée observer les mêmes codes de conduite et les mêmes politiques. Avant la guerre, la règle en vigueur parle non seulement de « pure ascendance européenne » [traduction], mais très précisément aussi de « fils de parents qui sont tous deux [...] sujets britanniques » [traduction]. En 1939, la correspondance du Chef de l'état-major de l'Air par intérim montre que les Amérindiens sont l'exception à cette règle. En dépit de cette ouverture apparente, la représentation des Autochtones dans la force aérienne est bien inférieure

à ce qu'elle est dans l'infanterie. Pour devenir pilotes, les candidats doivent préalablement avoir obtenu leur « immatriculation junior », c'est-à-dire avoir fait quatre ou cinq ans d'études secondaires (11^e ou 12^e année), ce qui, à toutes fins utiles, élimine presque tous les candidats autochtones, quand on sait qu'à l'époque, plus de 75 p. 100 des Autochtones du Canada ont un niveau d'instruction qui ne dépasse pas la troisième année. C'est ainsi que le rapport des Affaires indiennes de 1942-1943 fait état de seulement 29 militaires indiens dans l'ARC. Néanmoins, des hommes comme David Moses, un indien delaware d'Ohsweken qui a étudié l'agriculture à l'Université de Guelph avant la guerre, servent au sein de l'ARC. Pendant la dernière année de la guerre, Moses se trouve en Islande, où il pilote un *Consolidated Canso*, hydravion à coque en mission de convoi, à la recherche de sous-marins allemands, les U-boot.

Restrictions ou pas, les Autochtones s'enrôlent massivement et, de nouveau, un sentiment d'égalité se développe au sein des forces canadiennes, attribuable en partie à l'entraînement commun et à la camaraderie. Les recrues – autochtones et non autochtones – passent des mois à s'entraîner au Canada avant leur déploiement en Grande-Bretagne. Là-bas, les troupes passent encore des mois à se préparer au combat et à se familiariser avec les Britanniques. Russell Modeste trouve agréable l'accueil réservé aux Autochtones en Angleterre, par comparaison avec le traitement discriminatoire qui leur est fait au Canada. « Tout était si différent lorsque nous avons posé le pied en Angleterre », se souvient Modeste. « Quand nous allions danser et que nous invitions quelqu'un à danser, la réponse était oui. » [traduction] Les soldats autochtones, libérés des entraves de la *Loi des Indiens* et de la

surveillance vigilante des agents des Indiens, découvrent les pubs anglais et vivent la vie typique de tout soldat affecté à l'étranger. Cette expérience est formatrice; elle est libératrice pour les uns et, pour d'autres, elle met en lumière les inégalités que vivent les Autochtones au pays. Elle produira des effets durables : certains y gagnent de l'assurance, d'autres se marient avec des citoyennes britanniques, que l'on baptisera les « épouses de guerre », et l'activisme autochtone s'affirmera dans les années d'après-guerre.

La contribution directe des Autochtones à l'effort de guerre au moyen du service militaire s'accroît pendant les hostilités, tout comme ce fut le cas pendant la Première Guerre mondiale. Dans le Rapport annuel de la division des Affaires indiennes pour l'année 1940, le directeur H.W. McGill observe :

[Traduction]

Toujours loyales, [les communautés indiennes] n'ont pas tardé à nous offrir leur aide, en hommes comme en argent. À la fin de l'année financière, une centaine d'Indiens s'étaient enrôlés et les contributions des Indiens à la Croix- Rouge et à d'autres fonds totalisaient plus de 1 300 \$.

Si louable qu'ait été cette participation initiale, McGill note par la suite que, dès 1942, le taux de participation n'est pas aussi élevé qu'il l'a été pendant la Première Guerre mondiale. Les Autochtones, hommes et femmes, sont attirés par les emplois rémunérateurs des industries de guerre, offerts hors des réserves. On s'enrôle encore dans toutes les provinces du Canada et le Rapport annuel de 1942 indique une hausse des enrôlements, dont le nombre est passé à 1 801. Mais, au milieu de 1943, le nombre

de militaires indiens augmente, pour passer successivement à 2 383, puis à 2 603 en 1944. À la fin de la guerre, le rapport officiel de la division des Affaires indiennes indique que 3 090 Indiens (2,4 p. 100 des 125 946 Indiens inscrits dénombrés dans le recensement canadien) ont participé à la guerre. Comme dans le cas de la Première Guerre mondiale, le nombre de soldats autochtones est sans aucun doute plus élevé, étant donné que les Indiens non inscrits et les Métis sont exclus de ce calcul.

Tableau 1:

Province	Population autochtone totale	Autochtones enrôlés	
Île-du-Prince-Édouard	266	27	10,2 %
Nouveau-Brunswick	2 047	203	9,9 %
Nouvelle-Écosse	2 364	117	4,9 %
Ontario	32 421	1 324	4,1 %
Saskatchewan	14 158	443	3,1 %
Québec	15 182	316	2,1 %
Colombie-Britannique	25 515	334	1,3 %
Manitoba	15 892	175	1,1 %
Alberta	12 754	144	1,1 %
Yukon	1 531	7	0,0 %
Territoires du Nord-Ouest	3 816	0	-
	125 946	3 090	2,4 %

Indiens enrôlés pendant la Seconde Guerre mondiale, par province. D'après le Rapport annuel de la division des Affaires indiennes pour l'année 1945-1946.



Les frères Lainé, de la réserve huronne wendat, à Wendake, au Québec.

Ne sachant pas si elle allait revoir tous ensemble ses fils vivants, leur mère a saisi l'occasion de prendre cette photo de groupe (date inconnue). De gauche à droite : Joffre (qui a servi auprès de l'armée américaine), Fernand, Robert et Jean-Baptiste. Les quatre frères ont survécu à la guerre.

Photo gracieusement fournie par Denis Lainé

Les taux d'enrôlement diffèrent selon les régions. Les taux de participation par habitant les plus élevés reviennent aux Maritimes, avec 7,4 p. 100 d'enrôlés parmi l'ensemble de leur population d'Indiens inscrits. L'Ontario affiche le nombre de recrues autochtones le plus élevé, soit un peu plus de 4 p. 100 de la population des Indiens inscrits de cette province. Un petit peu plus de 2 p. 100 des Indiens inscrits du Québec combattent sous les drapeaux. Près de 1,8 p. 100 de l'ensemble des Indiens des Prairies s'enrôlent, mais les taux de participation sont considérablement plus élevés en Saskatchewan qu'ils ne le sont en Alberta ou au Manitoba. Enfin, 1,3 p. 100 des Indiens inscrits qui vivent en Colombie-Britannique servent outre-mer. Ce taux de participation relativement faible s'explique en partie par la demande accrue de pêcheurs en Colombie-Britannique, à la suite de l'internement des Canadiens japonais. Le très faible nombre d'enrôlements dans les Territoires du Nord-Ouest découle de l'isolement relatif de leurs communautés, ainsi que de la participation de leur population à d'autres activités de temps de guerre telles que l'aménagement de terrains d'aviation et les travaux de construction pour la route de l'Alaska, les aéroports d'étapes du Nord-Est et du Nord-Ouest et le pipeline Canol, qui bouleverseront radicalement le visage du territoire où vivent ces populations.

Des femmes autochtones servent aussi et celles-ci notent l'esprit de camaraderie qui transcende les barrières ethniques. Dorothy Asquith, une Métisse qui sert dans le Corps auxiliaire féminin de l'ARC, écrit :

[Traduction]

La discrimination? Tout le monde était tellement engagé dans tout ce qui entourait la guerre que

personne n'avait de temps pour ce genre de mesquineries. Je crois que personne ne se préoccupait de la couleur de peau de ses camarades, surtout parmi les hommes qui étaient au combat. Des cousins à moi m'ont dit : « Qui pouvait bien s'arrêter à la couleur de la peau des autres? Nous étions tous si contents de pouvoir trouver un endroit où nous mettre à l'abri; personne ne s'occupait de qui était avec vous. Nous étions là-bas ensemble; deux vies. Voilà ce que je pense; tout était bien trop grave pour penser à des choses de si peu d'importance.

P. Gayle McKenzie et Ginny Belcourt Todd ont interrogé certaines militaires autochtones et noté leurs souvenirs dans *Our Women in Uniform*. Ces femmes disent s'être enrôlées pour des raisons qui ne sont guère différentes de celles qu'évoquent généralement les Autochtones de sexe masculin. Plusieurs femmes parlent de la solde de 65 cents par jour (inférieure à celle des recrues masculines), de la possibilité de voyager et de patriotisme. Les femmes reçoivent une formation dans des emplois non traditionnels, mais leur rôle premier en est un de soutien. La devise du Corps auxiliaire féminin de l'Aviation royale du Canada est : « Nous servons pour que les hommes puissent voler » [traduction]. Dans le Service féminin de l'Armée canadienne, des femmes autochtones apprennent à dispenser les premiers soins, à exercer des fonctions d'administration militaire et à accomplir des tâches de mécanique automobile. En 1943, 16 des 1 801 militaires autochtones sont des femmes. Un document du gouvernement datant de 1950 indique que 72 Indiennes inscrites ont servi outre-mer pendant les deux guerres.

La contribution militaire autochtone transcende aussi les générations. Les hommes trop âgés pour servir outre-mer s'engagent dans la Garde des anciens combattants, pour la défense du pays. C'est le cas de Joe Dreaver, de la bande des Cris de Mistawasis, décoré de la Médaille militaire à Ypres pendant la Grande Guerre; pendant ce conflit, il a perdu un frère tué sur le champ de bataille et un second, mort plus tard de ses blessures. Pendant la Seconde Guerre mondiale, il se joint à la Garde des anciens combattants, tandis que trois de ses fils et deux de ses filles servent outre-mer. La famille McLeod, de la réserve de Cape Croker, sise dans la péninsule Bruce, dans le Sud-Ouest de l'Ontario, compte également plusieurs de ses membres dans les forces militaires. John McLeod, un Ojibway qui a servi pendant la Grande Guerre, s'engage dans la Garde des anciens combattants pendant la Seconde Guerre mondiale. Six de ses fils et une de ses filles s'engagent entre 1940 et 1944; deux de ses fils sont tués et deux autres blessés au combat. En reconnaissance du sacrifice de sa famille, M^{me} McLeod est déclarée Mère de la Croix d'argent de l'année 1972, et elle sera la première Indienne du Canada à déposer une couronne de fleurs au Monument commémoratif de guerre du Canada, à Ottawa, au nom des mères qui ont perdu des enfants au cours des guerres mondiales.

La famille McLeod n'est pas la seule à se sacrifier. En octobre 1943, le *Globe and Mail* rapporte que la réserve de Cape Croker – dont la population est de 471 personnes – compte 43 hommes dans l'Armée, la Marine et l'Aviation; 9 dans la Garde des anciens combattants; et 7 femmes dans le Service féminin de l'Armée canadienne. Ce sont là des chiffres exceptionnels. En Colombie-Britannique, les agences intérieures de Kamloops, Stuart

Lake, Williams Lake, Kootenay et de l'Okanagan affichent les taux d'engagement les plus élevés. En Alberta, où les données globales sont bien inférieures à celles des autres provinces, les agences des Gens-du-Sang, de Petit lac des Esclaves, de Saddle Lake et des Pieds-Noirs sont celles qui fournissent le plus grand nombre de recrues. La Saskatchewan montre une représentation supérieure à la moyenne pour les Prairies; les agences qui comptent le plus d'engagés sont celles de Carlton, File Hills, Crooked Lake et Duck Lake. Au Manitoba, les communautés de Fisher River, Portage la Prairie et Norway House se montrent généreuses dans leur apport en recrues. Dans la populeuse province de l'Ontario, les agences des Six-Nations, de l'île Manitoulin, de Parry Sound et de Tyendinaga fournissent beaucoup de volontaires. Presque toutes les recrues indiennes du Québec proviennent des agences de Restigouche, Saint-Regis et Lorette. Sur la côte Est, les agences du Sud-Ouest (au Nouveau-Brunswick) et de Kings (en Nouvelle-Écosse) fournissent le plus grand nombre de jeunes hommes et de jeunes femmes qui servent outre-mer.

Après l'attaque surprise du Japon contre Pearl Harbor, en décembre 1941, les résidents de la côte Ouest demandent à être protégés en cas d'attaque. Dans ce but, on crée le corps des Pacific Coast Militia Rangers en Colombie-Britannique. Les citoyens-soldats volontaires qui en font partie aident à défendre la « province du Pacifique » en patrouillant leur localité, en signalant toute situation qui paraît suspecte et en usant de tactiques de guérilla en cas d'invasion ennemie. En 1943, 15 000 Britanno-colombiens et Yukonnais servent au sein des Rangers, de Dawson aux îles de la Reine-Charlotte et jusqu'à la frontière américaine. Les réalités démographiques et

géographiques des zones côtières isolées font des Autochtones des Rangers « naturels ». Comme le rapporte le *Vancouver Sun* dans son édition du 6 mars 1942 : « Les Indiens, qui connaissent bien les sentiers mal cartographiés, se voient offrir la chance d’accomplir un travail héroïque dans la défense de la province [...], dont ils occupent avec intelligence et sagacité les limites et les barrières naturelles, qu’ils rendent inexpugnables face à la menace japonaise. » [traduction] Les Pacific Coast Militia Rangers donnent aux Autochtones de la Colombie-Britannique la chance d’œuvrer à la défense de leurs communautés tout en poursuivant leur travail et leurs activités traditionnelles. Ils apportent une contribution vitale dans plusieurs secteurs, en particulier sur le très long – et vulnérable – littoral du Pacifique, où ils servent comme guides et éclaireurs auprès des soldats en service actif. Les membres des communautés autochtones fournissent des renseignements opérationnels importants aux forces militaires, à qui ils signalent les activités ou phénomènes inhabituels (notamment le repérage des ballons incendiaires japonais), jusqu’à la fin de la guerre, en septembre 1945.

Au pays même, les contributions vont au-delà du service militaire. Comme ce fut le cas pendant la Première Guerre mondiale, des clubs de bienfaisance féminins et des groupes communautaires font des dons et recueillent des fonds pour la Croix-Rouge et d’autres organismes de secours de guerre. À la fin de 1945, les bandes indiennes auront officiellement donné 23 596,71 \$. Une note trouvée dans des registres des Affaires indiennes révèle que de nombreux dons sont versés directement à des organisations locales et que des « dons substantiels de fourrures, de vêtements et d’autres articles sont faits, dont la valeur

en argent n’a pas été calculée » [traduction]. Une communauté en particulier reçoit une reconnaissance internationale pour son soutien aux enfants devenus orphelins à la suite des raids aériens sur Londres. En 1941, les Indiens d’Old Crow, au Yukon, envoient 432,30 \$ pour l’achat de bottes et des vêtements à l’intention de ces enfants. La presse britannique souligne leur générosité et la communauté d’Old Crow continue à soutenir divers fonds de guerre dans les années qui suivent.

Au milieu de 1940, la situation des Alliés se dégradant en raison de la chute de la France et des Pays-Bas, le gouvernement canadien se heurte de nouveau à l’épineuse question de la conscription. À la fin de la Première Guerre mondiale, le décret C.P. 111 avait exclu les Indiens inscrits du service obligatoire outre-mer. Comme ce décret est révoqué avant qu’éclate la Seconde Guerre mondiale, il faudra à nouveau débattre de la question. Le Parlement adopte la *Loi sur la mobilisation des ressources nationales* (LMRN) le 21 juin 1940 dans le but d’intensifier l’effort de guerre du Canada. La Loi oblige les Canadiens et Canadiennes à s’enregistrer afin que le gouvernement fédéral puisse gérer de manière plus rationnelle les ressources du pays, mais fournit l’assurance aux Canadiens que la conscription servira exclusivement à défendre le pays. Néanmoins, plusieurs chefs autochtones et conseils de bande envoient à Ottawa des lettres et des pétitions pour exprimer leur inquiétude face à l’enrôlement et au service militaire obligatoires. La défense du pays n’est pas en cause; presque toutes les communautés autochtones sont en effet disposées à contribuer à l’effort de guerre. Le choix de servir outre-mer est une question de principe. En Alberta, le chef des Peigans et ses conseillers « sont d’avis que les Indiens ne devraient pas être astreints au

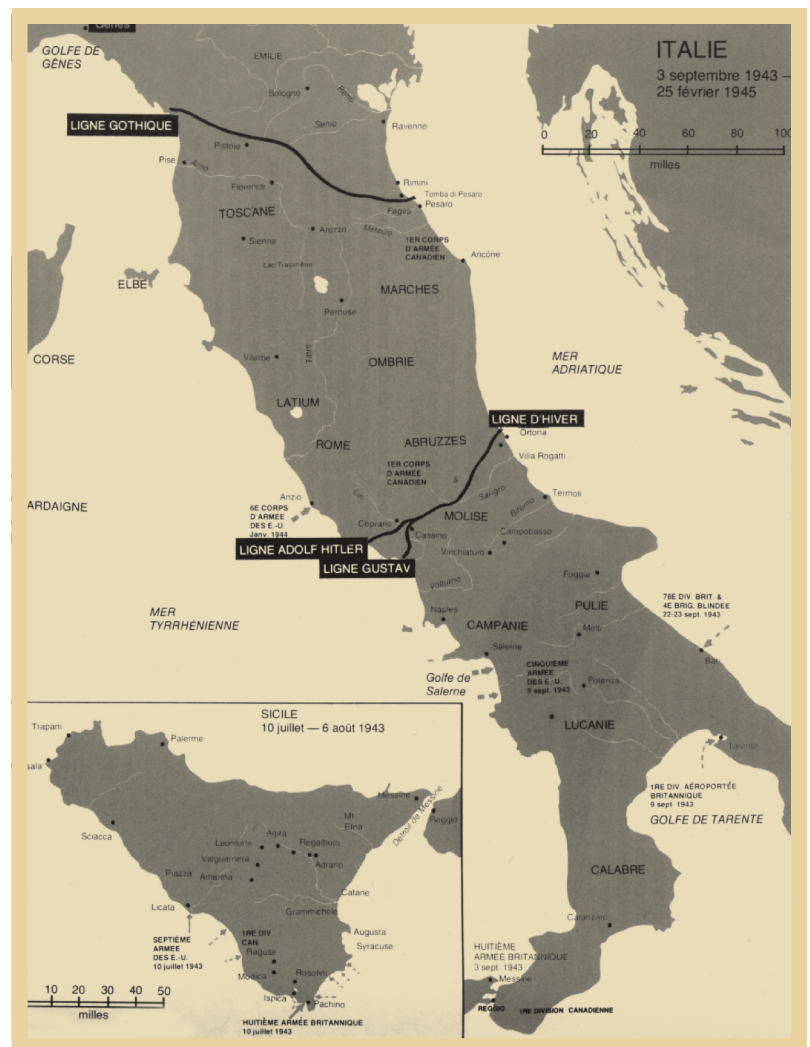
service militaire », explique l'agent des Indiens en octobre 1940, « aux motifs qu'ils sont des Canadiens nés au pays et que les traités qu'ils ont signés les engageaient à s'établir, à déposer les armes et à vivre en paix avec les Blancs » [traduction]. Plusieurs conseils tribaux du Nord-Ouest de l'Ontario adoptent aussi des résolutions dénonçant la conscription et exigent que leur agent des Indiens « use de toute son influence et stoppe toutes les fonctions du gouvernement » [traduction]. Pour leur part, les Six-Nations, de Brantford, en Ontario, « protestent vivement contre l'imposition de 30 jours d'entraînement militaire aux jeunes hommes de cette réserve » [traduction]. Devant les perturbations économiques que crée ce court cycle de service, ou portera celui-ci à quatre mois, dans un premier temps, pour ensuite garder les mêmes 100 000 hommes sous les armes jusqu'à la fin de la guerre : le Canada était passé d'un effort de guerre « limité » à une politique de « guerre totale ».

Le gouvernement promet aux Indiens – et les dispositions de la LMRN leur en donnent l'assurance – que la plupart des Indiens inscrits ne seront pas envoyés à l'étranger, et beaucoup (d'Indiens) se plient à la conscription intérieure. D'aucuns résistent à l'application de la *Loi* en refusant de se présenter aux examens médicaux ou en fuyant la police lancée à leurs trousses, mesures de protestation qui deviennent plus courantes au lendemain d'un plébiscite national tenu le 27 avril 1942 qui libère le gouvernement fédéral de son obligation de n'employer les conscrits qu'à la défense du pays. Le projet de loi 80 autorise la conscription pour le service outre-mer au besoin. Les chefs

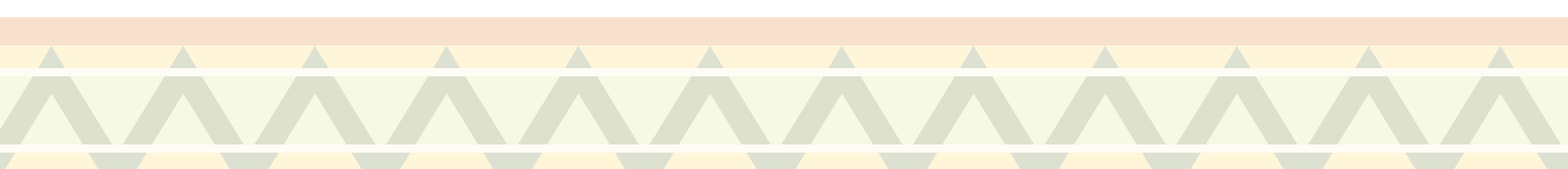
des Premières nations soulèvent à cet égard la question de l'équité. « Pourquoi devrait-on nous demander d'y aller? » [traduction], s'interrogent les chefs de la réserve des Gens-du-Sang, en Alberta. Ces derniers soulignent qu'à titre de pupilles du gouvernement qui n'ont pas le droit de vote, ils ne devraient pas avoir à « se soumettre comme des enfants et assumer cette responsabilité au même titre que ceux qui ont la chance d'être citoyens à part entière et sujets du Roi » [traduction]. Seule leur émancipation remédierait à cette injustice. Le gouvernement répond que les Indiens sont astreints à la conscription comme tous les autres Canadiens de sexe masculin. Au Québec, une organisation de défense des droits des Autochtones connue sous le nom de « Comité de protection » soutient que les Indiens inscrits sont exemptés de servir comme conscrits, faisant valoir le statut inférieur des Indiens sous le régime de la *Loi des Indiens* et leur souveraineté (en tant que nations) aux termes de la Proclamation royale de 1763. Il s'ensuivra un affrontement entre la police et des résidents autochtones qui s'opposent à la conscription, à la réserve de Caughnawaga (Kahnawake), près de Montréal. Dans le Nord de l'Ontario, les communautés des réserves plaident l'exemption en invoquant les termes des traités Robinson-Huron et Robinson-Supérieur de 1850. Lorsque plusieurs opposants qui ont refusé de s'inscrire en appellent aux tribunaux, le ministère de la Justice explique que « les Indiens, étant sujets britanniques, doivent se conformer aux dispositions de l'article 3 des Règlements de 1940 sur les services nationaux de guerre (recrues). » Telle sera la position officielle du gouvernement pendant toute la guerre.

En pratique, l'application de la LMRN se révèle quasi impossible, en particulier dans les régions isolées. Le cas d'Edward Cardinal, de Whitecourt, en Alberta, illustre les difficultés auxquelles font face les agents à l'enregistrement. Lorsqu'un avis ordonnant à Cardinal de subir un examen médical avant son entraînement militaire est retourné, intact, à l'expéditeur, l'agent à l'enregistrement d'Edmonton, s'enquiert auprès du maître de poste de la raison de ce retour. Ce dernier explique que Cardinal vit sur un territoire situé à 12 milles au nord de Whitecourt et qu'il ne passe cueillir son courrier que deux fois par année. D'autres Indiens qui pratiquent la chasse, la pêche et le piégeage sont encore plus difficiles à rejoindre et l'agent à l'enregistrement admet que, dans de nombreux cas, il est « pratiquement impossible » [traduction] de les retrouver. Par exemple, dans les basses-terres continentales de la Colombie-Britannique, les Autochtones ont tendance à traiter les avis avec une « apparente indifférence » [traduction], selon l'agent à l'enregistrement de Vancouver. Tout cela rend l'administration très difficile et, par conséquent, le gouvernement applique la réglementation avec bien peu de cohérence aux hommes autochtones. De plus, en raison des barrières linguistiques et de problèmes de santé persistants dans beaucoup de réserves, un grand nombre d'Indiens inscrits qui s'enregistrent n'auront jamais à servir; ainsi, les efforts de conscription visant les Autochtones donneront des résultats au mieux limités.

En 1943, certains des soldats volontaires du Canada se retrouvent engagés dans des opérations prolongées en



Italie et Sicile, 1943-1945
Ministère de la Défense nationale



Europe. Henry Beaudry, des Premières nations Sheepgrass, est un jeune homme qui a quitté sa réserve pour travailler auprès d'un fermier au printemps 1941. En mai, il se rend dans la ville de Paynton et y voit une affiche au bureau de poste, indiquant : « Enrôlez-vous dans l'Armée et découvrez le monde » [traduction]. C'est ce qu'il décide de faire. « Je suis allé au bureau de poste et j'ai simplement [...] signé mon nom. Le soir même, j'étais à bord d'un train pour Saskatoon [traduction]. Après avoir servi dans le corps des forestiers en Écosse, il est muté au Saskatchewan Light Infantry avec lequel il participe aux campagnes de Sicile et d'Italie. De se rappeler Beaudry : « J'ai été au front pendant tout ce temps, et nous sommes arrivés à un endroit appelé Ortona, l'une des lignes de défense d'Hitler. J'étais canonnier. Je m'occupais d'un canon installé sur la colline et la ville se trouvait en contrebas » [traduction]. Pendant la bataille, Beaudry est atteint par un tireur d'élite. À sa sortie de l'hôpital un mois plus tard, il est muté au Princess Louise Dragoon Guards (une unité de reconnaissance) qui « devance habituellement l'infanterie [...] pour couper les lignes de communications et d'approvisionnement » [traduction]. L'une de leurs missions les plus exigeantes sera de franchir deux canaux pour prendre une ville. « Nous avions de l'eau jusqu'au cou, vous savez. Nous tenions nos fusils au-dessus de nos têtes. Mes vêtements étaient trempés lorsque je suis parvenu de l'autre côté de ces canaux; nous étions vraiment transis de froid quand nous sommes arrivés sur l'autre rive. Nos vêtements étaient glacés après le passage de ces deux canaux. Un de mes amis de Meadow Lake, en Saskatchewan, c'était un Métis, a été abattu juste à côté de moi, puis nous avons continué à avancer. » [traduction] Beaudry est de nouveau blessé

dans un combat corps à corps, mais il poursuit le combat. Coincé dans un bâtiment toute la nuit, il fait face à des jets incessants de grenades allemandes, familièrement appelées « pilon à pommes de terre ». « Ces grenades atterraient tout près de nous et je m'empressais aussitôt de les leur relancer, puis elles explosaient » [traduction], se souvient Beaudry. À court de munitions le matin venu, il feint d'être mort lorsque les Allemands s'emparent du bâtiment. Ils le secouent pour le réveiller, puis le font prisonnier. Deux officiers l'interrogent quelques jours plus tard. L'un d'eux, qui était allé en Saskatchewan quelques années auparavant, lui dit : « Nous sommes honorés d'avoir capturé un brave. Vous êtes les meilleurs combattants au monde. Vous vous battez depuis 500 ans et vous continuez de le faire encore aujourd'hui. Pourquoi venez-vous vous battre ici? Ces gars vous ont volé votre pays. » [traduction] Beaudry ne peut répondre, car il a dit à ses gardes qu'il ne parlait pas l'anglais. Il séjournera dans des camps de prisonniers en Italie et en Allemagne avant de participer à une « marche de la mort » [traduction] au printemps 1945. Quand il rentre enfin en Angleterre, on doit l'hospitaliser pour qu'il reprenne des forces.

La principale invasion alliée de l'Europe est déclenchée au milieu de 1944. Raymond Anderson, de Sandy Hook, au Manitoba, part combattre outre-mer en 1943 avec le 1^{er} Bataillon canadien de parachutistes. Il est parachuté au-dessus de la France juste avant minuit le 5 juin 1944 afin de préparer la zone de largage pour le reste de son bataillon. « J'ai été choisi pour cette mission et pour diriger les patrouilles parce que j'étais un Métis », explique Anderson. « Ils se sont dits que mes habiletés de Métis, héritées de mes ancêtres autochtones, leur seraient très

précieuses. » [traduction] Le lendemain, jour J, la 3^e Division canadienne d'infanterie débarque à Juno Beach. Charles Bird rappelle les événements :

[Traduction]

Tôt le matin du 6 juin ... nous avons embarqué dans ces [...] barges de débarquement; maintenant, les choses sérieuses allaient commencer [...] Nous nous sommes approchés, je dirais à environ un mille de la plage, lorsque les obus ont commencé à arriver. Puis, de la plage, on nous a bombardés, mais les obus ne tombaient pas exactement là où nous étions dans ce bateau. Ensuite, nous avons touché la plage et il y avait une casemate tout juste à notre gauche, une grosse, juste là. Le canon était baissé et nous étions sur le point d'arriver tous sur la plage à ce moment. Lorsque la grosse porte s'est ouverte à l'avant, c'est là que le tir des mitrailleuses a commencé. Ça a été dur [...] La plage avait été bombardée auparavant et une bombe avait dû toucher le sol; cinq de nous se sont engouffrés dans le trou qu'elle avait fait là. À peine y étions-nous que nous avons vu une paroi de 10 pieds de hauteur, et alors que nous étions tout juste parvenus à la paroi, une grenade a atterri au milieu de nous. Juste là, parmi nous, et tout ce que nous pouvions faire, c'était de tourner en rond et de tourner sur nous-mêmes, et c'est ce que nous avons fait. Cette grenade a explosé là. Un gars a été blessé gravement, moi à la jambe. J'ai reçu du shrapnel dans la jambe....

George Myram, d'Edwin (Long Plain), au Manitoba, se souvient du débarquement et d'avoir vu des soldats « mourir, être blessés et souffrir. Je pense que ce fut le jour le plus long de ma vie [...] Tous ces bombardiers qui larguaient leurs bombes au-dessus de nous, le rugissement de l'artillerie et de l'artillerie lourde des cuirassés et le grondement des avions qui remplissaient le ciel – certains en feu – et les obus éclairants. Comme des feux d'artifice, sauf que là c'était vrai, c'était pour la victoire » [traduction]. La libération de l'Europe de l'Ouest venait de commencer.

Les combats en Normandie et dans l'Europe du Nord-Ouest sont meurtriers pour les Canadiens : 18 444 victimes dans la campagne de Normandie. Le Canada se voit ensuite confier un rôle important dans la poursuite des Allemands qui battent en retraite à travers la Belgique et les Pays-Bas. Harry Lavallée, un Métis de Stonewall, au Manitoba, aura échappé au sort de plusieurs membres de sa parenté, qui se sont retrouvés à Hong Kong avec les Winnipeg Grenadiers. Il s'engage dans le Corps royal canadien des magasins militaires et il servira plus tard comme carabinier en Europe du Nord-Ouest, au sein des Queen's Own Cameron Highlanders. Lavallée se souvient : « Nous avons marché, marché et marché, mais la première nuit où je suis arrivé au front, j'ai failli être tué par les bombes. Nous avons marché jusqu'au front, où nous devions nous rendre et, tout à coup, des bombes arrivaient de partout et nous avons dû nous jeter au sol et nous avons fini par nous réfugier dans une tranchée, où j'ai bien failli être atteint. » [traduction] Il sent le souffle des shrapnels ou des balles de mitrailleuse qui le frôlent. « Il s'en serait fallu d'un pied de plus ou de moins pour que je sois coupé en deux. » [traduction] George Myram

combattrait aussi en Europe du Nord-Ouest. Il raconte que « lorsqu’une guerre éclatait, on savait qu’on allait là-bas pour tuer ou se faire tuer, mais nous nous portions quand même volontaires » [traduction]. Les gars combattaient « avec des fusils et des baïonnettes » [traduction] et « n’attendaient pas que les canons lourds aient pilonné l’ennemi ou bombardé une position avant d’y aller. Nous y allions et nous progressions en combattant. » [traduction] Fin novembre, l’Armée canadienne s’active énormément pour dégager l’estuaire de l’Escaut. Devant la farouche résistance rencontrée au dangereux pays des polders, les pertes canadiennes dépassent rapidement le nombre des recrues.

Consterné, le premier ministre, William Lyon Mackenzie King, décide, en novembre 1944, d’envoyer des conscrits de la LMRN outre-mer. Pendant que les premiers d’entre eux embarquent sur les navires en partance pour l’Europe, le Comité de guerre du Cabinet se penche sur le cas unique du service militaire des Autochtones. À la fin de décembre 1944, il est décidé que tous les Indiens sont tenus d’effectuer leur service militaire; le Cabinet n’accorde pas d’exemption générale comme lors de la Première Guerre mondiale. Les responsables des Affaires indiennes ne relèvent pas la moindre allusion à la conscription dans le libellé des traités, mais ils trouvent cependant des cas précis où l’« exemption *en vertu des traités* peut être invoquée, justification à l’appui » [traduction]. On a en effet promis verbalement aux signataires indiens des traités 3, 6, 8 et 11, qu’ils n’auraient pas à combattre dans les guerres futures. En 1944, au moins 324 personnes issues de régions visées par les traités se sont déjà portées volontaires pour servir outre-mer. Les conscrits de ces communautés touchées par des traités qui restent au Canada seront exclusivement appelés à

défendre leur pays en Amérique du Nord et on ne les contraindra pas à servir outre-mer.

Officiellement, tous les autres Autochtones conscrits au Canada sont assujettis au service outre-mer, mais bien peu, voire aucun, des 13 000 conscrits canadiens envoyés outre-mer pendant la Seconde Guerre mondiale sont des Indiens inscrits. En février 1945, les Affaires indiennes donnent instruction aux agents à l’enregistrement de ne pas mobiliser d’Indiens ne parlant ni l’anglais ni le français, de ne pas émettre d’ordonnances visant les Indiens qui vivent en région éloignée et de déclarer « inacceptable pour raisons médicales » [traduction] toute recrue indienne jugée inapte à servir dans l’armée, quel que soit son état de santé physique, ce qui aura pour effet d’exclure presque tous les Indiens inscrits qui sont demeurés au Canada. Toutefois, les conseils de bande et les populations autochtones continuent de résister à la conscription et la tension reste élevée, à tel point que le gouvernement abandonne, dans les derniers mois de la guerre, tout effort concerté en vue d’enrôler les Indiens inscrits. Les autorités décident de renoncer à toute nouvelle poursuite contre les Autochtones qui ont contesté le processus d’enregistrement et prononcent des condamnations avec sursis dans toutes les causes déjà devant les tribunaux. Pendant ce temps, des volontaires autochtones combattent en Europe. Lawrence Martin se bat au sein du Lake Superior Regiment, sur la Meuse et même en Allemagne. Il passe le plus clair de son temps à servir à bord de chenillettes ou à procéder à des opérations de « nettoyage de maisons ». « C’était un travail ingrat, se rappelle-t-il, mais quelqu’un devait le faire. » [traduction] Son régiment célèbre la victoire en Europe, le 8 mai 1945, aux côtés d’autres soldats canadiens et alliés.



Cecil Ace, un Ojibway de l'île Aird, en Ontario, enrôlé dans l'Armée canadienne, qu'on voit ici à gauche, incliné vers l'arrière, quelque part en Allemagne, au matin du lendemain de la signature du traité de paix.

« Nous sommes allés à Caen, que nous avons aidé à libérer... Nous avons commencé notre progression et nous avons avancé jusqu'à la poche de Falaise... Nous avons aussi combattu dans l'estuaire de l'Escaut; beaucoup de combats à cet endroit [contre] une poche de résistance allemande. [Nous] avons perdu là beaucoup de soldats... Nous sommes restés assez longtemps dans l'estuaire de l'Escaut. Nous y avons eu beaucoup de difficulté. Le temps était si mauvais... froid [et] boueux... Nous devons aussi enfoncer [les canons] tout le temps. [Et il y avait beaucoup de 88 allemands]. Puis, quand nous sommes arrivés de l'autre côté, en Allemagne, nous avons vraiment commencé à bouger... Après ça, la guerre était à peu près finie... Nous pouvions voir de longues colonnes d'Allemands retournant chez eux... et nous étions là pour surveiller où ils allaient... C'était fini. »

Photo fournie par Cecil Ace

Les grandes inquiétudes suscitées par la question de la conscription pendant la guerre ne doivent pas faire oublier la contribution volontaire importante que les Autochtones ont apportée, à titre individuel ou en tant que communautés. La presque totalité des 3 000 Indiens inscrits recrutés servent dans l'infanterie. Tout comme au cours de la Première Guerre mondiale, aucune unité ethnique spécifique n'est constituée. En revanche, de nombreux bataillons d'infanterie comptent dans leurs rangs un nombre important de soldats autochtones, notamment le Princess Patricia's Canadian Light Infantry, le Calgary Highlanders, l'Edmonton Regiment, le South Saskatchewan Regiment, le Hastings and Prince Edward Regiment, le Royal Hamilton Light Infantry, le Regina Rifle Regiment et le Royal Winnipeg Rifles. Les habiletés qui servent si bien les Autochtones en temps de paix trouvent vite leur utilité dans l'entraînement de l'infanterie. Les ouvrages de Janice Summerby et de Fred Gaffen renferment des notices biographiques de diverses personnes et des comptes rendus de leur contribution en temps de guerre. Parmi celles-ci, on trouve des profils d'hommes courageux plusieurs fois décorés. Les trois anecdotes qui suivent nous donnent un aperçu de leurs exploits dignes de mention.

Charles Byce est le fils de Louisa Saylor, une Crie de Moose Factory, en Ontario, et de Henry Byce, un non-Autochtone originaire de Westmeath, en Ontario, qui a reçu la Médaille de conduite distinguée et la Médaille militaire (France) pendant la Grande Guerre. À l'instigation de son père, Charles s'engage dans le Lake Superior Regiment pendant la Seconde Guerre mondiale. Le 21 janvier 1945, Charles sert aux Pays-Bas. Alors caporal intérimaire, il commande un groupe de cinq hommes

qui traverse la Meuse pour aller capturer des soldats allemands afin d'en tirer des renseignements. Lorsque la patrouille parvient sur l'autre rive, elle est prise sous le feu simultané de trois positions allemandes; le caporal Byce en repère personnellement deux, qu'il réduit au silence avec des grenades. « Pendant que la patrouille se hâte de franchir la digue, plusieurs grenades sont lancées dans sa direction. Elles explosent heureusement sans faire de dommage [...], mais elles révèlent la cachette de deux autres soldats ennemis [...] Byce fonce alors vers la casemate allemande et y jette une grenade 36 [type particulier de grenade] », qui tue les deux occupants. Sa bravoure lui vaudra la Médaille militaire. Six semaines plus tard, explique Summerby, pendant la bataille de la forêt de Hochwald en Rhénanie, Byce devient l'un des 162 Canadiens à mériter la Médaille de conduite distinguée au cours de la Seconde Guerre mondiale. Sa compagnie « C », soumise à un feu nourri, subit de nombreuses pertes, notamment tous ses officiers. Le sergent intérimaire Byce prend le commandement et se bat aussi longtemps qu'il le peut; puis, rassemblant les quelques hommes qu'il peut trouver autour de lui, il bat en retraite sous une grêle de balles. Byce couvre lui-même cette retraite en tirant sur les fantassins ennemis pour les empêcher de rejoindre ses hommes. Voici le texte de sa citation :

[Traduction]

Aucun éloge ne saurait rendre justice au courage magnifique et indomptable manifesté par ce sous-officier face à un défi presque insurmontable. Son héroïsme devant une situation désespérée, alors qu'il était privé des armes



À gauche : Lieutenant David Greyeyes, un Cri de Muskeg Lake, nation crie, 1st Infantry Division Support Battalion (The Saskatoon Light Infantry), 21 septembre 1943.

Ministère de la Défense nationale

À droite : Soldat Mary Greyeyes, une Crie de Muskeg Lake, nation crie, Service féminin de l'Armée canadienne.

Bibliothèque et Archives Canada (PA-129070)

Les Affaires publiques du ministère de la Défense nationale ont indiqué que Greyeyes s'était enrôlé en 1940 et avait atteint le grade de sergent outre-mer avant d'être renvoyé au Canada en février 1943 pour recevoir la formation d'officier. Lorsqu'il est retourné en Grande-Bretagne comme lieutenant en juillet 1943, « on croyait qu'il était le seul officier de sang indien servant dans l'Armée canadienne outre-mer ». L'image à droite a été utilisée aux fins de recrutement pendant et après la guerre. Selon la légende parue dans le *Winnipeg Tribune*, il s'agit du « conseiller Harry Bull, de la collectivité indienne Piagut, près de Regina, qui a perdu une jambe à la crête de Vimy au cours de la Grande Guerre, » en train de donner sa bénédiction. Stephen Reid s'est souvenu plus tard que sa mère, « la première jeune fille indienne à s'enrôler au Canada [...] avait été acceptée dans le Service féminin de l'Armée canadienne (CWAC) en tant que cuisinière et avait été affectée en Angleterre dans l'unité de buanderie ». Deux de ses frères ont également servi.

nécessaires et n'était accompagné que d'une poignée d'hommes, demeurera pour toujours un exemple extraordinaire pour tous les soldats du régiment.

Charles Byce est l'un des rares Canadiens à avoir mérité à la fois la Médaille de conduite distinguée et la Médaille militaire.

Au cours de sa longue et remarquable carrière militaire, Oliver Milton Martin, un Mohawk des Six-Nations de Grand River, se taille une réputation à la fois dans l'armée et dans l'aviation. Martin se hissera au grade le plus élevé pour un Indien, terminant son service en temps de guerre comme brigadier. Né en 1893, il s'engage dans les Haldimand Rifles comme clairon en 1909. Six ans plus tard, il se porte volontaire pour servir dans le Corps expéditionnaire canadien, avec ses deux frères. Au grade de lieutenant, il passe sept mois en France et en Belgique avant de devenir observateur au sein du Royal Flying Corps en 1917. L'année suivante, il obtient son brevet de pilote. Entre les deux guerres, il enseigne, puis commande le Haldimand Rifles de 1930 à 1939. Quand la guerre éclate, il est promu colonel. L'année suivante, il est promu brigadier et placé à la tête des 14^e et 16^e Brigades d'infanterie sur la côte Ouest. En octobre 1944, à l'âge de 53 ans, le brigadier Martin se retire du service actif. Il sera nommé juge de paix et deviendra un fier porte-parole de la cause des Autochtones.

Le soldat autochtone le plus connu du XX^e siècle est peut-être Thomas George Prince, qui s'est distingué sur le champ de bataille en Italie comme en France pendant la Seconde Guerre mondiale. Né dans une famille

nombreuse au Manitoba, Prince débute sa carrière militaire comme sapeur dans le Corps royal du génie canadien. Il s'entraîne dans la 1st Canadian Special Service Force et devient parachutiste. En 1944, Prince suit en Italie la « brigade du diable », comme les Allemands l'appellent. Lors d'une mission particulière, il reçoit l'ordre d'assurer la surveillance depuis une ferme abandonnée située à environ 200 mètres des lignes ennemies. En communication avec son bataillon grâce à quelque 1 400 mètres de fil téléphonique, Prince transmet ses rapports périodiques sur les positions de l'artillerie. Lorsque la ligne de communication est coupée par les bombardements ennemis, Prince enfle des vêtements de ferme et fait mine de sarcler son champ. Il suit pas à pas le fil, localise la rupture, la répare et reprend la transmission de ses rapports. Il répare ainsi plusieurs fois les fils endommagés pendant sa mission de 24 heures. L'information qu'il transmet permet de détruire quatre positions allemandes et Prince sera décoré de la Médaille militaire. Six mois plus tard, l'unité de Prince est stationnée dans le Sud de la France. Lui et un autre soldat passent derrière les lignes ennemies pour y repérer l'emplacement des canons et d'un camp. Au retour, ils marchent 70 kilomètres pour faire leur rapport. Pour cet acte de courage, Prince sera recommandé pour la Silver Star – décoration américaine accordée pour bravoure au combat. Une fois les combats terminés, Prince est mandé à Londres par le roi George VI, qui lui remet la Silver Star avec ruban au nom du Président des États-Unis. Il n'y a eu que 59 Canadiens décorés de la Silver Star et 3 de ceux-ci seulement ont aussi reçu la Médaille militaire. Prince figure incontestablement en prestigieuse compagnie.



Ci-haut : Congrès de la North American Indian Brotherhood, Ottawa, 1945.

Centre culturel de Kahnawake

Après la Seconde Guerre mondiale, le Canada en tant que nation est entré dans une période de croissance économique, de prospérité et de réforme sociale sans précédent, tandis que le gouvernement jetait les bases de l'État providence moderne. Comme cela avait été le cas après la Première Guerre mondiale, les anciens combattants autochtones récemment rentrés au pays et leurs partisans défendaient activement les droits et intérêts de leurs gens par divers moyens. Francis Pegahmagabow représente tous ces anciens combattants qui ont assumé un rôle de leadership au sein de leurs collectivités respectives au cours de l'entre-deux-guerres et des années qui ont suivi la guerre. Pegahmagabow a servi comme tireur d'élite au sein du 1^{er} Bataillon d'infanterie canadien au cours de la Première Guerre mondiale et a reçu à trois reprises la Médaille militaire pour actes de bravoure. Traité sur un pied d'égalité par ses compagnons d'armes, il a perdu ses illusions à son retour à la réserve, où il était considéré comme un citoyen de seconde classe. Il passera le reste de sa vie à défendre les droits des Autochtones dans le cadre d'une campagne pacifique d'envoi de lettres et de contestations judiciaires. Il a été chef de bande de 1921 à 1925, puis conseiller de bande de 1933 à 1936. En 1943, il a été nommé chef suprême du Native Independent Government, l'un des premiers groupes de défense des droits des Autochtones. D'autres groupes, comme la League of Indians of Canada (dirigée par un autre ancien combattant de la Grande Guerre, F.O. Loft), ont milité en faveur de la reconnaissance des droits autochtones. La North American Brotherhood, photographiée lors d'un congrès à Ottawa en 1945, était l'un d'entre eux.



En-dessous : Francis Pegahmagabow, un Anishinabeg de Parry Island, au cours d'une visite à Ottawa en 1945.

Musée canadien des civilisations (no 95292-3)



Victoire en Europe, 6 juin 1944 – 8 mai 1945

Ministère de la Défense nationale

Tout compte fait, la contribution des Autochtones à la Seconde Guerre mondiale est impressionnante, mais elle aura aussi eu un prix. Après la guerre, la division des Affaires indiennes rapporte que 200 Indiens inscrits ont perdu la vie au combat ou sous les drapeaux. Pour sa part, l'historien Fred Geffen parle de 220 militaires, tandis

que la Commission royale sur les peuples autochtones estime que quelque 500 Autochtones ont donné leur vie en extrapolant en fonction de pourcentages de participation comparables pour les Indiens non inscrits et les Métis. Quoi qu'il en soit, la contribution volontaire des Autochtones – et le sacrifice qu'ils ont fait de leur vie – témoignent de leur appui aux idéaux et valeurs au nom desquels la guerre a été menée.

Presque tous les soldats autochtones disent avoir été traités comme des égaux dans l'armée. Charles Bird affirme n'avoir été témoin « d'aucune discrimination. Chacun est un frère pour l'autre; c'est comme ça » [traduction]. Howard Anderson, de Punnichy, en Saskatchewan, explique que « c'est le retour qui a été le plus difficile. C'est là que se trouve le problème. Nous étions différents, et pourtant nous étions tous semblables dans l'armée. Quand [nous sommes revenus, nous] étions différents » [traduction]. La guerre terminée, lorsque les militaires autochtones reviennent du service actif, ils s'attendent à entreprendre une vie nouvelle grâce aux dispositions de la Charte des anciens combattants, le généreux programme d'avantages mis en place par le gouvernement fédéral pendant la Seconde Guerre mondiale. Les inégalités relatives à l'accès à ces avantages et des divergences de vues quant à leur administration mécontenteront un grand nombre d'anciens combattants autochtones. En théorie, tous les anciens combattants ont droit aux mêmes avantages, pour leurs personnes à charge ou pour eux-mêmes. Les seules exceptions à la

règle tiennent aux dispositions spéciales de la *Loi sur les terres destinées aux anciens combattants* concernant les anciens combattants qui sont des Indiens inscrits et qui désirent s'établir sur des terres de réserve. Dans la pratique, des facteurs systémiques restreignent l'accès des anciens combattants autochtones à l'information, aux services de counselling et aux avantages. Les anciens combattants indiens sont aux prises avec une difficulté de taille, soit traiter avec trois bureaucraties fédérales nanties de pouvoirs qui se recoupent, et ils doivent s'en remettre à leur agent des Indiens local pour obtenir des détails précis et des conseils au sujet des programmes. Pour leur part, les autres anciens combattants traitent directement avec les conseillers du ministère des Anciens combattants. Ces administrations différentes seront une porte ouverte à l'injustice.

Dans les années qui suivent la guerre, les anciens combattants autochtones sont de plus en plus irrités par le traitement inégal et injuste dont ils estiment être l'objet. « À notre retour d'Europe, ils nous ont donné de l'argent pendant un certain temps, puis nous avons obtenu une subvention de 2 320 \$; c'est l'agent des Indiens, je crois, qui s'occupait des subventions » [traduction], explique Charles Bird. Lui et son frère Gerry s'en servent pour acheter un tracteur et une charrue, et ils entreprennent de cultiver un quart de section en Saskatchewan. L'ennui, c'est qu'ils ne peuvent vendre ni leur production ni leur bétail sans autorisation. « Si vous aviez du bétail, vous ne pouviez pas le vendre. Il fallait obtenir un permis de l'agent. Il fallait un permis pour tout [...] Même... si vous

apportiez un chargement de bois en ville pour le vendre, il fallait un permis pour le faire. C'était pourri. » [traduction] Les Indiens inscrits qui vivent dans les réserves n'ont pas accès aux prêts de 6 000 \$ prévus dans la *Loi sur les terres destinées aux anciens combattants*. Après tout, comme les terres sont propriété commune et que les anciens combattants autochtones ne possèdent pas de titre de propriété individuel, leurs parcelles ne peuvent être mises en garantie. C'est la raison pour laquelle les anciens combattants autochtones n'ont pas droit à plus de 2 320 \$. Leur capital est limité et, du coup, leurs possibilités d'affaires le sont aussi. Avec énergie et détermination, certains d'entre eux plaident leur cause devant des comités parlementaires après la guerre et forment des associations. Leur quête de dédommagement se poursuivra jusqu'au début du XXI^e siècle.

De nombreux anciens combattants autochtones soulignent qu'ils recherchent une chose plus que tout : que leur contribution soit reconnue. Ils ont participé à l'effort de guerre national de 1914 à 1919 et de 1939 à 1945. Ils ont combattu en tant qu'égaux aux côtés de leurs compagnons d'armes issus de toutes les couches de la société canadienne. Ils sont revenus chez eux conscients de ne pas être des citoyens « de deuxième classe » et animés des mêmes idéaux de démocratie, de liberté et d'égalité pour lesquels tant de Canadiens ont combattu et sont morts. Marins, soldats et aviateurs autochtones continueront à servir leur pays étant donné que le « nouvel ordre mondial » entrevu en 1945 ne réussit pas à instaurer la paix promise.



Chapitre six

Les six dernières décennies

Pendant la dernière moitié du XX^e siècle et les premières années du nouveau millénaire, des Canadiens autochtones continuent de revêtir l'uniforme et servir dans l'armée pour concourir à la réalisation des engagements nationaux et internationaux du Canada, marchant ainsi sur les traces de leurs devanciers et perpétuant, dans certains cas, une tradition familiale de plusieurs générations. Les membres autochtones des Forces canadiennes continuent de représenter la riche diversité du pays et d'apporter une précieuse contribution à la paix et à la sécurité dans un monde changeant.

La guerre de Corée : 1950-1953

En signant la Charte des Nations unies (ONU) à la fin de la Seconde Guerre mondiale, le Canada réaffirme sa volonté de paix et de coopération internationale. Cette nouvelle organisation, née de la certitude que toutes les nations partagent un intérêt commun pour la paix et la sécurité, le développement économique, la justice sociale et les droits et libertés fondamentaux de la personne, suscite de grands espoirs. Après avoir combattu pour défendre ces valeurs au cours des deux guerres mondiales, les Canadiens espèrent créer chez eux un « nouvel ordre mondial ».

Le monde est désormais en paix et les Autochtones qui rentrent au pays après avoir servi outre-mer ramènent avec eux le rêve d'une société plus juste où ils seraient désormais des partenaires et non plus de simples « pupilles ». D'anciens combattants autochtones prennent la parole aux audiences parlementaires pour faire valoir leurs droits et insister sur la nécessité d'un respect mutuel. Les changements vont être lents, mais leurs efforts attirent l'attention nécessaire sur les souffrances des peuples autochtones du Canada.

Robert Carriere, un Métis de Saint-Boniface, au Manitoba, dans l'Armée canadienne. On le voit ici avec son Lee Enfield (fourni par l'Armée) et sa carabine de tir rapide M2 fabriquée aux É.-U.

« [Je suis parti] le 25 mars 1952 pour la Corée... [Récemment, j'ai vu] une photo, [dans] un livre intitulé *Blood On The Hills*... [de] ce gars avec deux fusils, une carabine et un 303... Je me suis dit : "Mon Dieu, le visage de ce gars-là me dit quelque chose. Il me semble que je l'ai déjà vu quelque part." [Mon amie m'a regardé et] elle m'a dit : "C'est toi!"... J'étais dans l'infanterie et [il y avait ce photographe qui a demandé] à prendre une photo du gars avec les deux fusils. Je lui ai répondu : "Que voulez-vous que je fasse?"... Il a dit : "Asseyez-vous tout simplement là, n'importe où."... Je ne sais pas [comment j'ai fait, mais en voulant saisir mon fusil], paf!... je me suis coupé [et j'ai encore] la cicatrice... Quel tireur je faisais! Je me blesse en vérifiant mon fusil! [Ensuite, je me suis] assis avec la carabine [dans une main, le fusil dans l'autre]... Les tireurs d'élite étaient à craindre; nous avons nos propres tireurs d'élite, nous aussi... Je me rappelle qu'une fois, je me trouvais au poste d'observation et j'ai cru entendre une abeille ou quelque chose du genre qui passait. Je crois qu'un tireur d'élite avait repéré notre position et il a tiré... peut-être de trois à six pieds au-dessus de nos têtes, mais on pouvait entendre les balles passer... ».

Photo du ministère de la Défense nationale



Théâtre coréen

Ministère de la Défense nationale

Le diplomate John Holmes qualifie les premières années de l'après-guerre de « période d'espoir et de crainte » [traduction]. Les forces armées du Canada ont été considérablement réduites une fois la guerre terminée, mais la tension croissante dans les relations soviéto-américaines, à la fin des années 1940, pousse le Canada à les reconstituer. Il n'y avait pas beaucoup de militaires autochtones dans les services réguliers que sont la Marine royale du Canada, la Milice active ou l'Aviation royale du Canada avant la guerre, mais certains sont restés sous les drapeaux ou se rengagent quand la guerre froide s'installe. Ils serviront en Extrême-Orient quand les craintes d'une agression communiste s'avéreront fondées.

L'invasion de la Corée du Sud par les communistes de la Corée du Nord, le 25 juin 1950, représente un test important pour les dispositions de sécurité collective de l'ONU et montre que la guerre froide ne se livrera pas sans effusion de sang. L'ONU réussit à adopter une résolution d'appui à la défense de la Corée du Sud et les Américains ne tardent pas à engager d'importantes ressources militaires dans le conflit. Le Canada et de nombreux autres pays alliés contribuent à la constitution de la force multinationale réunie pour défendre le principe de la sécurité collective. Même si on le qualifie techniquement d'« action de police » de l'ONU, le conflit coréen, officiellement baptisé « Opérations des Nations unies en Corée, 1950-1953 », conduit à une réorganisation de la vie économique et sociale de la nation canadienne.

Les premiers Canadiens à servir sur le théâtre des opérations coréen font partie de la Marine royale du Canada. Trois destroyers de classe *Tribal* appareillent pour l'Extrême-Orient en juillet 1950 : les Navires canadiens de Sa Majesté (NCSM) *Cayuga*, *Athabaskan* et *Sioux*. Les NCSM *Nootka*, *Iroquois*, *Huron* et *Haïda* les suivront plus tard. Tous ces navires portent les noms de tribus indiennes et leurs équipages comprennent des marins autochtones. Le Premier maître de 2^e classe George Edward Jamieson, de la bande Upper Cayuga des Six-Nations, fut probablement l'Indien le plus haut gradé de la Marine royale du Canada pendant la guerre de Corée. Ancien combattant de la Seconde Guerre mondiale, Jamieson a participé à des missions d'escorte de convois pendant la bataille de l'Atlantique et il est resté dans la Marine après la guerre. Il est chef instructeur de torpillage anti-sous-marin à bord du NCSM *Iroquois* quand ce navire est envoyé dans les eaux coréennes en 1952. Trois ans plus tard, il est promu premier maître de 1^{re} classe, le grade le plus élevé chez les militaires du rang dans la Marine. Russ Moses, lui aussi des Six-Nations, se trouve à bord de l'*Iroquois* le 2 octobre 1952 quand celui-ci est mêlé à un échange de feu avec une batterie côtière nord-coréenne qui fait 13 victimes à bord. « J'étais bien content de m'en sortir », se rappelle-t-il. En tout, Moses servira 5 ans dans la Marine royale du Canada et 10 ans dans l'Aviation royale du Canada.

Ronald Lowry – un Mohawk de la baie de Quinte – s'enrôle dans la Marine en 1949. « Mon ami voulait entrer dans la Marine pour apprendre un métier, dira-t-il plus tard. J'étais depuis deux ans apprenti plombier à Oshawa, en Ontario, et je suis allé avec lui pour lui tenir compagnie. [...] Une fois rendu, on m'a demandé si je voulais tenter ma chance aux tests. On m'a dit qu'il n'y aurait qu'une couple d'heures d'attente, de sorte que je me suis essayé [...] J'ai réussi les tests et le reste a suivi. » [traduction] En août 1951, Lowry est affecté à bord du NCSM *Nootka*, qui revient de sa première mission en Corée; il s'y trouve toujours six mois plus tard lorsque le bâtiment part pour sa deuxième mission en Extrême-Orient. Technicien de sonars, le jeune homme a cependant reçu une formation à la destruction, de sorte qu'il est détaché pendant six mois auprès de Marines britanniques et sud-coréens qui mènent des raids éclairs contre la Corée du Nord afin d'y détruire ponts, voies ferrées et autres objectifs stratégiques. La guerre terminée, Lowry reste dans la Marine, où il devient officier marinier; il y sert pendant 10 ans, dont 3 comme attaché au service des sous-marins de la Royal Navy. Il est chef d'une authentique famille de marins : son épouse Joan, une Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse, s'enrôle aussi dans la Marine royale du Canada au début des années 1950 et quatre de leurs cinq fils suivront les traces de leurs parents.



Frank Michon, un Métis de la réserve de Fort William, en Ontario, a été membre de la Marine royale du Canada, de l'Aviation royale du Canada et de la Réserve de l'Armée canadienne (1961-1971). On le voit ici en uniforme de la Marine.



Frank Michon, à droite, en compagnie du Sergent Ernest « Smokey » Smith, V.C.

« Mon grand-père s'est enrôlé dans la Marine et moi, dans les cadets de la Marine à l'âge de 12 ans... Comme j'avais un oncle écossais qui avait servi dans la Royal Navy et qui servait dans la MRC, je voulais devenir marin. Quant à mon grand-père autochtone, il préférait l'Armée – on pouvait creuser un trou et s'y cacher... Mon grand-père écossais avait aussi servi au cours de la Première Guerre mondiale et tout ce qu'il disait, c'était : "de la boue, de la boue, de la boue et du bœuf salé – au moins dans la Marine, tu auras un lit bien chaud la nuit, mon gars. Si ton bateau est coulé, ça se passera rapidement." Comme j'aimais bien sa façon de penser, je voulais devenir marin. »

Photo fournie par Frank Michon

La contribution du Canada passe à un palier supérieur en août 1950, lorsque le premier ministre Louis Saint-Laurent réagit aux pressions de la population et annonce que le Canada va envoyer des forces terrestres en Corée pour appuyer les forces de l'ONU. La Force spéciale de l'Armée canadienne (FSAC) est organisée, ses membres recrutés en hâte, et la première unité arrive outre-mer avant la fin de l'année. Cette brigade d'infanterie compte quelque 5 000 soldats et est constituée autour d'un cadre d'anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale. On

ne sait pas combien de soldats autochtones ont combattu en Corée, mais la division des Affaires indiennes a relevé les noms de 73 Indiens inscrits qui se sont enrôlés au cours de la première année. En 1952, la même source fait état de 175 Indiens qui se seraient enrôlés dans la FSAC. Ces chiffres n'ont jamais été validés, mais certaines estimations permettent de croire que « plusieurs centaines d'Autochtones ont combattu sur les champs de bataille ainsi qu'en mer dans une région baptisée, en des temps plus paisibles, le Pays du matin calme » [traduction].

En tout, le Canada fournit plus de 20 000 soldats aux forces des Nations Unies en Corée – un petit nombre comparativement aux effectifs pendant les deux guerres mondiales, mais néanmoins une force importante où on retrouve plusieurs centaines de militaires métis et membres des Premières nations et de Métis qui ont servi pendant la Seconde Guerre mondiale ou à qui la vie militaire fournit l'occasion de vivre de nouvelles expériences et d'améliorer leur situation économique.

Le sergent Tommy Prince, ancien combattant de la Seconde Guerre mondiale très décoré, s'enrôle à nouveau dans le 2^e Bataillon, Princess Patricia's Canadian Light Infantry, pour servir en Corée. Il y mérite trois autres médailles commémoratives de campagne, ce qui porte son total à 11 – un sommet chez les Indiens du Canada. Si ses états de service antérieurs lui ont permis d'acquérir une précieuse expérience, ils ont prélevé un lourd tribut physique : à 35 ans, il souffre d'arthrite aux genoux, et ses douleurs sont exacerbées par le fait qu'il a subi des dommages au cartilage pendant son service chez les parachutistes. Les patrouilles dans les collines accidentées de la Corée sont très éprouvantes pour lui et on lui confie, malgré ses protestations, des tâches moins pénibles avant de l'affecter à un poste administratif au Camp Borden en Ontario. Le guerrier ne tarde toutefois pas à refaire surface et Prince estime que ses genoux sont suffisamment rétablis pour demander à reprendre du service au sein du 3^e Bataillon, Princess Patricia's Canadian Light Infantry. Sa demande est approuvée et il retourne une dernière fois sur le champ de bataille. Il terminera la guerre



Prince au cours d'exercices en campagne au Camp Borden

Après le déclenchement de la guerre de Corée, des douzaines d'anciens combattants autochtones de la Seconde Guerre mondiale sont retournés servir au sein de la nouvelle Force spéciale de l'Armée canadienne. Ici, on voit le Sgt Thomas Prince, au Camp Borden, vers 1953. Il avait obtenu la Médaille militaire et la Silver Star des États-Unis tandis qu'il servait dans la Force de service spécial canado-américaine au cours de la Seconde Guerre mondiale. Il a repris du service dans le Princess Patricia's Canadian Light Infantry, en Corée. L'achat à une enchère, en 2001, de ses médailles de guerre pour la somme de 75 000 \$ et leur renvoi à sa province natale, le Manitoba, ont été très médiatisés.

Photo tirée de Manitobans in Profile : Thomas George Prince, par D. Bruce Sealey et Peter Van de Vyvere, 1981.

affligé d'une claudication marquée et il sera démobilisé en 1954 avec une pension d'invalidité. Il mourra en 1977 à 62 ans.

Stephen Simon, un Mi'kmaq de Big Cove, au Nouveau-Brunswick, arrive au front en Corée avec le 2^e Bataillon du Royal Canadian Regiment, à l'automne 1951. Opérateur radio dans l'infanterie, il est plongé dans plusieurs situations dangereuses. En juin 1952, il se trouve dans un bunker en face de la Colline 133, où des officiers viennent observer les positions ennemies. L'un des médecins de campagne fait la sourde oreille aux avertissements de ceux qui lui disent de garder la tête basse. « Je pense que c'était la troisième fois qu'il levait la tête, se rappelle Simon, l'obus [...] lui a arraché la tête. Des choses du genre se produisaient et [...] les survivants continuaient de combattre jusqu'à ce qu'ils soient tués à leur tour. » [traduction] Simon ne fut heureusement pas une victime de la guerre. Il s'en faut cependant de peu qu'il y laisse son statut d'Indien inscrit. Alors qu'il se trouve outre-mer, il reçoit une lettre de son agent des Indiens, qui lui conseille d'abandonner son statut d'Indien et de demander son émancipation pour devenir citoyen canadien :

[Traduction]

Je ne savais pas quoi faire; il n'y avait pas d'autre Indien dans le voisinage à qui j'aurais pu demander conseil. J'ai pensé à mon commandant. Je me suis dit qu'en tant que militaire, il ne devait rien savoir des Indiens, mais comme de toute façon j'avais besoin de conseils, j'ai sollicité un entretien. Je lui ai demandé ce qu'il ferait. Il a jeté les yeux sur mon formulaire et il m'a regardé pendant un moment. « Tu me

demandes conseil, voici ce que je veux faire ». Il a pris le formulaire et il l'a déchiré en morceaux et l'a jeté dans sa corbeille à papier en disant : « Je te conseille de ne pas vendre ton statut. Ne laisse personne voler ou prendre ton statut – conserve ton statut, c'est ce que je te conseille. Tu pourras toujours aller chercher un autre formulaire si jamais tu changes d'idée. » Je n'ai jamais oublié ce conseil. Je ne suis jamais allé chercher un autre formulaire et je n'ai jamais vendu mon statut.

La communauté métisse est également bien représentée en Corée. Des perspectives économiques médiocres et la pauvreté en poussent certains à s'enrôler dans la Force spéciale. Maurice Blondeau a une formation de mécanicien motoriste, mais quand il constate qu'il ne trouve pas de travail, il « fait de l'autostop de Fort Qu'Appelle à Regina à six heures du matin par une température de 36° sous zéro pour s'enrôler » [traduction]. Avec une scolarité de neuvième année, Blondeau aboutit dans l'artillerie. Même si, en Corée, il est atteint à la cheville par un éclat de shrapnel qui endommage gravement les ligaments, il reste dans l'armée jusqu'en 1957 avant d'être nommé directeur administratif du Saskatchewan Indian and Native Friendship Centre. Wes Whitford s'enrôle aussi en 1950 parce qu'« il est difficile de trouver du travail » [traduction]. Il perpétue également une fière tradition militaire familiale :

[Traduction]

Neuf de mes oncles ont servi dans la Seconde Guerre mondiale et je voulais faire comme eux. Ils me racontaient toutes ces anecdotes au sujet



Russ Piché, un Métis de Vankleek Hill, en Ontario, dans l'Armée canadienne. On le voit ici (quatrième à partir de la gauche) avec le 1^{er} Bataillon, Princess Patricia's Canadian Light Infantry, en train de détruire un tunnel-bunker et une réserve de munitions de l'ennemi dans une zone disputée, en Corée.

« Mon travail dans les pionniers consistait à faire le tracé des emplacements des champs de mines et des barbelés sur les lignes. Les pionniers devaient également escorter les patrouilles entrant dans les champs de mines et en sortant. En plus, ils devaient trouver et détruire les bunkers et les munitions de l'ennemi, et nous le faisons aussi un peu... Parfois, on trouvait des bunkers ou de petits tunnels à ramper appartenant à l'ennemi et l'une de nos tâches était d'y pénétrer et de voir s'ils contenaient des munitions ou autre chose, que nous devions détruire pour qu'elles ne puissent pas être utilisées contre nous plus tard. Et, bien sûr, il fallait détruire le tunnel. »

Photo fournie par Russ Piché

Les six dernières décennies

du bon temps qu'ils avaient eu en Angleterre et en Hollande et je brûlais de servir aussi, mais j'étais trop jeune à l'époque. Alors, quand la guerre de Corée a éclaté, je me suis dit, c'est ta chance de voir du pays, d'acquérir de l'expérience et, bien sûr, d'avoir des médailles. Je voulais des médailles.

Quand ses oncles le taquineront plus tard en lui disant qu'en Corée, « ce n'était pas vraiment une guerre » [traduction], il leur répondra : « Il y avait de vraies balles et des gens étaient tués [...] J'étais fier, très fier. Et je le suis encore. » [traduction]

Ron Camponi falsifie son acte de naissance pour s'enrôler en 1942, à 16 ans. Congédié quand les autorités découvrent la supercherie, il s'engage à nouveau comme garçon de troupe et sert au Canada jusqu'au printemps de 1946. Huit mois plus tard, il s'enrôle encore, cette fois dans la Force régulière, dans le 2nd Armoured Regiment, Lord Strathcona's Horse (Royal Canadians), et sert en Corée avec l'Escadron « B » de ce régiment en 1952. Il raconte :

[Traduction]

La Corée, ça ressemblait à la Première Guerre mondiale. Tout le monde s'était retranché le long du 38^e parallèle et on aurait dit les tranchées de 1914-1918 [...] Il y avait beaucoup de bombardements et de nombreuses patrouilles. L'infanterie partait en patrouille et nous leur fournissions un appui, retranchés dans nos chars. Les bombardements étaient éprouvants pour les nerfs, car nous ne pouvions aller nulle

part; nous ne pouvions déplacer nos chars. Nous prenions note des cibles durant la journée et nous les arrosions de bombes durant la nuit [...] C'était une guerre sanglante; on nous tirait dessus, on nous bombardait et des types se faisaient tuer.

Le 13 août 1952, les mortiers chinois touchent des chars de l'Escadron « B » sur la Colline 159 et détruisent l'une des tourelles. Sous le feu de l'ennemi, le sergent Camponi conduit un char de remplacement et ramène le char endommagé. Ses frères servent aussi sous les drapeaux : en août 1952, la page couverture du magazine *The Legionary* (la revue officielle de la Légion royale canadienne) s'orne de la photographie des trois frères Camponi juchés sur un char en Corée.

Les différences de culture et de langue rendent particulièrement difficile pour les Autochtones du Nord le service dans les forces armées. Néanmoins, le rapport annuel de 1952 des Affaires indiennes fait état d'« un certain nombre de jeunes Indiens » [traduction] des Territoires du Nord-Ouest qui se sont enrôlés dans la force active, « y compris un groupe très représentatif des bandes des Lièvres et des Loucheux. Les premiers rapports reçus de ce groupe de jeunes hommes indiquent que la plupart d'entre eux réussissent bien dans leur nouvelle vocation » [traduction]. Eddie Weetaltuk, un Inuit né près de la rivière Eastmain au Québec et élevé dans les pensionnats du Nord du Québec et de l'Ontario, est parmi les enrôlés. Après avoir travaillé comme cuisinier et manœuvre dans des usines de pâtes et papiers dans la région de Timmins, en Ontario, et dans différents camps forestiers de la vallée supérieure de l'Outaouais, il s'enrôle dans la Force

spéciale de l'Armée canadienne en 1952 sous le nom d'Eddie Vital. Il combat avec le Princess Patricia's Canadian Light Infantry en Corée et, à son retour au Canada, il suit un entraînement de parachutiste et l'instruction à la guerre dans l'Arctique avec la Force de frappe mobile, le cadre de l'Armée régulière chargé de la défense du Canada. Il fait ensuite deux périodes de service en Allemagne de l'Ouest avant de quitter l'armée pour rentrer à Poste-de-la-Baleine (Grande rivière de la Baleine) à la baie James.

« Ce n'est pas facile quand un soldat va à la guerre et revient, la guerre ne finit pas là » [traduction], explique Stephen Simon. « C'est comme la guerre de Corée, ils ont dit qu'elle s'était terminée en 1953, mais [pour] la majorité d'entre nous, elle ne s'est pas terminée là, elle [...] nous a accompagnés [...] pendant le reste de notre vie. » [traduction] C'est pour cette raison que Simon participe toujours au jour du Souvenir : « Nous montrons notre gratitude envers tous les anciens combattants, sans exception, qui ont combattu et ont fait le sacrifice de leur vie aux jours sombres de la guerre. » [traduction]



À gauche : Soldats John Wheeler, père et fils

Magazine The Legionary, avril 1952, p. 34



À droite : Trio de frères en Corée

Magazine The Legionary, août 1952, couverture et page 3

À partir des années 50, de nouvelles générations de Canadiens autochtones ont endossé l'uniforme et pris les armes à l'appui de l'engagement du Canada à l'égard de la Charte des Nations Unies et de son partenariat avec l'OTAN. La participation des Autochtones aux Forces canadiennes au cours du XX^e siècle était devenue dans bien des cas une affaire de famille. À gauche, on voit une équipe composée du père, John Wheeler, et du fils, John Wheeler junior, du PPCLI, deux fantassins métis de l'Ouest du Canada qui ont servi ensemble en Corée. À droite figurent les trois frères Camponi, Ron, Tony et Len, eux aussi des Métis de l'Ouest du Canada. Ils ont servi en Corée comme hommes d'équipage (Blindés) dans le Lord Strathcona's Horse.

La guerre froide

La guerre de Corée prend fin en 1953, mais on est alors en pleine guerre froide. Tous ceux qui vivent à l'époque craignent effectivement l'imminence d'un conflit de plus grande ampleur en Europe entre les superpuissances. Le Canada, en sa qualité de membre de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (créée en 1949), accepte de fournir un groupe-brigade d'infanterie et une escadre aérienne pour service permanent en Europe. De nouveaux bataillons sont constitués tandis que les forces armées canadiennes connaissent une expansion sans précédent en temps de paix.

Mary Wuttunee, membre de la bande de Red Pheasant en Saskatchewan, s'inscrit dans l'aviation vers le milieu des années 1950 à l'âge de 21 ans. « Ça ne plaisait pas beaucoup à ma mère, se rappelle Wuttunee. Elle pensait que ce n'était pas la place d'une femme. » [traduction] Mais les deux frères de Mary s'étaient déjà enrôlés dans l'armée et elle a une sœur plus jeune dans l'Aviation et une autre dans la Marine. « Nous devions avoir du sang de guerrier » [traduction], déclare-t-elle. Néanmoins, la vie militaire est pour elle « assurément un choc culturel » :

[Traduction]

Nous sommes arrivés dans un endroit où nous n'étions jamais allés, les gens ne parlaient pas anglais à Montréal. Quand vous leur demandiez quelque chose, ils ne comprenaient pas ce que vous vouliez. C'est pourquoi je détestais Montréal, de même que de me faire crier après pendant les exercices par un petit s/off [sous-officier] parce que je n'avais pas le pas et ma sœur n'avait pas

non plus le pas, pas plus que ma tante. On vous menaçait continuellement de vous attacher par deux avec un câble pour que vous suiviez les autres. Nous n'étions pas habituées à nous faire crier après, surtout par des hommes, peut-être par notre mère, mais pas par notre père. Il n'a jamais crié après nous, il ne croyait pas à cela. Alors, tout à coup, on arrive à Saint-Jean (Québec), sur un terrain d'exercice où tout le monde crie. Ça a été tout un choc. Je détestais tant cela qu'au bout de trois semaines, j'ai rédigé une lettre de démission que j'ai montrée au professeur d'éducation physique, un caporal. Je lui ai dit que je voulais lui montrer quelque chose et je lui ai demandé de m'aider. Il m'a répondu « Bien sûr ». Je lui ai donc montré ma lettre de démission et il s'est roulé par terre à force de rire. Et chaque fois qu'il me regardait, il pouffait de rire et je le regardais faire et quand il a cessé de rire, je lui ai demandé : « Qu'y a-t-il de si drôle ? » Il m'a répondu « Mary, tu ne peux pas démissionner. » Je lui ai dit : « Comment cela, je ne peux pas démissionner ? Je viens de le faire ; j'ai ici ma lettre pour le prouver. » Je ne m'étais pas rendu compte que je ne pouvais pas démissionner. J'étais dans l'armée.

Wuttunee sert dans l'aviation pendant trois ans à Cold Lake, où elle est chargée d'analyser les trajectoires des missiles et des avions à réaction, avant de travailler dans le civil chez Computing Devices of Canada (CDC) jusqu'en 1960. « Je crois que cela m'a inculqué une attitude très positive parce que personne ne m'a jamais dit : “ Mary,



Irene Hoff, une Abénaquise d'Odanka, au Québec, membre de l'Ambulance Saint-Jean et de l'Armée canadienne. Elle est assise au second rang, à la gauche du lieutenant-gouverneur Paul Comtois, le jour où elle lui a été présentée, v. 1962.

« Lorsque je me suis enrôlée dans l'Armée... quand j'ai obtenu ma commission... je travaillais... aux Affaires indiennes... Je fréquentais encore l'école de commerce... le Colonel Patrick... le colonel du Governor General's Foot Guards... m'a demandé si j'aimerais me joindre au CWAC... J'ai répondu : « bien sûr »... C'était un groupe entièrement composé de femmes, voyez-vous; il a été formé en 51 pour qu'il soit possible d'employer des femmes... dans le Corps blindé... J'ai toujours travaillé dans la salle des rapports, où c'était uniquement du travail administratif. J'avais l'habitude d'aller voir les membres du 30^e Régiment d'artillerie de campagne et [de présenter] tous leurs dossiers... J'avais été bien formée. J'étais sergent-major. Je savais ce que je faisais... Lorsque j'ai commencé... en 51... j'étais soldat. J'ai travaillé dur pour obtenir tous mes grades successifs, jusqu'à ce que je devienne sergent-major... C'était tout juste avant que j'obtienne ma commission d'officier. Sous-lieutenant et lieutenant le même jour... Je m'occupais de tout ce qui était administratif... Parfois, je devais travailler jusqu'à quatre heures du matin... Il y avait environ 400 personnes dans le camp... et il fallait tout faire... J'aimais mon travail pendant que j'étais dans l'Armée. Mais j'étais contente d'en sortir. J'avais l'habitude de passer beaucoup de temps libre là-bas. Même lorsque je n'y étais pas obligée, car il y avait tant de travail à faire. »

Photo fournie par Irene Hoff



Adjudant Ernest Nadjiwan, un Ojibway du cap Croker, en Ontario, ARC (1951-1986)

« Nous avons déménagé au cap Croker [lorsque j'étais jeune]. Nous nous sommes adonnés à l'agriculture jusqu'au début de la Seconde Guerre mondiale. Mon père a été blessé en Italie... Cinq membres [de la réserve] ont été tués... au cours de la Seconde Guerre mondiale. Huit pendant la Première ... Par le passé, les membres de notre collectivité se sont toujours portés volontaires pour servir dans les forces militaires et tous ici sont très fiers de ce fait. Je voulais marcher sur les traces de ma famille; je crois que c'est la principale raison [pour laquelle je me suis enrôlé en novembre 1951] et je voulais voir du pays, ce que j'ai fait. [Je préférais l'Aviation:] à mon avis, c'était le meilleur service. Je n'avais pas envie de défilé au pas dans l'infanterie ni de m'enrôler dans la Marine... [Mon expérience dans les forces m'a aidé à] m'organiser et me discipliner. Une fois ma période de service terminée, j'ai occupé un poste de conseiller ici, dans la réserve, pendant plusieurs années et j'ai été président de notre conseil scolaire. ».

Photo fournie par Ernest Nadjiwan

tu ne peux pas travailler sur l'ordinateur parce que... » », dira-t-elle plus tard. « Quand vous vous enrôliez dans les forces armées, dans une base aérienne [...] vous étiez une personne comme les autres, c'était cela qui était différent. Les gens vous acceptaient pour ce que vous étiez. » [traduction]

Les statistiques militaires compilées pendant la guerre froide ne distinguent pas entre les Autochtones et les non-Autochtones, et il n'existe donc pas pour cette période de chiffres fiables concernant le nombre de militaires autochtones. Des données non scientifiques permettent de croire que les Autochtones ont continué de se porter volontaires pour servir leur pays tout comme pendant les guerres mondiales. Des unités d'infanterie comme The Algonquin Regiment, The Royal Winnipeg Rifles et The Regina Rifle Regiment, qui recrutent dans des régions rurales comptant une population autochtone assez importante, sont représentatives de cette participation. *L'Indian News*, mensuel des Affaires indiennes qui paraît du milieu des années 1960 jusqu'au début des années 1970, met en relief la participation des Autochtones à divers aspects de la vie nationale au Canada, y compris le service militaire. On y retrouve souvent de courts portraits d'hommes et de femmes comme l'aviateur-chef K.N.B. Bannab, technicien en photographie à la 1^{re} Escadre de l'Aviation royale du Canada à Marville, en France, le sergent John Martin, des Six-Nations, au sein du 1^{er} Bataillon, Royal Canadian Regiment, qui sert avec son bataillon à Chypre en avril 1967 en tant que tambour-major, l'aviatrice-chef Geraldine Restoule, une Ojibway de la réserve Dokis dans le Nord de l'Ontario, le sergent Ernie Simpson (bande d'Okanagan de Vinfield, en Colombie-Britannique), qui fait partie du Corps royal

canadien des ingénieurs électriciens et mécaniciens, et le soldat Dolphus L'Hirondelle (un Cri de Lac Ste. Anne, en Alberta), membre du Corps royal de l'intendance de l'Armée canadienne, qui servent tous deux dans la 13^e Compagnie de transport à Edmonton en Alberta.

Encore une fois, l'étendue de l'expérience complique toute généralisation. Harvey Horlock, de Toronto, dont la famille a une longue histoire de participation militaire qui remonte jusqu'à la guerre de 1812, se joint au Toronto Scottish Regiment en septembre 1952. « La guerre de Corée battait son plein et, bien sûr, tous voulaient être dans l'armée », explique-t-il. Et comme la plupart de mes oncles servaient dans l'armée, celle-ci m'attirait comme un aimant. » [traduction] En tant que réserviste, il suit plusieurs cours d'instruction relatifs à la guerre froide, qui portent notamment sur « la guerre atomique, chimique et biologique » et « les nœuds et les liens ». Les premiers traitent de la protection d'infrastructures comme les réseaux de distribution d'eau contre les attaques biologiques, et les seconds préparent les réservistes au contrôle des foules et aux opérations de secours requises en cas d'évacuation forcée de cités ou villes à la suite d'une attaque atomique. Par bonheur, il n'y aura pas de catastrophe nucléaire, mais quand l'ouragan Hazel ravage le Sud de l'Ontario en 1954, on fait appel au Toronto Scottish Regiment pour assister les autorités civiles dans la recherche de corps et de survivants. Joe Meconse, né sur le territoire de piégeage de son père près de Churchill, au Manitoba, entre dans la milice en 1960 et, deux ans plus tard, il s'enrôle volontairement dans la Force régulière. Il sert en qualité d'« aide au pouvoir civil » pendant la Crise d'octobre en 1970. « C'était des

circonstances très regrettables [...] un des plus tristes épisodes de ma carrière militaire, avoue Meconse, quand il m'a fallu porter une arme chargée dans mon propre pays et la pointer sur mes concitoyens, mais il fallait le faire. » [traduction]

D'autres militaires autochtones des deux sexes sont envoyés outre-mer. Ernest Nadjiwan « veut marcher sur les traces de sa famille » [traduction] quand il entre dans l'armée en 1951. En 1963, il sert au Yémen, « à ses yeux, un terrible endroit où aller » [traduction], dominé par les « trois M – moustiques, malpropreté et malnutrition » [traduction]. Joe Meconse fait partie du contingent de l'ONU à Chypre de septembre 1964 à mars 1965. « Je me trouvais dans les avant-postes [...] il fallait s'assurer que les Chypriotes et les Grecs [restaient] de leur côté, et les Turcs, du leur, explique-t-il. Nous étions au milieu. C'était notre principal rôle, de les empêcher de se rejoindre, de maintenir la paix. » [traduction] Bob Ducharme, de Nanaimo, en Colombie-Britannique, sert aussi à Chypre et il évoque ses bons rapports avec les habitants :

[Traduction]

J'y avais plusieurs amis [...] j'avais un endroit favori dans la vallée où j'aimais aller; il y avait là un fermier qui avait l'habitude de m'offrir un café et, après une couple de matins, je garais ma jeep sur le côté de la route, pour que les automobilistes puissent la voir, et j'allais l'aider dans les champs, à couper le grain et tout ça [...] C'était bien. J'aimais ça. Seulement pendant une couple d'heures, jusqu'à ce que le soleil soit haut dans le ciel et qu'il fasse trop chaud!



Cliff Bolton, un Tshimshian de Port Essington (Colombie-Britannique), alors qu'il était cadet de l'Armée au sein de l'équipe Bisley, en 1959. Sur cette photo, il est assis au premier rang (deuxième à partir de la droite).
 « Nous sommes allés en Angleterre, à Bisley, en 1959. J'étais capitaine de l'équipe de tir canadienne... les Cadets de l'Armée dans l'ensemble du Canada... Nous avons obtenu la deuxième place; les Anglais nous ont battus par un seul point... et nous concourions contre l'ensemble du Commonwealth... Je n'avais pas vraiment appris à tirer à la carabine ou au fusil de chasse. Jamais je n'ai autant tiré du fusil que lorsque j'étais au pensionnat et j'ai appris à le manipuler correctement et de façon sûre. Puis, j'ai appris comment enseigner aux plus jeunes qui venaient derrière nous... Compte tenu de tout ce qui s'est passé aux pensionnats... il y a eu des choses vraiment terribles qui se sont produites... J'ai simplement été chanceux d'avoir vécu des expériences positives la plupart du temps. »

Photo fournie par Cliff Bolton

Gerard Joe, un Mi'kmaq de Conne River (Terre-Neuve), considère son séjour à Lahr, en Allemagne de l'Ouest, auprès du 4^e Régiment du génie, comme le point culminant de sa carrière. « On était en pays étranger et cela rendait l'entraînement [...] plus réaliste [traduction] », se rappelle-t-il. Dans ses temps libres, il voyageait et voyait « des choses dont parlent les livres d'histoire » [traduction], comme le Rhin, Munich et le château du roi Louis de Bavière.

L'adaptation à la vie militaire peut être difficile, mais celle-ci est source d'aventures et d'épanouissement personnel. Joe John Sanipass, de Big Cove, au Nouveau-Brunswick, est dérouté par la discipline sévère, les inspections matinales et le cirage des chaussures, mais au bout d'un certain temps, il rencontre un groupe d'« Autochtones de Saskatchewan [...] avec lesquels il s'entend très bien » [traduction]. D'autres sont bien servis en campagne par leurs antécédents. Bill Lafferty, des Territoires du Nord-

Ouest, trouve que les « longues, longues heures de clarté en été » [traduction] et les longues heures d'obscurité en hiver auxquelles il est habitué lui permettent de fonctionner presque n'importe où. Il n'a aucun mal à s'adapter au service dans le désert du Sinaï. Stephen Simon se rappelle un exercice d'entraînement en campagne en 1955; il parlait de sa culture avec un ami curieux et un jour « ils ont pris toutes nos toiles et tout [...] J'ai dit : " Restez avec moi, si vous êtes prêt à travailler dur, nous allons nous amuser et être confortables. " » [traduction] Ensemble, ils ont construit un tipi et confectionné une marmite en écorce de bouleau pour faire bouillir de l'eau et cuire un lapin. Wes Whitford, d'Ashmount, en Alberta, estime que ses années dans l'armée lui ont appris à se respecter davantage et lui ont ensuite permis de décrocher de meilleurs emplois. « J'étais capable de composer très bien avec la discipline, explique Whitford, et cela a amélioré ma confiance en moi, je pense. J'ai aimé ça. » [traduction]

Plusieurs membres des FC voient une étroite filiation entre leur propre service et celui de leurs ancêtres autochtones. « Les gens de mon peuple, les Pieds-Noirs, étaient d'extraordinaires guerriers » [traduction], explique le major Robert E. Crane (retraité), qui a servi dans le Corps des transmissions en Allemagne, dans le golfe Persique et à Alert, entre autres. Crane, fils d'un ancien combattant de la guerre de Corée, déclare : « Je voulais faire quelque chose de moi-même et entrer dans l'armée me semblait tout indiqué [...] La vie militaire m'a permis d'acquérir des compétences précieuses comme l'autodiscipline et la capacité de travailler en équipe. »

[traduction] Le caporal-chef Brian Innes s'engage pour l'aventure. « ... L'armée a une influence sur ma famille depuis des générations, reconnaît-il. Mon père a servi en Corée et mon grand-père a fait la Seconde Guerre mondiale, avec d'autres membres de ma famille. Je pense que c'est pour assumer mon héritage et faire honneur à ma famille que j'ai décidé de servir mon pays, ainsi que pour venir en aide à mes concitoyens. » [traduction]

Ed Borchert, né à Red Deer, en Alberta, s'enrôle en 1964 et reste dans l'armée jusqu'en 1995. « Si je me suis engagé, c'est uniquement pour la paye régulière et pour que ma mère ait une bouche de moins à nourrir à la maison » [traduction], a-t-il expliqué. Pendant sa carrière, il a « gravi tous les échelons, de caporal suppléant à sergent-major de compagnie » [traduction], puis, en 1983, il a obtenu sa commission de capitaine avant d'être finalement promu major. Borchert décrit comment le service militaire lui a « donné de l'assurance et de l'autorité. J'ai appris que le soldat était l'élément le plus important de notre armée, qu'il fallait le respecter et voir à ce qu'il soit bien traité tout en respectant les objectifs de l'organisation » [traduction]. Selon lui, l'un des meilleurs aspects des FC est le suivant :

[Traduction]

que vous soyez autochtone, noir ou pourpre, cela importe peu. La seule chose dont on se préoccupe, c'est si vous faites votre travail. Quand j'étais dans les tranchées, j'étais responsable du type qui était dans la tranchée avec moi et de sa protection. Nous combattions épaule

contre épaule avec nos frères, et il n'y avait ni couleur ni race, nous étions tous des soldats, et c'était excellent.

Le passage de Borchert sous les drapeaux lui a insufflé « une grande fierté pour notre armée passée et actuelle » [traduction].

L'après-guerre froide

Jocelyn Paul se joint aux réserves en 1988, pendant qu'il fait sa maîtrise à l'Université de Montréal. Après avoir travaillé pour le conseil Attikamek-Montagnais, il décide, en 1991, de passer à la Force régulière, où il devient commandant de peloton au sein du Royal 22^e Régiment. Ce n'est pas une période facile : après la crise d'Oka, qui oppose les Mohawks et leurs partisans à la Sûreté du Québec et aux Forces canadiennes dans un long face-à-face, certains soldats « n'avaient pas nécessairement tous une bonne opinion des Indiens ». Avec le temps toutefois, il note que le personnel militaire, très enclin à généraliser au sujet des Autochtones, commence à se rendre compte qu'il s'agit d'une situation complexe qui va au-delà des stéréotypes.

La fin de la guerre froide ne rapporte pas les « dividendes de la paix » [traduction] espérés. Alors que les Forces canadiennes subissent une période de compression dans

les années 1990, la cadence des opérations de rétablissement et de maintien de la paix s'accélère. Des militaires autochtones des deux sexes continuent de servir dans les zones de guerre partout dans le monde. Pour sa part, Jocelyn Paul, alors lieutenant, sert dans le secteur de Krajina, en Croatie, d'octobre 1993 à avril 1994. « La Croatie, la Bosnie c'était vraiment encore la guerre, explique-t-il. Ça fait que j'ai vu les ravages de la guerre, les champs de mines partout, les gens qui étaient affamés, les gens qui n'avaient pas de quoi se nourrir, les gens qui étaient un peu terrorisés par les bombardements; les Croates bombardaient les Serbes et les Serbes bombardaient les Croates. » Après une autre période de service en ex-Yougoslavie, le capitaine Paul devient aide de camp du gouverneur général Roméo LeBlanc de 1995 à 1997. En 1992 et 1993, le caporal Corena Letendre (une Anishnawbe de la Première nation de Pinaymootang, au Manitoba), qui sert alors dans le 2^e Bataillon des services, est envoyée au Cambodge pour encadrer les élections dans ce pays. « Nous transportons les fournitures d'une région du pays à l'autre, explique-t-elle. Du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest du pays, aux villes portuaires, dans le Nord du pays. Nous faisons à peu près n'importe quoi, en commençant par approvisionner les bureaux de vote de l'ONU et assurer la tenue d'élections libres et équitables » [traduction]. Elle travaille aussi comme bénévole



Corena Letendre, membre des Sauteaux de Fairford, au Manitoba, qui a servi dans l'Armée canadienne et la Force aérienne.

« J'ai servi au Cambodge... en 1992-1993... Nous y sommes allés comme contingent pour appuyer les élections... J'ai travaillé à la Maison du Canada les jours où j'avais du temps libre... Il y a une photo qui a été prise lorsque j'ai amené les membres du camp canadien à l'orphelinat qui se trouvait là... [Nous prenions] soin des bébés qui s'y trouvaient, de nombreux tout-petits... Je changeais leurs couches ou j'aidais à leur administrer leurs médicaments ou encore je les enduisais de pommade. C'était très intéressant, car lorsque j'avais quitté le Canada pour aller au Cambodge, ma fille n'avait pas encore un an. Alors, j'allais à l'orphelinat pour donner libre cours à mon amour maternel. [J'avais trouvé] plutôt difficile de laisser mon bébé derrière moi. Alors, je me rendais là pour m'occuper de ces tout-petits... La photo... sur laquelle je tiens le petit dans mes bras: Ce petit symbolise pour moi tout ce que signifie vraiment être membre des Forces canadiennes... être capables d'aller n'importe où, à n'importe quel endroit, n'importe quand et être capables d'ouvrir nos cœurs pour prendre soin de ceux qui nous entourent et les réconforter... C'est cet aspect de protection et de réconfort qui nous caractérise vraiment.

Photo du ministère de la Défense nationale

dans un orphelinat local, « prenant soin des bébés qui s’y trouvaient, de nombreux tout-petits, et je changeais leurs couches ou j’aidais à leur administrer leurs médicaments, ou encore je les enduisais de pommade » [traduction]. La fille de Letendre est toujours au berceau quand celle-ci est envoyée au Cambodge, de sorte que ses visites « pour aller s’occuper de ces tout-petits servaient d’exutoire à son amour maternel » [traduction].

La tradition du service outre-mer se perpétue en Afghanistan et dans d’autres missions canadiennes à l’étranger. Le 3 septembre 2006, pendant l’opération *Medusa* en Afghanistan, le caporal Jason Funnell, du 7^e Peloton, Compagnie Charles, 1^{er} Bataillon, The Royal Canadian Regiment, brave un feu nourri de l’ennemi pour venir prêter main-forte à des camarades qui sont prisonniers d’un véhicule en panne dans une zone de destruction ennemie. Au mépris de sa sécurité personnelle, il traverse par deux fois une zone balayée par un feu efficace de l’ennemi; ce Haïda de Colombie-Britannique contribue ainsi avec succès au traitement et à l’évacuation de ses camarades blessés ou tués, tout en répliquant par des tirs également efficaces. Sa bravoure et son professionnalisme sauvent des vies et permettent à son peloton de se retirer en bon ordre sous un feu nourri. Pour ses exploits, Funnell reçoit la Médaille de la vaillance militaire. Pour sa part, le caporal Doug Tizya, membre de la Première nation d’Old Crow, est envoyé en Afghanistan avec le 2^e Bataillon, Princess Patricia’s Canadian Light Infantry. Quelques jours à peine après son arrivée pour sa deuxième période de service en août 2006, il est blessé lors d’une attaque au mortier et aux grenades propulsées par fusée contre la base canadienne de Panjwaii. Touché par des éclats de shrapnel, Tizya subit plusieurs blessures graves

au bras et il est renvoyé en convalescence au Canada. Rentré au pays, il est honoré par la danse du guerrier blessé et le Clan de l’Ours de la nation Ojibway lui confère un nom d’esprit lors de sa cérémonie annuelle de l’esprit de l’ours.

Le soutien des Autochtones aux guerriers et aux soldats de la paix outre-mer prend diverses formes. Par exemple, en octobre 2006, Ice Bear, un artiste chippewa de Cape Croker, en Ontario, fait don d’une reproduction d’une estampe représentant un guerrier autochtone poussant un cri de guerre au sein des troupes déployées à Kandahar. « Un guerrier, dans notre société, c’est quelqu’un qui se porte à la défense de ceux qui sont incapables de se défendre eux-mêmes, explique Bear. Nos guerriers qui vont en Afghanistan le font pour défendre ces femmes et ces enfants qui sont incapables de se défendre eux-mêmes. » [traduction] Le mois suivant, le rocker autochtone Gary Sappier se produit à Kandahar lors de la tournée de divertissement de la Force opérationnelle en Afghanistan. Les guerres du XXI^e siècle, comme celles des siècles précédents, sont des efforts collectifs.

En 2002, les estimations officielles indiquent que 1 300 Autochtones servent dans les Forces canadiennes. Cela représente 2,3 p. 100 de la Force régulière et 1,8 p. 100 de la Première réserve. Même si ces pourcentages sont inférieurs à la proportion d’Autochtones dans la population canadienne, ce niveau de participation témoigne toujours de beaucoup d’intérêt et de détermination à l’égard de la défense nationale. En outre, cette statistique ne comprend pas les Autochtones qui font partie des Rangers canadiens, une formation militaire distincte, dont 60 p. 100 des membres sont d’origine autochtone.

Les Rangers canadiens

Le début de la guerre froide à la fin des années 1940 attire une attention sans précédent sur le Nord canadien. Advenant une guerre entre les États-Unis et l'Union soviétique, les approches nord du continent constituent un champ de bataille probable. Les militaires canadiens décident donc d'établir une empreinte dans les régions septentrionales, isolées et côtières. Le corps des Rangers de la Milice de la côte du Pacifique (RMCP), démantelé en 1945, contribue à inspirer la création des Rangers canadiens deux ans plus

tard. Comme le corps des RMCP, celui des Rangers canadiens sera composé de volontaires non payés, qui vont assumer des fonctions militaires à temps partiel, sur une base quotidienne, en sus de leurs tâches civiles. Il aura cependant une envergure nationale au lieu d'être limité à la côte du Pacifique comme l'étaient les RMCP. Équipés seulement d'un fusil Lee-Enfield de calibre .303 et d'un brassard avec une dotation annuelle de 100 cartouches, les Rangers exercent plusieurs rôles en temps de paix. Ils font appel à leur excellente connaissance des particularités



Rangers canadiens descendant d'un hélicoptère Griffon au cours de l'Opération NARWHAL 2007

Le Caporal Pat Audet, mécanicien de bord du 430^e Escadron tactique d'hélicoptères, aide des Rangers canadiens à descendre d'un hélicoptère CH146 Griffon au cours de l'Opération NARWHAL 2007.

Photo par le Sgt Brad Phillips [La Feuille d'érable, 13 juin 2007]

locales pour guider les troupes du Sud qui tiennent des exercices dans leur région, ils préparent des dispositifs de défense territoriale avec la police et ils signalent les activités suspectes. Puisque les tâches civiles des Rangers les amènent à parcourir chaque jour le territoire où ils vivent, ce rôle de détection paraît logique. En outre, les Rangers peuvent fournir des équipes de recherche et sauvetage au besoin. En temps de guerre, ils peuvent également assurer la surveillance des côtes et défendre leur territoire contre de petits détachements ennemis ou des saboteurs.

Compte tenu des particularités démographiques des régions isolées et éloignées – surtout dans le Nord territorial – les Autochtones canadiens jouent un rôle important quand le corps étend ses ramifications dans l'Arctique dans les années 1950. Les forces armées sont heureuses de profiter de l'excellente connaissance des cultures et de l'environnement local que possèdent les Rangers. Quand elles autorisent la formation de compagnies sur l'île de Baffin en 1951, les responsables des Affaires esquimaudes estiment que le service dans les Rangers peut aussi être bon pour les Inuits. L'un de ces hauts responsables souligne que les Inuits sont « fiables, honnêtes et intelligents et peuvent faire de bons Rangers » [traduction], et il admet qu'un fusil et des balles constituent des biens importants dans une culture de chasseurs. Les Autochtones qui servent dans les Rangers guident et conseillent les forces régulières qui tiennent des exercices dans le Nord et ils assurent une présence permanente à l'appui de la sécurité et de la protection de la souveraineté au Canada.

Le rôle important des Rangers est mis en relief au début des années 1970, période où la souveraineté dans

l'Arctique redevient un sujet de préoccupation important. Les forces armées cherchent à augmenter la représentation des Autochtones au sein de leur effectif, et la reconstitution des Rangers du Nord paraît être le moyen le plus efficace. Les Autochtones du Nord qui servent dans les Rangers peuvent assurer leur service sans quitter leurs communautés. Pour les Forces canadiennes, les Rangers sont un moyen peu coûteux d'affirmer de façon visible la souveraineté du Canada – considération importante à une époque où le gouvernement coupe dans les dépenses et le personnel militaires. Des patrouilles où sont représentés tous les groupes autochtones du Nord parcourent tout l'Arctique, de l'île Broughton à Aklavik. Les rapports des Rangers avec les unités régulières et de réserve des forces armées contribuent à accroître la sensibilisation transculturelle et le partage d'un précieux savoir-faire en techniques de survie.

Fort de l'appui solide de la collectivité autochtone, le gouvernement annonce en 1987 que le programme des Rangers va être maintenu et élargi. Le ministre de la Défense nationale y voit « un outil important d'affirmation de la souveraineté » [traduction] et, dans les dernières années du XX^e siècle, presque toutes les collectivités du Grand Nord qui sont capables de soutenir une patrouille en possèdent une. Des unités sont créées au Labrador et au Nunavik (Nord québécois), sur les rives de la baie d'Hudson et de la baie James, ainsi que sur la côte de la Colombie-Britannique. Les Rangers jouent un rôle de plus en plus important et symbolique pour promouvoir la souveraineté et la sécurité.

Selon un rapport de 2007, il y a au Canada environ 4 200 Rangers et 163 patrouilles organisées en cinq

Groupes de patrouilles des Rangers canadiens (GPRC) et ce nombre devait passer à 4 800 en 2008. Le 1 GPRC comprend 58 patrouilles dans les Territoires du Nord-Ouest, au Yukon et au Nunavut. C'est le plus important groupe de patrouilles, avec ses 1 575 Rangers. Le 2 GPRC comprend 23 patrouilles au Québec et un total de 696 Rangers. Le 3 GPRC regroupe 15 patrouilles dans le Nord de l'Ontario, qui comptent au total 422 Rangers. Le 4 GPRC est constitué de 695 Rangers répartis en 38 patrouilles sur la côte du Pacifique en Colombie-Britannique, dans le Nord de l'Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba. Enfin, le 5 GPRC englobe 29 patrouilles constituées de 743 Rangers à Terre-Neuve-et-Labrador. Même si les statistiques officielles ne comportent aucune ventilation selon l'origine ethnique, plus de 50 p. 100 des Rangers sont d'origine autochtone et les patrouilles sont représentatives de la diversité linguistique et ethnoculturelle du Nord du Canada. Au nord de la limite forestière, par exemple, la grande majorité des Rangers sont Inuits et beaucoup parlent l'inuktitut, qui est leur langue maternelle (et parfois leur seule langue).

Les Rangers sont uniques à plusieurs égards. Chaque patrouille choisit son chef dans ses propres rangs et les décisions y sont prises en respectant les normes culturelles et politiques locales. Les Rangers n'ont pas d'uniforme militaire officiel. L'armée présume plutôt que ceux qui s'engagent sont les mieux placés pour choisir l'équipement et les vêtements civils « typiques » les plus aptes à assurer leur survie dans leur environnement particulier. L'uniforme de ces réservistes à temps partiel se résume donc à un chandail en molleton, un t-shirt, une casquette, un brassard, une veste de sécurité et une tuque rouges.

Le gouvernement distribue aujourd'hui 200 cartouches à chacun des Rangers et ceux-ci fournissent les autres pièces de matériel, motoneige ou bateau par exemple, mais ils sont indemnisés lorsqu'ils s'en servent pour les exercices des Rangers. Dans la plupart des groupes de patrouille, il n'y a pas d'âge de retraite obligatoire. C'est ce qui explique que les plus anciens membres actifs des Forces canadiennes soient des Rangers. Johnny Tookalook et Johnassie Iqaluk, de Sanikiluaq, se sont enrôlés en 1947, l'année de la création du corps, et ils en font toujours partie. Abraham Irqu, d'Akulivik, et Peter Kunilusie, de Clyde River, comptent 52 années reconnues de service continu comme Rangers. Ollie Ittinuar, un Ranger de Rankin Inlet, était toujours en service au sein des Rangers à l'âge de 87 ans. Tant qu'un Ranger est en mesure de remplir ses fonctions, on ne le force pas à se retirer comme membre actif.

En tant que réservistes des Forces canadiennes, les Rangers ont comme rôle, d'abord et avant tout, de garantir « une présence militaire dans les régions peu peuplées du Nord du Canada, le long des côtes et dans les endroits isolés qui ne pourraient être desservis adéquatement et de façon économique par d'autres éléments de l'organisation militaire ». Ils signalent les activités inhabituelles sur les côtes et dans leurs communautés et, grâce à leur savoir autochtone traditionnel et à leur connaissance de la géographie locale, ils fournissent aux Forces canadiennes des services d'alerte rapide, de surveillance du territoire, de recherche et sauvetage terrestres et de reconnaissance. « Je suis très fier d'être un Ranger canadien » [traduction], explique le sergent Nick Mantla, de Wha'ti, dans les Territoires du Nord-Ouest. « C'est une façon de servir



Cliff Bolton, un Tsimshian de Port Essington (Colombie-Britannique), dans les Cadets de l'Armée. Il joue ici en compagnie de la musique du pensionnat indien de St. George, affiliée aux Rocky Mountain Rangers.

« [Être cadet] m'a enseigné beaucoup de choses... tous les exercices militaires, les marches, les défilés, nous avons beaucoup appris au sujet des radiotéléphones et du code Morse et on nous a aussi enseigné à manipuler des fusils et des mitraillettes... les jeunes garçons devaient apprendre un grand nombre d'éléments de précision, la façon de manipuler [les armes], les exercices avec le fusil et les marches et nous avons aussi de très bons corps de clairons. »

Photo fournie par Cliff Bolton

mon pays et mon peuple. C'est important pour moi de transmettre une partie de la science du Nord [...] d'aider grâce à mes connaissances des endroits sauvages et de prêter assistance aux forces armées » [traduction]. Ils transmettent leur savoir-faire aux Forces canadiennes, mais également à d'autres membres de leur communauté. Les Rangers juniors canadiens, programme structuré pour

les jeunes lancé en 1996, fournissent aux Rangers et aux jeunes de leurs communautés un moyen de transmission des valeurs culturelles locales et du savoir-faire traditionnel d'une génération à l'autre. Tous sont gagnants.

Les succès opérationnels des Rangers sont aussi variés qu'impressionnants, dans des domaines aussi divers que le renseignement et la recherche et le sauvetage. Dans le Grand Nord et sur les côtes, les Rangers servent régulièrement de guides et de conseillers en techniques de survie aux unités du Sud qui opèrent sur leur territoire, ce qui favorise la compréhension et l'apprentissage mutuels. Même si les Rangers exécutent souvent des tâches de recherche et sauvetage terrestres capitales en tant que civils plutôt que dans le cadre d'une mission militaire officielle, leur organisation et leurs connaissances militaires sont vitales pour leurs communautés, spécialement

dans les régions reculées où il n'existe pas d'autre groupe organisé. Lorsqu'une avalanche dévaste Kangiqsualujjuq, au Québec, le 1^{er} janvier 1999, 9 habitants sont tués et environ 70 autres sont blessés. Les 28 membres de la patrouille locale des Rangers et plus de 40 autres Rangers du 2 GPRC interviennent immédiatement. Cette intervention vaudra au 2 GPRC la Mention élogieuse du Chef d'état-major de la Défense. « Par leurs efforts, les membres du 2 GPRC se sont fait connaître dans tout le pays » [traduction], a expliqué le général Maurice Baril. « Sans l'intervention immédiate des Rangers canadiens du 2 GPRC et leur action au Nunavik, cette catastrophe aurait certainement été plus coûteuse en vies humaines. Grâce à leur discipline et à leur altruisme, ils ont été d'un secours inestimable au cours de la période qui a suivi ce triste événement. Les membres de ce groupe sont dignes des plus nobles traditions des FC. » [traduction]

Le 14 février 2000, à Rideau Hall à Ottawa, Son Excellence la très honorable Adrienne Clarkson, gouverneure générale du Canada et commandante en chef des Forces canadiennes, remettait à des membres choisis des Rangers canadiens la Médaille du service spécial, avec agrafe gravée « RANGER », en reconnaissance de leur remarquable contribution à la défense et à la sécurité de la patrie. « Vous êtes les yeux et les oreilles des forces armées dans les communautés éloignées, a-t-elle déclaré. Vous appuyez les forces et aidez à protéger notre souveraineté [...] Vos compétences, vos connaissances, votre savoir-faire sont sans pareil [...] Vous, les Rangers canadiens, avez apporté une importante contribution au Nord – ce que vous continuez de faire – ainsi qu'à notre cheminement à nous, vos concitoyens. Je vous en remercie. » [traduction]

Les Rangers canadiens sont des atouts précieux pour leurs communautés, pour les forces armées et pour l'ensemble du Canada. Les prévisions et les inquiétudes actuelles concernant les effets que les changements climatiques (réchauffement planétaire) risquent d'avoir dans le Nord du Canada permettent de croire que le rôle des Rangers sera encore plus crucial d'ici peu. En avril 2008, par exemple, les Rangers canadiens de tout le Nord territorial participaient, avec une équipe de scientifiques, à l'opération *Nunavut*, qui a permis de constater la détérioration rapide de la plus importante plate-forme de glace qui subsiste dans l'hémisphère Nord. Si certaines estimations se vérifient et que les navires puissent franchir le passage du Nord-Ouest 12 mois par année d'ici 20 ans, le Canada pourrait faire face à une foule de nouveaux défis dans ses territoires du Nord. L'importance accrue accordée récemment à l'affirmation de la souveraineté et à la sécurité dans l'Arctique garantit que les Rangers vont continuer d'assurer une présence symbolique et pratique importante, quel que soit le contexte futur et, à mesure que le nombre de Rangers et de patrouilles qu'ils effectuent augmentera, il en ira de même de leur contribution à l'atteinte des objectifs de défense du Canada.

Mesures de recrutement et de maintien en poste

En raison de leur contribution continue aux activités militaires canadiennes, les peuples autochtones sont un atout pour la Défense. Un certain nombre de mesures ont donc été prises pour stimuler la participation des Autochtones dans les Forces canadiennes. Plusieurs politiques et programmes importants ont été conçus pour faire mieux connaître les possibilités de carrière dans les Forces canadiennes et rendre la vie militaire plus attrayante pour les Autochtones.



Au début des années 1970, les forces armées commencent à déployer des efforts de recrutement spéciaux pour encourager les Autochtones à s'enrôler. Le Programme d'enrôlement des Autochtones du Nord est lancé en 1971 pour attirer les Autochtones vivant au nord du 60^e parallèle dans les Forces canadiennes. Un organisme de recrutement créé spécialement est chargé de visiter régulièrement les collectivités de l'Arctique. Les candidats autochtones intéressés sont conviés à une instruction préalable au recrutement pour les préparer à satisfaire aux exigences de la vie militaire. Cette initiative n'a toutefois que peu de succès : rares sont les recrues qui possèdent la scolarité exigée, moins nombreuses encore sont celles qui terminent l'instruction de base et une minuscule fraction à peine finit par faire carrière dans les Forces canadiennes. Le programme est donc suspendu en 1999.

Les nouvelles initiatives qui prennent la suite sont d'un meilleur rapport, tant pour les participants autochtones que pour les forces armées. Le Programme Bold Eagle,

Hommage rendu aux anciens combattants autochtones

Dans certains cas, les dispositions de la Charte des anciens combattants – cet ensemble d'indemnités et de droits accordés par une nation reconnaissante aux anciens combattants qui venaient de rentrer au pays après la Seconde Guerre mondiale – ont été appliquées inégalement aux Indiens inscrits, hommes et femmes, qui avaient servi en tant que soldats. En raison de l'isolement géographique, des difficultés de communication et de confusions bureaucratiques découlant du fait que les questions liées aux anciens combattants autochtones relevaient de plusieurs compétences à la fois (Affaires indiennes, Anciens Combattants, Défense nationale), de nombreux individus n'ont pas reçu toute la gamme d'indemnités à laquelle ils auraient pu avoir droit. Le règlement de ces demandes demeurent encore aujourd'hui un point en litige parmi les anciens combattants autochtones et leurs familles. Le 21 juin 2001, des anciens combattants autochtones se sont réunis à Ottawa pour le dévoilement du Monument aux anciens combattants autochtones (à gauche).

Photo par Victoria Fulford, Magazine Légion, sept./oct. 2001, p. 72.

initiative conjointe du ministère de la Défense nationale, de celui des Affaires indiennes et du Nord Canada, de la Federation of Saskatchewan Indian Nations (FSIN) et de la Saskatchewan Indian Veteran's Association, est lancé en 1990. Il a pour but d'accroître l'estime de soi chez les jeunes autochtones des provinces des Prairies. Le programme comprend six semaines d'instruction élémentaire des recrues de la milice complétées par des activités de sensibilisation à la culture des Premières nations organisées par la FSIN et dirigées par les Aînés. Les participants sont initiés à la vie et au service dans les Forces canadiennes. Le programme connaît un énorme succès. Ainsi, 58 des 59 candidats de l'exercice *Bold Eagle* de 1999 reçoivent leur diplôme. Les diplômés ne sont pas obligés d'entrer dans la Première réserve à la fin du cours, mais ils en ont la possibilité. En 1999, 10 participants s'enrôlent dans la Première réserve et 3 dans la Force régulière. De nombreux autres retournent dans leurs communautés avec une toute nouvelle confiance en eux. Selon Howard Anderson, grand chef des Saskatchewan First Nations Veterans, les jeunes sortent du Programme Bold Eagle « la tête haute et diablement fiers. C'est vraiment une superbe bande de jeunes quand ils en sortent ». [traduction] Le bombardier Kisha Potts, diplômé du programme, s'enrôle dans la Réserve et il servira en Afghanistan. Un autre programme, le Sergeant Tommy Prince Army Training Initiative, vise à augmenter le nombre d'Autochtones qui servent dans l'infanterie et dans les métiers connexes des armes de combat. Les participants recrutés sont regroupés en unités de la taille d'un peloton et ils suivent un cours de familiarisation spécialisé qui intègre les points de vue et valeurs autochtones.

Le Programme d'enrôlement des Autochtones des Forces canadiennes est lancé en 2000 afin de renseigner les Autochtones, avant l'enrôlement, sur les possibilités de formation et d'emploi à plein temps dans la Force régulière. Alors que le Programme d'enrôlement des Autochtones du Nord visait exclusivement à recruter des jeunes Autochtones des régions septentrionales éloignées, le nouveau programme accueille des recrues autochtones de toutes les régions du pays. Il comprend deux cours d'instruction préalable au recrutement : le premier se donne à Yellowknife, dans les Territoires du Nord-Ouest, pour les recrues qui vivent dans le Grand Nord, et le second, à Farnham, au Québec, pour toutes les recrues autochtones du programme. À la fin du cours, les candidats peuvent postuler un emploi dans la Force régulière et commencer leur qualification militaire de base, mais ils n'y sont pas obligés. Lorsque le programme a été annoncé, le ministre de la Défense nationale espérait qu'il permettrait de doubler la proportion de membres des Premières nations, d'Inuits et de Métis servant dans les Forces canadiennes pour la porter à 3 p. 100.

En 2007, le Chef du personnel militaire annonce « l'Année d'initiation au leadership à l'intention des Autochtones (AILA) », programme d'un an qui sera offert au Collège militaire royal du Canada à Kingston en Ontario, et accueillera une trentaine de candidats autochtones. Le premier contingent arrive au début de l'année scolaire 2008. Le programme, offert sous la direction de l'Académie canadienne de la Défense, constitue « une importante mesure pour garantir aux candidats autochtones la possibilité de se faire des amis, d'interagir, d'apprendre et de



Caporal Jocelyne Bauman exécutant la danse des clochettes.

Le Caporal Jocelyne Bauman est une Autochtone spécialisée dans la danse traditionnelle des clochettes. Cette commis, qui appartient au South Alberta Light Horse, est affectée temporairement auprès de la 1^{re} Unité de police militaire, à Edmonton.

Photo par le Sdt Melissa Spence [La Feuille d'érable, 6 juin 2007]

développer des aptitudes au leadership dans un environnement bilingue, multiculturel et particulièrement diversifié. ». L'AILA vise à permettre à des candidats autochtones sélectionnés d'entreprendre des études universitaires, d'acquérir des compétences militaires, de développer des aptitudes au leadership et de faire du sport. Ce programme favorise le leadership et la croissance personnelle dans un milieu d'apprentissage stimulant et positif, contribue aux activités de sensibilisation des Forces canadiennes au sein des collectivités canadiennes et offre à des Autochtones la possibilité de servir le Canada à titre de leaders, éventuellement au sein des Forces canadiennes. Les candidats de l'AILA sont choisis dans toutes les régions du Canada par un comité supérieur de révision composé de hauts fonctionnaires civils et de hauts gradés militaires conseillés par un comité consultatif autochtone où on retrouve des conseillers pédagogiques provenant de quatre importants groupes autochtones (Assemblée des Premières Nations, Ralliement national des Métis, Inuit Tapiriit Kanatami et Association nationale des centres d'amitié). Des activités de soutien culturel sont réalisées en consultation avec le comité consultatif.

Au cours des 10 dernières années, les forces armées ont pris d'autres mesures importantes pour faire des Forces canadiennes un milieu plus accueillant pour les Autochtones et leurs cultures uniques. Le Groupe consultatif des Autochtones de la Défense travaille à l'amélioration des rapports entre les Autochtones et les forces armées en

identifiant les problèmes auxquels font face les membres du personnel militaire et civil autochtones du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes, en augmentant les taux de maintien en poste et en garantissant des milieux de travail confortables et productifs pour les Autochtones. Les forces armées ont aussi pris des mesures pour respecter les croyances religieuses en autorisant les Autochtones en uniforme à garder leurs tresses, dans la

mesure où cela ne compromet pas la sécurité. Les Forces reconnaissent que la diversité de la société canadienne constitue un atout et que les membres autochtones constituent un élément essentiel de leur stratégie future qui leur permettra de demeurer une institution fière, représentative des peuples du Canada et de leurs aspirations et valeurs communes.

Le Sergent Ron Leblanc (accroupi), en compagnie d'anciens combattants du British Columbia Regiment (Duke of Connaught's Own) au cours de l'Opération SUMMIT DUKE.

Les Autochtones servant à l'étranger auprès des Forces canadiennes d'aujourd'hui continuent d'enrichir leur patrimoine militaire. Ils contribuent aussi grandement à la préservation du patrimoine des unités au sein desquelles ils servent au pays. On voit ici, en compagnie d'anciens combattants, le Sgt Ronald R. Leblanc (accroupi), du British Columbia Regiment (BCR). En 2006, le Sgt Leblanc a organisé une petite expédition pour escalader deux pics des montagnes Rocheuses situés près du parc provincial Peter Lougheed, à Kananaskis, en Alberta. L'Opération SUMMIT DUKE visait à placer deux plaques commémoratives au sommet des pics nommés en l'honneur de deux anciens commandants. Dans le cadre d'une entente avec Parcs Canada, les deux plaques ont plutôt été installées au début du sentier du lac Kananaskis supérieur, qui donne sur les deux pics. Le mont Hart-McHarg a été nommé en l'honneur du Lcol William Frederick Hart-McHarg, tué au combat lors de la seconde bataille d'Ypres, le 24 avril 1915. Le mont Worthington honore la mémoire du Lcol Donald Grant Worthington, tué au combat au cours de la bataille de Normandie le 9 août 1944.

Collection Maggie Davidson





Conclusion

Conclusion

La présente étude met en évidence la longue et noble tradition autochtone d'alliance avec la Couronne, de loyauté dans l'adversité et de service militaire pour la défense de la nation et de ses intérêts à l'étranger. Cette tradition s'est bâtie dès le tout début du régime français, alors que de nombreuses confédérations et tribus autochtones ont noué des alliances durables avec la Nouvelle-France. Ces alliances ont été temporairement interrompues par l'effondrement de la puissance française au Canada pendant la guerre de Sept Ans et par la Rébellion de Pontiac. Lorsque les colonies américaines se sont rebellées contre la Couronne, la Grande-Bretagne en est venue à renouer à son tour les alliances avec les peuples autochtones du Nord-Est. Les guerriers autochtones ont combattu pour leurs terres et leurs foyers jusqu'en 1815. Leur combat, en coordination avec les actions militaires britanniques, a contribué à sauver le Canada de la conquête par les armées des tout jeunes États-Unis d'Amérique.

Malgré le déclin de l'importance géostratégique du rôle militaire des peuples autochtones lié à la diminution de leur poids démographique, la tradition s'est perpétuée. Elle s'est renouvelée au XIX^e siècle lors des rébellions, de la menace des Fenians et des troubles dans le Nord-Ouest. La relation militaire s'est transformée : on s'est mis à rechercher l'appui des Autochtones pour leurs habiletés individuelles particulières et leur valeur comme défenseurs des intérêts de la Couronne et comme membres de corps expéditionnaires canadiens outre-mer. L'expédition

du Nil et la guerre des Boers préfigurèrent les importants services que les soldats autochtones allaient rendre aux armes canadiennes pendant les deux guerres mondiales et la guerre de Corée. Dans la dernière moitié du XX^e siècle et les premières années du nouveau millénaire, de nouvelles générations de membres des Premières nations, de Métis et d'Inuits des deux sexes ont servi dans la Force régulière et la Force de réserve ainsi que dans les Rangers, au Canada et à l'étranger. Et cette fière tradition est toujours vivante aujourd'hui.

Le Capitaine Catherine Askew, une Crie de Moose Factory, en Ontario, est aumônier des Forces canadiennes

À gauche, on voit le Capitaine Catherine Askew, instructrice au Centre-école des aumôniers des Forces canadiennes, à la BFC Borden, aux côtés du Brigadier-général Stanley Johnstone, aumônier général des Forces canadiennes. Le Capitaine Askew a prononcé une prière en cri et en anglais au cours de la cérémonie de réinauguration tenue au Monument commémoratif de Vimy pour souligner le 90^e anniversaire de la bataille de la crête de Vimy, le 9 avril 2007.

Photo par le Cplc Jill Cooper

Conclusion



La loyauté des peuples autochtones et leur service dans l'armée sont longtemps passés à peu près inaperçus dans l'ensemble de la population canadienne, voire dans de nombreuses communautés autochtones. Ce sont d'anciens combattants autochtones qui se sont chargés de faire ressortir et reconnaître à leur juste valeur leurs sacrifices et leurs efforts pour la nation. Le déclencheur a été le controversé dossier du traitement réservé aux anciens combattants autochtones à leur retour de la guerre. Source de tensions pendant des années, cette question a largement contribué à faire mieux connaître la contribution des Autochtones sous les drapeaux. La présente histoire découle naturellement de ce regain d'intérêt, auquel elle fait écho. Il ne faut pas non plus oublier la Journée nationale des Autochtones et le jour du Souvenir qui, chaque année, permettent à tous les Canadiens de faire une pause pour réfléchir aux sacrifices que les peuples autochtones ont consentis pendant près de quatre siècles pour protéger la paix, la sécurité et la souveraineté du Canada.

À la fin des années 1990 et dans les premières années du nouveau siècle, les efforts des anciens combattants ont porté leurs fruits et ont débouché sur la création de la Table ronde nationale sur les anciens combattants des Premières nations, qui réunit des associations d'anciens combattants des Premières nations, l'Assemblée des Premières Nations, la Défense nationale, Anciens combattants Canada et Affaires indiennes et du Nord Canada pour examiner les griefs des anciens combattants autochtones. Le processus a débouché sur la reconnaissance du fait que les anciens combattants des Premières nations avaient été désavantagés relativement à l'accès aux avantages destinés aux

anciens combattants, sur des excuses et sur une offre de compensation du gouvernement en 2002.

Lors de la Journée nationale des Autochtones, le 21 juin 2001, Son Excellence la très honorable Adrienne Clarkson, gouverneure générale du Canada et commandante en chef des Forces canadiennes, a présidé à Ottawa au dévoilement du Monument aux anciens combattants autochtones. Dans son allocution, elle a évoqué avec émotion l'histoire racontée dans le présent ouvrage, laquelle est résumée en peu de mots sur le Monument lui-même :

Ce monument se veut un profond et perpétuel hommage à la contribution de tous les Canadiens autochtones aux efforts de guerre et aux opérations de maintien de la paix.

Plusieurs milliers d'Autochtones subirent de dures épreuves en participant à la Première et à la Deuxième Guerre mondiale ainsi qu'à la guerre de Corée. Ils servirent avec honneur et distinction dans tous les services et à tous les rangs, depuis celui de soldat à celui de brigadier. Ils livrèrent combat outre-mer pour défendre la souveraineté et la liberté des nations alliées, et ils appuyèrent cette cause au pays. Enfin, dans les opérations de maintien de la paix à l'étranger, ils continuent de faire preuve de dévouement.

Leurs actes héroïques leur valurent de nombreuses décorations ainsi que le respect et l'amitié de leurs camarades de guerre. Des

centaines d'Autochtones, d'un bout à l'autre du pays, donnèrent leur vie afin que tous les Canadiens puissent connaître la paix et hériter de la liberté.

Nous, qui voulons suivre leur exemple, nous inclinons devant la grandeur de leur sacrifice, et leur détermination est source d'inspiration. Notre dette de reconnaissance à leur égard est immense.

Leur héritage est toujours vivant. Lorsque le capitaine Catherine Morrison, aumônier anglican de la nation crie de Moose Factory, a présidé une cérémonie de dépôt de la couronne à la crête de Vimy, en avril 2007, à l'occasion du 90^e anniversaire de cette célèbre bataille, elle lut sa prière en anglais et en cri. « Nous devons leur être reconnaissants pour tous les sacrifices qu'ils ont consentis et dont nous profitons encore aujourd'hui dans nos vies » [traduction], a-t-elle expliqué. Ses paroles étaient un hommage aux milliers de jeunes soldats autochtones qui avaient servi leur pays :

Eyam ahatauw

*Ni moo shoo muk / noo koom muk / gitche Manitou
Ni mah moo he too nan / ah nooch / kah kee see kak
Oh tah eh may tay kwa yak
Ki keh ski see tee tak / ki chi wa shi she muk
Kee nah kah tah mook / oh ski ni pi mah ti si win
Eh koo mah kah / kee mis kah mook / un ni mah
Kah ki stat ti kook
Eh muk keh skuk ah ni mah / ah kah kee too chi kah tek*

*Kee mah si kewk / kah she mas kan nuk
Puh ki te nan / kee kis ske see yak
ah kah kee chi too tah kik / moo lah kah / she nah koon
ni pun
ni pi ma ti soon ah nooch
puh ki te nan kee kis ske see yak / may koch
Ni moo shoo muk / noo koom muk / gitche Manitou
kee meen te nan / oh mah / ah noch kah kee she kak
oh mah / ah yum chi kay win
eh kway chi mi tak pi shik ki tah yun
may koch eh may tay kwa yak
oh kik kah mah shi kay chik na peh wuk
kah nee kan tay chik
kah kee shi ni kah soot ki koo sis
kah kee pah chi pam moo tat oh tay
Chi meeg-wetch, chi meeg-wetch, chi meeg-wetch.*

Bonjour, bonjour,

Grands-pères, grands-mères, Divin Créateur.

Nous sommes aujourd'hui rassemblés dans cette place d'honneur pour nous souvenir de vos enfants.

Confrontés à l'impossible,

ils ont livré une bataille qui a aidé à gagner la guerre.

Souvenons-nous que sans leur sacrifice,

nos vies ne seraient pas telles qu'elles sont aujourd'hui.

Grands-pères, grands-mères, Divin Créateur.

*Nous vous transmettons aujourd'hui nos prières
et nous vous demandons d'être toujours avec nous,
car nous honorons ces guerriers qui nous ont précédés.*

Au nom de votre Fils qui est descendu parmi nous.

Amen.

Conclusion



Lectures connexes

CHAPITRE 1

CHARTRAND, René, *Le patrimoine militaire canadien : Tome I (1000-1754)*, (Montréal : Art Global, 1993).

RAY, Arthur J., *I have lived here since the world began : an illustrated history of Canada's Native People*, Rev. ed., (Toronto : Key Porter Books, 2005)

TRIGGER, Bruce G., *Les enfants d'Aataentsic : L'histoire du peuple huron*, (Montréal : Libre Expression, 1991).

CHAPITRE 2

BEAULIEU, Alain, *Les autochtones du Québec : des premières alliances aux revendications contemporaines*, (Québec : Musée de la civilisation, 2000).

CHARTRAND, René, *Le patrimoine militaire canadien : Tome II (1755-1871)*, (Montréal : Art Global, 1995).

DICKASON, Olive Patricia, *Les premières nations du Canada : depuis les temps les plus lointains jusqu'à nos jours*, (Sillery, Québec : Septentrion, 1996).

HAVARD, Gilles, *La Grande Paix de Montréal, 1701 : les voix de la diplomatie franco-amérindienne*, (Montréal : Recherches amérindiennes au Québec, 1992).

LACKENBAUER, P. Whitney, Craig Mantle et Scott Sheffield, eds., *Aboriginal peoples and military participation : Canadian and international perspectives*, (Kingston : Canadian Defence Academy Press, 2007).

MILLER, James R., *Skyscrapers hide the heavens : a history of Indian-white relations in Canada*, 3rd ed., (Toronto : University of Toronto Press, 2000).

CHAPITRE 3

ALLEN, Robert S., *His Majesty's Indian allies : British Indian policy in the defence of Canada, 1774-1815*, (Toronto : Dundurn Press, 2008).

BENN, Carl, *The Iroquois in the War of 1812*, (Toronto : University of Toronto Press, 1998).

MACLEOD, D. Peter, *Les Iroquois et la guerre de Sept Ans*, (Montréal, VLB, 2000).

MORTON, Desmond, *Une histoire militaire du Canada, 1608-1991* (Sillery, Québec : Septentrion, 1992).

CHAPITRE 4

BERNIER, Serge, *Le patrimoine militaire canadien : Tome III (1872-2000)*, (Montréal : Art Global, 2000).

GRAVES, Donald E., *Guns across the river : the battle of the Windmill, 1838*, (Prescott, Ont. : Friends of Windmill Point ; Toronto : Robin Brass Studio, 2001).

STACEY, Charles P., ed., *Records of the Nile Voyageurs, 1884-85 : the Canadian Voyageur Contingent in the Gordon Relief Expedition*, (Toronto : Champlain Society, 1959).

STANLEY, George F.G., *Toil and trouble : military expeditions to Red River*, (Toronto : Dundurn Press, 1989).

STONECHILD, Blair et Bill Waiser, *Loyal till death : Indians and the North-West Rebellion*, (Calgary : Fifth House, 1997).

CHAPITRE 5

DEMPSEY, L. James, *Warriors of the King : Prairie Indians in World War I*, (Regina : Canadian Plains Research Center, University of Regina, 1999).

GAFFEN, Fred, *Forgotten soldiers*, (Penticton, B.C. : Theytus Books, 1985).

HAYES, Adrian, *Pegahmagabow : legendary warrior, forgotten hero*, (Huntsville, Ont. : Fox Meadow Creations, 2003).

SHEFFIELD, R. Scott, *The red man's on the warpath : the image of the "Indian" and the Second World War*, (Vancouver : UBC Press, 2004).

SUMMERBY, Janice, *Soldats autochtones, terres étrangères*, (Ottawa : Anciens combattants Canada, 2005).

CHAPITRE 6

CANADA. Commission royale sur les peuples autochtones, *Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones, Volume 1. Un passé, un avenir, Chapitre 12: Les anciens combattants*, (Ottawa : Commission royale sur les peuples autochtones, 1996).

LACKENBAUER, P. Whitney, *Battle grounds: the Canadian military and aboriginal lands*, (Vancouver : UBC Press, 2007).

MACFARLANE, John et John Moses, *Le son d'un autre tambour : la culture autochtone et les Forces armées canadiennes, 1939-2002* (*La Revue militaire canadienne*, Vol. 6, no. 1, printemps 2005).



Mary-Jane Kunkel, des Rangers canadiens, lors de l'Opération NARWHAL 2007
Mary-Jane Kunkel, des Rangers canadiens, exprime sa joie après son premier vol à bord d'un hélicoptère Griffon. Elle comptait parmi les nombreux Rangers canadiens qui ont participé à l'opération Narwhal 2007.
Photo by Sgt Brad Phillips [The Maple Leaf, 13 June 07]